



J.-F. CHARPENTIER de COSSIGNY

VOYAGE À CANTON

**Observations sur le
voyage à la Chine
de Lord Macartney
et du citoyen Van Braam**

Voyage à Canton

à partir de :

VOYAGE À CANTON

capitale de la province de ce nom, à la Chine

suivi d'

Observations sur le voyage à la Chine

de lord Macartney et du citoyen Van Braam,

et d'une

Esquisse des arts... des Chinois

par Joseph-François CHARPENTIER de COSSIGNY
(1736-1809)

André, libraire, Paris, an VII.

Cette édition ne reprend, du voyage et des observations et esquisses, que les pages concernant la Chine.

Édition en format texte par
Pierre Palpant

www.chineancienne.fr
avril 2014

TABLE DES MATIÈRES

[Avertissement](#)

[Voyage à Canton](#)

[Observations sur le voyage à la Chine de lord Macartney](#), ambassadeur du roi d'Angleterre, auprès de l'empereur de la Chine, rédigé par sir George Staunton

- [premier volume](#)
- [second volume](#)
- [troisième volume](#)
- [quatrième volume](#)

Observations sur le voyage à la Chine de l'ambassade de la Compagnie hollandaise des Indes Orientales

- [tome premier](#)
- [tome second](#)

[Esquisse des arts des Indiens et des Chinois](#), dont la connaissance exige des recherches, pour les transplanter en France.

Voyage à Canton

AVERTISSEMENT

@

Tout ce qui regarde l'Inde et la Chine paraît avoir droit à la curiosité du public. Il s'est empressé de lire les relations des ambassades anglaise et hollandaise, auprès de l'empereur de la Chine. On y trouve en effet des détails très curieux ; et l'on doit savoir gré aux rédacteurs de les avoir donnés au public, et aux traducteurs de les avoir transmis dans notre langue.

Cependant ces deux ouvrages m'ont paru incomplets dans bien des points, inexacts dans quelques-uns, fautifs dans quelques autres. Leurs auteurs n'ont pas pris, sur les arts et sur la législation des Chinois, les renseignements que les circonstances les mettaient à portée d'obtenir. Ils ne nous ont pas fait connaître l'esprit des lois qui sont le plus opposées à nos usages, à nos mœurs, à nos principes.

Ces considérations m'ont déterminé à faire part au public de mes observations sur les deux ouvrages que je viens de citer.

Je les ai étendues, lorsque le sujet m'a paru susceptible de développement, ou lorsqu'il m'a conduit à des résultats qui peuvent intéresser le lecteur. Ce genre d'écrire est peut-être nouveau, quand il n'a pas la critique pour but. Je conçois tout le parti que des mains plus habiles auraient pu en tirer pour l'instruction du public. Heureux, s'il accueille mon travail, en faveur du motif qui l'a fait entreprendre ! Dans ce cas, je lui promets d'autres observations dans le même genre, sur le Voyage au Bengale, du citoyen *Stavorinus*, chef d'escadre de la République batave. Elles seront précédées d'un Voyage au Bengale, traité sous un point de vue politique par un de mes amis, dont je regrette la perte. J'y ajouterai une notice sur le Japon qui m'a paru curieuse, et qui est de la même main, et un mémoire que j'ai rédigé, il y a quelque temps, sur la culture du riz dans l'Asie.

Voyage à Canton

Les observations que je publie aujourd'hui sont précédées par un voyage à Canton qui donnera une idée des mœurs des Chinois, du commerce que font avec eux les Européens, et des productions de cette fameuse contrée de l'Asie...

Enfin je donne une esquisse incomplète des arts des Indiens et des Chinois ¹, sur lesquels j'ai pris des notions dans le cours de mes voyages aux Indes et à la Chine ; mais dont une partie exige des recherches plus exactes. Nous avons encore beaucoup de compatriotes dans l'Inde et dans le Bengale. Les citoyens Agie et de Guignes qui résident depuis longtemps à Canton, qui savent la langue chinoise, qui ont accompagné l'ambassadeur hollandais à Pékin, pourront redresser mes erreurs et compléter les articles auxquels il manque des détails intéressants ou nécessaires. Je les engage, au nom de la patrie, à entreprendre ce travail qui peut être extrêmement utile.

En attendant, l'esquisse que je donne des arts des Indiens et des Chinois, ne sera peut-être pas sans utilité. Elle détaille quelques procédés nouveaux ; elle en indique d'autres qui sont totalement ou partiellement inconnus en Europe ; elle donne quelques recettes dont l'efficacité est constatée par l'expérience. Elle mettra les artistes ingénieux sur la voie des découvertes ; elle inspirera aux voyageurs plus capables que moi le projet de l'étendre et de la perfectionner, et leur fera sentir qu'ils doivent à la patrie le tribut de leurs observations et de leurs connaissances.

Pour remplir sûrement et efficacement ce but, le gouvernement devrait promettre des encouragements, et apporter la plus grande exactitude à leur distribution. C'est là le cas où il faut semer pour recueillir. Il pourrait en résulter des avantages infinis pour la République. S'ils se réalisaient, je m'applaudirais de les avoir provoqués, et d'avoir excité l'émulation de mes compatriotes.

¹ [c.a. : seule la partie concernant la Chine est ici reprise.]

Voyage à Canton

Voyage à Canton

@

p.001 Je crois qu'il est très inutile que je donne le journal de la route suivie par le vaisseau qui m'a transporté à la Chine, et que le lecteur me saura gré de supprimer des détails aussi fastidieux pour lui qu'ils sont peu instructifs. Je ne m'arrêterai qu'aux relâches, et aux événements qui peuvent intéresser ; ainsi la vue des poissons volants, des dauphins, des marsouins, des requins, des bonites, des dorades, des raies, des baleines, des souffleurs, des tortues de mer, des morues et autres poissons ; celle des différents oiseaux que l'on rencontre dans un long voyage, p.002 et qui peuvent amuser des marins, ne seront pas rappelées. Je ne parlerai même pas des trombes, des orages, des tempêtes, des calmes survenus pendant la traversée, ni même des démâtages, ni des voies d'eau. Tous ces événements intéressent beaucoup en mer ; mais n'apprennent pas grand chose au lecteur instruit. Je parlerai beaucoup plus de la terre que de la mer.

[c.a. : *et, dans le même style, nous ne laisserons même pas l'auteur parler de tout ce qui précède ou qui suit la Chine, et nous passons ainsi tout de suite à :*]

De la Chine

p.071 En abordant les terres de la Chine, un pilote, vieillard vénérable, est venu nous prendre sous voile à huit heures du soir, et nous a fait mouiller cinq quarts-d'heure après en rade de Macao ¹. Je m'étais proposé d'y descendre le lendemain matin, mais la mer était mauvaise, le vent et la marée favorables, et nous avons fait route sur la bouche du

¹ Cet établissement qui appartient aux Portugais, est le seul que les Chinois aient permis à une nation européenne de former dans l'empire ; et quoiqu'il soit bien déchu de son ancienne splendeur, il fait encore quelque commerce avec les Philippines et avec la Cochinchine. Cette situation est une des plus heureuses pour le commerce, si la nation qui y est établie avait de grandes vues, des moyens et de l'activité, et si elle comprenait que les colonies qui n'ont d'autre ressource que le commerce doivent jouir de la plus grande liberté pour le faire.

Voyage à Canton

Tigre. À sept lieues de là, est la *Tour-du-Lion*. Les vaisseaux sont obligés d'y passer à haute mer, parce que dans la basse, il n'y a que dix-sept pieds ^{p.072} d'eau. Le lendemain nous avons mouillé par le travers de l'île de *Vampou*. Nous avons trouvé en rade, six vaisseaux anglais, six hollandais, un danois, trois suédois et un français, le même que nous avons rencontré dans le détroit de Banca. Quelques jours après, sont arrivés plusieurs vaisseaux français, anglais et danois.

La navigation dans le cours de la rivière a de quoi frapper un Européen. La quantité immense de bateaux allant et venant, les plaines inondées qui présentent des champs de riz, sur lesquels on voit voguer quelques bateaux, les tours placées sur les bords de la rivière, les montagnes pittoresques, et qui présentent des cultures, les forts placés de distance en distance, pour défendre l'entrée de la rivière, et pour empêcher la fraude des droits de douane, tout présente l'idée d'une nation civilisée depuis longtemps, et d'un peuple nombreux, laborieux et industriel.

Dès qu'on est mouillé à Vampou, deux bateaux chinois viennent s'amarrer aux deux côtés du vaisseau, avec des commis de la douane, et ne le quittent, que lorsqu'il est chargé, et qu'il part. Comme toutes les marchandises paient des droits d'entrée et de sortie, et qu'il y en a quelques-unes de prohibées, telles que l'introduction de ^{p.073} l'opium et la sortie de l'argent ; rien ne peut débarquer du vaisseau sans le consentement des douaniers, qui donnent un passe-port. On est obligé de le faire viser par les commis de quatre autres douanes, situées sur la rive gauche de la rivière pour les envoyer à Canton. Il y a trois lieues de Vampou, aux factoreries européennes, et trente lieues de la ville à la Bouche-du-Tigre. Les canots qui portent le pavillon de la nation européenne à laquelle ils appartiennent, sont exempts de s'arrêter aux quatre douanes dont j'ai parlé ; mais un douanier vient à la loge faire la visite des canots. Il n'y a que les capitaines de vaisseaux et les premiers supercargues qui aient le droit d'arborer pavillon. On ne peut rien

Voyage à Canton

débarquer que le haupou ou intendant de la province n'ait fait sa visite à bord. Il se fait toujours annoncer. Dès qu'il paraît dans sa galère, qui est bien accompagnée, on envoie un officier au-devant de lui, on le salue de onze coups de canon, on le reçoit avec beaucoup de cérémonies et de distinction, et on le régale. Il mesure le vaisseau tant en longueur qu'en largeur, pour fixer les droits d'ancrage, qui sont dus à l'empereur. Il fait ordinairement présent au vaisseau de deux bœufs, de deux sacs de farine et de quelques pintes de *sam-sou*. C'est, dit-on, ^{p.074} une liqueur spiritueuse d'une odeur forte et fétide, extraite du riz par la fermentation et par la distillation. Les Chinois en boivent et nos matelots finissent par s'y accoutumer. Quand le haupou quitte le vaisseau, il est encore salué par onze coups de canon.

Canton est un des meilleurs ports de la Chine, et des plus considérables. Il est non seulement le seul qu'il soit permis aux Européens de fréquenter ; mais il est encore le rendez-vous d'une grande partie des vaisseaux chinois qui vont à la Cochinchine, Formose, Haynam, Siam, Malac, Achem, Batavia, les Moluques, le Japon, etc. Les Chinois sont, depuis longtemps, les seuls de ces contrées orientales qui fassent le commerce ; il n'est cependant pas encouragé par le gouvernement. Une loi de l'empire défend aux sujets d'en sortir ; d'où il résulte que l'état de marin est méprisé et avili. Ce préjugé qui est faux, et qui paraît très impolitique, prend sa source dans la haute opinion de ce peuple, pour ses lois, ses usages, ses mœurs ; dans le mépris qu'il a conçu pour les étrangers, et qui est fondé sur la comparaison qu'il fait de sa législation de sa population, de son industrie, avec celles des peuples barbares, ou celles des peuples moins avancés qui l'avoisinent dans son industrie et son activité, qui ^{p.075} paraissent suffire à tous ses besoins ; dans le respect religieux qu'il a pour ses ancêtres et pour sa haute antiquité, qui lui fait regarder toute innovation comme dangereuse ; enfin dans son excessive population qui ne lui inspire pas le désir de l'augmenter par les ressources du commerce.

Voyage à Canton

Canton, situé sur la rive gauche du Tigre, par 23 degrés 8 minutes de latitude, et par 130 degrés 43 minutes de longitude, est très considérable. Sa population passe pour excéder un million d'âmes : je le crois sans peine, vu la grande étendue de la ville ; vu l'affluence des vaisseaux de commerce, et celle des bateaux ; vu le nombre immense d'ouvriers, de marchands, de négociants, de commis, de porte-faix, de bateliers, de pêcheurs, d'agriculteurs, de matelots. La garnison de cette ville est composée tantôt de vingt mille, tantôt de vingt-cinq, tantôt de trente mille Tartares. Le nombre des personnes qui sont obligées d'habiter l'eau sur des bateaux, et qui ne peuvent pas, d'après les lois, se fixer à terre, peut se monter à trois cents mille âmes, en y comprenant les filles publiques, dont le total est évalué à quarante mille.

Les rues sont étroites, pavées avec de grandes pierres, et la plupart alignées ; elles ont presque toutes des barrières, qu'on ^{p.076} ferme tous les soirs. La plupart des maisons n'ont qu'un étage, qui est ordinairement construit en bois ; les fenêtres sont faites avec des écailles d'huître, ou avec des nacres de perles. Celles des faubourgs, qui appartiennent à de gros négociants, ont des jardins. J'en ai vu une que l'on bâtissait. Il y avait de l'eau dans le jardin, qui était assez vaste, des rochers factices qui faisaient un bel effet, un pont, un labyrinthe, et plusieurs petits pavillons d'une forme très différente les uns des autres, très agréables, ouverts sur les côtés, dans le goût des kiosques. Cette demeure était destinée aux femmes du négociant. Il n'avait rien épargné pour la leur rendre agréable.

Le quai où sont les factoreries des Européens est très long ; il est sur la rive gauche de la rivière. Ils y arborent tous le pavillon de leur nation. Ces bâtiments sont à côté les uns des autres ; ils sont fort longs ; ils n'ont qu'un étage et ils ont plusieurs cours. Ils forment, dans le derrière, une rue, où il y a une grande quantité de boutiques pourvues de marchandises de toute espèce : elle est fermée aux deux extrémités par des barrières que les Européens ne peuvent pas franchir. Autrefois ils

Voyage à Canton

allaient partout, excepté dans la ville tartare, qui est contiguë à la ville chinoise ; j'y suis même entré, ^{p.077} sans m'en douter ; mais je fus retenu par un corps-de-garde qui m'obligea de rebrousser chemin, sans m'insulter. Nous pouvions alors sortir de la ville et nous promener dans la campagne ; nous n'y allions qu'en chaise-à-porteurs, afin d'être moins exposés aux insultes des gens de la campagne, et surtout des enfants, qui nous jetaient souvent des pierres par mépris.

Il y a de très grandes *sommes* chinoises mouillées vis-à-vis de nos factoreries, qu'on nomme des *hans* : c'est le nom chinois. Il y en a du port de 1.000 tonneaux. Ces vaisseaux sont plats, frêles, trop exhaussés aux deux extrémités ; ils ont un gouvernail trop large, et par conséquent trop exposé aux lames. Ces bâtiments ne sont pas faits pour la haute mer : aussi les Chinois ne quittent guère la terre de vue. Les voiles sont des nattes artistement faites ; on dit que les câbles sont de rotins, et que leurs ancres sont d'un bois dur, avec des pierres, pour en augmenter le poids. Leur marche est assez lente. Nous avons toujours dépassé, et même assez promptement, tous ceux que nous avons rencontrés en mer. Ils emploient une composition semblable à celle des Indiens de Surate, pour empêcher les vers de piquer le bois de leurs vaisseaux, pour ^{p.078} empêcher l'eau d'y pénétrer par les coutures, et pour prolonger la durée des bois.

Il y a un faubourg très considérable sur la rive droite du fleuve, vis-à-vis les hans des Européens, où les négociants de Canton ont des magasins. La marée remonte au-dessus de la ville. Nos chaloupes sont obligées, pour faire de l'eau, d'aller à deux lieues au-dessus, et d'attendre la basse-mer pour remplir les futailles. La ville de bateaux est à une lieue au-dessus de Canton. Ils sont tous alignés, et forment des rues ; ils sont assez grands et couverts, et servent de demeure à toute la famille ; elle a un esquif, pour aller chercher des provisions, et pour descendre à terre, lorsque leurs besoins le requièrent ; mais ils ne peuvent pas y coucher. Les femmes des bateaux ne sont pas soigneuses

Voyage à Canton

à se cacher ; j'en ai vu de très jolies. J'en ai aussi rencontré dans les rues qui étaient en chaise-à-porteurs, très parées, très enluminées et d'une figure agréable : il était facile de les voir au travers des jalousies des portières, où la curiosité les retenait pour voir des Européens.

Il y a dans la ville plusieurs canaux, sur lesquels il y a des ponts de pierres d'une seule arche. Je n'en ai pas vu de considérables, mais j'ai ouï dire qu'il y avait de ces ^{p.079} ponts, dans l'intérieur de l'empire, qui avaient neuf, onze et quinze arches, et même plus. La construction de ces ponts prouve des connaissances en architecture, qui pourraient être appliquées à l'édification des palais, des temples, ou d'autres monuments publics, si tel était le goût des Chinois. Il n'y a point d'autres lieux publics que les pagodes : encore le peuple n'a pas de jours d'assemblée, ni d'heures fixes pour s'y rendre ; et comme toutes les religions, à l'exception de la chrétienne, vu son intolérance, sont permises, on ne peut pas regarder tel ou tel temple, comme un lieu consacré au public.

Les usages de ce peuple diffèrent si fort de ceux des Européens, qu'il est bien difficile d'en juger sainement, parce que les hommes sont enclins à rapporter tout à leurs opinions et à leurs habitudes, et qu'ils trouvent étrange tout ce qui s'en éloigne, et absurde tout ce qui y est contraire. Les Chinois sont dans le même cas, lorsqu'ils nous jugent. Combien de Parisiens seront surpris d'apprendre que dans les villes du premier ordre, même à Nankin et à Pékin, il n'y a point de promenades publiques, point de spectacles réglés, de concerts, de bals. Il n'y a point dans ce pays d'oisifs qui cherchent à se faire remarquer, et qui amènent le changement des ^{p.080} modes. Il n'y a point de rentiers, point d'hommes jouissant des revenus de ses terres, sans se mêler de leur exploitation. Tout individu est constamment occupé. Les femmes y sont renfermées, d'où il résulte que les occasions de plaire, par la variété, la grâce, l'élégance et la richesse des ajustements, n'existent pas. Toutes ces raisons établissent la simplicité dans les costumes ; ils n'ont ni grâce,

Voyage à Canton

ni élégance, ni dorure. Ils sont à peu près les mêmes aujourd'hui, qu'ils étaient dans les temps les plus anciens ; je dis à peu près, car le chapeau actuel est tartare. Ils portaient auparavant une longue chevelure qu'ils eurent ordre de couper ; ils s'y soumirent avec peine.

On porte à la Chine des draps, de l'azur, du corail, de l'ambre jaune, du poivre, du calin, du coton en laine, du sandal, de l'ébène, de l'arèque, des rotins qui viennent de Malac, des toiles blanches et peintes des Indes, de l'opium, des épiceries fines, des nids d'oiseaux, des *bitches-de-mer*, des ailerons de requins, et de l'argent. Les cargaisons, pour l'Europe, consistent en thé, qui fait la plus grande partie du chargement des vaisseaux, en soieries, en nankins, en porcelaine, en vernis, rhubarbe, borax, cinabre, musc, esquine, nacre de perles, etc.

C'est le thé qui attire à la Chine les ^{p.081} vaisseaux européens ; les autres articles, qui composent leurs cargaisons, ne sont pris que comme assortiment. On a prétendu que les Chinois faisaient cas de notre sauge ; on a même écrit qu'ils l'estimaient plus que le thé. Si cela était vrai, les Européens auraient eu un objet d'échange à leur offrir. La culture de la sauge qui vient avec tant de facilité, et qui, au moyen des coupes que l'on peut répéter dans la même année, donnerait des cueillettes abondantes, aurait pris faveur en Europe. J'ai goûté une décoction théiforme de sauge, et je puis certifier qu'elle est très désagréable. Son goût aromatique et son amertume, dégoûteront toujours de cette boisson. Les fleurs de sureau et de tilleul, le thé suisse qui a beaucoup de parfum, la véronique, les queues de cerises, qui étant bouillies, donnent à l'eau un goût très agréable, pourraient être comparées au thé, avec plus de raison que la sauge. On prétend que les Chinois regardent le thé, comme une boisson salubre, qui corrige les mauvaises qualités des eaux saumâtres ou stagnantes. Ils lui attribuent beaucoup de propriétés médicinales ; ils ne mêlent avec cette boisson ni lait, ni sirop, ni liqueurs fortes, ni acide quelconque ; en un mot ils la

Voyage à Canton

prennent toujours pure, avec un peu de sucre candi qu'ils tiennent dans la bouche.

« On a remarqué depuis ^{p.082} longtemps, que les vaisseaux de la Chine, en retournant en Europe, avaient beaucoup moins de scorbutiques, que tous les autres vaisseaux des Indes qui font leur retour : on attribue cet heureux effet à l'usage du thé.

(Extrait d'une lettre à Sonnerat.)

Plusieurs médecins ont douté de ses vertus ; d'autres lui ont attribué des qualités nuisibles. L'expérience de plusieurs siècles par la nation la plus nombreuse du globe, par plusieurs autres qui l'avoisinent et par les Japonais ; celle de plusieurs peuples de l'Europe qui font un usage habituel de cette boisson, me paraissent des arguments sans réplique. Prétendre que les Chinois gardent le bon thé pour eux et ne nous envoient que le mauvais, est une assertion ridicule, qui prouve l'ignorance où l'on est du commerce et la manie de vouloir soutenir une opinion fautive par des conjectures hasardées. Avancer que le thé perd ses qualités pendant le trajet en mer, est encore une supposition gratuite, qui prouve un défaut de connaissances, et même un défaut de raisonnement ; car si le thé perd ses qualités bonnes ou mauvaises, quelle qu'en soit la cause, il ne peut plus être nuisible.

^{p.083} Je suis persuadé que la Chine doit en partie sa grande population à l'usage habituel du thé, non qu'il soit prolifique, mais parce qu'il éloigne les causes des maladies. Je présume que l'Angleterre qui a remarqué l'accroissement de sa population depuis un demi-siècle, le doit aussi en partie à l'usage du thé, qui éloigne celui des liqueurs fortes, et qui rend les maladies plus rares, et en général moins dangereuses.

« La lèpre, dit le célèbre Guillaume Buchan (*Médecine Domestique*, Tome III, page 196, édition de Paris, 1788) si commune autrefois dans la Grande-Bretagne paraît avoir eu beaucoup de rapports avec le scorbut. Peut-être est-elle moins

Voyage à Canton

fréquente aujourd'hui, parce qu'en général les Anglais mangent plus de végétaux qu'autrefois, boivent beaucoup de thé, observent un régime plus délayant ; et enfin parce qu'ils font moins d'usage de mets salés, et qu'ils sont plus propres, mieux logés, mieux vêtus, etc.

J'ajoute à ces réflexions judicieuses que l'usage des viandes boucanées, qui se conserveraient assez bien, ce me semble, et peut-être mieux que les viandes salées, en prenant des précautions pour empêcher que les différents morceaux n'eussent entre eux un contact immédiat, et pour prévenir leur fermentation, ou au moins, pour la retarder ^{p.084} et la ralentir, serait beaucoup moins insalubre que les salaisons. Il suffirait d'arranger ces viandes dans des tonneaux, avec du sablon de rivière bien lavé et bien sec. Peut-être l'industrie trouvera-t-elle quelque'autre substance plus propre à produire l'effet désiré ?

Je vais transcrire ici un Mémoire qui m'a été remis par un supercargue des vaisseaux de l'ancienne Compagnie des Indes, qui avait fait plusieurs voyages à la Chine, et qui y avait résidé.

Du thé en général

« Le thé croît à un petit arbrisseau, dont on cueille la feuille au printemps, quand elle est encore petite et tendre. Sa forme est oblongue, pointue, dentelée en ses bords. Sa couleur est verte ; sa fleur est composée de cinq feuilles blanches, disposées en roses. Il lui succède une coque grosse comme une noisette de couleur de châtaignes, dans laquelle on trouve un, deux ou trois noyaux gris, ridés, de mauvais goût. Sa racine est fibreuse, et éparsée à la superficie de la terre ; il croît également en terre grasse, comme en terre maigre. Ses feuilles étant cueillies, on les expose à la vapeur de l'eau bouillante, pour les ^{p.085} amollir ; quand elles en sont pénétrées, on les étend sur des plaques de métal, posées sur

Voyage à Canton

un feu médiocre. Elles s'y rissent d'elles-mêmes, en la figure que nous les voyons.

Il y a deux sortes de thé, savoir le bouy et le vert. Ils se subdivisent en plusieurs sortes, savoir :

Thé-Bouy.

Tous les thés-bouys croissent sur une seule montagne, du côté d'Emouy. Le thé-bouy ordinaire vient au bas de la montagne, le camphou au haut, et le saotchaon au milieu, et à l'abri de toutes les mauvaises influences ; ces trois arbres sont les mêmes dans leur espèce. Il n'y a que la différente exposition qui leur donne différentes qualités, aussi bien que la différente manière de les apprêter. Le mot de *camphou-bouy*, veut dire du thé-bouy mieux préparé. Le mot *saotchaon* signifie quintessence. On donne ce nom au thé qui vient de l'arbre qui croît au milieu de la montagne, soit parce qu'étant à l'abri des injures du temps, il se bonifie plus que les autres, soit que l'on ne recueille de cet arbre que les feuilles les plus nourries et les plus fortes en sève. p.086

Le thé pékao ordinaire est composé de petites feuilles blanches, veloutées, qui poussent au bout des branches de ces trois arbres. Il ne peut pas être bon, puisque ces feuilles, ne faisant que naître, elles ne peuvent pas avoir beaucoup d'odeur ni de sève. On y mêle des feuilles de thé bouy ordinaire ; mais le véritable pékao croît à un arbre particulier. Les branches de cet arbre n'ont des feuilles que des deux 2 côtés. D'un coté de la branche, elles sont toutes noires, de l'autre toutes blanches ; mais quand on recueille ce thé, on a grand soin d'y mettre beaucoup moins de feuilles blanches que de noires, parce que les premières sont fort chères et beaucoup estimées en Chine. C'est ce que l'on appelle thé-lintchessin, que les Européens ont nommé improprement fleurs de thé.

Voyage à Canton

Pour faire paraître dans le thé pékao beaucoup de feuilles blanches, les Chinois y mêlent de petites feuilles encore blanches et naissantes qui croissent au haut des arbres de thé-bouy ordinaire. On m'a fait voir du thé pékao, qu'on m'a dit être véritable. Il valait quatre-vingt cinq taëls le pic. Ce thé était fort pesant et spongieux ; il avait une odeur forte, et les feuilles pleines de duvet, également mêlées de blanches et de noires.

p.087 Il faut que tous les thés-bouys en général soient secs et pesants à la main. C'est une marque qu'ils ont de la nourriture et de la sève. Il faut qu'ils donnent à l'eau une couleur jaune tirant sur le vert ; c'est une marque qu'ils sont nouveaux, parce que les vieux thés donnent une couleur rousse. Il faut que les feuilles soient grandes et entières ; c'est une marque qu'ils n'ont point été gardés ; parce que plus ils le sont, plus ils sont remués et tracassés, ce qui brise la feuille et y fait de la poussière.

La feuille du thé-camphou doit être d'un beau noir lustré, grande, pesante, donnant à l'eau une couleur fort claire, et surtout beaucoup de douceur au goût. Le camphou supérieur est le saotchaon qu'on donne aux Européens. Le véritable saotchaon est trop rare et trop cher en Chine, pour qu'on puisse en avoir aisément.

Thé-vert.

Il y a trois sortes de thés-verts, savoir : thé-sonlo, thé-bin ou impérial, et thé-haysuen. Je dis qu'il n'y a que ces trois sortes, parce que les autres ou sont p.088 inconnues aux étrangers, ou ils n'en prennent pas ordinairement.

Les Chinois industriels, dans la manière d'apprêter les thés, en ont multiplié considérablement les espèces.

Voyage à Canton

Le thé-bin ou impérial vient d'un arbre différent. Sa feuille est plus grande et y plus enflée que celle des deux autres.

Tous ces thés doivent avoir un œil vert et plombé ; plus ils sont vieux, plus la feuille devient jaune. Il faut qu'ils aient aussi une odeur de rôti grillé qui flatte l'odorat. Lorsqu'ils sont anciens, ils ont une odeur de poisson, approchant de celle de la sardine. Les thés-verts ne viennent pas dans le même endroit que les thés-bouys ; ils croissent dans un endroit beaucoup plus éloigné de Canton : aussi y arrivent-ils beaucoup plus tard.

Le thé-bouy vient, des provinces où il est cultivé, à Canton, dans des paniers, qu'on appelle barces, le thé vert dans de petites caisses. On verse toutes les barces en présence des supercargues, qui portent le thé à l'odorat, à mesure qu'il tombe, et qui rebutent celui qui est moisi, ou qui est en poudre. Ensuite on le met dans de grandes caisses de sapin, doublées de plomb laminé en dedans, recouvert de papier. À p.089 mesure qu'on le met dans les caisses, un porte-faix le foule avec ses pieds nus. Quand les caisses sont remplies, elles contiennent environ trois cent quinze à trois cent trente livres de thé, et pèsent brut près de quatre cents livres.

Les Anglais voudraient introduire dans le Bengale la culture du thé ; s'ils y réussissent, ce ne sera que dans les parties septentrionales. Nous l'avons essayée à l'île de France. J'ai eu dans mon jardin de petits arbres à thé qui ont fleuri et qui ont donné fruit. J'en ai vu plusieurs au jardin national qui paraissaient prospérer ; mais ils ont tous péri. Je crois qu'on pourrait espérer d'établir cette culture sur les montagnes de la partie du sud de Madagascar, et encore mieux sur celles du Cap de Bonne-Espérance ; mais il faudrait avoir l'attention de faire venir des plans de l'intérieur de la Chine, des deux espèces de thé, le bouy et le vert : car celle que les curieux cultivent à Canton est d'une qualité très inférieure.

Voyage à Canton

Je ne m'arrêterai pas à décrire les lois, les mœurs, les usages, la religion d'un peuple que je n'ai pas pu étudier, dans un séjour trop court, et dont je ne connais pas la langue. Ainsi je ne prononcerai pas entre p.090 ses admirateurs et ses détracteurs. Je dirai seulement que sa grande population suppose une police sage, et que nous ne sommes pas assez instruits ni assez dégagés de préjugés, pour porter un jugement sain sur des lois et sur des coutumes si différentes des nôtres. L'exposition des enfants, tolérée en Chine, nous paraît une barbarie. Cependant en y réfléchissant, nous verrons que cette tolérance du législateur est une suite de son humanité et de sa politique. Il a voulu par là prévenir l'infanticide secret, qui est peut-être beaucoup plus commun dans les États de l'Europe qu'on ne le croit communément. Les enfants exposés trouvent souvent des pères adoptifs ; le gouvernement entretient des agents, dont l'unique fonction est de les recueillir. Et ce qui prouve que cette tolérance n'est pas si funeste qu'on se le persuade, c'est qu'aucun pays n'est aussi peuplé que cet empire. Il semblerait que le gouvernement devrait établir des hospices pour les enfants trouvés ; mais que l'on réfléchisse que dans un pays aussi peuplé l'entretien de plusieurs millions d'enfants serait une surcharge au-dessus des moyens du gouvernement.

Il n'y a point d'hôpitaux à la Chine. Ils y sont moins nécessaires qu'ailleurs. p.091 Les principes d'éducation, d'accord avec les lois, veulent que les enfants prennent soin de leurs pères et mères, de leurs frères et sœurs, et recommandent la bienveillance envers tous les parents. Elle s'étend sur tous ceux qui portent le même nom. Aussi l'on ne voit dans ce pays d'autres mendiants que les lépreux. Il est reçu qu'on ne doit pas les refuser, ne leur donna-t-on qu'un grain de riz. Les Japonais qui ont beaucoup de conformité avec les Chinois, et dont la population est peut-être plus grande, proportionnellement à l'étendue du pays, permettent de même l'exposition des nouveau-nés ; mais ils ont des hospices pour les voyageurs indigents. Il me paraît vraisemblable que c'est la religion, plutôt que la législation, qui les a institués, en ordonnant des pèlerinages.

Voyage à Canton

Un auteur moderne qui a nié la grande population de la Chine, dont le voyage de Lord Macartney, à Pékin, nous a procuré des états qui paraissent authentiques, a prétendu que *le jour où l'empereur descend de son trône jusqu'à la charrue, était une cérémonie aussi frivole que le culte rendu par les Grecs à Cérès, et qui n'empêche pas que des milliers de Chinois ne meurent de faim*. Il n'a pas vu que cette fête qui se répète le même jour dans tout ^{p.092} l'empire, par tous les gouverneurs de provinces, et par tous les commandants des villes, de tous les ordres, était religieuse, et qu'elle avait pour objet d'implorer la protection bienfaisante de la Divinité, sur l'agriculture. L'empereur, et tous ceux qui doivent prendre part à la cérémonie, s'y préparent par trois jours de jeûne. Elle est précédée par un sacrifice solennel. La récolte du champ labouré est conservée avec respect. On ne s'en sert que dans les grands sacrifices au Chang-ti, ou souverain seigneur.

L'hommage qu'un grand peuple rend à la Divinité est pur ; il n'est point altéré par la superstition ; il n'est point avili par des cérémonies ridicules ou extravagantes ; il peut être adopté par toutes les religions. Le bonze, le talapoin, le lamiste, le juif, le mahométan, le chrétien, le déiste, tous se réunissent pour célébrer les bienfaits du Créateur. C'est peut-être la seule circonstance où les sectaires de toutes les opinions religieuses répandues sur la terre puissent former un concert unanime. Les prières que des millions de voix élèvent au ciel, les actions de grâces qu'elles rendent à l'Être Suprême, ne passent point par l'intermédiaire des prêtres, qui s'arrogent partout le droit exclusif de lui adresser les vœux ^{p.093} du peuple, et d'implorer sa bienfaisance comme si leur intercession médiate était plus agréable à la Divinité.

La Chine est, dit-on, sujette à des famines ; cela peut être. Cet événement est dans l'ordre naturel des choses, mais son immense population prouve bien qu'il est rare que des milliers de Chinois meurent de faim. On voudrait que le gouvernement encourageât le commerce maritime, afin de tirer des secours du dehors, dans des temps de

Voyage à Canton

disette ; mais où les irait-on chercher ? Et quels secours attendre des pays voisins, pour une population aussi considérable ? Mille navires de mille tonneaux chaque, entièrement chargés de riz, ne donneraient pas six livres de riz à trois cent cinquante millions d'habitants ; c'est donc pour six jours de vivres tout au plus, en réduisant aux deux tiers la ration de chaque individu. Toutes les contrées orientales, jusqu'à Sumatra et Java inclusivement, mises à contribution, ne fourniraient pas, à beaucoup près cette quantité de riz. C'est donc dans son propre sol, dans son labeur, dans son industrie, dans sa prévoyance, que le Chinois doit chercher sa subsistance. Et c'est une erreur de croire que le commerce soit un moyen assuré de fournir la subsistance d'un grand peuple : p.094 car il faut que les autres nations aient un excédent, et cet excédent est, comme l'on voit, une ressource insuffisante. Les Anglais maîtres de la mer, et dont la population n'équivaut qu'à la plus petite des provinces de la Chine, ou encore mieux à la quarante et unième partie ¹ de celle de ce vaste empire ; les Anglais, qui ont un commerce immense, et qui ont enlevé en vrais pirates tous les vaisseaux américains chargés de vivres pour la France, ont trouvé très peu de ressource dans leur commerce et dans leurs pirateries, lors de la disette qu'ils ont éprouvée l'année dernière.

Pour prévenir la disette, le plus sûr est de favoriser l'agriculture par tous les moyens qui dépendent du gouvernement, d'établir des greniers dans les années d'abondance, de mettre de l'ordre et de l'économie dans les consommations, lorsque les vivres deviennent rares, de favoriser la culture des productions les plus hâtives et les plus abondantes. Voilà pourquoi je conseillerais aux Chinois d'introduire chez p.095 eux la culture des pommes de terre, des patates de Madagascar, et de Malaga, des ignames, du manioc et du camanioc, dans les provinces méridionales, etc.

¹ Je suppose la population des trois royaumes, ainsi nommés trop fastueusement, de huit millions d'habitants, et celle de la Chine à trois cents trente-trois millions, d'après le dénombrement fourni par Lord Macartney.

Voyage à Canton

On leur reproche de n'avoir pas fait des progrès dans les beaux-arts et dans les sciences. Mais est-il prouvé que la perfection dans les uns, et l'habileté dans les autres, rendent un peuple heureux ? Nous Européens, qui sommes si fiers d'avoir excellé, depuis hier, dans les premiers, et d'avoir fait, depuis peu, les plus grandes découvertes, qui en promettent de nouvelles, en sommes-nous plus sages, mieux gouvernés, et plus heureux ? N'oublions pas que toutes nos connaissances, dont nous nous targuons tant, sont de fraîche date, et que celles des Chinois remontent à la plus haute antiquité. Ils cultivaient le riz suivant une méthode très ingénieuse, lorsque nos pères vivaient de glands ; ils filaient et tissaient le coton et la soie, dans le temps que nos aïeux se vêtissaient des dépouilles des bêtes des forêts. Ils avaient la boussole ¹ ; ils avaient inventé le papier et l'imprimerie, la poudre _{p.096} à canon, la porcelaine et les vernis dès la plus haute antiquité. Enfin ils avaient la même législation et la même police qu'aujourd'hui.

S'ils n'ont pas fait de progrès dans les sciences, ils sont nos rivaux en fait de morale spéculative et pratique, en agriculture et peut-être en législation ; car ils paraissent avoir, depuis quarante ou cinquante siècles, celle qui convient le mieux à une immense population. Si des législateurs modernes étaient chargés de donner des lois uniformes à toute l'Europe, dont la population équivaut tout au plus à la moitié de celle de la Chine, j'ose croire qu'ils seraient fort embarrassés, malgré toutes les ressources de l'instruction, de l'exemple et du génie.

Les établissements qui me paraissent dignes de remarque et qui datent de la plus haute antiquité sont ceux d'une académie, d'un tribunal des rites, d'un tribunal de mathématiques chargé d'observer le ciel, d'un tribunal de censeurs et d'un tribunal de l'histoire. Celui de censeurs est composé de lettrés, les plus savants et les plus recommandables par leur probité. Il est chargé de dénoncer les crimes et les abus, et de faire des

¹ L'origine de la boussole en Chine date, suivant les Chinois, de plus de 2.600 ans, avant l'ère chrétienne ; ce qui 4.400 ans d'antiquité. Elle ne remonte en Europe qu'au douzième siècle.

Voyage à Canton

remontrances à l'empereur lui-même sur sa conduite publique et privée. Il doit en même temps défendre l'innocence, ^{p.097} soutenir la vérité, recommander la justice. L'histoire est à la Chine une affaire d'État qui occupe essentiellement le gouvernement. Il en confie le soin aux lettrés les plus savants et les plus recommandables par leur probité, et il prend toutes les précautions que la prudence suggère pour s'assurer du mérite et de l'exactitude de leurs ouvrages. Ces mesures prouvent combien les Chinois sont attachés à l'histoire de leur pays, qui a tant d'influence sur les mœurs de ce peuple et sur les actes du gouvernement, et combien ils sont attachés à la vérité. Réfléchissons que ce peuple est continuellement occupé, et qu'il n'a pas le temps de se livrer à l'étude des sciences abstraites. La nécessité de pourvoir à sa subsistance et à celle de sa famille, le détourne de tout autre soin. Toutes ses idées se rapportent uniquement à ses besoins présents. Son respect religieux et même superstitieux pour les coutumes de ses ancêtres, qui ont procuré une si longue durée à l'empire, lui fait regarder toute innovation comme dangereuse. L'amour, cette passion qui fait tant de bien et de mal aux hommes, est inconnu à la Chine. C'est lui qui enflamme l'imagination, qui ait éclore le talent, et qui enfante le génie. C'est lui qui inspire cette délicatesse, ce goût, sans lesquels les beaux-arts languissent ^{p.098} dans la médiocrité. Tous les peuples, dont les mœurs s'opposent à la communication libre des deux sexes, ne connaîtront jamais les chefs-d'œuvre du génie ; mais en sont-ils plus ou moins heureux ? C'est un problème moral à résoudre, dont la solution doit influencer sur la législation.

L'esprit de critique nous rend souvent injustes ; il nous anime contre les abus, et nous empêche de voir le bien. Avec un peu de réflexion, nous reconnâtrions que les abus sont inévitables, qu'ils font des exceptions, et qu'une grande population suppose que la masse du bien l'emporte sur celle du mal ; et si nous faisons un retour sur nous-mêmes, nous serions plus indulgents, et moins précipités dans nos jugements.

Voyage à Canton

La polygamie permise à la Chine a excité de tout temps les déclamations des critiques. Je ne sais si elles sont fondées. Montesquieu pense que la polygamie est conforme au climat de l'Asie, non dans ce sens que les désirs y sont plus violents, mais parce que le nombre des femelles est beaucoup plus grand que celui des mâles ¹. On pourrait p.099 en donner une autre raison, qui me paraît plausible. C'est qu'en général, dans l'Asie, les femmes y sont précoces et vieillissent de bonne heure, et que leurs attraits sont fanés dans la jeunesse. Le peuple n'a pas la faculté d'user de la liberté que lui donne la loi d'avoir plusieurs femmes ; ainsi il n'y a que les gens aisés qui soient polygames. Ce n'est aussi que parmi eux qu'il y a des pédérastes. Ils ne s'en font aucun scrupule, et ne cherchent point à cacher leurs goûts. Le législateur n'a porté aucune loi pour les réprimer, et les préjugés n'y sont pas contraires. Plus d'un Chinois riche a enlevé des enfants exposés, pour en garnir ses deux sérails mâles et femelles.

Le vol est impuni à la Chine, lorsque le voleur n'est pas pris sur le fait. En voici un exemple dont j'ai été témoin. Un homme monta de nuit très adroitement sur la terrasse de notre pavillon, qui donne sur la rivière. Les portes d'un grand salon qui communiquaient à cette terrasse, n'étaient pas fermées ; il y entra, en se glissant doucement comme un serpent ; il traversa le salon de cette manière, ensuite un long corridor qui communiquait à un second, à l'extrémité duquel était un magasin, où il y avait des marchandises d'Europe, telles que du drap, du ginseng, du corail, de l'azur ; j'occupais p.100 une chambre à côté de ce même magasin. Le voleur connaissait parfaitement les êtres de notre pavillon ; il y avait été employé plusieurs fois comme porte-faix. Parvenu à la porte du magasin, il vint à bout de l'ouvrir sans bruit et sans fracture, et y entra, mais il avait été aperçu par un de nos gens qui couchaient sur le plancher du salon, dont j'ai parlé. Lorsqu'il jugea que le voleur, dont il

¹ D'après des informations exactes, faites du temps du grand Yu, 2.205 ans avant l'ère chrétienne, répétées 1.100 ans après, et dans les années 1615 et 1616, il naît en Chine vingt-cinq filles pour vingt garçons.

Voyage à Canton

devina le dessein, était assez éloigné, il réveilla sans bruit ses camarades, et leur fit part de ce qu'il venait de voir et d'entendre. Ils se mirent à la piste du voleur en marchant à quatre pattes, et l'attendirent à la porte du magasin où ils l'arrêtèrent. Il avait fait un paquet de pièces de draps, qu'il s'était affublées sur le dos, et il se proposait de s'en retourner par le même chemin, de la même manière qu'il était venu, c'est-à-dire en se glissant sur le ventre. Nos gens ne lui firent aucun mal ; ils le conduisirent au corps-de-garde de notre pavillon, composé d'une soixantaine de soldats français : on lui lia les pieds et les mains.

« Sur les plaintes portées, un mandarin de justice se rendit à notre pavillon, accompagné d'un nombreux cortège. Il se mit dans un fauteuil, qu'on avait placé dans une cour vis-à-vis d'une table couverte d'un tapis. Ses assesseurs se tinrent ^{p.101} debout à ses côtés. Ses licteurs, au nombre de huit, formaient deux lignes devant lui. On fit venir le coupable qui se tint à genoux. Il fut interrogé au milieu des licteurs par le mandarin lui-même ; les témoins furent entendus, le jugement porté et le châtement infligé au même instant, en présence du juge. Les licteurs étendirent le voleur, face contre terre, lui attachèrent les bras et les mains à deux bambous, et lui donnèrent vingt coups de chabouc sur les fesses. Les chefs du conseil de direction de Canton, présents, comme moi, au jugement et à l'exécution, demandèrent et n'obtinrent point la grâce du coupable. Je vis celui-ci une heure après dans les rues, riant et causant avec plusieurs Chinois qui l'entouraient, auxquels il racontait vraisemblablement son aventure. Le chabouc n'a rien de déshonorant à la Chine. Le vol n'y est puni, comme à Lacédémone, que lorsqu'on est pris sur le fait. Dans ce cas, le propriétaire lésé a droit de se faire justice lui-même pourvu qu'il ne répande pas le sang du délinquant. On peut aussi porter plainte au mandarin, qui inflige la peine du chabouc, mais jamais celle de mort et qui n'attende point à la liberté du

Voyage à Canton

coupable. La justice se rend sans aucun frais. Je me rappelle que le *fiador* (on p.102 nomme ainsi un négociant chinois, qui répond au gouvernement de chaque nation européenne) rejeta la proposition que firent les chefs du commerce de la compagnie française, d'offrir un présent au mandarin qui avait eu la complaisance de se transporter à notre factorerie. Je dois ajouter que les gens d'un certain ordre, regardent le vol comme indigne d'eux, et qu'il n'est toléré que dans ceux qui ont des besoins. (Extrait d'une lettre au citoyen S., p. 16 et 17.)

Le chabouc n'est pas le seul châtiment que les mandarins de justice puissent infliger. La *cangue* est composée de deux morceaux de bois échancrés par le milieu, que l'on pose sur les épaules du coupable et que l'on réunit. Ils ont aussi le bannissement, les galères ; (c'est l'obligation de tirer les barques impériales, pendant un temps déterminé), et la marque d'un fer chaud sur les joues ; mais aucun, de quelque ordre qu'il soit, même le *tsoung-tou*, qui est le gouverneur de la province, n'a le droit de prononcer la peine de mort contre un coupable, de quelque crime qu'il soit convaincu. Les mandarins de justice instruisent le procès, et l'adressent à l'empereur qui seul a le droit, par la législation, de prononcer la peine de mort. La loi veut que l'empereur signe trois fois la p.103 sentence, dans trois conseils différents, pour qu'elle soit mise à exécution.

C'est sans doute un sentiment d'humanité qui a dicté cette formalité. Cependant par une contradiction trop fréquente dans les institutions humaines, les Chinois ont des supplices cruels. Ils ont été vraisemblablement ordonnés, dans les premiers temps de la réunions de ce peuple en société, et lorsqu'ils étaient barbares. Comme ils tiennent à leurs anciens usages, la civilisation n'a apporté aucun changement à cette partie de leur législation, et peut-être se sont-ils habitués à croire que la sévérité des supplices était un frein nécessaire, auquel ils

Voyage à Canton

devaient la rareté des crimes qui se commettent dans l'empire ; car on prétend que les exécutions des criminels condamnés à perdre la vie ne se montent guère qu'à deux cents par an.

L'empereur Can-hy qui a honoré le trône, grand-père de Kien-long, a supprimé les mutilations des criminels, mais non la torture. Aucun législateur de cet empire n'a songé à supprimer l'esclavage ; il est doux, parce que les mœurs sont douces, et il n'est pas nombreux : il est composé des criminels condamnés à perdre la liberté, des captifs, des débiteurs qui sont dans l'impuissance de s'acquitter, des hommes qui se sont vendus dans des calamités publiques, pour avoir ^{p.104} leur subsistance, ou des enfants que des pères ont vendus, enfin des malheureux nés dans l'esclavage.

Une institution qui fait honneur à la législation chinoise, et qui vraisemblablement n'a été établie, que lorsque ce peuple a été avancé dans l'état de civilisation, et lorsqu'après son séjour sur les montagnes, il se fut répandu dans les plaines et sur les côtes, c'est celle qui ordonne de traiter avec humanité les naufragés. De quelque nation qu'ils soient, ils trouvent sûreté, protection, assistance. Non seulement tous leurs effets leur sont remis, mais on leur fournit tous leurs besoins, et on les renvoie dans leur pays, aux frais du gouvernement, Si nous comparons cette loi bienfaisante aux us et coutumes des Européens, érigés en droits, dans pareil cas, quelle honte pour ceux-ci ! Et cependant ils prétendent l'emporter sur les Chinois en législation, en moralité, en humanité !

Ce peuple a en horreur l'effusion du sang humain. Un de nos officiers, jeune étourdi, était entré dans une boutique de porcelaine ; il en marchandait des pièces, lorsqu'un des garçons de la boutique, qui peut-être s'impatientait, de ce qu'il en faisait étaler une grande quantité, sans en acheter aucune, voulut lui arracher de la main un pot de chambre. ^{p.105} L'officier, soit par maladresse, soit par étourderie, donna un coup violent à la tête du Chinois, avec la pièce de porcelaine qu'il tenait à la

Voyage à Canton

main ; le sang coula sur-le-champ avec abondance. Dans un instant la boutique fut pleine de monde. Heureusement que beaucoup de Français, et quelques Anglais et Suédois qui se trouvaient dans la rue, accoururent au bruit ; le propriétaire de la boutique, homme de sens, avait fait retirer l'agresseur et le blessé, et avait donné ses ordres pour qu'on pansât la plaie, qui ne se trouva pas dangereuse : on fit évader l'officier, on donna de l'argent au malade, qui déclara à la multitude assemblée qu'il était satisfait, et que son mal était peu de chose. Par ce moyen tout s'apaisa ; mais si le blessé s'était plaint, il aurait ameuté le peuple, et l'affaire serait devenue très sérieuse. Le marchand se conduisit dans cette occasion avec beaucoup de sagesse.

La curiosité nous portait tous les jours chez les différents marchands de Canton. Nous allions le plus souvent dans les ateliers des brodeurs et de ceux qui peignent la porcelaine. Ce sont des hommes, et non des femmes qui brodent : on connaît leur travail en France, qui est fort estimé. À *Kim-tet-chim*, où sont les ateliers et les fours de porcelaine, on peint sur le biscuit, et on le ^{p.106} recouvre d'émail. Lorsqu'on veut avoir des pièces peintes, suivant un dessein apporté d'Europe, il faut l'envoyer à Kim-tet-chim ; mais alors, on ne peut avoir les porcelaines que l'année suivante. Les voyageurs qui ne peuvent pas attendre, achètent à Canton des pièces blanches, émaillées, et les font peindre sous leurs yeux. Alors la peinture s'applique par-dessus l'émail, et s'y marie, au moyen du feu ; elle est donc relevée en bosse. On peut cependant l'enlever avec un diamant. J'ai vu à Paris des assiettes qui avaient armoriées à la Chine, et desquelles on avait enlevé les armes avec beaucoup de propreté, et sans qu'il y parût. Je sais que plusieurs personnes qui ignoraient qu'il fut facile d'effacer la peinture des porcelaines, ont brisé celles armoriées qu'ils avaient, dans le temps du régime révolutionnaire, dans la crainte d'être compromises.

Les Chinois ont plusieurs manières de rajuster ensemble les pièces de porcelaine brisées. 1° Ils les clouent ensemble très adroitement, et à peu près comme les ouvriers qui raccommodent la faïence ; mais ces espèces

Voyage à Canton

de clous qui retiennent ensemble les parties brisées, ne passent pas au travers. 2° Ils les collent. Ce moyen me paraît préférable à l'autre. Ils prennent la partie animale de la farine de froment qu'ils ont mise ^{p.107} en pâte et bien lavée ; ils la mêlent avec du blanc d'œuf ; ils laissent le mélange fermenter, et ils l'appliquent sur les joints des pièces brisées, qu'ils tiennent serrées pendant quelques jours. Les Malais ont un autre procédé. Ils font sécher le lait caillé, la partie caséuse, pour l'employer dans l'occasion ; alors ils en raclent un peu qu'ils mêlent avec de la chaux et du lait.

J'ai été me promener deux fois dans les dehors de Canton, en chaise à porteurs, avec plusieurs Français. Nous avons passé par quelques villages médiocres, et assez mal bâtis. Nous avons vu des tombeaux chinois, une mosquée, beaucoup de bambous, des arbres fruitiers, des champs de riz. On nous mena, la deuxième fois, au pied du mur de la ville tartare, dans un endroit où il fait angle ; il est bâti en briques, et m'a paru avoir quarante pieds au moins d'élévation ; il n'a point de fossés, et il décèle une haute antiquité. Il y avait un belvédère dans l'angle. Je conjecture qu'au moins dans cet endroit le mur est terrassé, comme nos bastions. Nous vîmes au bas du mur, une très grande quantité d'ossements. On nous dit que des criminels étaient quelquefois précipités du haut du mur, et abandonnés aux oiseaux carnassiers. La privation de la sépulture est une ^{p.108} grande punition à la Chine. On ajouta que les adultères sont liés ensemble, face à face, entre deux planches, et précipités ainsi du haut du mur.

Vis-à-vis du quai des Européens, la rivière est très large. Sur cette rive qui est celle de la droite, en suivant le cours de l'eau, est bâtie une autre ville, beaucoup moins grande que Canton, mais qui en est une dépendance. On y décharge beaucoup de grosses marchandises, telles que les bois d'ébène, de sandal, de sapan, le rotin, etc. parce que plusieurs négociants y ont leurs magasins. Je fus curieux d'y aller avec un de mes amis. J'assistai à une pesée de bois d'ébène qui venait de l'île

Voyage à Canton

de France, où il est naturel. Elle se fit par le moyen d'une romaine, avec beaucoup de promptitude et d'exactitude. Nous y dînâmes. Je vis une pagode qui n'avait rien de remarquable. Il me parut que les habitations de ce bourg ont presque toutes des jardins.

C'est là où sont les tombeaux des Européens, J'eus le chagrin de rendre les dernier devoirs à un de mes amis, qui mourut d'une fluxion de poitrine, et dont j'accompagnai le corps qu'on avait mis dans une bière, suivant notre coutume. On mit une inscription sur la tombe. Les Chinois respectent ^{p.109} les tombeaux ; j'en vis plusieurs qui avaient des dates anciennes.

Je suis fâché de n'avoir pas pris des instructions sur la manière dont ils traitent les maladies, et sur celles qui règnent le plus communément à Canton. Nous avons pris d'eux le *moxa*. Nous savons qu'ils emploient le *massage*, procédé qu'ils ont appris des Indiens, et qui devrait, ce me semble, être adopté en Europe, dans bien des cas. Ils estiment beaucoup le ginseng, la rhubarbe et l'okiao, ou colle de peau d'âne, qui est employée contre les crachements de sang. Ils ne saignent jamais. Le mal vénérien est rare à la Chine ; ils le combattent par l'usage d'une forte décoction d'esquine ; ils ne connaissent pas les préparations du mercure, si fort employées en Europe. L'éléphantiasis est assez commun à la Chine, mais surtout chez les Malais. Cette maladie ne paraît pas exister à Madagascar ; mais il y en a d'autres assez singulières. Les phalanges des doigts, des mains et des pieds, mais des mains surtout, tombent les unes après les autres, sans douleur.

Je ne sache pas que les Chinois soient sujets à la goutte, et je ne crois pas que cette maladie existe chez les Indiens. Cependant les Européens en sont tout aussi tourmentés, à la Chine, dans l'Inde, au cap de ^{p.110} Bonne-Espérance, aux îles de France et de la Réunion, qu'en Europe ; mais leur manière de vivre est bien différente de celle des indigènes. Je ne sais pas si les Chinois font usage des eaux minérales qu'ils ont dans leur pays. Je n'ai pas ouï dire qu'il y ait aucun volcan dans

Voyage à Canton

cet empire. Il y a cependant quelquefois des tremblements de terre, surtout aux environs de Pékin. Celui de 1780 a bouleversé cette capitale et ses environs.

Ils aiment beaucoup les odeurs fortes ; ils emploient le musc, l'ambre gris, le bois d'aigle, l'huile essentielle de santal, celle du thym, et vraisemblablement quelques autres. Ces substances aromatiques fournissent des remèdes à la médecine, mais j'ignore quand et comment elles sont administrées.

Les maladies qui affectent le plus les Européens à la Chine, comme dans toutes les Indes Orientales en général, sont la dysenterie et le flux de sang ; L'ipécacuana, administré convenablement, est le spécifique de ces deux maladies ; mais il faut en répéter l'usage, jusqu'à parfaite guérison. Je ne crois pas que les Chinois y soient fort sujets.

Il y a plusieurs manières d'administrer l'ipécacuana ; voici celle qui m'a réussi constamment à l'île de France, où les cours de ventre, les dysenteries, les flux de sang ^{p.111} sont assez communs parmi les blancs et les noirs, mais surtout parmi ces derniers qui en général ne sont pas sobres, et ne ménagent guère leur santé. Ces maladies sont en général assez fréquentes dans tous les pays chauds, et surtout dans ceux où l'air est malsain.

On fait prendre, pendant trois jours de suite, de l'ipécacuana en poudre au malade, pour exciter deux ou trois vomissements ; ainsi la dose est proportionnée à l'âge, au sexe et à l'état du malade. Au lieu d'eau chauffée, on lui donne une tisane qui n'est autre qu'une infusion faible d'ipécacuana, et on lui fait prendre tous les soirs un lavement composé d'une décoction un peu forte de cette racine. Le quatrième jour on le purge doucement, et on lui donne la même tisane à boire, et le même lavement. On fait entrer de la rhubarbe dans la composition de la médecine. Ensuite, on lui fait prendre, trois jours de suite, de l'ipécacuana, comme la première fois, et on le purge le huitième jour, comme ci-devant. Si le mal résiste, on réitère le traitement.

Voyage à Canton

Lorsque la maladie n'a pas un principe vénérien, ou qu'elle n'est pas accompagnée de marasme, ou de quelque autre complication, elle cède toujours à ce traitement administré convenablement. Le désir d'être ^{p.112} utile à l'humanité m'a engagé à le publier puisqu'il a en sa faveur une expérience constamment heureuse, depuis plus de trente quatre ans que je l'ai mis en pratique.

Nous tenons de feu le docteur Pringle, dont les écrits sur la médecine sont estimés à juste titre, que l'ipécacuana, pris en petites doses mais répétées, faisait plus d'effet, que pris en grande dose. Il n'en faisait prendre à ses malades que cinq à six grains à la fois, et répétait cette dose deux ou trois fois dans la même matinée. L'expérience m'a confirmé l'efficacité de cette pratique ; mais j'ai éprouvé par moi-même et sur beaucoup d'individus, que la décoction théiforme de cette racine avait autant d'effet que la racine elle-même prise en substance, et que l'addition d'un peu de sucre ne diminuait pas sa vertu émétique et purgative. Je mets six ou huit ou dix grains d'ipécacuana en poudre dans une tasse ; je verse par-dessus quatre ou cinq cuillerées d'eau bouillante ; j'agite le mélange avec une cuiller à café, ensuite je le laisse reposer, et je décante la liqueur. J'y ajoute un peu de sucre ; je la fais prendre au malade, et je lui donne immédiatement après, une bolle de thé léger, ou de fleurs de sureau, de tilleuls, de bouillons-blancs, ou une décoction de capillaire, légèrement sucrée. Lorsque le malade vomit, il prend à ^{p.113} son choix, soit de l'eau tiède pure, ou sucrée, soit du thé, soit une décoction des fleurs susdites, sucrée ou non, à son goût.

Lorsque le vomissement est passé, il prend une seconde dose d'ipécacuana, semblable à la première, et même une troisième, quatrième et cinquième dose, dans la même matinée, suivant les cas. Cette méthode d'administrer ce remède m'a paru la plus efficace, et celle qui répugne le moins aux malades. Elle convient surtout aux enfants, qui montrent ordinairement tant de répugnance à prendre des remèdes.

Voyage à Canton

Les dartres sont communes à la Chine et encore plus dans l'Inde. On n'emploie que des topiques pour leur guérison, mais ils sont rarement efficaces. Si ces remèdes les font disparaître, ce n'est ordinairement que pour un temps. Elles se dissipent presque toujours d'elles-mêmes, après quelque temps de séjour en Europe. Si à l'usage des topiques, on ajoutait celui des bains et des frictions sèches, quelques purgatifs, un régime convenable, il est vraisemblable qu'à la Chine même et dans l'Inde, on ferait disparaître ces taches cutanées qu'on appelle dartres, et qui sont quelquefois assez incommodes par les démangeaisons vives et fréquentes qu'elles occasionnent.

J'ai dit qu'il y avait des lépreux à la Chine. ^{p.114} J'ignore quelle est la police du gouvernement à leur égard, et quels sont les remèdes employés contre cette cruelle maladie. L'auteur des *Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois* prétend que *le bouillon et la chair de vipère, connue sous le nom de Coluber, abondante en Égypte, étaient regardés comme un spécifique contre l'éléphantiasis.*

« C'est l'eau du Nil, ajoute-t-il, qui a réellement la qualité de produire des pustules sur la peau de ceux qui la boivent pure, et surtout pendant les premiers jours de sa crue ».

Cette eau, dit Pocock, occasionne aussi des descentes et des dysenteries. (Description of the East. B. IV). Le premier attribue ces effets au *natron*, ou à l'*alkali*. J'avoue que j'ai de la peine à me rendre à son autorité. Si la lèpre était une maladie particulière à l'Égypte, je pourrais croire qu'elle est due aux qualités des eaux du pays ; mais la lèpre, qui a été autrefois commune en Europe et qui n'existe plus aujourd'hui, me paraît avoir une autre cause en Égypte. Les prêtres de ce pays qui en étaient aussi les médecins, et qui passent pour avoir eu des connaissances étendues dans la pratique de la médecine, n'auraient pas tardé à reconnaître, que le mélange d'un peu d'acide végétal aurait suffi, pour corriger la mauvaise qualité ^{p.115} des eaux du Nil. Quant aux vertus des bouillons et de la chair de vipère, j'ai de la peine à les croire

Voyage à Canton

telles qu'on les dit. L'usage de la vipère peut être un bon préservatif contre la lèpre ; mais je doute qu'il soit un remède curatif. On annonça, il y a 15 ou 18 ans, dans les papiers publics de l'île de France, la chair des lézards, comme un spécifique contre la lèpre ; on prétendait tenir ce secret des Indiens. L'expérience qu'on en a faite n'a pas confirmé cette assertion.

Un chirurgien de vaisseaux, d'origine allemande, et qui avait de la réputation pour son métier, composait des pilules qu'il prétendait être un spécifique contre le flux de sang. Je n'en sais pas la composition ; je sais seulement qu'il y faisait entrer des crabes pétrifiés réduits en poudre ; il n'avait pas pu s'en procurer ; je fus plus heureux que lui ; j'en achetai une très grande quantité de trois espèces ; les unes grises, les autres rougeâtres, plus larges que longues, de grandeur médiocre, auxquelles il manquait beaucoup de pattes ; mais j'en trouvai quatre très grandes, très grosses, rondes, plus rouges que les précédentes et plus entières. Elles doivent toutes être au cabinet national, à l'exception de celles que je donnai au ^{p.116} chirurgien, qui était employé sur le même vaisseau que moi.

J'ai eu quelques entretiens avec un lettré, qui était le premier commis d'un des plus gros marchands de Canton ; c'était un jeune homme de 26 ans environ, de belle taille, ayant une figure agréable, un air doux, un maintien posé, sans affectation, des manières aisées et honnêtes. La difficulté de nous entendre m'a empêché de profiter de ses entretiens. Tous les marchands de Canton parlent un portugais corrompu, que les Français apprennent assez facilement, pour les usages ordinaires, mais qui ne peut guère servir de truchement, lorsqu'il est question d'approfondir la législation, les mœurs, et les procédés dans les arts, d'un peuple si différent de ce que nous connaissons.

Je me rappelle que ce jeune homme qui se formait aux pratiques commerciales, sans doute pour se mettre ensuite à la tête d'une maison, s'il en avait les moyens, fit faire à son commettant un marché très avantageux, avec les supercargues de la compagnie de France. Ils

Voyage à Canton

avaient en magasin une quantité assez considérable de ginseng du Canada, qui s'était vendu autrefois un prix exorbitant, mais les Chinois et les Japonais, à qui les premiers en avaient apporté, avaient reconnu que cette racine n'avait pas les ^{p.117} mêmes propriétés que le ginseng de Tartarie, et personne n'en voulait. La Compagnie en avait mal à propos fixé la vente à trois piastres la livre. Notre jeune lettré, qui avait déjà la tête plus commerçante que nos supercargues, paraissant entrer dans l'embarras où ils se trouvaient par la non-vente d'une denrée qui ne pouvait que se gâter ou se détériorer en magasin, leur proposa de lui livrer tout le ginseng qu'ils avaient, payable dans un an, au prix qu'il aurait alors à Canton. Par ce moyen, ils n'allaient pas directement contre les ordres de leur Compagnie ; ils évitaient l'inconvénient du dessèchement, de la carie, en un mot de la détérioration de cette racine ; et comme ils se flattaient de n'en point recevoir d'Europe l'année d'ensuite, ils pouvaient espérer que son prix serait plus haut. Le marché fut accepté, au grand avantage du négociant, qui fit lui-même tomber le prix de la denrée à une piastre le catis, qui équivaut à près de vingt onces françaises. Il vendit une partie le double ou plus, et il réserva l'autre, pour en faire tomber le prix au bout de l'année. Il eut donc, outre le bénéfice sur la partie vendue, celui résultant de l'intérêt de l'argent, pendant un an, dans un pays où il est très haut.

Ce lettré, au-dessus des préjugés de sa ^{p.118} patrie, paraissait avoir conçu une haute opinion des Européens. Quoique flegmatique par caractère et par principe, il aimait la vivacité française, pourvu qu'elle ne fût pas portée jusqu'à l'étourderie, et la préférait à la morgue des Anglais, et au froid glacial et intéressé des Hollandais. Le négociant chez qui il était, quoique mandarin lui-même, avait pour notre lettré une grande considération. Toutes les places à la Chine ne se donnent qu'aux lettrés. Pour être qualifié tel, il faut avoir fait des études, avoir subi des examens dans trois grades différents. Il y a même des épreuves pour les mandarins militaires. Elles consistent à faire preuve de force, d'adresse et d'agilité et sans doute d'intelligence, sur ce qui a rapport à l'art de la

Voyage à Canton

guerre. La faveur, dira-t-on, obtient quelquefois les places qui ne devraient être données qu'au mérite ; les présents, l'argent ont souvent des préférences ; je n'en doute pas ; mais ce sont des abus inévitables qu'on trouvera partout chez les hommes, dans toutes les constitutions, dans toutes les sociétés.

Notre lettré avait les manières polies et décentes. L'auteur de *l'Histoire philosophique et politique*, a dit dans la deuxième édition de cet ouvrage :

« Les rites, les cérémonies qui font mouvoir cette nation, donnent plus d'exercice à la mémoire qu'au sentiment. Les manières arrêtent les mouvements de l'âme et affaiblissent ses ressorts...

L'excès de la politesse chinoise prouve un haut degré de civilisation ; les égards qu'ils ont les uns pour les autres, éloignent les querelles, et leur inspirent des sentiments de bienveillance générale pour leurs semblables. Aussi les meurtres sont-ils extrêmement rares à la Chine. Le grand ressort du gouvernement n'est pas la religion, puisqu'elles y sont toutes permises, et qu'on peut y être athée sans conséquence ; ce n'est pas non plus une police sévère, quoiqu'en effet elle soit et doive être réprimante ; c'est l'autorité paternelle, c'est le respect infini pour les ancêtres. Ce sentiment inspiré par la nature, par l'éducation, par la législation, confirmé par l'exemple, maintenu par une pratique habituelle, est la base des mœurs des Chinois, et tient un grand peuple dans le respect et la soumission qu'il doit à ceux qui gouvernent.

La piété filiale est la base de la législation chinoise ¹. Ce principe, qui est pris dans _{p.120} la nature, est beaucoup plus étendu, beaucoup plus

¹ C'est le seul gouvernement connu des temps anciens et modernes qui ait eu cette base, Quoique le respect des enfants pour les pères ait été consacré par la législation romaine, la base de son gouvernement était l'amour de la patrie. Montesquieu a dit que l'honneur, la vertu et la crainte étaient les bases des différents gouvernements, monarchique, républicain et despotique. Par le mot *vertu*, il a entendu une vertu publique, mais la piété filiale est une vertu privée. Il est donc à propos d'ajouter ce principe à ceux admis par le célèbre jurisconsulte que je viens de citer.

Voyage à Canton

fécond, et beaucoup plus puissant, quand on l'approfondit, qu'on ne le croit communément. Le respect pour les parents, le sentiment qui en est une suite et qui prescrit aux enfants l'obéissance aux ordres de leurs pères et mères, l'attachement infini qu'ils ont pour les auteurs de leurs jours, s'étendent sur l'empereur, le père commun, sur les gouverneurs des provinces, sur les commandants des villes, sur les membres des tribunaux, en un mot sur tous les mandarins qui ont quelque autorité. Ils sont tous regardés comme les pères du peuple. Tous donnent l'exemple de la piété filiale. Les empereurs qui sont sur le trône, soit par politique, soit par sentiment, soit par étiquette de cour, sont exacts à se conformer à cet utile préjugé. Ils montrent tous le plus grand respect pour leurs ancêtres, et pour leurs mères, et ne s'exemptent jamais des p.121 cérémonies publiques qui les assujettissent dans maintes occasions à des démonstrations souvent pénibles, qui manifestent leurs sentiments.

Je ne parlerai pas ici de l'agriculture chinoise. On trouvera ailleurs des détails sur la méthode de cultiver le riz, et sur d'autres procédés assez curieux ¹. Ils connaissent l'art des greffes ², et le pratiquent p.122 dans

¹ En voici un que les Européens n'ont pas encore imité, que je sache. Ce n'est point un *proviement*, ce n'est point une greffe ; c'est une combinaison heureuse de deux plantes du même genre, mais ayant des couleurs différentes, pour obtenir des fleurs panachées que la nature n'a pas données.

« Ils joignent deux pieds de matricaire de différentes couleurs, ils font à chacun par le bas, une entaille assez longue, et qui pénètre jusque près de la moëlle, et lient ensuite les deux pieds avec du chaume, pour qu'ils restent étroitement unis. Ils obtiennent par ce moyen de belles fleurs panachées, de couleur déterminées.

Le Chinois patient et réfléchi, est venu à bout d'obtenir d'une plante sauvage et presque infecte, des fleurs brillantes et parfumées ».

Description générale de la Chine, page 87.

Quel est le pouvoir de l'éducation, sur le règne végétal, et même sur la règne animal !

² Les greffes réussissent difficilement et bien rarement dans les pays situés entre les deux tropiques : cette opération de l'art du jardinage est employée dans les provinces méridionales de la Chine, et surtout dans les septentrionales. Les Chinois greffent par fente des matricaires sur des pieds d'aurone ou d'armoise ; ils greffent des pivoines mâles sur des femelles ; ils entent des chênes sur des châtaigniers, et des cognassiers sur des orangers, etc. Il y a des arbres dans les pays chauds que l'on multiplie aisément de boutures ; mais il y en a d'autres qui ne réussissent pas par ce moyen, quelques précautions que l'on prenne, quelques soins qu'on leur donne. En revanche on les multiplie tous assez facilement en élevant des drageons ; pour cela on fouille la terre au pied de l'arbre, on découvre quelques racines que l'on coupe, et qu'on laisse dans la terre ; on les arrose de temps en temps ; elles poussent des rejetons qu'on enlève, et que l'on transplante où l'on veut.

Voyage à Canton

toutes les provinces. L'invention des serres chaudes, nouvelle en Europe, date chez eux d'une très haute antiquité. Elles ont pour objet, non seulement la conservation des végétaux exotiques, qui demandent une température chaude, mais encore d'avoir des légumes et des fruits précoces, et des fleurs pendant l'hiver.

Ils engraisent leurs terres, en les couvrant ^{p.123} d'eau, après la récolte, avec les herbes et les pailles qui y sont, jusqu'au printemps suivant, et même une année entière. Ils les engraisent aussi en y répandant, par irrigation, une eau chargée de fumier, ou de terre grasse, ou de chaux, ou de boue, ou celle des mares. Ils sont très curieux. Je crois même qu'ils accepteraient, avec reconnaissance, les plantes exotiques et utiles qu'on leur apporterait, et qu'ils leur donneraient des soins. J'engage les amis de l'humanité qui vont à la Chine à y porter ces présents, plus précieux que tous ceux qu'on pourrait leur faire. Il serait digne des gouvernements de s'en occuper. Au lieu de se regarder toujours, comme en état de guerre avec les autres peuples, principes que la philosophie et une bonne politique réprouvent, que n'agissent-ils comme les amis des nations étrangères avec lesquelles ils entretiennent des relations, comme les bienfaiteurs de l'humanité ? On se fait plus de partisans par les bienfaits, qu'on n'acquiert de puissance par la force ; et cette puissance n'est pas durable.

L'empereur Can-hy, bisaïeul de celui qui est sur le trône depuis deux ans, a dit dans son ouvrage sur l'histoire naturelle, à l'occasion des trois espèces de vignes qu'il a transplantées à Pékin du royaume de *Hami* : ^{p.124}

« J'aime mieux procurer une nouvelle espèce de fruits ou de graines à mes sujets, que de bâtir cent tours de porcelaine.

Le même qui avait de grandes vues, beaucoup de pénétration et d'humanité, et qui n'aspirait qu'à rendre son peuple heureux, faisait

Les transplantations des arbres réussissent très bien dans les pays chauds, en prenant les précautions que l'art et l'expérience indiquent ; mais j'ai observé que les arbres venus de graines en place, prospéraient mieux que ceux transplantés et qu'ils résistaient davantage aux ouragans, parce qu'ils ont un pivot et que les autres n'en ont pas.

Voyage à Canton

cultiver sous ses yeux toutes les espèces de blés, de grains, de légumes et de fruits qu'il avait rassemblés des différentes parties de son empire.

« Il arriva une année, dit-il, qu'un pied de riz monta en épis et mûrit longtemps avant les autres... Je fis recueillir séparément le riz de ces épis précoces et les fis semer dans un terrain particulier. Tout ce qui en est venu depuis plusieurs années a mûri beaucoup plutôt que l'autre. (*Mémoires sur les Chinois, par les missionnaires de Pékin. t. IV, p. 477.*)

Voilà donc une espèce de riz hâtive, que la prévoyance de ce sage empereur a procurée à son pays. J'ai cité cette anecdote pour donner l'idée à nos cultivateurs de faire des observations du même genre.

Cet empereur s'applaudit, dans le même ouvrage sur l'histoire naturelle, d'avoir procuré à la Chine des melons de *Hami*, qui sont fondants, sucrés, d'un goût exquis et très sains. On en fait sécher au soleil des tranches dont on ôte l'écorce, et elles ^{p.125} ont très bon goût, sept ou huit mois après. Procurer aux hommes des jouissances innocentes est un acte digne d'un vrai philanthrope.

L'industriel Chinois cultive même le fond des eaux. Les lacs, les étangs, les marais, les fossés aqueux leur fournissent des récoltes de fruits. Ils y plantent des végétaux qui font les délices des meilleures tables. Nous pourrions aussi, à leur exemple, multiplier une espèce de châtaigne aquatique que les Latins ont nommé *tribulus*, et tâcher de naturaliser chez nous la *nymphæa nelumbo*, dont les Chinois tirent parti.

Je ne sache pas qu'aucune autre nation, excepté les Égyptiens de l'ancien temps ¹, ait eu l'industrie de cultiver le sol des eaux, et d'en obtenir des récoltes propres à la nourriture de l'homme, et à augmenter la somme de ses jouissances. Je serais tenté de croire que les mares

¹ Ils ont aussi cultivé la *nymphæa nelumbo* dans les eaux, et celle appelée par les Latins *lotometra*, dont la graine très mince servait à faire une sorte de pain connu sous le nom de *cace*. L'une et l'autre plante que l'on suppose avoir été transplantées de l'Éthiopie en Égypte n'existent plus dans ce dernier pays. (*Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois, t. I, p. 157.*)

Voyage à Canton

couvertes de végétaux ^{p.126} sont beaucoup moins insalubres que celles qui n'en ont point, parce qu'ils absorbent en tout ou en partie le gaz méphitique qui corrompt l'air, et le transforment en air vital. Il est possible que l'expérience ait éclairé les Chinois sur cet effet salutaire, et que l'attention qu'ils ont de peupler de végétaux toutes les eaux stagnantes, ait eu pour motifs, non seulement des récoltes de fruits divers et l'agrément de la vue, car les étangs couverts des feuilles et des fleurs du nénuphar présentent un coup d'œil agréable, mais encore de contribuer à la salubrité de l'air. Il serait digne du gouvernement français de recueillir les avis des agriculteurs et des botanistes de l'empire, sur les plantes aquatiques, soit indigènes, soit exotiques, dont la culture promettrait plus de succès et plus d'avantages, et d'en faire faire des essais dans les différents départements de la République, et surtout dans ceux qui présentent des localités où l'air est insalubre. C'est aux philosophes, aux observateurs, aux savants, à éclairer le gouvernement sur toutes les entreprises utiles. Tous les citoyens de l'empire sont appelés à remplir ces fonctions. Le patriotisme tient souvent lieu de talent et supplée quelquefois aux connaissances qui manquent. Je n'ai pas d'autre titre, et ^{p.127} je le regarde comme le plus glorieux dont puisse s'honorer un Français. Quelle satisfaction pour un citoyen, pour un ami de l'humanité, lorsque ses conseils ont été utiles à la patrie !...

L'auteur des *Nouveaux voyages dans l'Amérique septentrionale* dit, que les marais et les lacs du pays des *Akanças*, le long du fleuve du Mississipi, sont couverts de *folle-avoine*, qui s'élève en touffes au-dessus de l'eau, (p. 115) et que les sauvages en font chaque année d'abondantes récoltes ; ils réduisent ce grain en farine, en le pilant dans un mortier.

« Nous en mangeâmes, ajoute l'auteur, (le citoyen Bossu) en crêpes et en bouillie que je trouvai très bonne et très rafraîchissante.

Voyage à Canton

Il propose *d'essayer de semer les marais de France de ce précieux grain*, et prétend que notre *climat a quelque ressemblance* avec celui du pays des Akanças.

Je désirerais qu'un agriculteur instruit étudiât toutes les pratiques agricoles des Chinois. Elles sont très antiques ; elles ont pour elles des expériences multipliées, et répétées de siècle en siècle. Le gouvernement accorde des distinctions ou des titres honorables aux agriculteurs qui ont défriché des terres, et même aux mandarins qui ont aidé les défrichements de leurs deniers. Ceux qui ^{p.128} ont défriché cent trente arpents, en acquièrent la propriété, et obtiennent en outre des charges, dans le temps prescrit par la loi, s'ils en sont susceptibles.

On sait qu'ils fabriquent du papier avec la soie, avec le bambou, avec le chaume ¹ et surtout avec l'écorce du tchu-kou ². On croit que cet arbre est du genre du ^{p.129} figuier. Il serait peut-être possible de le naturaliser en France. Quoi qu'il en soit, je vais rapporter la manière dont ils le cultivent pour donner une idée de leurs connaissances en agriculture. Ils ont fait sans doute beaucoup d'essais, avant d'avoir découvert la méthode qu'ils suivent, et qui est la plus profitable, tant pour la quantité que pour la qualité.

¹ On fait à Ning-hia, ville de la province de Chensi, en Chine, du papier avec du chanvre battu et mêlé avec de l'eau de chaux.

² Longtemps avant l'invention du papier, les Chinois écrivaient, dit-on, sur l'écorce du bambou. Il est vraisemblable que ce bambou est d'une autre espèce que ceux des côtes de Coromandel et au Malabar, dont l'écorce très mince et très lisse, n'est pas facile à lever. Les Indiens écrivent avec un style aigu de fer, sur des feuilles de palmiers desséchées, quoiqu'ils fabriquent du papier grossier, jaunâtre et brunâtre ; j'ai possédé des livres indiens, composés de feuilles de palmier ; un de nos soldats les avait pris pendant la guerre, dans une pagode abandonnée : on me les a volés, je suppose que ce sont mes domestiques indiens, qui n'ont pas voulu laisser entre les mains d'un profane, des livres qu'ils regardaient peut-être comme sacrés. Les feuilles des palmiers sont moins altérables que le papier ; les caractères qu'on y trace sont ineffaçables, mais ces feuilles sont inflammables ;

Il y a des auteurs qui prétendent qu'après l'usage d'écrire sur les écorces du bambou, on avait adopté celle d'écrire sur la toile et sur la soie. Quoi qu'il en soit, l'invention du papier remonte chez eux à une antiquité de plus de deux mille ans ; j'ignore si elle a précédé l'invention de l'imprimerie. Celle-ci n'existe pas chez les Indiens. Il est possible, cependant, que les Chinois aient pris d'eux l'invention du papier, et qu'ils aient eu l'industrie d'en tirer parti pour l'impression de leurs caractères et pour la peinture.

Voyage à Canton

Ils lavent la graine de cet arbre ; j'ignore s'ils emploient, pour elle, une liqueur prolifique, dont l'usage leur est assez familier pour d'autres plantations. Ils mêlent à cette graine de la semence de sésame, et les jettent en terre pêle-mêle, au printemps. On suppose bien que le sol a été labouré et préparé convenablement. Ils ne coupent point le sésame ; ils se contentent d'en récolter les graines, dont ils extraient l'huile. Au printemps suivant, ils mettent le feu dans le champ. Quelque temps après, les jeunes tchu-kous poussent ^{p.130} avec vigueur ; au bout de trois ans, on les coupe, et leurs écorces sont convertie en papiers. Il est vraisemblable que le feu détruit les premières pousses de cet arbre, mais non ses racines, qui donnent ensuite de nouveaux jets. Ils suivent la même méthode, pour les plantations des mûriers. Ils en mêlent les graines avec celles de mil, à parties égales. Celui-ci croît plus promptement et défend les jeunes arbres des ardeurs du soleil. Lorsqu'il est mûr, on en récolte la graine, et dès qu'il fait du vent, on y met le feu. Les mûriers poussent au printemps suivant avec plus de force. Pour faire réussir un semis de chêne, il faut, disent les cultivateurs de ce pays, y passer le feu, à la fin de la première, ou de la deuxième année. Je conjecture que le feu rend la terre plus productive. J'ai des observations qui me confirment dans mon opinion. Quoique ce ne soit pas ici le lieu de les rapporter, je dirai que dans les îles à sucre, on est dans l'usage, après la coupe d'un champ de cannes, qui se trouve alors couvert d'un matelas épais de feuilles et des débris de cette plante, d'y mettre le feu, et qu'on a reconnu par l'expérience, que les souches, qui ne périssent pas par l'effet de l'incendie, donnent des jets plus beaux, plus nombreux, et plus sucrés, que lorsque le feu n'y a pas passé. Je conviens que cette ^{p.131} pratique n'est pas applicable à toutes les terres et à tous les végétaux. Quelle que soit la matière de leurs divers papiers, soit végétale, soit animale, ils sont moins blancs, mais beaucoup plus lisses que les nôtres. Ils n'écrivent pas avec des plumes, mais avec des pinceaux. Leurs caractères que l'on connaît assez n'ont pas des traits déliés, comme les nôtres.

Voyage à Canton

Je n'ai point vu à la Chine d'animaux particuliers à cet empire, à l'exception d'une espèce d'ourang-outang, dont je vais parler. Je passais un jour devant une pagode, lorsqu'un Chinois m'arrêta et me présenta un ourang-outang dans une cage cylindrique. Il était debout ; il n'avait guère plus de vingt-quatre à trente pouces, il était assez gros et noir ; il avait peu de barbe, et du poil sur le corps. Son visage était allongé, il paraissait fort triste, comme plongé dans le chagrin. Son sort m'intéressa : je le marchandai, le Chinois convint de me le laisser pour vingt piastres. Il fallait retourner au *Ham* pour les chercher, et pour y conduire mon captif ; je me disposais à faire ce voyage lorsque les amis avec lesquels je me trouvais, m'en détournèrent. Ils me représentèrent que cet animal m'embarrasserait dans la traversée, et qu'il mourrait avant d'arriver en France. Je renonçai donc à ^{p.132} cette acquisition ; mais ce fut avec beaucoup de regret. Je n'eus pas le temps de savoir du marchand l'histoire de cet animal, ni de quel pays il provenait. C'est le seul que j'aie vu à la Chine. J'en ai vu d'autres à Batavia, et même à l'île de France, qui venaient de Java ; mais aucun n'approchait autant de la figure humaine que celui dont je viens de parler. J'ai vu à Chandernagor dans le Bengale un *you-you* qui venait de très loin, disait-on, et qui ressemblait beaucoup aux prétendus ourang-outang de Java.

J'achetai un beau chat sauvage tigré, fort doux, plus gros que nos beaux angoras ; je l'envoyai à bord. Il sortit de sa cage, je ne sais comment, et fit main basse sur les poules : on le poursuivit, mais il était très alerte, on ne pouvait pas l'atteindre ; enfin il se jeta à la mer et nagea vers l'île de Vampou, où il aborda. Cette espèce d'animal est connue. Je ne parlerai pas des scarabées brillants qui sont très communs et qui servent d'ornement sur la tête des femmes, avec des fleurs artificielles parfaitement bien imitées, et dont les couleurs sont très vives car ils excellent dans l'art de l'imitation. J'ai vu des fleurs et des arbustes chargés de fruits, en ivoire, avec des couleurs naturelles, si ressemblants, qu'on les prenait pour la réalité.

Voyage à Canton

p.133 Je crois qu'on me dispensera de parler de Confucius, ce fameux philosophe chinois, dont le nom est en grande vénération à la Chine ; je n'ajouterais rien à tout ce que l'on en sait. Sa doctrine peut être regardée comme la religion ancienne et naturelle des Chinois. Ses descendants ont des titres d'honneur. C'est la seule famille de l'empire qui ait des distinctions et des privilèges. Je ne parlerai pas des petits pieds des femmes. Celles que nous voyons dans les bateaux, ont les pieds de grandeur naturelle. J'ai vu quelques Chinois. avec des ongles très longs ; on sait que c'est un effet ridicule et incommode de la vanité.

On doit supposer qu'un voyageur qui ne séjourne que quelques mois à Canton, et qui est occupé, ne peut pas prendre des notions sur les croyances, et sur les pratiques religieuses de ce peuple. Ainsi je renvoie pour cet objet à ce qu'en ont dit des auteurs plus instruits que moi. Il y a longtemps que les dogmes de *Foé* leur sont venus de l'Inde ; ce qui donne à supposer que les peuples de cette partie étaient civilisés avant les Chinois. Il paraît que c'est aussi l'opinion du savant Bailly, dont les lettrés regretteront toujours la perte prématurée. Les pagodes de la Chine n'approchent pas de celles de l'Inde, ni pour p.134 l'étendue, ni pour l'appareil des constructions. Les peuples de l'Inde n'ont qu'une religion, celle de Brama. Je ne parle pas du mahométisme, qui est la religion des conquérants, les Tartares Mogols, parce que ce sont des intrus d'une autre nation qui font bande à part, et qui ne s'allient pas avec les indigènes. L'unité de religion chez les Indous, l'immensité de leurs pagodes, leurs dogmes religieux, qui ont tant influé sur leur constitution civile, semblent prouver, comme je l'ai dit ailleurs, que le gouvernement chez eux était théocratique dans les temps anciens, et qu'ils sont les aînés des Chinois.

Les bonzes sont respectés du peuple ; mais l'hommage qu'il leur rend est purement volontaire, ainsi que les dons qu'il leur fait. Les prêtres ne dominant point à la Chine. Le déisme est la seule religion avouée par le gouvernement. L'empereur et tous les Tartares qui sont dans l'empire

Voyage à Canton

sont de la secte du dalaï-lama, qui est celle de Foé ; mais ils ne cherchent point à propager leur doctrine, ni à étendre ce culte.

Sous le règne de Ou-tsong, de la dynastie des Tang (*Histoire générale de la Chine*, t. VI, p. 489) on a détruit plus de quarante-quatre mille temples de bonzes, et leurs biens furent confisqués au p.135 profit de l'État. Chi-tsong, empereur des Heou-tcheou détruisit trente mille de leurs temples qui n'avaient pas des titres authentiques de leurs fondations. (*Ibid.* t. VII, p. 445) Cependant leurs temples sont encore très nombreux aujourd'hui. D'après l'histoire des Chinois, il paraît que ce peuple est crédule et qu'il se livre aisément à la superstition. Il croit que les éléments ont un esprit qui en est le Dieu : ainsi le feu, l'eau, l'air, etc. ont leurs esprits Les enfants que l'on trouve sur l'eau avec unealebasse au cou ont été consacrés à l'esprit de la rivière. Tel est le fatal effet de la superstition, de rendre l'homme barbare et sanguinaire.

J'ai vu leurs théâtres ; ils les élèvent dans la rue ; mais ils laissent le passage libre au-dessous Leurs pièces, à ce qu'il m'a semblé, commencent le matin et finissent le soir. Les spectateurs sont debout ; ils se succèdent les uns les autres. Je crois que cette dépense est faite par le gouvernement.

Les Chinois ont des instruments de musique qui ont peu d'effet : plusieurs auteurs en ont parlé ; mais ce qui me surprend, c'est que ce peuple ne connaît pas la danse ; du moins je n'en ai vu exécuter aucune, pas même sur leurs théâtres, pendant mon séjour à Canton. Les Indiens ont leurs bayadères, ou danseuses, qui sont attachées aux p.136 pagodes ; mais rien de semblable n'existe à la Chine. La gravité chinoise, la retraite des femmes, le défaut d'assemblées publiques ou particulières, la continuité du travail, s'opposent vraisemblablement au goût de la danse. On pourrait ajouter que leur vêtement est le plus grand obstacle. Des caleçons amples, des robes longues, des bottes larges, dont le soulier est très épais, ne sont pas propres à cet exercice.

Voyage à Canton

Nous voulûmes donner aux Chinois une idée de nos spectacles. Nous fîmes monter un théâtre dans une très grande salle d'une factorerie ; il fut décoré suivant nos usages. Nous y représentâmes Zaire, ensuite Radamiste, et deux petites comédies, aussi bien que nous aurions pu le faire en France. Nous avons invité les étrangers à y assister, et nous leur donnâmes à souper. Les principaux négociants de Canton s'y trouvèrent ; ils en parurent très satisfaits. Nous faisons quelquefois des concerts, soit dans notre *ham*, soit dans celui des Anglais, soit dans celui des Suédois. Les Européens qui aimaient la musique ¹ se réunissaient ; elle ^{p.137} ne paraissait pas être du goût des Chinois. Ils n'estiment pas non plus nos ragoûts et préfèrent les leurs. J'ai mangé plusieurs fois chez des négociants qui faisaient servir des mets apprêtés chez eux, avec d'autres mets que nous faisons porter, apprêtés par nos cuisiniers, de sorte que la table était servie à la chinoise et à la française. Ils ont un ragoût composé de tripes de cochon qui est en général très estimé des Européens. Ils ne font que deux repas par jour, l'un à dix heures du matin. l'autre à six heures du soir.

Ils ne boivent ni vin d'Europe, ni café, ni chocolat. Leur *sam-sou* est une liqueur forte ; mais ils en prennent modérément : car je n'ai pas vu un seul Chinois ivre, tandis que les matelots européens se soûlent souvent avec cette liqueur. De toutes les épiceries, le poivre est celle dont ils consomment le plus. Leurs mets sont assaisonnés avec du sel et un peu de poivre, ils y mêlent rarement du piment : celui de Chine est plus doux que celui de l'Inde. Le riz est dans les provinces méridionales la base de leur nourriture.

^{p.138} Je ne parlerai pas des arts des Chinois ; on connaît leurs soieries, leurs porcelaines, leurs vernis. On sait qu'ils ont porté l'art de la

¹ L'invention de la musique est très ancienne à la Chine : Ling-lun qui a trouvé les douze demi-tons, qui sont renfermés dans les limites d'une octave, et qu'on appelle les douze Lu, fleurissait sous le règne de Hoang-ti, l'an 2637 avant l'ère chrétienne (*Mémoire du père Amiot, t. VI, p. 77.*) C'est dans cet ouvrage qu'on trouve développé le système musical des Chinois, et la description de leurs instruments de musique, qui sont très nombreux.

Voyage à Canton

broderie au plus haut degré de perfection. Ils travaillent supérieurement l'ivoire, la nacre de perles, l'écaïlle. Ils font aussi des ouvrages en marqueterie, et des bijoux en or, qui n'ont pas le fini des nôtres, mais qui prouvent leur adresse et leur intelligence. Quoique leurs couleurs soient très vives et très belles, la peinture n'a pas fait chez eux de grande progrès ; cependant ils sont d'habiles copistes. La sculpture y est peu pratiquée : aussi est-elle restée au-dessous du médiocre. L'architecture y est moins négligée. Je doute cependant que l'on trouvât à la Chine des monuments digne de remarque, à l'exception de leurs ponts.

« Celui de Siuen-Tchéou-Fou, dans la province de Foukien est construit sur un bras de mer dangereux. Il est tout entier d'une pierre noirâtre, ou d'un bleu très foncé, fort dure, et soutenu par plus de trois cents piliers, terminés de part et d'autre en angle aigu, pour rompre la violence des flots. Il n'est point en arcades, mais cinq pierres égales en longueur et en épaisseur occupent l'espace d'une pile à l'autre. Il est bordé de balustrades, enrichies, à distances égales, de globes, de lions, et de pyramides posées sur des bases. Il a plus de trois cent soixante perches de long, c'est-à-dire, plus de trois mille six cents pieds chinois (qui équivalent à très peu de chose près à nos anciens pieds de roi). ([Histoire générale de la Chine, t. XII, p. 123.](#))

Je crois que leurs connaissances en astronomie et en géographie étaient assez bornées, avant que les missionnaires européens les aient instruits. La botanique, la chimie, la physique sont des sciences dont ils n'ont guère d'idée. L'expérience seule leur a appris des procédés curieux, utiles, intéressants, dont ils ne cherchent point à expliquer les causes. On trouvera à la fin de ce volume une notice incomplète de quelques arts des Chinois, sur lesquels on désirerait des connaissances plus étendues.

Voyage à Canton

L'empereur Kien-long, qui est sur le trône impérial depuis longtemps, est un des plus grands princes, dont l'histoire de la Chine fasse mention. Il a réuni à ses États *la vaste étendue de pays qui formait proprement le royaume des Eleuthes, la petite Boukarie, les villes de Casghar et d'Yerguen, avec toutes leurs dépendances* ; mais ce qui met le comble à sa gloire, c'est l'assujettissement des *Miao-tsé*, peuple sauvage qui habitait des montagnes de ^{p.140} l'intérieur de la Chine et dont les brigandages et les incursions ne pouvaient pas être réprimés. Poète, historien, philosophe, grand législateur, ami de l'humanité, il a fait l'admiration de son siècle, il fera l'étonnement de la postérité. Sa bienfaisance, son application constante au gouvernement, pendant un règne de soixante ans, son amour pour la justice et pour les lois de l'empire, son goût pour les lettres ¹ et son estime pour les lettrés, mais surtout sa pitié filiale portée au plus haut degré, lui assigneront un rang distingué dans l'histoire de l'empire.

On prétend que les lettrés pensent que leur pays a été peuplé par des colonies venues des hauteurs de la Tartarie. Cette opinion peut être vraie, pour une partie de provinces de la Chine, telles que le Pé-ché-lée, et le Kiang-nan ; mais est-il vraisemblable que des colonies tartares, qui quittaient leur terre natale, dans l'intention d'en habiter une meilleure, eussent préféré les montagnes habitées par les Miao-tsé à des ^{p.141} plaines fertiles ? Je ne le pense pas, et je présume que ces montagnards sont les indigènes de la Chine, qui se sont retirés dans des lieux inaccessibles aux cavaliers, lorsqu'ils ont été chassés des plaines qu'ils habitaient, par des hordes de Tartares. Il serait bien intéressant de savoir, si ces Miao-tsé, qui ont été soumis par l'empereur Kien-long, avaient quelques principes de civilisation, s'ils avaient une forme de gouvernement, et quelque idée de religion ; quelle était leur langue,

¹ Le recueil de ses poésies contient vingt-quatre petits volumes. Il a fait un abrégé de l'histoire des Ming, et une collection en plus de cent volumes de monuments chinois, anciens et modernes, dessinés sur les lieux, gravés et accompagnés d'explication qui les font connaître.

Voyage à Canton

quels étaient leurs arts, quelles leurs coutumes, quels leurs usages, quelle leur tradition, quelle leur population ; s'ils étaient agriculteurs ou pasteurs, s'ils avaient des demeures fixes ; en un mot, l'histoire de ce peuple serait aussi curieuse qu'intéressante, et pourrait fournir des notions sur les premiers âges de l'empire de la Chine.

Je ne quitterai pas ce pays, sans parler de son commerce. On devine aisément que celui de l'intérieur doit être immense, non seulement à raison de la population extraordinaire de l'empire, de la fertilité des terres, de l'industrie et de l'activité de ce peuple, de la modicité des droits et de leur fixation invariable, mais encore parce que ses rivières sont navigables, et parce que les canaux factices y sont très multipliés. Les Chinois ne se sont établis que sur les bords des ^{p.142} rivières et des canaux. Aussi trouve-t-on sur le grand canal impérial, des villes à chaque lieue, pour ainsi dire.

Les lois prohibitives sont en très petit nombre : elles se réduisent à défendre l'importation de l'opium dans l'empire, l'entrée et la sortie du verre, et l'exportation de l'or, de l'argent et du riz. La première denrée est regardée comme très funeste, et propre à troubler la tranquillité publique ; ainsi la politique et l'humanité ont conseillé ce règlement de police. Les matières d'or et d'argent sont regardées comme nécessaires à l'empire. La loi qui en défend la sortie a plus en vue l'exportation qu'en pourraient faire les émigrants, que celle du commerce ; car il n'est pas difficile aux négociants d'en exporter. Quant au riz, c'est un comestible de première nécessité dans un pays extrêmement peuplé. Toutes les autres marchandises, quelles qu'elles soient, manufacturées ou non, sont permises, tant à l'entrée qu'à la sortie. Ainsi les raisons d'État qui, dans d'autres pays, ont mis des bornes à la concurrence ou à la consommation des marchandises étrangères, sont ignorées ou dédaignées à la Chine. Plusieurs écrivains ont, de nos jours, attaqué le principe sur lequel elles sont établies. Ce n'est pas ici le lieu d'entamer

Voyage à Canton

cette discussion. Je me borne ^{p.143} comme historien, à raconter un fait qui me paraît digne d'être remarqué.

Le commerce extérieur des Chinois est très considérable, depuis que le gouvernement japonais, et celui de la Cochinchine ont défendu à leurs sujets respectifs de sortir de leurs États. À l'exception des habitants des îles de Lieou-Kieou, les Chinois sont les seuls qui fassent le commerce de ces contrées orientales. Ils vont à la Cochinchine, au Tonkin, au Camboge, au Tsiompa, à Siam, à Malac, à Achem, à Quéda, à Palembang, à Batavia, à Bornéo, aux Moluques, au Japon, aux îles Philippines. Ils ont des compatriotes établis, dans tous ces pays.

On a beaucoup déclamé contre le goût des Chinois pour le vol, et contre les tromperies des marchands dans les qualités et dans les quantités des marchandises. Il m'a semblé que les friponneries n'y étaient pas plus fréquentes qu'ailleurs. Les négociants et tous les gros marchands sont fidèles dans le commerce. On a même vu un négociant de Canton payer une somme considérable à un armateur français, qui avait été volé, à l'occasion des marchandises qu'il lui avait fournies, quoiqu'il n'eût point participé au vol. Il voulait obtenir, par ce sacrifice, la confiance qu'il méritait. Je ne sais pas si parmi ^{p.144} les Européens, on en trouverait beaucoup, d'aussi nobles et d'aussi délicats.

J'ai connu un négociant chinois, très âgé, particulièrement attaché à la nation française, qui avait acquis une grande fortune, par un commerce loyal avec elle et qui, par reconnaissance, fit l'avance à la Compagnie des Indes, de deux cargaisons, dans une circonstance où ses vaisseaux manquaient de fonds. Le plus fameux négociant de l'Europe aurait-il eu une conduite aussi noble et aussi généreuse ? Que l'on fasse attention que le Chinois ne pouvait être remboursé qu'au bout de vingt ou vingt-quatre mois, au plus tôt.

L'or n'est regardé à la Chine, que comme marchandise. Il n'est pas, comme l'argent, un signe représentatif des choses. Le paiement des impôts, qui se perçoivent en argent, ne peut pas s'effectuer avec de l'or,

Voyage à Canton

non plus que les achats des marchandises et les dettes. Les contributions se paient en denrées. Il résulte de ceci que l'or n'a pas à la Chine la même valeur qu'il aurait, s'il était comme l'argent, un signe représentatif des choses. Cette fonction augmente le prix des métaux, d'après ce principe certain, que les choses ont plus de valeur, en proportion du besoin et de la rareté, qui augmentent les demandes. C'est donc le prix ^{p.145} que les nations étrangères mettent à l'or, qui soutient sa valeur à la Chine. L'emploi qu'on en fait, en bijoux et en dorures, étant très borné, ne suffirait pas pour le soutenir au taux où il est, d'autant plus que la Cochinchine qui en produit avec abondance, peut le fournir à un prix médiocre.

Les Chinois ne connaissent point le commerce de banque. Ils n'ont aucune idée de nos opérations de finances. Il n'y a point chez eux de dettes publiques. Les revenus de l'empire sont supérieurs aux dépenses. Ils tiennent l'excédent en dépôt, pour les cas extraordinaires. L'empereur est le souverain dispensateur des revenus, mais il ne les applique point à ses dépenses particulières. il a des domaines qui y suffisent. Un de leurs empereurs avait créé une monnaie de papier, pour un temps limité. Il serait curieux d'en savoir l'histoire. Les mêmes besoins font naître l'idée des mêmes ressources dans des pays bien différents.

L'intérêt de l'argent est à un taux très haut. Ce fait semble prouver qu'il n'y est pas répandu à proportion des besoins, ou que les lois sur le prêt ne lui sont pas favorables, ou que les bénéfices du commerce sont très considérables. ^{p.146}

« La Chine, dit Smith ¹, est depuis longtemps un des plus riches États du monde, et par la fertilité de son sol, et par l'excellence de sa culture, et par l'industrie, et même par le nombre de ses habitants ; mais parvenue à cet état d'opulence, on dirait qu'elle est devenue stationnaire. Marc

¹ *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, t. I, p. 149, ouvrage instructif qui dévoile de grandes vérités, et qui donne à penser.

Voyage à Canton

Paul, qui la visita, il y a plus de 500 ans, nous en décrit la culture, l'industrie et la population, telles à peu près que nous les peignent encore les voyageurs modernes. Peut-être en est-elle, depuis les siècles les plus reculés, à cet apogée de richesses que la nature de ses lois et de ses institutions lui ont permis d'atteindre.

Cette proposition est évidemment erronée. Toutes les assertions qui suivent sont entachées du même vice ; il y en a même quelques-unes de monstrueuses, et toutes les conséquences qu'il en déduit, partant d'un principe faux, sont autant d'erreurs graves ; je ne dirai qu'un mot pour combattre les unes et les autres. C'est qu'il est démontré que depuis 500 ans, je dirai même depuis un siècle, la population chinoise a fait les progrès les plus étonnants. ^{p.147} L'agriculture s'est aussi accrue dans la même proportion. Le commerce des Européens a augmenté les plantations de thé, de mûriers et de cotonniers, l'éducation des vers à soie, et plusieurs autres branches d'industrie. L'accroissement de la population des indigènes a dû nécessairement augmenter, dans la même proportion, les cultures et les manufactures. L'asservissement des Miaotsés, ces montagnards indomptés, qui commettaient de fréquents brigandages, et dont les incursions arrêtaient dans leur voisinage, les progrès de l'agriculture et de la population, va donner à la Chine une prospérité nouvelle. Pour atteindre le plus haut degré où elle puisse monter, il ne manque à cet empire que de trouver les moyens de prévenir les disettes auxquelles il est sujet.

Quoique la ville de Canton soit sous le tropique, le froid y est assez piquant, pendant l'hiver ; cependant il n'y gèle pas ; on n'a ni poêles ni cheminées dans les appartements ; dans les provinces septentrionales on s'habille avec des fourrures ; les Chinois en font cas, et surtout des peaux de loutres, qui étaient autrefois très rares et très chères. Mais depuis les nouvelles découvertes faites en Amérique, ces peaux sont devenues communes, et ont beaucoup diminué de prix. On vend à

Voyage à Canton

Canton, des peaux dont le poil ^{p.148} est fin et très blanc qu'on dit provenir d'une espèce de chats des montagnes, et qui ressemble à l'hermine.

Les vaisseaux étant chargés, nous sommes partis en janvier pour faire notre retour. Nous avons appareillé le 14 de la Tour du Lion, où nous avons été mouiller, accompagnés de beaucoup de champans pour nous touer ; nous avons passé la barre à mer haute par vingt-un pieds d'eau, le vaisseau tirant vingt pieds six pouces devant, et dix-neuf pieds cinq pouces derrière. En passant, le 16, devant Macao, nous avons mis en panne, pour attendre deux missionnaires du Tonkin, l'un Italien et l'autre Tonkinois, qui venaient en Europe. La cargaison du vaisseau était de plus d'un million de francs.

@

Voyage à Canton

Observations

sur le voyage à la Chine de lord Macartney, ambassadeur du roi d'Angleterre, auprès de l'empereur de la Chine, rédigé par sir George Staunton, en quatre vol. in-8°.

@

p.152 La République des lettres regrettera encore longtemps la perte malheureuse de cette excellent patriote hollandais, qui avait sacrifié trente années de sa vie à observer le vaste empire de la Chine. Il avait passé plusieurs années à Canton, pour y apprendre la langue, les mœurs, les usages du pays. Ensuite il se travestit en Chinois et fut à Nankin. Là, il parvint à se faire admettre au nombre des lettrés, et devint mandarin. En cette qualité, il a occupé différentes places, et a parcouru une grande partie des provinces de l'empire. Muni d'une ample collection d'observations, il faisait son retour dans sa patrie, sur un vaisseau de sa nation, qui périt au Texel, et qui engloutit notre lettré et tous ses manuscrits.

On conçoit qu'un séjour à la Chine, aussi p.153 court que celui de l'ambassade anglaise, ne peut pas fournir des connaissances fort étendues, ni fort exactes, de la constitution, des lois, des mœurs, des usages, des coutumes, de la religion, des arts d'un peuple aussi nombreux. Cependant l'on doit savoir gré à sir Staunton, d'avoir réuni les observations de ses compagnons de voyage, aux siennes propres. L'auteur prouve qu'il a des connaissances, et paraît avoir été guidé par l'amour de la vérité. Si je le trouve inexact dans quelques points, c'est qu'il n'a pas eu le temps de les constater. La réputation de cet ouvrage, et celle des personnes qui ont coopéré à sa confection, m'engagent à relever les erreurs que j'y ai aperçues, et à noter les détails qui ne m'ont pas paru complets.

Je n'ai pas voyagé dans l'intérieur de la Chine, mais j'ai résidé quelques mois à Canton, dans un temps où il était libre aux Européens de sortir de la ville, et j'ai dès lors conçu une grande estime, pour l'un

Voyage à Canton

des plus anciens peuples du globe, et celui dont la population est sans contredit la plus nombreuse.

Les observations que je donne au public, ajouteront aux connaissances que l'on a sur ce vaste empire, et ne seront peut-être pas sans utilité dans quelques points.

p.155 Je dévoilerai les vues étendues et ambitieuses du gouvernement britannique, dont les désirs ne sont pas satisfaits par l'immensité des possessions territoriales dont il recueille les revenus dans les Grandes Indes. Aveuglé sur ses propres intérêts, insatiable de conquêtes et de domination, aspirant à l'envahissement du commerce du monde entier, il ne voit pas qu'une grande extension ferait sa perte. Ses propres moyens ne lui permettent pas un si grand agrandissement, et tôt ou tard, il rentrera dans les limites que la nature semble lui avoir prescrites. La France dont les destinées lui promettent de jouer le premier rôle sur le globe, a trop négligé, sous l'ancien régime, les moyens d'étendre ses possessions dans les Indes Orientales, d'y multiplier ses colonies, et d'agrandir son commerce. La faiblesse du gouvernement lui faisait craindre la rivalité des Anglais ; l'impéritie de ses ministres les rendait indifférents aux projets les plus avantageux à la nation ; les dépenses d'une cour fastueuse ne laissaient aucuns moyens, pour leur exécution. Espérons que le nouvel ordre de choses amènera des résultats plus satisfaisants ; et qu'à la paix, la nation prendra en considération les plans d'établissements qui lui seront présentés par des voyageurs citoyens et observateurs, pour accroître p.156 le commerce de la République et pour lui donner dans les Indes Orientales une puissance qui convienne à son étendue et à sa dignité. J'ai remis, en différents temps, plusieurs mémoires au gouvernement sur cet objet, et j'ai appris avec satisfaction que mes vues avaient été approuvées par des citoyens éclairés, et quelques-unes adoptées par le public instruit. Lorsque les circonstances le permettront, je les présenterai de nouveau, avec tout le zèle d'un citoyen qui désire ardemment la prospérité de sa patrie.

Voyage à Canton

Je n'ai pas eu le dessein de faire une critique littéraire ; mais de rendre compte des connaissances qui sont le fruit de mes voyages ; de réveiller l'attention de ma nation sur des objets d'utilité publique, et d'inspirer aux voyageurs le goût de l'observation, afin qu'ils puissent se rendre utiles à leur patrie, en lui faisant part de leurs découvertes et de leurs réflexions. Si je me suis trompé sur quelques points, je recevrai avec reconnaissance les avis qu'on voudra bien me donner de mes erreurs. Ma devise est *la vérité et l'amour de la patrie*.

*

Voyage à Canton

Observations sur le voyage à la Chine de lord Macartney

@

p.157 Le traducteur (J. Castéra) dit dans sa préface, que tout ce que les savants *ont écrit sur l'antique établissement, les coutumes et la population de cet intéressant pays* (en parlant de la Chine), *n'a presque jamais été que conjectural*. Il cherche à justifier cette assertion singulière, en disant que *les uns ignoraient la langue et les usages, les autres ne voyaient ce vaste empire qu'à travers le voile épais de leurs préjugés religieux*. Les premiers ignorant la langue et les usages, n'ont pas pu en parler, à moins qu'ils n'aient voulu composer un roman. Quant aux seconds, il me semble que quelque épais que puissent être des préjugés religieux, ils ne peuvent influer sur la connaissance des lois, des coutumes, des usages, des mœurs, de la constitution, de l'histoire d'un peuple qui a une autre croyance. Je ne vois pas pourquoi ils pourraient altérer ses principes de religion. Si nous n'avions sur la Chine que la relation de l'ambassade p.158 anglaise, nos connaissances seraient très bornées. Les catalogues des plantes de ce pays ne donnent aucune espèce nouvelle. À peine trouve-t-on dans les quatre volumes, deux ou trois procédés nouveaux sur les arts ; encore la description en est-elle incomplète. L'agriculture, dans laquelle les Chinois ont excellé, laisse beaucoup à désirer ; leurs mœurs y sont décrites très imparfaitement. Les religions du pays (car elles y sont toutes permises, à l'exception de la chrétienne), n'y sont pas toutes indiquées. Les lois, les principes de morale, les coutumes qui gouvernent ce vaste empire, n'y sont pas même ébauchés.

Avant le voyage de Lord Macartney, nous savions que l'usage de la boussole, de l'imprimerie et de la poudre à canon, dataient à la Chine de la plus haute antiquité. La connaissance de la poudre à canon *faisait aussi partie des secrets des prêtres d'Égypte, de qui la tenait Moïse*. Cela peut être, mais cette connaissance n'est point un secret à la Chine, ni dans l'Inde, où elle existe aussi de temps immémorial. Les prêtres d'Égypte ont

Voyage à Canton

pu la prendre des Indiens, plus anciens qu'eux ; mais nous ignorerons probablement longtemps, quel est le peuple qui en a fait le premier la découverte. Il paraît certain que les vaisseaux chinois allaient ^{p.159} autrefois à la côte de Coromandel, où ils ont construit les tours de Naour, entre Négapatan et Karikal, qui existent encore, et que j'ai vues. L'un de ces peuples a dû communiquer à l'autre l'invention de la poudre, celle du papier, l'usage de la boussole. Je suis porté à croire que les Indiens, dont les tables astronomiques remontent à une antiquité plus haute que celle des Chinois, sont le peuple inventeur. Quoi qu'il en soit, la tradition a conservé le souvenir des voyageurs chinois, jusqu'à Naour ; mais elle ajoute qu'ils n'allaient pas plus loin. Le citoyen J. Castéra soutient que *les annales de la Chine font foi, que dès les premiers siècles de cet empire, ses vaisseaux naviguaient jusque dans le Golfe Persique et dans la mer Rouge*. J'ai de la peine à le croire. Les vaisseaux chinois ne s'écartent guère de la vue de terre. C'est donc en suivant les côtes, qu'ils parvenaient jusqu'à celle de Coromandel. Ce voyage devait être très long, très pénible et très dangereux ; mais de là au Golfe Persique, et surtout dans la mer Rouge, quel trajet immense, en côtoyant les terres ! D'ailleurs un vaisseau parti de la Chine en novembre ou décembre, qui est la saison favorable, pourrait arriver à Naour, en mars ou avril tout au plus tôt. La saison est contraire à la côte ^{p.160} Malabare. Ce vaisseau aurait donc été obligé d'attendre à Naour le reversement de saison jusqu'en octobre. La première difficulté est de traverser le golfe de Manar, après avoir doublé la pointe de Galle ; il faut pour cela perdre la terre de vue. Ensuite, supposons que les pirates de la côte Malabare ¹, et ceux du golfe de Sindi ², qui peut-être n'existaient pas alors, lui laissassent la route libre ; il n'aurait pu arriver dans le Golfe Persique qu'en janvier, et dans la mer Rouge qu'en février au plus tôt. Si nous lui donnons quelques mois de séjour, pour se remettre des fatigues d'un long voyage, pour se réparer, pour vendre sa cargaison, et pour en acheter une autre, il est encore obligé de faire une station, puisque dès le

¹ Les Angrias.

² Les Sanganes.

Voyage à Canton

mois de mai la côte de Malabar n'est plus abordable pour lui ; il ne peut donc partir pour faire son retour qu'en octobre ou novembre ; c'est-à-dire, deux ans après son départ de la Chine. Arrivé une seconde fois à Naour, il en repartirait en mai, et il n'arriverait à la Chine que vers le mois de septembre. Voilà donc un voyage de trois ans. Les maladies, les tempêtes, la faible construction des ^{p.161} vaisseaux sont autant d'obstacles à un voyage aussi long et aussi périlleux. Mais dans quel but les Chinois l'auraient-ils entrepris ? Le Golfe Persique et la mer Rouge consomment très peu des denrées de la Chine, et n'en ont point à offrir en échange qui lui conviennent.

On ne peut pas supposer que, de la côte Malabare, ils s'élançaient en pleine mer, pour aller directement au Golfe Persique, ou dans la mer Rouge. Cette route, découverte par Hyppale, dans un temps très postérieur aux *premiers siècles de cet empire*, ne pouvait pas être entreprise par des navigateurs d'un caractère timide, tels que les Chinois, et sur des vaisseaux aussi frêles que les leurs, et bien moins solides que ceux des Égyptiens et des Arabes. La passion de la cupidité peut rendre l'homme entreprenant, et l'engager à affronter des dangers ; mais les Chinois ne pouvaient pas être déterminés à cette entreprise, par l'appât d'un gain considérable. La seule marchandise qui aurait pu former leurs cargaisons était la soie. Toutes les relations que nous avons sur le commerce de l'Inde, attestent que la soie a été longtemps inconnue aux Européens ; et que son prix, lorsqu'elle a été connue, a été excessif à Rome, où elle a été l'objet du plus grand luxe. D'ailleurs, l'usage de la soie ^{p.162} n'existait pas à la Chine, *dès les premiers siècles de cet empire*.

J'ai entendu un de nos généraux de la marine, dont l'expérience et l'habileté sont connues, et qui a parcouru, en observateur éclairé, la plus grande partie des côtes des Indes Orientales, soutenir qu'il ne lui paraissait pas vraisemblable, que les Chinois eussent jamais navigué jusqu'à la côte de Coromandel. Je lui ai objecté la tradition et les tours de Naour, construites dans le goût chinois, les seules de ce genre qu'il y

Voyage à Canton

ait dans l'Indoustan. Il m'a répondu qu'une tradition n'était souvent qu'un mensonge accrédité, et qu'il était possible que des maçons chinois eussent été transportés à Naour sur des bâtiments arabes. Il fonde son opinion sur la fragilité et la défectuosité des vaisseaux des Chinois, sur leur ignorance en fait de navigation, sur leur pusillanimité, sur la longueur du trajet, enfin sur le peu de profit qu'ils auraient retiré d'un voyage d'aussi long cours ; parce que les marchandises de la Chine ne sont pas désirées par les Indiens ; parce qu'une cargaison de celles de l'Inde, eût demandé des avances trop considérables, pour un pays où l'intérêt de l'argent est à trente pour cent par an ; et parce que la mise-hors d'un pareil armement eût été immense.

Si l'on a des raisons plausibles, pour ^{p.163} rejeter la tradition des voyages des Chinois à la côte de Coromandel, on est bien plus fondé à récuser celle qui prétend qu'ils ont pénétré autrefois jusque dans le Golfe Persique et dans la mer Rouge.

Comme je me suis proposé de suivre les voyageurs dans tous les pays qu'ils ont parcourus, et que j'ai visités en partie, je ferai mes observations sur les colonies européennes, et sur la Cochinchine, comme sur la Chine.

Voyage à Canton

Observations sur le second volume
du voyage dans l'intérieur de la Chine, par Lord Macartney

@

LXXXIII

Page 58. — On avait supposé que les Chinois avaient l'art de fondre la corne, et que c'était par la fusion, qu'ils parvenaient à en faire des feuilles minces, de toute grandeur, propres à la construction des lanternes. Suivant les détails fournis par sir Staunton, le procédé consiste à séparer les lames qui composent la corne, au moyen de l'eau bouillante, et à les coller ensemble. Pour cela, on les expose à *l'effet pénétrant de la vapeur qui les rend, dit-il, extrêmement molles* ; on *racle les bords* des pièces qu'on veut joindre ; on les applique l'une sur l'autre, et on les presse avec des tenailles, pour qu'elles s'incorporent l'une dans l'autre. Si ces détails sont complets, voilà un art nouveau à introduire en Europe.

Le citoyen Rochon, de l'Institut national, et ci-devant membre distingué de l'académie des Sciences, a fait des essais infructueux, pour fondre la corne, dans la vue d'en construire des fanaux pour la marine. Il a inventé un moyen très ingénieux d'en construire. Il a fait faire des toiles métalliques, de fil de ^{p.240} fer, ou de fil de laiton, et il les passe dans une liqueur, composée avec de l'eau, de la colle ordinaire, et de la colle de poissons, ou avec de l'huile ou de la résine élastique. Ces liqueurs remplissent les mailles de la toile, très exactement, se dessèchent promptement, et laissent passage à la lumière ; mais l'air ne peut pas les pénétrer, et l'eau ne les dissout pas. On a construit des fanaux avec ces toiles ainsi préparées, et l'on s'en est servi sur les vaisseaux de la République, dans un temps où l'on manquait de corne ; mais la recette chinoise serait encore plus utile, si elle donne les succès annoncés.

L'auteur craint d'avoir oublié quelques précautions que l'industrie européenne saura bien découvrir. Il se peut que les Chinois enduisent les

Voyage à Canton

bords des cornes destinées à être jointes, avec de la colle de poisson. Ils en font chez eux qui est assez belle et assez bonne. Au lieu de tenailles, on pourrait employer deux barres d'acier poli qu'on serrerait avec une vis, après avoir placé, entre deux, les cornes que l'on voudrait joindre.

Ils emploient souvent la vapeur de l'eau bouillante dans les arts. Ce procédé chimique n'est pas usité en Europe, et mérite d'être essayé dans certains cas. p.241

LXXXIV

[Page 61](#). — La méthode des Chinois de rendre nains les arbres de haute tige est très curieuse. J'avais ouï dire à un de mes amis qui a fait plusieurs voyages à Canton, qu'elle consistait uniquement à enlever un jeune arbre avec ses racines, et à le transplanter, renversé, de manière que les branches et les feuilles fussent dans la terre, et les racines exposées à l'air ; mais j'ai plus de confiance dans le procédé décrit par sir Staunton.

Je ne sais quel est celui qu'ils emploient pour faire porter à des citronniers, qu'ils rendent nains, des fruits monstrueux, sans jus, et sans pépins, qu'on appelle des monstres, qui deviennent très gros, qui sont très parfumés, et dont ils font d'excellentes confitures.

LXXXV

[Page 65](#). — Le bonnet ou chapeau des mandarins, est terminé par une petite boule de corail rouge, d'ambre jaune, d'ivoire ou d'autres matières qui désignent la classe et le rang de celui qui le porte.

LXXXVI

[Page 73](#). — « Suivant les Chinois, les autres pays qui environnent le leur sont p.242 extrêmement bornés et situés sur les bords de la terre. » S'ils ont été autrefois jusque dans la mer Rouge, en suivant les côtes, ils devraient savoir que le globe terrestre a plus d'étendue qu'ils ne le croient.

Voyage à Canton

LXXXVII

[Page 89](#). — Les habitants de la Nouvelle Guinée repoussent en effet tous les Européens qui y abordent. Cette île qui est très considérable, est peuplée ; mais on n'en a que des notions très imparfaites.

Si le gouvernement français désirait en prendre sur ce pays, qui paraît très intéressant à connaître, je lui indiquerais les moyens d'y aborder sans danger, et même d'y être accueilli. La politique ne me permet pas de publier les connaissances, que je dois au hasard, sur ce pays.

LXXXVIII

[Pages 141 et suivantes](#). — Les présents à faire aux personnes en place, sont regardés dans tout l'Orient, comme un devoir indispensable. On ne peut approcher d'elles sans avoir quelque chose à leur offrir. La richesse des présents de l'ambassadeur, leur multiplicité, leur choix, les dépenses considérables de l'armement destiné à leur transport, prouvent ^{p.243} bien l'importance des vues du gouvernement dans cette expédition.

LXXXIX

[Page 152](#). — « La cale des jonques est divisée en une douzaine de compartiments, formés avec des planches de deux pouces d'épais...

[Page 153](#). — « De là il arrive quelquefois qu'un négociant a ses marchandises sans avaries dans un compartiment, tandis qu'un autre a les siennes avariées, dans les compartiments voisins, où il se trouve une voie d'eau.

Cette construction est fort bonne pour les jonques chinoises qui ne s'exposent pas dans des mers orageuses, qui naviguent dans les beaux temps, et qui n'éprouvent pas des roulis violents, et des tangages forts, parce qu'elles sont larges et plates.

J'ai lu, il y a quinze ou dix-huit ans, un mémoire fait par un officier de mer distingué qui avait pour épigraphe *divide et impera*, dans lequel il

Voyage à Canton

proposait de placer de fortes cloisons dans la cale des vaisseaux, et de la distribuer en compartiments, non seulement pour empêcher les avaries, mais encore pour préserver les vaisseaux du naufrage.

Le ciment qui est appliqué sur les joints des planches, est, dit l'auteur, *composé de chaux et d'huile*. Il ne dit pas si la chaux ^{p.244} doit être vive ou éteinte. Ce ciment est la galle galle de Surate, composé de chaux-vive réduite en poussière, et d'huile, dans laquelle on a fait fondre du brai sec.

« Cette composition devient très dure, très tenace et résiste au feu... Il n'y a pas de doute qu'elle ne soit préférable au goudron, à la poix, au suif.

Puisque les Chinois ont une quantité considérable de jonques pour la navigation des rivières, et de sommes pour les voyages par mer, et qu'ils tirent des forêts de l'empire, tous les bois nécessaires à la construction de ces bâtiments, il était à propos d'apprendre au public quelles sont les espèces de bois qu'ils emploient, s'ils sont durs, s'ils sont lourds, s'ils sont durables, comment ils forment la mâture de leurs bâtiments, etc. etc.

XC

[Page 158](#) et suivantes. — Les instructions données par l'ambassadeur au capitaine du *Lion*, méritent notre attention. Quand je compare les vues étendues du gouvernement britannique, avec celles étroites de notre ancien gouvernement, je suis jaloux des unes mais forcé de les admirer, et indigné des autres.

Nous avons déjà vu que l'ambassadeur n'avait été à la Cochinchine que pour proposer une alliance au roi, et exiger de lui la cession du port de Turon, afin d'y former un établissement. Il est expédié auprès de l'empereur de la Chine, pour lui demander la cession en toute propriété, soit de Macao, soit de l'île de Vampou située dans la rivière de Canton, trois lieues au-dessous de cette ville, où les Français ont seuls, d'entre les nations européennes, la permission d'y établir leurs bancasseaux, et

Voyage à Canton

d'y déposer leurs malades ; soit de quelqu'autre local propre à un établissement. Peut-être avait-il pour objet de demander le privilège exclusif du commerce de la Chine, à la charge de faire la guerre aux pirates qui infestent les côtes de l'empire.

Il porte ses vues plus loin. Il veut reconnaître *quelques-unes des principales îles des mers de la Chine*, pour connaître celle où sa nation pourrait former quelque établissement utile et avantageux, d'où elle pourrait faire la loi aux Chinois, en croisant sur leurs côtes, et en s'emparant de leurs vaisseaux de commerce.

Après cela, il veut tenter d'ouvrir à sa nation les portes du Japon. Il n'envoie ensuite le *Lion* à Manille sous le prétexte d'y prendre des provisions, dont il ne peut pas avoir besoin en sortant du Japon, que pour *avoir des renseignements utiles sur l'état* ^{p.246} *naturel et civil du pays, sur son commerce et sur le caractère des habitants*. Il n'est pas difficile de deviner dans quelles vues. Elles ne se bornent pas là. Sous le prétexte *du perfectionnement de la navigation et de la géographie*, l'ambassadeur recommande la *reconnaissance de l'île de Lalutaya, qui a un bon port et beaucoup d'autres avantages*. Elle est voisine des Moluques et des Philippines, et n'est pas éloignée du Japon, de la Chine et de l'Amérique ; et l'on devine encore dans quelles vues cette reconnaissance est ordonnée.

Ce n'est pas tout. Le *Lion* se rendra dans l'île de *Mindanao* ¹, *la plupart du temps, sinon toujours, indépendante des Espagnols, et son gouvernement est sans cesse en querelle avec cette nation*. Ceci est-il clair ? L'intention d'enlever Mindanao aux Espagnols est-elle assez marquée ? Si on en doute qu'on lise le paragraphe de la page 166 ².

¹ J'ai remis, en 1773, un mémoire au ministère sur Mindanao. Je viens de voir dans un ouvrage nouveau, que mes vues étaient d'accord avec celles du fameux Cardinal Albéroni. Il me semble que les circonstances actuelles en permettraient l'exécution à la paix.

² Les Mores des Philippines sont toujours en guerre avec les Espagnols. Le commerce de Luçon n'est pas entièrement libre ; les prohibitions, les gênes de toute espèce, les droits de douane qui y sont très forts, les vexations qui y sont fréquentes, arrêtent la prospérité

Voyage à Canton

Ce n'est pas tout. Le *Lion* poursuivra son voyage jusqu'à Gilolo.

« Quoique cette île soit une des Moluques, elle n'est point soumise aux Hollandais, et peut par ^{p.248} conséquent fournir des connaissances très curieuses et très utiles ».

Le Roi de Gilolo comme il nous plaît de l'appeler, est souvent en dissension, pour cause d'intérêt, avec les Hollandais ; mais profiter de ces dispositions pour chercher à enlever à ceux-ci le commerce des épiceries, ce n'est pas là le trait d'un allié fidèle. Dans le temps de l'ambassade, les Anglais étaient les alliés des Hollandais. C'est apparemment pour leur prouver leur amitié (à l'anglaise) qu'il leur ont enlevé toutes leurs colonies des Indes Orientales.

Ce n'est pas tout. Il a des vues sur Célèbes, la plus grande des Moluques, regardée comme la clef des épiceries, où les Hollandais sont établis.

Ce n'est pas tout encore. *Ce Ministre lui en dit autant pour l'île de Bornéo, dans la vue d'étendre la consommation des marchandises anglaises, dans toutes les parties de l'Asie, d'où il est possible de faire en Europe des retours avantageux.* Cette île, la plus grande du globe, n'admet dans ses ports que les Chinois et les Hollandais qui y sont établis.

Ce n'est pas tout.

de cette colonie, l'une des plus fertiles du monde, et l'une des mieux situées. Le port de Manille n'est ouvert qu'aux Mores, aux Arméniens et aux Portugais, et devrait être ouvert à toutes les nations. Ce sont les Anglais qui font commerce de Manille, sous le pavillon de ces nations. Le monopole de la Compagnie des Philippines, n'est pas propre à donner au commerce l'extension qu'il réclame, et à l'agriculture les débouchés dont elle a besoin pour devenir florissante. Les Mores de Mindanao, de Mindoro, de Panay et des autres îles des Philippines sont des Malais qui ont embrassé le mahométisme ; ils sont toujours en armes ; ils font souvent des incursions et des dévastations sur les terres. Cet état continuel de guerre nuit beaucoup à la prospérité de l'île de Luçon. Le gouvernement devrait employer tous les moyens qui sont en son pouvoir pour mettre un terme à ces hostilités. La paix, la liberté du commerce, et celle de tous les cultes, une administration sage qui favoriserait l'augmentation de la population des Chinois, qui adoucirait les mœurs des sauvages de l'intérieur de Luçon, et qui parviendrait à les rendre agriculteurs, changeraient bientôt la face de cette intéressante colonie. Dans l'état actuel, elle coûte beaucoup au gouvernement espagnol, tandis qu'elle devrait lui rendre de grands revenus.

Voyage à Canton

« L'ambassadeur croit que le commandant du *Lion* pourrait encore tenter d'entrer à Pulo-Lingen »,

et l'engage à visiter en passant, la partie orientale de ^{p.249} *Formose*. Il lui indique également les îles de *Lieoo-Keoo*, au midi de la Corée.

Je crois qu'il est inutile d'ajouter aucune réflexion à tous ces détails, et que le lecteur saura bien les faire de lui-même.

Qu'on me permette de citer, en opposition des vues ambitieuses que je viens de détailler, un passage du voyage de la *Peyrouse*. Il servira à augmenter nos regrets de la perte de ce navigateur philanthrope. Il s'exprime ainsi, [t. II, p. 124](#) :

« Je ne crus pas devoir prendre possession de l'île de Mowée au nom du roi. Les usages des Européens sont à cet égard trop complètement ridicules. Les philosophes doivent gémir sans doute, de voir que des hommes, pour cela seul qu'ils ont des canons et des baïonnettes, comptent pour rien soixante mille de leurs semblables ; que sans respect pour leurs droits les plus sacrés, ils regardent comme un objet de conquête, une terre que ses habitants ont arrosée de leurs sueurs, et qui depuis tant de siècles, sert de tombeau à leurs ancêtres... Les navigateurs modernes n'ont pour objet, en décrivant les mœurs des peuples nouveaux, que de compléter l'histoire de l'homme. Leur navigation doit achever la reconnaissance du globe ; et les lumières qu'ils cherchent ^{p.250} à répandre ont pour unique but de rendre plus heureux les insulaires qu'ils visitent, et d'augmenter leurs moyens de subsistance.

XCI

[Page 180](#). — Les Chinois ne mettent guère de carreaux de verre aux fenêtres. À Canton ils se servent de nacre de perles et d'une espèce de coquilles d'huîtres, taillées très minces, au travers desquelles passe la

Voyage à Canton

lumière, mais affaiblie. Je ne connais pas le papier de la Corée qui sert au même usage, à moins que ce ne soit le même que celui qui est employé à quelques lanternes.

XCII

[Page 182](#). — Six cents ballots et caisses, pour des présents !... Cette magnificence confirme ce que nous avons dit des vues secrètes de l'ambassade.

XCIII

[Page 183](#). — « La viande la plus abondante à la Chine, est le bœuf et le cochon ». Cela peut être dans les provinces septentrionales, mais dans celle de Canton on n'y consomme guère de bœuf. Le cochon y est très abondant, et il est exquis. La viande en est succulente et très légère. Le cochon ^{p.251} de la Chine est, comme on sait, d'une autre espèce, que celui d'Europe.

XCIV

[Page 183](#). — En parlant des nageoires de requins et des nids d'oiseaux, l'auteur dit, que *ces deux choses sont très grasses et remplies de jus*. L'assaisonnement les lui a sans doute fait paraître telles, car ces deux choses n'ont ni graisse, ni jus, ni goût. C'est par cette raison qu'on y ajoute souvent de la graisse et du jus. Pour en donner une idée, je les comparerai au cartilage. Je dirai à cette occasion, que je suis surpris que l'auteur n'ait pas parlé du *souy* de la Chine. C'est un jus fait avec de la viande de cochon et des pois du pays, auquel on ajoute beaucoup de sel pour le conserver. Les Chinois en mettent très souvent dans leurs ragoûts. Le *souy* du Japon est plus estimé. Les Européens eux-mêmes en font cas.

XCV

[Page 184](#). — « On recueille du froment dans plusieurs provinces de la Chine. On y recueille aussi ce grain appelé *blé sarrasin*, dont la farine,

Voyage à Canton

bien tamisée, est parfaitement blanche, et sert aux Chinois à faire des gâteaux, qu'on fait cuire à la vapeur de l'eau bouillante. » Il eût été intéressant ^{p.252} de savoir si le froment et le blé sarrasin de la Chine sont d'une autre espèce que ceux cultivés en Europe, et d'avoir des détails sur la culture de l'un et de l'autre et sur leurs produits.

XCVI

[Page 189](#). — La manière de servir le thé chez le vice-roi de la province, est celle que j'ai vue en usage à Canton, chez tous les négociants et marchands de cette ville, sans exception. On met le thé dans de petites bolles de porcelaine que nous nommons *cobes*, et qui ont des soucoupes. On verse de l'eau bouillante par-dessus, et on les couvre avec leurs couvercles de porcelaine. On prend le thé, lorsqu'on le juge assez fait, en mettant dans sa bouche un morceau de sucre candi. C'était ainsi qu'en usaient les Chinois eux-mêmes.

XCVII

[Page 199](#). — « La campagne était parfaitement bien cultivée, et on y voyait en grande quantité le plus haut des *granigères* (*holeus sorghum*) dont la production sert à la y nourriture des hommes, celui qui donne le grain communément appelé *millet des Barbades*. Il s'élève à dix ou douze pieds ; d'après les calculs les plus modérés, son rapport est de cent pour un. » Les cannes ^{p.253} à sucre, dans des terres légères et humides, s'élèvent aussi haut. Le bambou qui est aussi un granigère s'élève beaucoup plus haut. On aurait été bien aise de connaître les détails de la culture de ce millet, qui vient par touffes, quelle préparation les Chinois donnent à la terre qui le produit, ce qu'ils font des tiges et des souches s'ils emploient le grain en farine, etc. Le même millet est cultivé à la Côte Orientale d'Afrique, et à Madagascar. Mais ces peuples ne donnent aucun soin à la plante. Ils se contentent de nettoyer le terrain, quand elle est jeune, et de préserver les plantations des dégâts

Voyage à Canton

des oiseaux, autant qu'ils le peuvent, lorsque le grain approche de la maturité. On admettra sans peine que son rapport est au moins de cent pour un ; mais comme il occupe beaucoup de place, l'essentiel est de savoir si la même étendue de terrain planté en millet, donne une récolte plus abondante, que lorsqu'elle est plantée en froment, ou en blé sarrasin, ou en riz, ou en tout autre grain.

XCVIII

[Page 202](#). — « On voyait dans cet enclos beaucoup de moutons et de chevaux. Jusqu'alors on n'avait aperçu que fort peu de bétail d'aucune espèce. Quoique le sol soit bas et propre à former des pâturages, les ^{p.254} prairies y sont très rares. Il n'y a pas un seul recoin de terre en friche. » L'avantage des prairies naturelles et artificielles est érigé en principe parmi tous les agronomes européens. On ne s'est pas encore avisé d'en contester la nécessité. Voilà cependant la nation la plus ancienne, la plus nombreuse et la plus habile en agriculture, qui n'a point de prairies, et qui a reconnu sans doute par l'expérience, que la méthode qu'elle suit depuis longtemps, de cultiver toutes les terres, est préférable. Les Chinois consomment moins de viande que les Européens, ils ont besoin d'une plus grande quantité de production végétale pour leur subsistance. Les débris de ces productions suffisent sans doute à la nourriture des bestiaux qu'ils élèvent, et leur immense population fournit des bras à la culture. Quelque bonnes que puissent paraître ces raisons, pour justifier la méthode des Européens, je désirerais que des agriculteurs éclairés voulussent bien discuter ce sujet, sans prévention. Il est un des plus intéressants pour les progrès de l'agriculture, et, par conséquent pour la prospérité de l'empire, et pour le bien de l'humanité.

XCIX

Voyage à Canton

[Pages 203 et 204.](#) — Tout le sel consommé à la Chine est tiré de la mer. Il n'y a point dans p.255 l'empire de sel gemme, ni de fontaines salées. Les Chinois n'ont point de mines profondes, dans aucun genre. Leur industrie ne les a pas portés à fouiller dans les entrailles de la terre, pour y chercher ce qu'elle y recèle, propre aux besoins de l'homme. Les pierres, les glaises, le charbon fossile sont tirés des montagnes.

C

[Page 204.](#) — « Le sel est un objet de revenu considérable pour le gouvernement chinois. » Lorsque j'étais à la Chine, en 1753, un des gros négociants de Canton, le grand Sioukois ¹, reçut de l'empereur les patentes qui lui donnaient le privilège de former des salines dans la province. En conséquence, il prit le bouton affecté à la classe des mandarins dans laquelle il entra. Il se serait, dit-on, fort bien passé de cet honneur, qu'on n'accorde qu'aux riches marchands, parce que cette entreprise cause presque toujours leur ruine. Il ne pouvait pas refuser.

CI

Ibid. — « Dans plusieurs districts de cette p.256 province, il y a en abondance une espèce de nitre mal purifié, dont le peuple se sert au lieu de sel marin, ce qui a également lieu dans quelques parties de l'intérieur de l'Inde. » Le sel marin à base terreuse, qui est amer, se trouve souvent mêlé avec le nitre... p.257 Le nitre impur, dont on prétend que le peuple de la Chine se sert au lieu de sel marin est, sans doute soumis à quelques procédés qui le purifient, pour être employé, comme sel. On aurait désiré connaître les détails de ces procédés.

L'abondance du nitre à la Chine fait présumer que les Européens qui vont commercer à Canton trouveraient de l'avantage à en transporter en Europe. Les cargaisons de la Chine ne sont pas aussi précieuses, ni aussi

Voyage à Canton

riches que celles du Bengale, d'où l'on a l'habitude d'emporter du salpêtre en Europe. Je suis étonné que cette branche de commerce ait échappé aux Anglais et aux Hollandais.

CII

[Page 215](#). — « Le dehors du théâtre était peint de couleurs très brillantes, très gaies, très variées : car les Chinois ont un art particulier pour produire des effets extrêmement agréables par le contraste des couleurs. Le théâtre et les décorations avaient le même avantage. » Dans les fêtes, dans les cérémonies, ils emploient une grande quantité de lanternes de papier de ^{p.258} différentes formes, et de différentes couleurs, qu'ils disposent avec beaucoup d'art, pour produire des contrastes et des effets agréables. J'ai vu plusieurs grandes sommes chinoises dans la rivière de Canton, chargées de lanternes allumées, depuis le haut des mâts jusqu'en bas. Le reflet de toutes ces lumières sur l'eau faisait un effet surprenant. C'est un spectacle dont on ne peut guère se faire d'idée, lorsqu'on ne l'a pas vu. Voilà deux arts qui ne sont pas pratiqués par les Européens, et qui méritent de l'être. Les illuminations en verre, qui peuvent être perfectionnées, tant pour le dessein, que pour la variété des couleurs, tiennent à ces arts, et ne peuvent pas être imitées par les Chinois qui ne fabriquent point de vases de verre.

CIII

[Pages 218, 219 et 220](#). — L'auteur parle des difficultés qu'éprouvèrent deux missionnaires, envoyés de Paris, pour se rendre à Pékin, où ils ont enfin obtenu de l'empereur, la permission d'y aller. La politique veut qu'à la paix, le gouvernement avise aux moyens de faire passer comme ci-devant, des missionnaires dans les pays étrangers, et qu'il leur assure un

¹ Cette épithète lui était donnée, parce qu'il était d'une haute taille, pour le distinguer du vieux Sioukois, autre négociant de Canton, extrêmement riche et fort attaché aux Français.

Voyage à Canton

traitement. Il prendra sans doute les précautions ^{p.259} que dicte la prudence, dans le choix des sujets ; car il serait contraire aux intérêts de la nation, d'envoyer dans les pays étrangers des ennemis du gouvernement. Ceux d'entre ces missionnaires qui auront des sentiments patriotiques peuvent être très utiles à la République.

CIV

Page 222. — « Il n'y a point à la Chine de poste établie pour la commodité du peuple. L'empereur seul reçoit continuellement des messagers à cheval, qui lui apportent des nouvelles de toutes les parties de ses vastes États, et qui voyagent avec une célérité presque égale à ce que les Européens peuvent faire de mieux en ce genre. Les dépêches du souverain font en un jour cent cinquante milles. Mais les correspondances ordinaires du gouvernement et celles des mandarins, sont portées par des messagers qui vont moins vite. Ceux-ci sont quelquefois chargés des paquets des individus, qui obtiennent cette permission comme une faveur particulière ». Dans un autre endroit, l'auteur dit que les lettres de l'empereur *sont mises dans un sac ou panier plat, attaché autour du corps du messager. Au bas du sac sont suspendues des clochettes, dont le bruit* ^{p.260} *annonce à chaque station l'arrivée du courrier. La distance entre les stations est de dix à douze mille.* Il est étonnant que cet établissement ne soit pas fait pour le public. Dans un pays aussi peuplé, le commerce de l'intérieur est immense et nécessite des correspondances entre des provinces éloignées. Il est vrai que les Chinois n'ont pas le goût des voyages, comme les Européens, et qu'ils ne sont pas, comme ceux-ci, appelés à leurs capitales qui sont les centres de la plupart des affaires. Dans l'Indoustan, il n'y a point de postes. Les correspondances se font par des exprès ou par les marchands qui voyagent, ou par les pèlerins qui vont faire leurs dévotions aux pagodes. Les Anglais avaient établi dans le Bengale, le Bahar et l'Orixa, une poste de coureurs, qu'on nommait le *dack*, pour le service de l'administration. Une caste d'indigènes, qu'on

Voyage à Canton

appelle *bérars* était consacrée à ce service. Il consistait non seulement à porter les lettres, mais les palanquins et les paquets des voyageurs. Lord Cornwallis, cédant aux plaintes de ces malheureux, qui éprouvaient toutes sortes de mauvais traitements, et aux cris de l'humanité, a supprimé cet établissement, pendant son gouvernement dans le Bengale. Cette disposition fait l'éloge de son cœur. p.261

CV

[Page 225](#). — Les avis donnés à Lord Macartney, pendant qu'il était en route pour Pékin, par un missionnaire, qui déclare qu'il avait une extrême envie, ainsi que ses collègues « de témoigner à la nation anglaise, combien ils étaient reconnaissants de la protection qu'elle accordait dans ses établissements de l'Inde, aux missionnaire employés à propager le christianisme », me fournissent l'occasion de faire remarquer combien la politique de cette nation est supérieure aux préjugés. Elle a une autre religion ; cependant elle a favorisé de tout temps les missions étrangères, par tous les moyens qui sont en sa puissance. Cette observation pourra servir de réponse aux esprits inquiets et soupçonneux, qui me reprocheraient le conseil que j'ai donné ci-devant à notre gouvernement, de favoriser, à la paix, les missions dans les pays éloignées. Si mes vues sont erronées, le patriotisme sera mon excuse !

CVI

[Page 227](#). — Dans toutes les villes de la Chine, une partie du peuple est nomade. J'ai vu à Canton la ville de bateaux qui est sur la rivière. Ils sont rangés en file et p.262 forment des rues. J'ai ouï dire qu'il était défendu à ces habitants des eaux, de demeurer à terre. *Ils y sont nés et y passent leur vie*. J'ignore si c'est un précepte de religion, ou un ordre de la police qui les oblige à fixer leur séjour sur l'eau, et quel en est le motif.

Un homme digne de foi, qui a résidé près de cinq ans à Canton, et qui possède la langue chinoise, m'a dit que le nombre des personnes qui

Voyage à Canton

sont obligées d'habiter les bateaux, peut se monter à trois cent mille âmes, en y comprenant les filles publiques, dont le total est évalué à quarante mille, et qui ne peuvent pas demeurer à terre dans la ville.

CVII

[Page 228](#). — « Les briques bleues ont reçu l'action d'un feu de bois, dans un fourneau construit exprès, et où la flamme ne peut pas atteindre la surface de la brique. Celles qui au contraire sont touchées par la flamme, deviennent rouges. » Je crois que c'est précisément le contraire qui arrive. J'ai vu cuire aux environs de Pondichéry, bien des fourneaux de briques, depuis quarante, jusqu'à cent et cent vingt milliers. On n'y consomme point de bois ; mais seulement l'enveloppe du riz et des bouses de vaches desséchées. Toutes les ^{p.263} briques sont rouges. J'en ai fait cuire à l'île de France, j'ai eu chez moi un fourneau de poteries, pendant huit à dix ans ; la flamme n'avait aucun contact avec la terre. Après la cuisson, elle était toujours rouge, et jamais bleue. J'attribue cette dernière couleur à des matières phlogistiques qui, pendant la combustion, se combinent avec les parties ferrugineuses contenues dans les argiles. Pour que cette combinaison ait lieu, il faut un bon coup de feu, et le contact immédiat de la flamme sur la terre. On pourrait aussi soupçonner que le fer contenu dans la terre est brûlé par un trop grand feu, d'où il arrive qu'elle prend une couleur bleuâtre.

Pour empêcher l'adhérence des briques entr'elles, il n'est pas nécessaire d'interposer de la paille ; un peu de sable suffit. Lorsqu'elles ont été desséchées, à l'ombre, avant la cuisson, elles n'adhèrent point les unes aux autres.

CVIII

[Pages 233 et 234](#). — « Quelquefois sur le bord de la rivière, dans des coins où l'on avait par hasard négligé de semer du grain, ou bien tout le long des champs de blé, on voyait une espèce de plante légumineuse,

Voyage à Canton

qui ressemblait aux haricots. » ^{p.264} Je ne crois pas que les Chinois aient des haricots. Ce serait même un présent à leur faire, que de leur en porter des différentes espèces. Ils ont une plante légumineuse, qui est le *pois catian*. J'en parlerai dans un autre endroit.

CIX

[Page 234](#). — « Quelquefois aussi on voit des champs de fèves, de blé de Turquie, et d'autres plantes, dont les graines donnent une huile bonne à manger ». Ceci est incomplet. Quelle était cette espèce de fèves, et de blé de Turquie ? Quelles ces plantes dont les graines donnent une huile bonne à manger ? Quels sont les détails de la culture de ces végétaux ? Quels sont leurs usages ? Comment extrait-on cette huile ?

Les Chinois expriment l'huile des amandes des abricotiers sauvages qu'ils multiplient sur les montagnes et dans les lieux les plus arides, sans leur donner aucun soin. Cette huile est bonne à manger. On dessèche la pulpe au soleil, après l'avoir trempée dans du sirop ; elle fait partie de leurs confitures sèches.

CX

Ibid. — « Le sol avait déjà fourni cette année, une première récolte de blé et de légumes pareils à ceux qu'on y voyait. Le froment dans les terrains secs. et le riz dans les ^{p.265} terrains humides, sont, dit-on, cultivés avec le plus grand avantage ». Ce passage est remarquable. On pourrait en conclure qu'il y a en Chine, une espèce particulière de blé qui donne annuellement deux récoltes ? Ce serait une importante acquisition à faire ! On cultive du blé au Cap de Bonne-Espérance, où le climat est un peu plus chaud, que dans la province de Pé-ché-lée ; on en cultive dans le Bengale, l'Orixa, la côte Malabare, qui sont sous des latitudes plus hautes, et dans les îles de France et de la Réunion, situées par vingt et vingt-un degrés. Dans tous ces pays on n'a qu'une récolte de blé

Voyage à Canton

annuellement ; mais un autre passage de l'auteur (tome 3, page 259) fait voir qu'il ne parle ici que du blé de Turquie. Il s'est donc servi d'une expression fautive, en disant simplement blé.

CXI

[Page 234](#). — « La famine se fait quelquefois sentir dans cette partie de la province ; et ce désastre est dû, tantôt aux débordements qu'occasionnent dans certaines saisons, les torrents qui tombent des montagnes, tantôt aux ravages des sauterelles. » Il est étonnant que la Chine ait une population si extraordinaire, quoiqu'elle soit sujette à éprouver des famines. Ce peuple laborieux ^{p.266} et industriel n'a pas sans doute trouvé le moyen d'empêcher les effets funestes des débordements des torrents, ni les ravages des sauterelles. Les personnes qui n'ont pas vu les dégâts causés par ces insectes, ne peuvent pas s'en faire une idée. Ce sont des nuées qui interceptent les rayons du soleil, et qui détruisent les champs les plus verts, dans un jour ; ensuite elles prennent leur vol, et vont ravager les champs voisins. L'île de France était autrefois exposée à ce fléau, mais depuis qu'on y a introduit des *martins*, espèce d'oiseaux, très communs dans l'Indoustan, qui se nourrissent d'insectes, et qui multiplient beaucoup, cette colonie n'a plus vu de sauterelles. J'engage les amis de l'humanité, qui vont à la Chine, soit du Bengale, soit de la côte de Coromandel, soit de celle de Malabar, soit des îles de France et de la Réunion, à porter à la Chine des martins. Je n'assurerai pas qu'ils se multiplieront dans les provinces septentrionales, ni qu'ils viendront à bout de détruire les sauterelles ; mais au moins ils en diminueront la quantité, et ils détruiront d'autres insectes, fléaux de l'agriculture.

CXII

[Page 235](#). — L'aviron dont parle l'auteur, placé à la poupe, et que les Chinois ^{p.267} nomment you-you, par onomatopée, sert en même temps

Voyage à Canton

de gouvernail et de moteur, pour faire avancer le *cham-pan*. Si le courant n'est pas fort, et si le bateau n'est pas grand, les mouvements alternatifs, qu'un seul homme imprime au you-you, à son extrémité, suffisent pour remonter la rivière. Si le bateau est plus grand, il faut deux hommes pour mouvoir le you-you, et quelquefois quatre, suivant la dimension de ce levier qui est proportionné à la grandeur du bâtiment, et suivant la résistance que le courant oppose à sa marche. En un mot il fait l'effet de la queue des poissons. J'ai cru cette explication nécessaire, pour l'intelligence du texte.

CXIII

[Page 264](#). — Il y a des impôts à la Chine qui sont exigés en argent. Ce sont les droits d'ancrage, ceux d'entrée des marchandises et la capitation. La Chine n'a d'autre monnaie que des *aches*, qui sont de cuivre et fort petites ; elle n'a point de monnaie d'or et d'argent. L'un et l'autre sont reçus au poids et au titre. L'argent est divisé en cent toques qui représentent nos douze deniers de fin. C'est à ce titre que sont reçus les impôts. La piastre gourde d'Espagne vaut soixante douze condorins, elle passe pour soixante-quatorze et quelquefois pour soixante-quinze condorins, parce qu'elle est connue depuis très longtemps, et qu'on n'a pas l'embarras de la peser et de vérifier son titre.

CXIV

[Page 265](#). — Le procédé des Chinois, pour clarifier l'eau bourbeuse des rivières est simple, et peut être utile en Europe, Il consiste à faire fondre un peu d'alun dans cette eau. Les Bengalis emploient un autre moyen, Ils frottent pendant quelque temps une petite graine qui se nomme *titan-coté* à la côte de Coromandel, contre un morceau de terre cuite neuf, afin qu'il ait des aspérités, dans lequel ils ont mis un peu d'eau Cette graine se dissout, par le moyen du frottement ; ensuite ils mêlent cette dissolution à l'eau qu'ils veulent clarifier ; au bout de quelques heures, elle est claire et limpide. Une seule graine suffit pour clarifier une barrique. Lorsque ces

Voyage à Canton

graines sont vieilles, on ne peut pas parvenir à les dissoudre. J'ai clarifié, à l'île de France, par le même moyen, du vin de Xérès qui était trouble ; après l'opération, il n'était pas reconnaissable.

CXV

[Page 266](#). — Les Chinois boivent chaud, dans leurs repas. Ils prétendent que le thé ^{p.269} corrige les mauvaises qualités de leurs eaux, qui sont toutes crues, c'est-à-dire, séléniteuses ou saumâtres. La croûte qui se dépose sur les parois du vase, où on les fait bouillir, est de la sélénite : ainsi le feu est un moyen de les purifier.

CXVI

[Page 267](#). — Les Chinois ne se servent ni de plats ni d'assiettes, mais de bolles petites, moyennes et grandes, dans lesquelles ils mettent leur riz et tous leurs ragoûts.

Leur *sam-sou* qui est une liqueur forte extraite du riz ou du mil fermentés et distillés, m'a paru avoir une odeur très fétide.

CXVII

[Page 268](#). — Ils ne font que deux repas par jour, l'un à dix heures du matin, l'autre à six heures du soir. L'opium est une denrée de contrebande à la Chine. Il y a peine de mort contre les fraudeurs. Sans doute qu'ils ont éprouvé que l'usage de cette drogue était pernicieux.

« Les jouissances sensuelles et casanières, plutôt que les exercices du corps et les plaisirs de l'âme semblent être les principales ressources des Chinois, pour remplir les heures où ils n'ont point d'occupations sérieuses.

Ils sont toujours occupés. Dans ce pays, ^{p.270} on ne voit point d'oisifs qui cherchent ailleurs les moyens de tuer le temps : aussi il n'y a point à la

Voyage à Canton

Chine de promenades publiques ; le peuple n'a pas le temps de se promener.

CXVIII

[Page 269](#). — Les Chinois qui quittent l'empire sont déshonorés. C'est pourquoi ils ont du mépris pour les Européens qui viennent chez eux. Étant à Canton, j'ai été me promener en chaise à porteurs, dans les dehors, de la ville, avec plusieurs Français ; nous traversâmes un village, ou plutôt un hameau ; les enfants nous jetaient des pierres, et nous accablaient d'injures, auxquelles on nous avait recommandé de ne faire aucune attention. Il paraît que l'ambassade a été accueillie plus honnêtement. Je conjecture d'une part que le préjugé de flétrissure contre les étrangers qui ont quitté leur pays, n'influe pas sur le ambassadeurs ; et de l'autre, que les ordres sévères de l'empereur ont imprimé du respect à son peuple, pour l'ambassade.

CXIX

[Page 271](#). — *La marche* de tous les gouverneurs de provinces, est toujours *précédée par des soldats, qui annoncent à haute voix son approche, pour qu'on lui laisse le chemin libre*. Je crois même que cet p.271 usage est commun au *houpou*, l'intendant de la province, et à quelques autres des premiers mandarins.

CXX

[Page 280](#). — « Les voiles étaient, les unes de natte, les autres de toile de coton. Les câbles et les cordages étaient pour la plupart de chanvre, et paraissaient bien travaillés ». Les voiles de coton ne durent pas autant que celles de chanvre. Puisque les Chinois emploient les fils de cette dernière plante à faire des câbles et des cordages, il est surprenant qu'ils n'en tissent pas des toiles. Ce chanvre est-il le même que celui d'Europe ? Il y en a une espèce à Madagascar, qui s'élève très

Voyage à Canton

haut et qui est rameux. C'est un arbrisseau touffu ; j'en parlerai ailleurs. On ne dit pas ici que les Chinois emploient ce végétal à d'autres usages, ni quelle culture ils lui donnent. J'ai déjà dit qu'ils faisaient grand cas des fils de l'ananas ; je conjecture qu'ils en font des cordes qui ont plus de durée, que les fils de tout autre espèce de végétaux.

CXXI

[Page 284](#). — « On mit le bagage et les présents, dans deux magasins qu'on construisit exprès avec des bambous très forts, et des ^{p.272} nattes d'un tissu tellement serré que la pluie ne peut les pénétrer. Chacun de ces magasins avait plus de deux cents pieds de long... Ils furent construits en peu d'heures... Tous les effets qui appartenaient à l'ambassade, et qui composaient la cargaison de trente bâtiments furent mis à terre et emmagasinés en un seul jour. » Il est vraisemblable que les bambous qui furent employés à la construction de ces magasins, provenaient des provinces méridionales de la Chine. S'ils provenaient des environs de Pékin ils seraient d'une espèce particulière, et inconnue aux botanistes. Dans ce cas ce serait encore une acquisition à faire pour l'Europe. Le climat de Paris est moins froid que celui de Pékin. L'auteur ne dit pas quel est le végétal qui avait servi à former les nattes dont il parle. On construit aussi dans l'Inde avec des bambous, des bâtiments semblables, qu'on appelle *pandales*, soit pour des fêtes, soit pour célébrer des noces, soit pour tout autre usage. On en garnit les côtés et le toit avec des branchages qui les garantissent de la pluie et l'on y place des lanternes et d'autres ornements.

CXXII

[Page 288](#). — Il y a dans l'Inde un scorpion noir dont la pique est, dit-on, mortelle. ^{p.273} Celle des scorpions blancs, et des scolopendres, dont il y a plusieurs espèces, fait beaucoup de mal ; mais elle est sans danger. J'ai vu à Batavia les Malais prendre adroitement des gros scolopendres,

Voyage à Canton

que nous nommons des *cent-pieds*, parce qu'ils ont beaucoup de pattes, leur arracher leur dard, et leur rendre ensuite la liberté. Je me rappelle qu'un jeune scolopendre qui était sur mon chapeau, passa, sur mon visage et y laissa une trace de feu, quoiqu'il ne m'eût pas piqué.

CXXIII

[Page 291](#). — Il y a des mendiants à la Chine, ce sont surtout des lépreux. La loi ou la morale du pays qui a force de loi, veut qu'on ne refuse pas celui qui demande l'aumône, ne lui donna-t-on qu'un grain de riz, dont il est obligé de se contenter. J'ai été témoin d'actes de charité exercés envers des mendiants.

J'ai dit dans un de mes ouvrages, imprimé à l'île de France, que la contrainte par corps pour dettes n'existait pas à la Chine ; mais que le créancier avait le droit d'envoyer des lépreux chez son débiteur, qui est obligé de les nourrir à ses frais, et qui ne peut les chasser de sa maison, jusqu'à ce qu'il se soit acquitté.

CXXIV

[Pages 291 et 292](#). — p.274 Je ne puis me refuser au plaisir d'approuver les réflexions sages de l'auteur, et qui prouvent sa philanthropie, et sa philosophie, au sujet des détails qu'il donne sur les secours que l'empereur de la Chine distribue à ses sujets dans les temps de calamités. « Il ordonne d'ouvrir les greniers publics ; il remet les impôts à ceux qu'accable l'infortune ; il leur accorde des recours, pour rétablir leurs affaires. » Nous qui affectons une supériorité de connaissances sur les Chinois. nous qui nous flattons d'être plus habiles qu'eux dans tous les genres, même en fait de législation, nous n'avons pas encore adopté un moyen de prévoyance, contre les disettes, aussi simple que celui de l'établissement des *greniers publics*, le seul qui puisse assurer l'existence de l'empire, contre un renversement du cours ordinaire des saisons, qui est dans l'ordre des possibles. Une sécheresse, comme celle qui a désolé

Voyage à Canton

le Bengale, en 1769, ou des pluies continuelles et extraordinaires, ou des météores malfaisants et généraux, mettraient l'empire à deux doigts de sa perte. C'est aux philosophes, naturalistes, amis de la patrie et de l'humanité, à faire sentir que ces évènements, tout extraordinaires qu'ils soient, ne doivent pas ^{p.275} regardés comme impossibles. L'histoire que nous appelions sacrée, dont tous les détails ne peuvent pas être rejetés comme fabuleux, lors même que l'exagération paraît évidente, dit que l'Égypte, du temps de Joseph, éprouva sept années de stérilité, après sept années d'abondance. Quand même ce récit ne serait qu'une adresse de l'historien, pour faire sentir la nécessité des approvisionnements, il mériterait d'être rapporté ; mais on doit supposer qu'il était fondé sur quelque évènement notoire, dont les circonstances ne nous sont pas parvenues.

CXXV

[Page 300](#). — « On voit assez ordinairement un voyageur chargé et fatigué, poser un moment son fardeau, se rafraîchir avec une tasse de thé, et poursuivre ensuite sa route. » J'ai éprouvé mainte fois, dans mes courses, qu'une bolle de thé chaud me désaltérait beaucoup plus qu'un verre de limonade, ou même que du punch froid.

CXXVI

[Page 301](#). — « Parmi les Chinois, l'argent est proprement une marchandise. » Oui ; mais, comme ailleurs, cette marchandise représente toutes les autres.

« La valeur de l'argent varie, suivant la ^{p.276} plus ou moins grande quantité de ce métal sortie du trésor impérial. » On aurait dû ajouter, et suivant celle importée à la Chine, par les étrangers, combinée avec les exportations qui peuvent s'en faire. Au surplus, la valeur de l'argent varie dans tous les pays, suivant son abondance ou sa rareté.

Voyage à Canton

CXXVII

[Pages 303 et 304.](#) — Les détails fournis sur l'édifice antique *Prez-tong-chou-fou* sont incomplets. *Les étages, dit l'auteur, au nombre de onze, sont distingués par une espèce de corniche, ou un rang de briques saillantes, qui règne tout autour de l'édifice.* On demande quelle hauteur a chaque étage, s'il y a des portes et des fenêtres, quelle est sa largeur, comment il se termine, c'est-à-dire, quelle forme a sa couverture.

CXXVIII

[Page 307.](#) — « Il n'y a point en Chine de religion dominante. » Elles y sont toutes permises, excepté la chrétienne. La religion n'y forme pas un des ressorts du gouvernement. Le mahométisme y a fait quelques progrès. On prétend que la plupart des lettrés sont athées. Les disciples du dieu Foé, ou Fo, sont les plus nombreux. *Ils p.277 prêchent la doctrine de la transmigration des âmes.* Cette religion tire son origine de l'Inde.

CXXIX

[Page 312.](#) — Les Chinois ont un respect religieux pour les morts ; ainsi il n'est pas étonnant que les tombeaux y soient respectés.

CXXX

[Page 313.](#) — En parlant des *mulets* qui se vendent plus cher que les chevaux, parce qu'on les nourrit plus facilement et qu'on peut les faire travailler davantage, l'auteur ne dit point s'ils sont dociles, s'ils ont le pas sûr, s'ils sont grands et forts. Il ne parle pas des ânes chinois, de sorte qu'on ne sait pas s'ils sont d'une autre espèce que ceux d'Europe, ni quel est le service qu'on en retire. « Beaucoup de chevaux ont la peau tachetée avec la même régularité, que celle des léopards... Pour avoir des chevaux ainsi marquetés, on se sert entr'autres moyens, de celui de croiser ceux qui sont de race opposée ». Ce moyen est propre à

Voyage à Canton

mélanger les couleurs, mais donnerait bien rarement des chevaux tachetés avec la même régularité que celle des léopards.

CXXXI

[Page 314](#). — « La couleur jaune que porte l'empereur de la Chine, est affectée par tous les souverains de l'orient de l'Asie. » La couleur jaune est exclusivement affectée à l'empereur et à sa famille. Aussi les Chinois se sont-ils industriés, pour donner, à leurs étoffes, le plus beau jaune possible, et ils y ont réussi. Leur jonquille, leur citron sont de toute beauté.

CXXXII

[Pages 314 et 315](#). — « On battait quelquefois le blé avec des fléaux pareils à ceux d'Europe, quelquefois on le faisait fouler sous les pieds des chevaux... Les Chinois se servent aussi d'un grand rouleau, pour séparer le grain de l'épi. » Ce grand rouleau est apparemment un gros cylindre de bois mais par quel moyen le meuvent-ils ? Quel qu'il soit, je ne conçois pas, comment un rouleau comprimant des épis, peut séparer le grain qu'ils contiennent, à moins que la balle ne soit disposée à s'ouvrir avec la plus grande facilité.

CXXXIII

[Page 318](#). — Les soi-disant philosophes qui, dans leurs grandes spéculations, pour p.279 améliorer l'espèce humaine, ont voulu par leurs préceptes, ou par des lois positives, éteindre les sentiments de la nature, devraient prendre des leçons à la Chine. Je regrette de ne pouvoir citer tous les détails intéressants et les sages réflexions de l'auteur, dans les pages 317, 318 et 319. Je n'en extrairai qu'un passage fort court.

« Le fils est obligé de travailler pour l'entretien et le soulagement de son père, et de sa mère. Le frère doit prendre soin de son frère et de sa sœur, lorsqu'ils sont dans l'infortune ; et l'oubli de ces devoirs exciterait une telle

Voyage à Canton

horreur, qu'on n'a pas besoin de les prescrire, par une loi positive... Si quelqu'un éprouve des besoins, tous les parents l'aident sans délai, et sans lui faire éprouver la moindre humiliation. » Qu'il est sage le peuple qui a des mœurs aussi saintes, aussi charitables ! Et que nous sommes loin de pareilles institutions !

CXXXIV

[Page 316](#). — « Les murailles de la ville sont d'environ quarante pieds de haut. » Il serait curieux de savoir pourquoi toutes les principales villes de la Chine sont murées. Comme elles ont des tours et des créneaux, et même des canons, on ne peut pas douter que l'intention n'ait été de les mettre en état ^{p.280} de défense. La facilité avec laquelle les Tartares ont envahi la Chine, prouve que ces précautions étaient inutiles ; mais peut-être que ces murs qu'on a soin d'entretenir, sont une affaire de police, pour contenir le peuple.

CXXXV

[Page 336](#). — « Le lienwha (*nymphæa nelumbo*), qui résiste au froid rigoureux de l'hiver de Pékin, est très difficilement conservé dans les serres de l'Europe. » Comme *ses graines sont très agréables au goût*, on doit multiplier et varier les essais. Peut-être cette plante réussirait-elle mieux en plein air, que dans des serres ; peut-être exige-t-elle un sol particulier, ou des eaux qui aient telles ou telles qualités ; peut-être veut-elle un air plus ou moins humide, une exposition où elle éprouve des chaleurs fortes dans l'été, et un froid rigoureux dans l'hiver, comme la température de Pékin.

CXXXVI

[Page 336](#). — « Quelques-unes de ces Tartares étaient fort bien parées, avaient, des traits fort jolis, et un teint relevé par le secours de

Voyage à Canton

l'art. Les Tartares qui ont conquis la Chine dans le dernier siècle, sont plus blancs que les Chinois. Si leurs *femmes mettent beaucoup de rouge sur le milieu de* ^{p.281} *la lèvre inférieure*, les Chinoises en mettent sur le visage. Elles ont des cotons ronds, pénétrés d'un suc rouge, dont la couleur paraît obscure, et que je soupçonne tirée du règne végétal. Elles mêlent ce coton avec un peu d'eau, qui dissout la teinture, elle prend alors de l'éclat. Les femmes se frottent le visage avec ce coton, et la couleur, qui est très belle et qui imite parfaitement la nature, adhère fortement à la peau, même pendant plusieurs jours. Il serait curieux de connaître la composition de cette teinture, que je crois préférable au rouge employé par les Européennes.

CXXXVII

[Page 346](#). — « Sous le règne qui précéda celui de l'empereur actuel, de pareilles considérations empêchèrent l'ambassadeur de Russie de se soumettre aux cérémonies d'usage, pour approcher le trône chinois. Ces cérémonies consistent en neuf prosternations, à chacune desquelles le front doit frapper la terre. L'ambassadeur portugais, que j'ai vu revenir, en 1753, de Pékin, s'était soumis à cet usage ; Kien-long était alors sur le trône. On doit lui savoir gré d'avoir consenti à ce que Lord Macartney fût dispensé de cet usage. Cette cour a son étiquette, comme toutes les autres. L'empereur ^{p.282} lui-même l'observe avec exactitude dans toutes les cérémonies. Lorsque Kien-long, à raison de son grand âge, qui ne lui permettait pas de soutenir les fatigues du sacrifice qu'il est obligé de faire tous les ans au *Chang-ti*, voulut s'en dispenser, il s'adressa au tribunal des Rites, qui régla, par une délibération, les parties du cérémonial dont l'empereur pouvait se décharger sur les princes de son sang, à son choix.

Qu'on me permette de citer un usage suivi constamment à la Chine, dès la fondation de l'empire, et qui mérite, ce me semble, d'être remarqué, parce qu'il est opposé aux usages des autres princes de l'Asie. L'empereur, dans tous les édits, dans toutes les ordonnances, dans

Voyage à Canton

toutes les déclarations, dans toutes les proclamations, ne prend aucun titre. Tous ces actes publics commencent par ces mots, *Kien-long, l'an vingt-six*, ou quarante, ou soixante de son règne, *le troisième*, le sixième, ou le septième jour *de la huitième*, ou de la neuvième lune, etc. Quelle sublime simplicité ! Kien-long et ce mot dit tout. Le reste fixe la date de l'acte.

CXXXVIII

[Page 348](#). — Je doute fort que le gouvernement de la Chine pût être alarmé de la ^{p.283} Révolution française ; je doute même qu'il pût en comprendre les principes. Il n'a pas plus d'idée d'une démocratie que ce roi de Siam, qui se mit à rire aux éclats, quand il entendit dire à des Hollandais qu'ils n'avaient point de roi. L'ignorance de la langue française, celle de nos usages et de notre constitution, le défaut d'énergie dans le caractère chinois, doivent éloigner toute crainte du trône impérial. D'ailleurs, il n'y a nul moyen d'inspirer à ce peuple le goût de la liberté ; il ne la connaît pas, et n'en a même jamais entendu parler. En outre, l'autorité est si grande, qu'il faut renoncer à l'espoir, du moins pour longtemps, de voir cette partie du monde rentrer dans ses droits primitifs.

CXXXIX

[Page 348](#). — Les réflexions du traducteur contenues dans une note ne me paraissent pas justes. Il prétend que *la passion emporte l'auteur, dont l'esprit est, dit-il, en général très calme*. L'auteur dit simplement, *sans passion*, sans affectation, et même sans esprit de critique, qu'il n'y a *point de gouvernement qui hâisse et redoute autant, que celui de la Chine, les principes de la Révolution française*. Je le crois comme lui, et cela doit être. Le Chinois a un respect religieux pour ^{p.284} l'antiquité ; ce sentiment qui lui est inspiré dès la plus tendre enfance, est confirmé par le bonheur dont il jouit. Nul peuple n'est autant attaché à ses usages, à ses mœurs, à ses lois. Nul peuple n'a autant d'estime pour lui-même. Il

Voyage à Canton

redoute donc toute innovation, et croit qu'elle amènerait la destruction de l'empire. Quant au monarque, il n'est pas difficile de concevoir qu'il doive détester la Révolution française, et avoir horreur des principes qui l'ont amenée et soutenue. Que les Anglais aient contribué à inspirer aux Chinois de l'aversion pour les principes de notre liberté, cela peut être. Ils n'ont fait en cela que profiter des dispositions qu'ils ont trouvées chez ce peuple. En rendant justice à la précision et à l'élégance du style du traducteur, j'ai cru devoir relever, par esprit d'impartialité, une critique qui m'a paru mal fondée.

CXL

[Page 368](#). — « Conformément à l'ancien usage, l'empereur prend en main la charrue et la dirige à travers un petit champ, pour honorer la profession de laboureur. Cette auguste cérémonie qui a lieu tous les ans, au printemps, et qui est répétée le même jour dans toutes les provinces de l'empire, par les gouverneurs, est non seulement ^{p.285} politique, mais encore religieuse. C'est un hommage que l'empereur rend à l'Être-Suprême, c'est une prière qu'il lui adresse de favoriser ses travaux agricoles, et ceux de son peuple. Il s'y prépare par trois jours de jeûne, il commence la cérémonie par un sacrifice, et il réserve les grains qu'il recueille, pour les offrir à la divinité.

CXLI

[Page 368](#). — « Les anciennes annales de l'empire attestent que pendant très longtemps, les habitants y jouissaient de la terre, ainsi que des autres éléments, presque en commun. Le pays était divisé en petits districts égaux. Dans une société naissante, on peut admettre la culture des terres en commun et un partage égal des récoltes ; mais dans une société nombreuse, où il est nécessaire qu'une grande partie de sa population soit occupée à d'autres travaux qu'à ceux de l'agriculture, pour la défense du pays, pour l'administration de la police, pour l'exercice des arts, pour le commerce, la propriété devient une loi

Voyage à Canton

fondamentale du corps social. Partager un pays en petits districts égaux, paraît une chose impossible, vu les grandes différences qui existent dans la nature des sols, dans leur exposition, dans leur situation, dans les climats, et dans les influences de l'atmosphère.

CXLII

[Page 375](#). — « On ne peut remonter l'échelle de l'ambition que par des études longues et pénibles, et en excellant dans les lettres, qui seules rendent capables de remplir les emplois publics. » Partout on a adopté le principe que les emplois doivent appartenir aux talents, au mérite, à la vertu. Les Chinois seuls ont mis cette maxime en pratique ; elle est chez eux constitutionnelle, et tient à la forme de leur gouvernement ; et ce qui doit surprendre, c'est qu'elle établit et maintient le principe de l'égalité primitive.

Lorsqu'on voit l'empereur appeler auprès de lui le talent, pour l'employer utilement, récompenser dignement les services, honorer le mérite, faire lui-même et publier le panégyrique d'un homme de lettres, quelle noble émulation n'inspire-t-il pas à tous ses sujets ! C'est ce qu'a fait Kien-long pour plusieurs lettrés dignes de sa confiance et de ses éloges. C'est ce qu'ont fait beaucoup d'autres empereurs dont les noms sont en vénération à la Chine.

CXLIII

[Page 381](#). — L'auteur disserte avec sagacité sur l'exposition des nouveaux-nés permise à ^{p.287} la Chine ; mais il n'a pas considéré cette tolérance, qui nous paraît barbare et contraire à la morale, sous le point de vue politique. Comme on ne peut pas supposer que le législateur ait eu le dessein féroce d'autoriser le meurtre et d'éteindre dans les hommes les sentiments naturels qui sont la base des institutions morales, civiles et politiques, il est à propos de chercher quel est l'esprit de cette loi, afin de porter un jugement sain, sur une coutume qui paraît

Voyage à Canton

si opposée à l'humanité. 1° La législation chinoise a pour principe l'autorité absolue des pères sur leurs enfants. De là vient le respect infini de ceux-ci pour les auteurs de leurs jours ; de là résulte, par une fiction morale, le sentiment de l'obéissance des subordonnés aux ordres de ceux qui commandent, qui sont regardés comme les pères du peuple. La tolérance de l'exposition des nouveaux-nés est donc une suite du principe qui a donné aux pères la plus grande autorité sur leurs enfants. 2° Le législateur a compris que les sentiments de la nature, entretenus et fortifiés par les institutions de la législation, s'opposeraient à l'infanticide d'une manière plus efficace que les lois les plus sévères. 3° Il a vu, que dans une population aussi nombreuse que celle de la Chine, il serait impossible à la police d'empêcher de punir ce crime, parce qu'on pourrait ^{p.288} le dérober facilement à sa connaissance. 4° Préjugant que la nécessité, c'est-à-dire, l'impossibilité absolue de fournir la subsistance à leurs enfants, ou que le délire de la superstition qui engage les pères à les consacrer à l'esprit de la rivière, pouvaient être les seules causes de ces sacrifices volontaires, il a préféré que l'exposition fût publique, afin de laisser aux pères l'espérance du salut de ces innocentes victimes. Des hommes charitables et aisés les recueillent et les élèvent. Le gouvernement entretient dans tout l'empire des agents qui sont chargés de ce soin, et fait la dépense de l'entretien des enfants trouvés. On assure que les mahométans chinois recueillent beaucoup d'enfants exposés. Ils en achètent même dans les temps de famine, pour les élever dans leur religion, qui leur fait un précepte de la charité, et qui leur enseigne que la propagation de leur foi est un acte méritoire. On doit en dire autant des chrétiens, mais je les crois moins nombreux.

Je m'étonne que les Compagnies européennes, qui envoient des vaisseaux à la Chine, et qui font des bénéfices considérables sur le commerce, n'aient pas pensé à en distraire annuellement une petite somme, pour l'affecter à cette œuvre d'humanité. On élèverait dans les *hans* les enfants qu'on aurait ^{p.289} sauvés ; on aurait par ce moyen des serviteurs attachés, fidèles et intelligents qui connaîtraient la langue et

Voyage à Canton

les usages des Européens. Puisse cette idée plaire à quelque philanthrope, qui ait assez de crédit, pour la faire adopter ! Les services de ces nouveaux Moïses pourraient un jour payer avec usure les frais qu'ils auraient coûtés.

« Les enfants trouvés de la Chine », dit le Clerc dans son *Histoire d'Yu le Grand*, page 697, « sont tous nourris dans les campagnes. Chacun d'eux porte au cou le chiffre impérial... Chaque enfant coûte à l'État douze taëls par an (quatre-vingt-dix francs environ). Lorsqu'ils sont parvenus à leur dixième année, les cultivateurs et les artisans s'en chargent et les nourrissent. »

@

Voyage à Canton

Observations sur le troisième volume du voyage dans l'intérieur de la Chine, par Lord Macartney

@

CXLIV

Page 2. — « Un champ était couvert de *polygonum*, dont les feuilles macérées et préparées comme celles de l'indigo, produisent une couleur bleue, égale à celle de l'indigo, ou qui du moins en approche beaucoup. » Il est fâcheux que la description de cette plante ne soit pas complète. J'ai p.290 eu dans l'idée qu'il serait possible d'extraire la fécule bleue du pastel, et même de quelques autres plantes qui croissent dans l'empire. J'en ai fait la proposition au Directoire Exécutif. Mon mémoire n'a pas été accueilli par l'Institut national. *Il ne présente, dit le rapport, ni dans les principes ni dans les procédés, des bases suffisantes pour asseoir son jugement, sur la probabilité du succès de l'entreprise proposée...* Ce n'est pas ici le lieu de discuter le mérite de cette assertion. Je dirai seulement que j'ai appris, depuis peu, qu'il y avait en Europe des fabriques d'indigo extraites du pastel. *H. Struve* le dit positivement dans les Additions au supplément du *Dictionnaire de Chimie*, tome V, page 93, édition de Neufchâtel, 1789, à l'article *Indigo tiré du pastel*. Je n'en avais aucune connaissance, lorsque j'ai adressé au Directoire Exécutif le mémoire très court, par lequel je proposais cette entreprise. Voilà donc *la probabilité du succès, prouvée par l'expérience*. J'engage les bons citoyens qui ont plus de moyens que moi, et qui peuvent avoir des connaissances étendues sur la fabrication de l'indigo, à tenter des essais par patriotisme ; Le même rapport convient que *ce serait une découverte précieuse que celle qui nous apprendrait à retirer du pastel une matière p.291 colorante qui pourrait remplacer l'indigo*. Avant qu'on eût retiré une fécule bleue de l'*anil*, et du *polygonum*, je voudrais bien savoir quels sont les *principes*, quels sont les *procédés*, qui ont pu établir *la probabilité du succès de l'entreprise*. On ne teint point en bleu avec l'*anil* ; pour ce qui est du *polygonum*, je l'ignore ; mais je sais qu'on teint

Voyage à Canton

en bleu les étoffes avec le pastel. Voilà donc une manière connue depuis très longtemps d'en *retirer une matière colorante*. Elle se trouve donc dans le pastel. Il ne s'agissait plus que de trouver des procédés, pour réunir cette matière en masse, et c'est ce qu'on a découvert suivant H. *Struve*. La grande réputation des commissaires qui ont fait le rapport en question, la profonde estime que j'ai pour eux, ne sauraient balancer dans mon opinion les preuves fournies par l'expérience. J'espère revenir en temps et lieu sur cet objet intéressant, et proposer mes doutes sur toutes les assertions du rapport que j'ai cité. Les recherches très nombreuses que j'ai faites sur la fabrication de l'indigo extrait de l'anil, et dont le résultat est consigné dans un ouvrage in-4°, imprimé à l'île de France, en 1779, par l'ordre du gouvernement, aux frais du roi, ouvrage qui a obtenu l'approbation de l'académie des Sciences de Paris, m'ont fait voir que l'anil n'était pas la seule ^{p.292} plante, d'où l'on pouvait extraire une féculé bleue. Je pense que l'indigo est aussi répandu dans le règne végétal que la matière sucrée. Pour les extraire avec profit, il faut que le végétal en contienne une grande quantité. C'est ce qui me paraît démontré à l'égard du pastel. *On tire le bleu de différentes plantes. Celle de Pékin est une espèce de persicaire* que les Chinois nomment *siao-lan*. La méthode qui y est employée pour extraire la féculé de cette plante, est la même que celle que nous connaissons ; mais il y a d'autres plantes dont ils obtiennent l'indigo, sans avoir recours à la fermentation et au battage. On peut consulter là-dessus les [Mémoires sur les Chinois, par les missionnaires de Pékin, t. V, p. 499.](#)

CXLV

[Page 3.](#) — « On cita en même temps aux Anglais une petite espèce de *colutea* dont les bourgeons et les feuilles les plus tendres produisent une substance qui donne une couleur verte. » Les réflexions que j'ai présentées dans l'observation précédente sont applicables à celle-ci. Le même mémoire dont j'ai parlé, indique une plante d'Europe, que je crois propre à donner une féculé verte.

Voyage à Canton

Les Cochinchinois, comme je l'ai dit, ont une plante, dont ils savent extraire un indigo ^{p.293} vert, propre à la teinture, dans toutes les nuances. Quoique je l'eusse citée, cette proposition n'a pas été mieux accueillie que la première. C'est à l'expérience qu'il appartient de prononcer.

CXLVI

Page 4. — « Les Chinois tirent du carthamus leur plus beau rouge, et emploient rarement le vermillon. » Les fleurs de carthame, ou safran bâtard, sont employées en Europe à la teinture en rouge : on en retire aussi une fécule rouge. Le vermillon est un minéral, qu'on emploie en peinture. Les Chinois font usage de la cochenille il leur en vient de Manille, qui la tire d'Acapulco.

J'avais aussi dans l'idée d'extraire la fécule rouge de quelques végétaux, dans l'espérance qu'elle pourrait suppléer à la cochenille. Je n'en désespère pas encore. J'en parle ici, afin d'exciter l'industrie des citoyens. Cette découverte serait l'une des plus intéressantes pour la République.

CXLVII

Ibid. — « Le calice du gland leur sert à teindre en noir, et ils nourrissent le ver à soie, avec les feuilles du frêne, comme avec celles du mûrier. » Voilà deux bonnes observations, dont nous pouvons tirer parti. ^{p.294} Nous savions bien que l'écorce du chêne est propre à teindre en noir ; mais je ne crois pas qu'on ait employé à cet usage le calice du gland. S'il pouvait remplacer la noix de galle, ce serait une découverte intéressante. J'ajoute que les Chinois retirent une fécule du gland, et qu'ils s'en nourrissent. Un général chinois a sauvé son armée de la famine, en la nourrissant avec des glands de chêne préparés, ils font avec les bourgeons tendres de cet arbre une infusion théyforme. Ils délaient dans de l'eau les cendres du gland et du calice ; ils en retirent le sel et le font prendre aux personnes attaquées de diarrhées et de

Voyage à Canton

dysenteries. Enfin ils lavent et détergent les plaies et les ulcères qui ne se ferment pas, avec la décoction des écorces. Ils font usage de la même eau dans plusieurs maladies cutanées. Ils entent des chênes sur des châtaigniers, et prétendent que les glands acquièrent de la douceur.

Ibid. Il y aurait beaucoup de questions à faire sur l'espèce de mûrier, sur la culture que les Chinois lui donnent, sur le choix des feuilles, et sur les soins qu'exigent les vers à soie ; mais au moins devrait-on dire, si les feuilles du frêne exposent les vers à des maladies, et si la soie provenant de ceux qui en ont été nourris, a autant de qualités, que celle des vers nourris avec les feuilles du mûrier.

p.295 Un de mes amis digne de foi, m'a dit que dans sa jeunesse, il s'amusait à élever des vers à soie, et que manquant de feuilles de mûriers, il s'avisa de leur donner des feuilles de rosiers de jardin. Cet expédient lui réussit, mais tous les cocons sans exception se trouvèrent verts. L'année d'ensuite il répéta cette expérience, elle eut le même résultat. Ainsi dans les années et dans les circonstances où les feuilles de mûriers manquent, il paraît qu'on peut leur substituer des feuilles de frêne, et de rosiers de jardin, peut-être aussi celles de l'églantier et de quelques autres végétaux ; ce sont des essais qu'il conviendrait de faire.

Ils sont d'autant plus nécessaires que les missionnaires de Pékin prétendent que ce sont des vers à soie d'une autre espèce que ceux du mûrier qu'on élève à la Chine sur le frêne. Ils les nomment vers à soie sauvages. Leurs cocons sont gros comme un œuf de poule, et leur soie est inférieure ; mais ils distinguent trois espèces de vers sauvages qui donnent de la soie ; les uns sont levés sur le *fagara*, les autres sur le frêne, et les derniers sur le chêne à feuilles de châtaigniers.

Les mêmes missionnaires ajoutent qu'il existe à la Chine deux sortes de frênes, le puant et l'odorant ; que le premier *avait toujours paru être le même que le nôtre*, mais p.296 qu'un examen plus attentif avait fait remarquer des différences dans les fleurs.

Voyage à Canton

CXLVIII

Page 5. — « On charrie des marchandises qu'on tire de Tartarie, ou qu'on y transporte, sur le dos des dromadaires ou chameaux à double bosse, animaux qui sont plus gros, plus forts, plus rapides, que les chameaux ordinaires. Ils sont aussi beaucoup plus velus que ces derniers, et conséquemment plus propres aux climats froids. C'est sur le dos de ces animaux qu'on transporte le charbon qui sert à faire cuire tout ce qui se mange à Pékin. »

J'ai plusieurs observations à faire sur ce passage. 1° Voilà une espèce de chameaux propres aux climats froids. Le professeur Pallas parle aussi, dans son voyage, des chameaux des Kirguis, et des Barschkirs, qui habitent des pays froids. Ce serait une acquisition bien importante à faire pour la France, et qui mériterait toute la sollicitude du gouvernement. On me dispensera d'en donner des preuves ; l'utilité de ces animaux pour les transports est assez connue. 2° L'auteur ne dit pas quelle est l'espèce de charbon consommée à Pékin. Est-il végétal ? Est-il minéral ? Dans le premier cas, on eût désiré ^{p.297} savoir quelles sont les espèces d'arbres convertis en charbon, quelle est la méthode d'opérer cette conversion, si cette substance donne beaucoup de feu et longtemps, enfin quel emploi l'on fait des cendres.

Les missionnaires de Pékin disent, dans les *Mémoires concernant les Chinois*, que le charbon le plus en usage dans l'empire est celui de terre. Il est surprenant que la France ne tire pas de ce fossile tout le parti qu'il lui offre, puisque son sol en contient des mines très multipliées. Les auteurs qui ont traité de la science politico-économique prétendent que c'est principalement à l'exploitation de ses mines de charbon de terre, que l'Angleterre doit l'extension de son commerce et de ses arts, et celle de sa marine. Je le pense ainsi ; mais j'ajoute que la banque de Londres est aussi un des principaux mobiles de la puissance de cet empire. C'est elle qui a favorisé toutes les exploitations, toutes les manufactures nouvelles, toutes les grandes entreprises et surtout les canaux de

Voyage à Canton

navigation. Si la France veut parvenir au même degré de prospérité, elle doit établir chez elle une banque sagement combinée, et fouiller ses mines de charbon de terre.

CXLIX

[Page 8](#). — « Les substances calcaires de diverses espèces qui avaient été vues par les ^{p.298} Anglais dans leur long trajet, étaient très peu considérables, en comparaison des produits d'un feu volcanique, et des énormes masses de granit, qui se présentaient si fréquemment sur leur route ». L'auteur oublie la quantité immense de madrépores qu'il a vus dans le détroit de la Sonde, et le long de Java, en allant à Batavia, puisqu'il prétend que leur accumulation progressive a formé des îles. Sans doute les matières volcaniques sont très communes sur la surface du globe, et surtout dans les îles ; mais il y a aussi des bancs énormes de matières calcaires, tant à la surface que dans le sein de la terre, ou couvertes par les eaux de la mer.

CL

[Page 9](#). — « Les Européens supposent que le tabac a été porté de l'Amérique dans toutes les parties de l'ancien continent. » L'auteur a raison de réfuter cette opinion. Le tabac est indigène à l'Inde, à la côte orientale d'Afrique, à Madagascar, et vraisemblablement à la Chine, et à beaucoup d'autres pays.

L'auteur aurait dû nous apprendre quelle est l'espèce de tabac cultivée à la Chine, quels sont les soins qu'on lui donne et quelle est la manière de l'apprêter. Les graines qui me sont venues de la Chine à l'île de France ^{p.299} ont produit un plant d'une petite espèce, à fleurs jaunes, monopétales, à feuilles recoquillées, petites, larges, un peu gluantes, d'un vert pâle. J'en ai vu des plants en France dans le jardin du citoyen Baumé aux Termes, près la barrière du Roule. Je n'ai fait aucun essai sur ce tabac que je cultivais par curiosité.

Voyage à Canton

J'ignore si les Chinois en ont de plusieurs espèces, si celui qu'ils prennent en poudre est de bonne qualité et s'il est le même que celui qu'ils fument. Je sais que dans les Indes, le tabac de Manille qui est en petits rouleaux, qu'on nomme des *chiroutes*, et que l'on fume sans pipe, est préféré par les Européens, comme un tabac dont la fumée est douce et agréable.

On prépare aussi à Manille un tabac en poudre, dans le goût de celui de Mazulipatan. Je préfère le premier au second. L'un et l'autre sont noirs et très forts. Ils tiennent cette qualité de leur préparation. Cette espèce est recherchée en France de ceux qui la connaissent. Il serait facile d'en préparer de semblables.

CLI

[Page 10](#). — « Ils prennent souvent du cinabre en poudre, au lieu de tabac. » Le cinabre en poudre est ce que nous nommons le ^{p.300} vermillon, qui est sans odeur ; de sorte qu'il n'est pas aisé de concevoir quel effet cette poudre peut exciter sur le nerf olfactoire. Peut-être les Chinois la prennent-ils comme remède.

Quant à l'opium pris en fumigation, ses effets sont connus.

CLII

[Page 17](#). — La Grande muraille de la Chine qui a, dit-on, *quinze cents milles de long*, et qui a été achevée *trois siècles avant l'ère chrétienne*, prouve que dès lors la Chine avait une population nombreuse, et la connaissance des arts les plus utiles. Dans le temps où elle a été construite, elle pouvait former une barrière insurmontable à des peuples qui ne connaissaient pas l'usage de l'artillerie, et qui ne savaient faire la guerre qu'à cheval, comme les hordes des Tartares. Aujourd'hui une pareille muraille serait en Europe, d'une faible défense. Une ligne de places fortes serait bien préférable.

Voyage à Canton

La pagode de Jaguernat à la côte d'Orixa dans l'Indostan remonte à une époque plus ancienne, et a peut-être quelque chose de plus étonnant. Ces deux monuments sont les plus considérables qui aient été construits par la main des hommes. L'un est dû à une sage prévoyance, pour le temps où il a été construit ; il est aujourd'hui sans utilité ; l'autre est dû à la superstition, et fait encore ^{p.301} à l'humanité tous les maux qu'elle lui a toujours causés. Si l'on met sur la même ligne les fameuses pyramides d'Égypte, nous dirons que le but de leur construction paraît oublié. Il est difficile de se persuader, qu'elles n'eussent d'autre objet que de recueillir des dépouilles mortelles, et de servir de tombeaux aux rois. Je croirais plus volontiers qu'elles ont été construites, pour fixer les points cardinaux au moment de leur édification, et pour servir à la perfection de l'astronomie. S'il est ainsi, elles seraient beaucoup plus recommandables que la muraille de la Chine, et que toutes les pagodes du monde ; elles seraient dignes d'un peuple philosophe qui aurait travaillé pour la postérité.

La pagode de Jaguernat est tout d'une pièce, elle est taillée dans une montagne de pierres, Quels travaux !... Quelle dépense !... Quelle patience !... Quelle constance soutenue pendant bien des siècles !... Combien ont dû coûter de temps, de peines, et de dépenses toutes les excavations ! Et dans quel but ?... Pour asservir l'homme à des préjugés absurdes et extravagants, en un mot, pour le rendre esclave de la superstition. Cette pagode passe pour être la plus considérable et la plus sacrée de toutes celles des Indous. Les dévots y vont en pèlerinage, et c'est, au dire des prêtres, une œuvre très méritoire, qui ^{p.302} obtient la rémission des péchés ; mais le plus certain est la considération qu'ils acquièrent, et les présents qu'on leur fait.

La construction des canaux en Égypte, à la Chine et en Europe ; celle des digues qui ont enlevé à la mer l'une des provinces les plus fertiles de cet empire, ou qui ont été construites, pour empêcher les débordements des rivières ; les terrasses qui retiennent les terres des montagnes, et qui

Voyage à Canton

les rendent propres à la culture ; les jetées dans la mer, pour former un port ; les quais et les autres constructions de ce genre ; les dessèchements des marais qui donnent des terres à l'agriculture, et qui rendent l'air salubre ; les ponts, les aqueducs, les observatoires, les grandes routes, voilà les travaux dignes de l'homme, et d'un peuple civilisé.

CLIII

Pages 46 et 47. — Le *goître* porté à un certain point rend imbéciles les sujets qui en sont atteints dans les Alpes, comme à la Chine. On les connaît sous le nom de crétins. Il n'est pas aisé d'indiquer la cause de cette maladie locale. Elle dépend peut-être de l'eau, de l'air, et de la qualité des vivres. L'auteur prétend *qu'il est certain que la neige fondue contient un peu plus de terre calcaire que l'eau de pluie et une très petite portion d'acide nitreux et de sel marin.* p.303 Mais la neige n'est elle-même qu'une eau de pluie cristallisée par le refroidissement. D'ailleurs, il y a des eaux saumâtres qui ne donnent pas le goitre à ceux qui s'en abreuvent.

CLIV

Pages 48 et 49. — Les rochers nus des montagnes, prouvent en général une haute antiquité. L'Inde qui est peut-être l'un des pays du globe que les eaux ont découvert le plus anciennement, présente des pics de rochers nus, qui s'élèvent comme des flèches. Tout ce que dit l'auteur sur l'affaissement du sol de la Tartarie, dans les parties qu'il a parcourues, est ingénieux, mais purement conjectural.

CLV

Page 50. — « Le rocher de Gibraltar n'est pas la seule hauteur dans l'intérieur de laquelle on ait trouvé des os d'animaux, qui doivent avoir vécu et péri avant la formation des montagnes, dont ils sont devenus une partie. » J'ai vu à l'île de France, dans une mine de pierres calcaires

Voyage à Canton

que je faisais fouiller, élevée de plus de cent soixante toises au-dessus du niveau de la mer, des morceaux de tortues pétrifiées. J'ai vu à Pondichéry, des pierres qu'on avait fait venir de Gingy, à quinze lieues de là, dans lesquelles il y avait des coquilles d'huîtres entières, qui faisaient partie de ces pierres.

CLVI

[Page 57](#). En parlant du colao ou premier ministre, parvenu à ce haut rang, de simple garde, par la faveur de l'empereur, l'auteur dit, qu'une si grande élévation paraîtra peut-être singulière. Quand on sait qu'à la Chine il n'y a point de noblesse héréditaire, qu'on n'en soupçonne même pas l'existence ; que tous les emplois civils sont donnés exclusivement aux lettrés, et que tout Chinois a droit de le devenir ; les emplois militaires à ceux qui se distinguent dans les exercices de cette profession, ou à la guerre ; quand on sait qu'un empereur a placé sur le trône un laboureur, etc., on ne doit pas être surpris de voir un garde devenir premier ministre.

CLVII

[Page 69](#). — Le gouvernement chinois ne sent pas les avantages du commerce étranger, et ne cherche pas à l'étendre. Il pense que l'empire se suffit à lui-même. Le préjugé qui regarde comme déshonoré tout Chinois qui quitte les terres de l'empire, existe dans toute sa force ; aussi le métier de marin y est-il méprisé. Cependant ce peuple est le seul ^{p.305} de cette partie de l'Asie, qui navigue. Il va à la Cochinchine, à Siam, à Malac, à Batavia, aux Moluques, à Bornéo, dans les Philippines, au Japon. Sa grande population, la nécessité de se procurer la subsistance, le désir du gain, mettent les navigateurs au-dessus du préjugé. Toutes ces raisons sont les causes des peuplades de Chinois, dans les pays que je viens de citer. Il y en a même beaucoup dans les îles voisines de l'empire.

Voyage à Canton

CLVIII

Page 78. — L'importation à la Chine des marchandises d'Europe, qui exciteraient l'industrie de ce peuple, qui exerceraient son goût pour l'imitation, qui lui donneraient la connaissance des procédés qu'il ignore, surtout dans les arts mécaniques, l'introduction du coton en quantité suffisante pour alimenter ses manufactures, celle du riz dans les années de disette, la destruction des pirates de la côte, les secours de quelques forces navales, pour des expéditions maritimes, étaient des considérations bien propres à engager l'empereur, à prêter l'oreille à des propositions d'alliance avec le roi de la Grande-Bretagne, mais la défiance qu'on y a des étrangers, n'a pu être vaincue.

CLIX

Page 78. — Il y a longtemps que les Anglais ^{p.306} importaient du drap à la Chine. Si la circonstance de l'ambassade en étend la consommation dans l'empire, ce sera un avantage qu'elle aura procuré aux manufactures européennes. Il y a lieu de croire que le goût des denrées d'Europe, s'introduira peu à peu dans cet empire, si quelque événement extraordinaire n'en interdit pas l'entrée aux étrangers.

Ibid. Le Traducteur rappelle dans une note que *les boutons ou globes qui distinguent les ordres se portent au haut d'un bonnet pointu*. Le couvre-chef des Chinois doit porter le nom de chapeau plutôt que celui de bonnet.

Les mandarins grands et petits obtiennent des degrés à proportion de leurs services. C'est une cour souveraine qui les confère, avec la sanction de l'empereur. Lorsqu'ils tombent en faute, la même cour leur donne des notes humiliantes, qu'ils sont obligés de rappeler dans tous les actes qui émanent d'eux, publics ou privés, ou bien elle les abaisse d'un ou deux degrés ; ou les destitue, si le cas est grave.

Voyage à Canton

CLX

Page 81. — « Le colao et deux principaux officiers de la maison de l'empereur ne lui parlaient jamais qu'à genoux ». Ainsi le ^{p.307} cérémonial auquel l'ambassadeur avait consenti de se prêter, était conforme à l'étiquette de la cour impériale, et l'on ne doit pas être surpris que l'empereur l'ait dispensé des prosternations, front contre terre. Un ambassadeur français ne serait pas admis devant Sa Majesté : il ne pourrait pas se prêter à des génuflexions. Il n'aurait d'ailleurs ni ruban, ni plaque, ni diamants. Au surplus ces prosternations répétées trois fois ne sont qu'une affaire d'étiquette. L'empereur lui-même, lorsqu'il fait la cérémonie de rendre hommage à la mémoire de son père, se met à genoux devant le cercueil, et bat trois fois la terre avec sa tête. Lorsqu'il fait un sacrifice solennel au Chang-ti (l'Être-Suprême), c'est toujours avec un grand appareil. Il se prosterne neuf fois le front contre terre, avec beaucoup de témoignages de respect. Lorsqu'il va saluer sa mère, accompagné de toute sa cour, il se prosterne trois fois à ses pieds.

CLXI

Page 90. — « L'empereur présenta de sa main, aux ambassadeurs Anglais, un gobelet de vin chinois, assez semblable à du vin de Madère, d'une qualité inférieure ». Les Chinois ne se servent pas de gobelets, ils n'en font même pas ; ils boivent ^{p.308} dans des bolles ou dans des cobes de porcelaine.

Il eût été à désirer que sir Staunton eût pris des informations exactes sur la nature de ce vin chinois. Provient-il de raisins ? Le pays en produit ; on prétend même qu'autrefois on y faisait du vin de raisins. Provient-il de quelqu'autre fruit ? Les Chinois ne connaissent pas l'art de faire un vin de cannes, ni celui de distiller du tafia ou du rhum, qui est plus agréable que leur eau-de-vie de riz ou de mil, leur *sam-sou*. Dans les temps de disette, la distillation en est défendue. S'ils savaient retirer un esprit ardent du jus de cannes, des écumes du vesou, et des gros sirops, ils ménageraient le riz

Voyage à Canton

dans tous les temps, et ils auraient une liqueur plus agréable que le *sam-sou*. Il leur serait facile de faire du punch.

CLXII

Pages 91 et 92. — « Le thé était roulé en boules de différentes grosseurs ». Il y a du thé en boules de différentes qualités. J'en ai pris de très bon, j'en ai pris de médiocre. On prétend que le thé apprêté de cette manière, se conserve mieux et plus longtemps. J'ai vu aussi des boules de thé médicinal ; elles étaient composées de feuilles de thé imbibées d'une décoction de rhubarbe. Il ^{p.309} y a vraisemblablement d'autres préparations du même genre que je ne connais pas.

CLXIII

Pages 116 et 117. — La description du temple de *Pou-ta-la*, dédié à *Fo*, construit et doté par l'empereur Kien-long, est curieuse et intéressante. Ce qui frappe le plus, c'est le nombre des lamas attachés au service de ce temple. Il y en a huit cents, dit l'auteur. Aucun couvent de moines en Europe n'a jamais approché de ce nombre. Les Anglais n'ont pas eu le temps de prendre des informations sur le régime intérieur de ce monastère, sur les cérémonies de leur réception, sur la vie qu'ils mènent, aussi oisive qu'inutile à l'humanité, sur les rites qu'ils observent sur leur croyance, etc. etc.

CLXIV

Pages 118 et 119. — Il ne serait pas étonnant que Kien-long, fort attaché à la doctrine du lama, crût qu'une partie de l'esprit de la divinité se fût incarnée en lui, pendant un règne aussi long et aussi prospère que le sien, puisque le point capital de la doctrine de cette religion est la croyance de l'incarnation de la divinité dans la personne du grand lama. Il se peut aussi que ^{p.310} l'empereur ait jugé à propos d'accréditer cette opinion parmi les Tartares sectaires de la même religion, afin d'en obtenir plus de respect

Voyage à Canton

et d'obéissance, sachant très bien que le crédule et superstitieux Chinois est disposé à adopter les fables les plus absurdes. Aucun de ses prédécesseurs n'a porté aussi loin les armes victorieuses de l'empire, aucun n'a soumis autant de peuples, aucun n'a régné aussi longtemps sans troubles. Poète, historien, conquérant, législateur, il a réuni tous les talents, il a recueilli toutes les espèces de gloire.

CLXV

[Page 122](#). — Toute imparfaite qu'est la musique de la Chine, l'auteur aurait dû dire s'ils savent l'écrire, à quelle époque remonte son origine, si elle a éprouvé des changements, si elle fait sur les sens des Chinois une forte impression, s'ils l'associent à la danse, s'ils ont des instruments à vent ; l'auteur a parlé de ceux à corde de leur invention ; mais ces détails sont peu satisfaisants.

CLXVI

[Page 125](#). — Au renouvellement de l'année, les Chinois élèvent des théâtres dans les rues. Comme elles sont étroites, ils en occupent toute la largeur, mais le passage n'est pas p.311 interrompu. Les acteurs jouent continuellement, excepté la nuit. Les spectateurs sont debout dans la rue, en plein air, s'arrêtent pour voir le spectacle et s'en vont quand ils veulent. Ils ne paient rien. Sans doute que la dépense est aux frais du gouvernement. Cette coutume a beaucoup de rapport aux tréteaux de nos foires.

CLXVII

[Page 133](#). — L'auteur trouve *impolitique la préférence* accordée aux Tartares pour former la garde de l'empereur. Il me semble que l'empereur étant lui-même de cette nation, doit se lier plutôt à ses compatriotes, qui n'ont d'existence et de considération que par sa puissance, qu'aux Chinois qui souffrent impatiemment le joug des

Voyage à Canton

étrangers. Au reste la politique des empereurs a été de maintenir la plus grande discipline parmi les Tartares et de traiter les grands mandarins de cette nation avec plus de sévérité que les mandarins chinois. Ils ont eu l'attention d'alterner les grades et les places, afin que les uns répondissent de la fidélité des autres.

CLXVIII

[Page 135](#). — Le droit qu'a l'empereur de nommer son successeur au trône, est fort ^{p.312} éloigné de nos usages ; mais quand on approfondit le but et les résultats de celui-ci, il paraît conforme aux principes d'une sage politique. Le droit de primogéniture ne donne presque jamais que des princes faibles, ou peu éclairés, ou livrés à leurs passions. La certitude de succéder au trône, les rend indifférents à l'enseignement, et ceux qui les entourent sont plus occupés à flatter leurs passions, pour leur plaire, qu'à les combattre. Il est rare que l'éducation de l'héritier présomptif de la couronne ne soit pas manquée. À la Chine, les enfants de l'empereur n'ont aucun droit à sa succession. S'ils la convoitent, ils n'ont d'autre moyen d'obtenir l'accomplissement de leurs désirs, qu'en se rendant agréables à l'empereur, afin d'obtenir la préférence sur leurs rivaux. Les personnes chargées de leur éducation font tous leurs efforts, pour rendre leurs élèves dignes de cette préférence, afin de plaire à l'empereur régnant et à son successeur. Il résulte de là, que l'ambition inspire de l'émulation, et que les princes qui prétendent au trône, sont attentifs aux leçons de leurs maîtres, et qu'ils profitent des préceptes de leur éducation.

Kien-long n'avait plus que quatre fils vivants, le huitième, le onzième, le quinzième et le dix-septième. Il a abdicé en ^{p.313} faveur du quinzième, la soixante-unième année de son règne. On a vu des empereurs associer au trône l'un de leurs sujets, désigné pour leur successeur ; et ces choix ont toujours donné de grands princes à l'empire.

Voyage à Canton

CLXIX

[Page 137](#). — On peut, ce me semble, deviner la cause de l'animosité du général du Thibet, contre la nation anglaise. L'ambassadeur aura sans doute tenté tous les moyens de séduction ; mais il paraît que ses démarches ont été inutiles. Ho-Choung-Taung était vice-roi de Canton. Dans cette place il avait vexé les Européens, et en avait tiré de grosses sommes. Il craignait que sa conduite passée ne fût dévoilée à l'empereur. Il avait donc intérêt à inspirer des préventions contre les Anglais, afin que leurs plaintes, si elles parvenaient au pied du trône, ne fussent pas écoutées, et qu'elles fussent considérées, comme des calomnies. Un homme de ce rang, qui tirait de gros revenus de sa place, n'était pas facile à gagner.

On était persuadé, lorsque j'étais à Canton, que le vice-roi de cette province faisait passer de gros présents à la cour, qu'il extorquait des Européens, pour se maintenir en place et en faveur. J'ai ouï dire que l'intendant de la province, quelques années p.314 après mon départ, voulut s'opposer aux vexations de ce vice-roi. Celui-ci tout-puissant à la cour, le calomnia, et le malheureux, mais honnête houpou, fut relégué en Tartarie, et condamné à recueillir du ginseng. Cependant quelques années après, il rentra en grâce, par le moyen de ses amis, et il obtint une place dans une autre province.

CLXX

[Page 147](#). — « Un des gardes de l'ambassadeur mourut d'une indigestion, qui lui fut, à ce que l'on croit, occasionnée, pour avoir mangé trop de fruits. » Il eût été bon de connaître les fruits qui peuvent causer une indigestion mortelle. On trouve dans cet ouvrage trop peu de descriptions des fruits et des plantes de la Chine et de la Tartarie. On sait qu'il y en a de particuliers à ces pays qui méritent de fixer l'attention. Sans doute l'ambassade aura rapporté dans sa patrie une collection considérable de graines de toute espèce. C'était pour elle un

Voyage à Canton

moyen presque certain de ne pas perdre tout le fruit de ses voyages. Le climat de Pékin, et surtout celui de Zhé-Hol sont plus froids que celui de Londres ; il y a lieu de croire qu'une grande partie des végétaux de ces contrées éloignées, réussiraient dans la Grande-Bretagne, et dans l'Amérique septentrionale. ^{p.315} Ceux du midi de la Chine pourraient être transplantés avec succès dans les Antilles. J'ai tiré beaucoup de plantes et d'arbres fruitiers de Canton, que j'ai naturalisés à l'île de France. Ces sortes d'acquisitions, peu coûteuses en elles-mêmes, sont dignes de l'attention du philosophe, du patriote, de l'ami de l'humanité.

Je suis surpris qu'une indigestion ait causé la mort d'un garde de l'ambassadeur, qui avait avec lui un médecin, d'autant plus que les Chinois ont plusieurs remèdes contre ce mal : entr'autres leur fameux gin-seng, dont l'auteur ne parle pas, et qui croît auprès de la grande muraille.

CLXXI

[Pages 151 et 152.](#) — « Le docteur Scot se procura une suffisante quantité d'huile ; et avec l'alkali chinois, il fit de très bon savon, pour la consommation de ses compagnons et pour la sienne. Cet alkali est un fossile blanc qui se trouve en abondance dans les environs de Pékin. » Le docteur l'avait-il rendu caustique ? Quelle espèce d'huile a-t-il employée ? Le savon était-il dur ou mou ? Était-il blanc ou gris ? Avait-il de l'odeur ?

L'auteur nous apprend que les Chinois ne composent point de savon, et qu'ils se ^{p.316} contentent de laver le linge dans une eau alcaline : il prétend qu'elle est *trop âcre pour le linge fin*. Il est facile d'affaiblir son âcreté, en étendant le susdit fossile dans beaucoup d'eau.

Il y a un arbre à la Chine qui porte le nom de *savonnier*, du même genre que celui de l'Inde. La pulpe de leurs fruits rend l'eau savonneuse, et propre à blanchir le linge. J'avais ces deux arbres à l'île de France, dans mon jardin. Celui de la Chine est plus droit, plus haut, il a l'écorce

Voyage à Canton

blanche et très lisse, une foliature très élégante et d'un beau vert ; ses fruits sont d'un jaune pâle. Il ne se trouve que dans les provinces méridionales. Le savonnier de l'Inde a l'écorce noire, les feuilles plus grandes, d'un vert foncé, et les fruits noirâtres.

CLXXII

[Page 169](#). — L'auteur parle des forges des environs de Pékin, sans en donner une idée. Il décrit les soufflets qui y sont employés, pour augmenter l'activité et l'intensité du feu, et paraît leur donner la préférence sur ceux des Européens. Ces forges sont-elles destinées à séparer le métal du minerai, ou simplement à le façonner ? Dans ce dernier cas, les procédés des Chinois méritaient d'être décrits. Je ne suppose pas qu'ils soient ^{p.317} préférables à ceux des Européens, et surtout à ceux des Anglais, qui passent pour avoir porté cet art au plus haut degré de perfection. Je le dis dans la vue d'exciter l'émulation de mes compatriotes. Il n'y a qu'un sot orgueil qui puisse empêcher une nation de profiter des découvertes de ses voisins. Nous n'avons pas heureusement ce reproche à faire à la nôtre, qui a eu le bon esprit d'adopter les inventions heureuses ou ingénieuses de ses voisins, au grand avantage de la chose publique.

CLXXIII

[Page 162](#). — L'art de faire la poudre à canon est très ancien à la Chine. Je conviens avec l'auteur qu'il a dû naître naturellement dans les pays abondants en salpêtre ; mais j'aurais désiré que l'auteur eût décrit les méthodes des Chinois de fabriquer la poudre à canon ¹, et celle destinée aux artifices. ^{p.318} On sait qu'ils n'ont point de moulins

¹ Elle est peut-être aussi simple que celle des Indiens. Ils mettent les trois matières qui composent la poudre dans un mortier de bois avec de l'eau, et les pilent à bras. Leur poudre, comme celle des Chinois, est faible, et n'est pas propre à faire la guerre. Le général Bellecombe, manquant de poudre, pendant le siège de Pondichéry, où il a acquis beaucoup de gloire, a employé ce moyen avec assez de succès, mais il était dirigé par l'intelligence européenne. Pour les cas semblables, j'ai imaginé une manipulation, dont les résultats sont plus prompts et plus assurés.

Voyage à Canton

semblables aux nôtres et qu'ils fabriquent une *poudre cuite* ; nous ignorons leurs procédés...

CLXXIV

[Pages 163 et 164.](#) — p.322 Il me semble que la meilleure raison que l'on puisse donner de ce que *l'art de l'imprimerie a été découvert à la Chine longtemps avant d'être connu en Europe*, provient d'abord de ce que ce peuple a été réuni en corps de société civilisée, longtemps avant les Européens, et de ce qu'il a connu, dès les temps les plus anciens, les vrais principes de la législation qui consistent à propager l'instruction, à la faire goûter, et même à la rendre nécessaire à tous les individus qui ont de l'ambition, et qui sont ordinairement ceux que la nature a doués d'organes plus sensibles. p.323 L'auteur dit que l'art de graver qui approche de si près l'invention de l'imprimerie, a été porté à un haut degré de perfection chez plusieurs nations de l'antiquité. Cette assertion paraît confirmer ma conjecture.

CLXXV

[Pages 165 et 166.](#) — « Le papier dont on se sert pour les livres, à la Chine, est trop faible pour être imprimé des deux côtés ». Je crois que les Chinois lui donneraient facilement plus de corps, s'ils voulaient adopter cet usage. Leurs papiers peints, dont les couleurs sont si vives et si agréables, ont du corps et de l'épaisseur, et souffriraient l'impression des deux côtés. Au reste tout celui qu'ils font est plus lisse, mais il n'est pas aussi blanc que le nôtre.

CLXXVI

[Page 169.](#) — « Le crime des femmes adultères, n'est pas regardé comme capital ». J'avoue que j'ai pris une notion différente de la législation chinoise sur l'adultère. Peut-être cette assertion de l'auteur ne regarde-t-elle que les femmes tartares.

Voyage à Canton

J'ai déjà, dit que pendant mon séjour à Canton, je fus me promener dans les dehors de la ville, en chaise à porteurs. On nous conduisit auprès d'une tour très élevée, ^{p.324} l'une de celles qui flanquent les murs de la ville tartare. Nous y vîmes beaucoup d'ossements. On nous dit que c'étaient ceux des criminels condamnés à mort, qu'on précipitait du haut de la tour et qu'on abandonnait aux oiseaux carnassiers. On nous ajouta que les adultères étaient mis ensemble entre deux planches fortement liées avec des cordes, et qu'on les précipitait du haut de la tour.

CLXXVII

[Page 169](#). — « *L'Orphelin de la Chine*, perfectionné sans doute en Angleterre par un poète dramatique très estimable. » Il me semble que c'est le très estimable Voltaire qui a mis le premier ce sujet au théâtre en Europe.

CLXXVIII

[Pages 170 et 171](#). — « Les mandarins affirmèrent aux Anglais, que depuis des siècles, il y avait à la Chine une secte, dont les principes avaient pour base la haine de la monarchie, et qui se nourrissait de l'espérance de la renverser. Je ne puis pas admettre que cette secte politique ait des principes de républicanisme. Je suppose qu'elle nourrissait une haine très forte de la domination tartare, et que c'est là le sens de ce qu'ont dit les mandarins aux Anglais. Quand on est obligé, pour converser avec des étrangers, de ^{p.325} se servir d'interprètes, on n'est jamais bien assuré du sens précis des expressions. De la manière que je les entends, il n'est pas surprenant que les sectaires fussent surveillés, *enlevés et séparés de la société*. Ils sont les ennemis jurés des gouvernants, plutôt que du gouvernement. Ils voudraient voir sur le trône un homme de leur nation. *Comme les ouvrages politiques, moraux et historiques des Chinois ne contiennent point des idées abstraites de liberté, qui puissent les conduire à prétendre à l'indépendance*, ils n'ont

Voyage à Canton

pas imaginé une forme de gouvernement républicaine. On aura beau dire, qu'elle est la plus naturelle, qu'elle émane des droits de l'homme, que les premières peuplades qui se sont réunies en société, ont dû l'admettre, d'après les principes d'égalité, qui faisaient la base de leur union, je répondrai que les Chinois ne trouvant, ni dans leur histoire, ni dans celle d'aucun peuple voisin, un seul exemple d'un gouvernement libre, ne peuvent pas en avoir une notion exacte et positive ; que leurs préjugés, leurs mœurs, leurs habitudes les en éloignent ; et que si par un effort de génie, ils parvenaient à en concevoir la possibilité morale, ils seraient forcés d'en regarder l'exécution comme impossible.

CLXXIX

Page 171. — p.326 « L'auteur pense que les Chinois sont plus susceptibles d'impressions fortes et plus disposés aux entreprises que les Indous. » Je le crois : car ces derniers qui ne font jamais la guerre, et à qui la religion défend de tuer tout animal qui a vie, sont les plus lâches de tous les peuples. Il ajoute, en parlant des Chinois : « c'est une race très hardie. » J'avoue que je ne suis pas du même avis. Un peuple immense qui s'est laissé dompter par une poignée d'étrangers, et qui se laisse gouverner par elle, un peuple qui a horreur de l'effusion du sang, qui fait rarement la guerre, qui regarde sa législation comme la plus accomplie qu'il soit possible d'imaginer, et qui est superstitieux, ne peut pas avoir dans l'âme cette énergie qui fait tout entreprendre, pour conquérir la liberté dont il n'a d'ailleurs aucune notion.

CLXXX

Page 173. — Les *révoltes* n'ont lieu dans les provinces que dans les cas de famine. Les Chinois croient que l'empereur commande aux saisons. Lorsqu'ils en éprouvent l'intempérie, et qu'ils manquent de subsistances, ils s'en prennent à lui : aussi l'auteur, dit-il, page 174, que l'*attachement* qu'ont p.327 les Chinois pour la personne du souverain,

Voyage à Canton

cesse dès qu'ils éprouvent quelques calamités qu'ils lui imputent d'avoir occasionnées, ou de ne pas s'efforcer de soulager.

Les notions d'égalité sont reçues à la Chine. Les places seules font toute la distinction qu'il y a entre les hommes.

CLXXXI

[Page 173](#). — L'observation du traducteur me paraît aussi impolitique, que peu juste. Il reproche à l'auteur de montrer de la partialité pour son pays. C'est reprocher à un homme d'aimer sa patrie ; c'est lui reprocher une vertu. Nous, qui nous vantons d'être patriotes, osons louer dans les autres un sentiment dont nous nous glorifions. Je n'ai point vu, dans le passage qui a donné occasion aux réflexions du traducteur, aucune démonstration d'*antipathie* de la part de l'auteur, contre le gouvernement français, puisqu'il n'en est pas question, et que le raisonnement de l'auteur, qui est un éloge, peut très bien s'appliquer à la France, quoiqu'il soit certain que ce n'a pas été son intention. « Certes, dit-il, il est toujours le plus solide le gouvernement où, comme en Angleterre, la plus grande partie des sujets savent qu'ils sont intéressés à sa conservation ».

CLXXXII

[Page 174](#). — « Mais le soupçonneux gouvernement de la Chine, prévoyant l'avidité avec laquelle des notions d'égalité seraient adoptées, particulièrement par des jeunes esprits des classes inférieures de la société, que doit naturellement enflammer cette lumière flatteuse et nouvelle, a commencé de bonne heure à prendre des mesures, pour en arrêter l'introduction ». L'égalité civile ne peut exister dans aucun gouvernement, parce qu'ils sont tous composés de gouvernants et de gouvernés. Quant à l'égalité politique, elle existe constitutionnellement à la Chine, autant qu'elle peut s'accorder avec une monarchie.

Voyage à Canton

CLXXXIII

[Page 188](#). — Le traducteur cite *l'observation*, qu'il appelle *ingénieuse et judicieuse d'un voyageur célèbre* qui prétend que le rhinocéros et l'éléphant se servent *l'un de sa corne, l'autre de ses longues dents, pour fendre en une multitude de lattes, le tronc des arbres les plus mous, pour pouvoir aisément les brouter*. Il y a des rhinocéros qui, comme quelques-uns de nos bœufs, ont les cornes jetées en arrière. Ceux-ci ne les ont pas reçues de *la nature*, pour fendre les troncs d'arbres. Que ces animaux *broutent* p.329 du bois, après l'avoir fendu, c'est ce que j'ai de la peine à croire. La côte orientale d'Afrique nourrit des éléphants et des rhinocéros et des buffles et des bœufs, etc. Il y a aussi des éléphants sauvages dans l'île de Ceylan ; mais l'un et l'autre pays sont couverts de forêts, et je ne crois pas que ces animaux soient forcés de s'industrier, pour y trouver leur pâture.

CLXXXIV

[Page 191](#). — « L'art de la chirurgie est si peu connu en Chine, qu'on n'y fait pas même usage de la saignée ». Je ne connais point de pays dans toute l'Asie où l'on fasse usage de la saignée, excepté dans les établissements des Européens. Les habitants des îles de Java, Sumatra, Banca, Bornéo, les Moluques, les Philippines, ceux de Madagascar et de la côte orientale d'Afrique, ne connaissent pas la saignée. Les habitants des îles de France et de la Réunion la pratiquent très rarement. Les Chinois, ainsi que les Indiens, font usage des purgatifs et des topiques. Ils pensent que toutes les maladies proviennent de l'abondance ou du vice des humeurs.

Ibid. — « On doit cependant remarquer qu'à la Chine on guérit toutes sortes de p.330 maladies accidentelles, plus rapidement que dans la plupart des contrées de l'Europe, et qu'elles y sont accompagnées de moins de symptômes dangereux ». L'auteur attribue cet effet à la pureté de l'air et à la manière de vivre des Chinois qui ne sont *enclins à aucune sorte d'excès*,

Voyage à Canton

et qui se nourrissent de végétaux. Il en résulte que l'art de la médecine et celui de la chirurgie sont moins nécessaires et moins en vogue à la Chine que parmi nous. C'est la raison pour laquelle l'un et l'autre ont fait moins de progrès dans ce pays qu'en Europe ; plus un art est nécessaire, plus on l'étudie, et plus il se perfectionne. Est-ce que les Anglais qui avaient avec eux des interprètes chinois n'auraient pas pu prendre à la Chine quelques notions sur la médecine pratique du pays ? Il est vraisemblable qu'ils auraient pu apprendre d'un peuple si ancien quelques recettes données par l'expérience, dont la connaissance aurait pu être utile à leurs compatriotes. Il paraît qu'ils ont négligé de prendre des informations à ce sujet, puisqu'ils n'en ont pas rendu compte au public.

CLXXXV

[Page 191](#). — « Si les habitants de l'Indoustan guérissent constamment et avec ^{p.331} promptitude les blessures les plus terribles, il n'en est pas de même des Européens transplantés aux Indes. On en a vus qui n'avaient que des blessures légères, périr en quelque sorte subitement, du tétanos qui est très fréquent dans ce pays, lorsqu'on est blessé. Les Indiens ont contre les blessures des remèdes dont l'effet prompt est surprenant. Au surplus ces peuples, ainsi que les Chinois, ne donnent ni bouillon ni viande à leurs malades, et je crois que dans ce cas l'usage de l'un et de l'autre est pernicieux, au moins dans les pays chauds.

CLXXXVI

[Page 234](#). — « Les Chinois ne regardent le célibat d'aucun sexe, comme une vertu ». Cette opinion est conforme aux principes de la philosophie. La vertu consiste dans la pratique des actions utiles à la société. L'obéissance aux lois, l'exactitude à remplir ses devoirs, l'attachement à ses proches, sentiment qui porte à faire des sacrifices pour eux, les actes de bienfaisance et d'humanité, ceux de patriotisme, voilà les vertus considérées des Chinois.

Voyage à Canton

CLXXXVII

Ibid. — « Quelque ressemblance que l'on trouve entre le paganisme de la Chine ^{p.332} et celui de l'Indoustan, le premier semble n'avoir emprunté de l'autre aucune de ces figures obscènes, sculptées quelquefois jusque sur le dehors des temples indiens, et représentées comme l'emblème des premiers desseins de la nature ». La religion de Fo a en effet beaucoup de rapports avec celle des Indiens. L'une et l'autre ont vraisemblablement une origine commune. Les figures sculptées sur les dehors et dans l'intérieur des temples de l'Indoustan, celles qui y sont peintes, et qui nous paraissent obscènes, ne font pas la même impression sur le peuple, pour lequel elles sont faites. Nous n'avons pas les mêmes yeux que lui. Jean Jacques l'a dit, à l'occasion de la danse publique des jeunes filles de Sparte, qui étaient exposées sans voile, aux regards des Spartiates. Cette coutume, consacrée par les lois, et par l'usage, était chez ce peuple une fête publique, qui n'amenait aucun désordre, qui ne corrompait pas les mœurs. Y en a-t-il eu de plus austères que les siennes ? Ne jugeons pas des coutumes des peuples, avec lesquels nous n'avons aucune ressemblance, par nos préjugés et par nos habitudes.

Les peintures et les *sculptures obscènes* qui se trouvent sur les portes et dans l'intérieur des temples des Indiens sont toutes allégoriques. Elles choquent les Européens, elles inspirent ^{p.333} aux autres des idées religieuses. C'est ainsi que le *lingam* est l'emblème de la création.

CLXXXVIII

[Page 246](#). — « Non seulement Sun-ta-Zhin avait l'âme remplie d'une générosité naturelle, mais son goût pour la littérature contribuait à corriger les préjugés étroits et nationaux qu'avaient pu lui inspirer et son éducation et les maximes et les sentiments des personnes avec lesquelles il vivait ». Cette réflexion philosophique me paraît juste. Le goût et l'étude des lettres inspirent à l'homme de l'urbanité, et le délivrent des préjugés de l'éducation et de l'exemple.

Voyage à Canton

CLXXXIX

Page 247. — *Le manteau jaune* qui se porte par-dessus la robe, est la plus haute distinction connue à la Chine. Cependant les lamas ne retirent aucun avantage d'être entièrement vêtus de jaune. Le manteau jaune est une marque d'honneur ; le vêtement jaune est un uniforme.

CXC

Ibid. — « Quoiqu'honorés du titre de grands, Chow-ta-Zhin et Van-ta-Zhin, évitaient de se trouver chez l'ambassadeur, lorsque ^{p.334} Sun-ta-Zhin lui rendait visite, parce qu'ils étaient obligés de se tenir debout en sa présence ». Les distinctions entre les rangs des personnes élevées en grade, les marques extérieures qui les accompagnent, et les cérémonies auxquelles elles assujettissent, sont plus marquées et mieux observées à la Chine, que partout ailleurs. Mais on doit remarquer que ces distinctions tiennent à la place et au grade, et qu'elles ne sont pas personnelles. Nulle part la hiérarchie des pouvoirs n'est mieux graduée, n'est plus sensible, n'est mieux établie. C'est peut-être à l'observation stricte et exacte de ces lois, qu'un peuple aussi nombreux est contenu dans la soumission. Si les deux grands personnages Chow et Van évitaient de se trouver chez l'ambassadeur, en présence d'un plus grand, ce n'est pas *parce qu'ils étaient obligés de se tenir debout devant lui* ; mais c'était par respect, et pour ne pas interrompre les entretiens de leur supérieur, qui pouvait désirer des conférences secrètes avec l'ambassadeur. Les deux premiers rendaient sûrement et fréquemment visite à Sun-ta-Zhin dans son yacht, et se tenaient debout devant lui, pendant toute sa durée. On ne doit pas supposer qu'ils eussent aucune répugnance à se conformer aux usages et aux lois de l'empire. Ils étaient faits ^{p.335} eux-mêmes pour les faire observer à leurs inférieurs, dans tous les rapports qu'ils avaient avec eux ; et ils pouvaient espérer d'obtenir par leurs services la même décoration que Sun-ta-Zhin, et les mêmes témoignages de respect des personnes de leur grade.

Voyage à Canton

CXCI

Page 247. — Je ne relève pas la note du traducteur, à l'occasion du manteau jaune des Chinois. En général ses observations sont au-dessous de l'idée qu'il donne de ses talents et de son mérite, par l'élégance et la clarté de son style.

CXCII

Page 252. — « La terre étant dans un état de culture continuel, les charrues de la construction la plus simple, suffisent pour tout ce qu'on a besoin d'en faire. Quand le sol est très léger, des hommes et des femmes s'attachent eux-mêmes à la charrue et labourent. Cette charrue n'a pas besoin de coutre, *attendu qu'il n'y a point d'herbes à séparer* ». Ces détails et ceux qui suivent sont très intéressants. *La terre étant dans un état de culture continuel*, est facile à labourer. Mais les arrosements continuels, ou très fréquents, doivent rendre la terre matte ; il faut donc qu'elle soit ^{p.336} naturellement très légère. Ce qui me surprend le plus, c'est *qu'il n'y a point d'herbe*. Les vents, les oiseaux doivent y répandre des graines ; mais le labour constant des Chinois prévient sans doute leur multiplication. Comme toutes les terres sans exception, qui se touchent, sont cultivées avec le même soin, elles ne produisent aucune graine de plantes inutiles, c'est-à-dire, étrangères à la culture. Ce fait prouve mieux que tout autre, quel est le labour constant, et quelle est l'intelligence des Chinois, en fait d'agriculture.

CXCIII

Page 259. — « Les villages sont quelquefois aussi grands que des villes européennes ; mais quand ils ne sont pas entourés de murailles, les Chinois n'en font pas grand cas et ils ne les comprennent point dans l'un des trois ordres de leurs cités. » On ne devine point quel est le fondement de cette opinion car des murailles ne contribuent, ni à l'augmentation de la population d'une ville, ni à son opulence ; et loin

Voyage à Canton

d'ajouter à son agrément, elle lui enlève la commodité d'y entrer et d'en sortir à toute heure, et borne son étendue à son enceinte.

Dans un pays qui serait fréquemment exposé à des guerres civiles ou étrangères, on préférerait sans doute des villes murées qui p.337 procureraient la sûreté des personnes et des propriétés, à des villes ouvertes ; mais la Chine n'est pas dans ce cas.

Pages 260 et 261. « Les villes sont entourées de murailles, plus hautes pour la plupart que les maisons qu'elles renferment. Les murailles forment en général un carré, dont les quatre cotés font face aux quatre points cardinaux. » L'auteur ne dit pas avec quels matériaux sont construites les murailles des villes, quelle est leur épaisseur, si elles sont terrassées, si elles ont des bastions ou des tours aux angles, si elles ont des fossés. Comme les Chinois n'entendent point l'attaque des places, il est vraisemblable que ces murailles suffisent pour arrêter une armée victorieuse. Cependant la facilité avec laquelle les Tartares ont conquis cet empire, prouve bien que les murailles dont les Chinois font tant de cas, forment une faible défense, ou qu'ils n'ont pas su opposer de la résistance aux vainqueurs. En effet qu'importe au peuple que ce soit un Chinois ou un Tartare qui règne, pourvu qu'on le laisse suivre constamment ses usages auxquels il est si fortement attaché, et pourvu qu'il trouve dans son labeur les moyens de subsistance pour lui et pour sa famille.

CXCIV

[Page 267.](#) p.338 « Les Chinois n'ont point de jours fixés pour un repos périodique. Aussi on doit en conclure que le travail du peuple n'est pas souvent interrompu ». Page 268. « Ils n'ont point de dimanche, ni même de division qui ait quelque rapport avec les semaines ».

L'interruption du travail n'a donc lieu à la Chine, qu'à l'occasion du renouvellement de l'année, de la fête de l'agriculture, de celle des lanternes, et de quelques autres fêtes solennelles et publiques, qui sont très rares, et à l'occasion des mariages et des enterrements. Les

Voyage à Canton

Européens pensent que les jours de repos sont nécessaires pour donner à l'homme laborieux une nouvelle vigueur. Voilà cependant la nation la plus nombreuse, la plus ancienne du globe, et la plus laborieuse, qui suit, depuis un temps immémorial, une coutume opposée, si nous nous en rapportons à sir Staunton. Cependant on sait que les Chinois célèbrent les nouvelles et les pleines lunes, et qu'ils font alors des réjouissances. Si le travail est alors suspendu, ces fêtes seraient quindécimaires, au lieu d'être hebdomadaires ou décadaires ; mais peut-être ces réjouissances n'ont-elles lieu que la nuit.

Je soupçonne que ce sont les prêtres qui, ^{p.339} pour s'attirer plus de considération, en attachant l'homme par devoir aux cérémonies religieuses, ont fixé des jours de repos, qu'ils ont consacrés au culte de la divinité, prétendant que cette institution était divine. Ils ont par là favorisé la paresse naturelle à l'homme ; ils ont entretenu son goût pour les assemblées et pour les cérémonies publiques, ils ont fixé sa crédulité, par l'appareil imposant des mêmes cérémonies, par les pratiques du culte, par des préceptes sans cesse répétés. Le repos est sans doute nécessaire. Un travail continuel excéderait les forces physiques, les épuiserait, et ne pourrait avoir lieu longtemps : aussi à la Chine, l'homme laborieux se repose deux fois dans la journée, aux heures des repas, et pendant la nuit. Il n'en faut pas davantage pour entretenir ses forces physiques. Une plus longue interruption serait en pure perte, et relâcherait ses nerfs, plutôt qu'elle ne les fortifierait.

Les fêtes périodiques enlèvent au peuple, proportionnellement à leur fréquence, des moyens de pourvoir à sa subsistance, et sont la cause de beaucoup de désordres. Si les Chinois avaient des fêtes hebdomadaires ou décadaires, les crimes qui sont une suite de la débauche, et celle-ci de l'oisiveté, seraient beaucoup plus fréquents, et les ^{p.340} exécutions annuelles, qui ne punissent, dit-on, que deux cents criminels, dans ce vaste empire, se monteraient vraisemblablement à plusieurs milliers. Ainsi la religion, dont le but a été partout de réprimer les passions, en a

Voyage à Canton

favorisé le développement, contre son vœu, par une institution qui tenait à sa poésie, et qui prouvait le peu de connaissances qu'avaient les législateurs, de la nature humaine.

Les Indiens, ainsi que les Chinois, n'ont point de jour de repos. Les crimes sont aussi rares chez les premiers, que chez les derniers. Voilà donc les deux nations les plus anciennes du monde terrané, qui prouvent, que la suspension du travail, à des périodes fixes, n'est pas physiquement nécessaire à la constitution de l'homme. Ajoutons qu'un empire n'est riche, florissant et puissant que par la masse du travail des sujets, et que les États qui ont ordonné impolitiquement une grande quantité de fêtes, ont par cela seul, un grand désavantage dans le commerce, vis-à-vis des États qui n'en ont pas.

Quant aux fêtes publiques instituées par la politique en commémoration de quelque grand événement d'un intérêt général, comme elles sont rares et qu'elles entretiennent l'esprit public, il est convenable d'en établir ^{p.341} dans un État libre, et de leur donner un éclat qui en impose, afin que les faits qu'elles veulent célébrer, se gravent mieux dans la mémoire. L'enfance est frappée de l'appareil qui les accompagne, et l'âge mur aime à se rappeler les premières sensations qu'il a éprouvées.

Ces réflexions étaient écrites longtemps avant la nouvelle loi, qui a confirmé l'établissement des repos décennaires dans la République française. Qu'on ne me soupçonne pas de vouloir atténuer le respect dû aux lois. Le philosophe peut en discuter politiquement l'esprit et les effets, mais il recommandera toujours la soumission qu'on leur doit. Ses erreurs ne serviront qu'à en assurer la permanence. Si ses réflexions sont justes, elles éclaireront les législateurs.

CXCV

[Pages 269 et 270](#). — Les Chinois plantent le blé *dans des trous faits à la houe*, et ne le sèment pas en plein champ, comme les Européens. « Ils

Voyage à Canton

ont trouvé que cette dernière méthode faisait perdre une très grande quantité de grains, et que la récolte en diminuait de beaucoup... Une des personnes de l'ambassade calcula que ce qu'on y épargnait en Chine de semence, suffirait pour nourrir tous les sujets de la ^{p.342} Grande-Bretagne en Europe ». Aux îles de France et de la Réunion et dans plusieurs parties de l'Indoustan, on plante le grain dans des trous faits à la houe.

Cette méthode paraît préférable à celle des semailles ; mais celle qui consisterait à former des pépinières de froment, et à le transplanter, serait peut-être plus profitable. Cette idée avec laquelle les Européens ne sont pas familiarisés, est trop contraire à leur routine, pour obtenir leur assentiment, même dans la spéculation. Ils dédaigneront de la discuter et ne se prêteront pas à en faire l'essai. Cependant le riz qui est un *gramen*, comme le blé, se transplante brin à brin dans les Indes et à la Chine, et fournit d'abondantes moissons. Je n'en parle ici, que pour engager les lecteurs à suspendre leur opinion, et à lire sans prévention la description que je donnerai de la culture du riz dans l'Asie, et la proposition que je ferai d'essayer d'appliquer cette méthode à la culture du blé. Si nous restons attachés opiniâtrement à nos routines et à nos préjugés, si notre orgueil nous persuade que nous avons atteint le point de perfection, si nous rejetons les conseils de l'exemple, les avis de l'expérience, les découvertes du génie, nous n'étendrons point les bornes de nos connaissances, et nous croupirons dans une uniforme et constante médiocrité.

^{p.343} Jusqu'à présent on n'avait rien imaginé de mieux que le fléau mu à bras d'hommes, pour séparer le grain de l'épi. Le citoyen Brun a imaginé une machine qu'il vient de faire exécuter, et dont il doit faire l'expérience, comparativement à l'usage ordinaire du fléau, au moyen de laquelle il fait mouvoir neuf fléaux à la fois, qui battent quatre gerbes en même temps, par le moyen d'un seul homme. Si cette mécanique a tout le succès promis par l'inventeur, il aura bien mérité de la patrie, ou plutôt de l'humanité.

Voyage à Canton

CXCVI

Page 270. — « C'est une erreur que de croire, que la récolte sera augmentée, si l'on étend la surface du sol, par une courbe que forme la hauteur des sillons, puisque les plantes qui croissent perpendiculairement ne peuvent pas être en plus grande quantité, sur une courbe, que sur sa base ». On sait qu'il n'y pas plus de lignes perpendiculaires sur une courbe, que sur sa base ; mais les plantes, et surtout les arbres, exigeant entre eux un espace vide, pour que leurs racines ne se dérobent pas mutuellement leur nourriture, et pour qu'elles reçoivent les influences bienfaisantes de l'air et du soleil ; il en résulte qu'une courbe ayant plus de superficie, qu'une surface plane, donne aux p.344 racines horizontales les moyens de s'étendre, et que les plantes ou les arbres, se trouvant naturellement dans le premier cas à différentes hauteurs, sont plus exposées à l'air et aux rayons du soleil. D'où je conclus que c'est une *erreur*, fondée sur un problème de géométrie incontestable, mais faussement appliqué, que de *croire* que la surface courbe, n'est pas susceptible de contenir plus de plantes qu'une surface plane. J'en dis autant d'une colline, d'une montagne. Plus elles ont de pente, plus les racines des végétaux ont de terrain où elles peuvent puiser des sucs nutritifs, sans se nuire réciproquement, et plus ils ont d'air et de soleil. Il y a telles parties de montagnes, tellement remplies d'arbres, qu'ils se toucheraient les uns et les autres, s'ils étaient réunis dans les bases de ces mêmes parties.

CXCVII

Page 272. — « Les Chinois fendent les canards, les salent, les font sécher, et en envoient beaucoup dans les grandes villes, où ils sont un objet de commerce ». Je ne devine pas pourquoi les Chinois préfèrent les canards salés et séchés aux canards frais. Il me semble que les viandes, que l'on sale pour les voyages de mer, se conserveraient beaucoup p.345 mieux si elles étaient séchées, ou boucanées, qu'elles seraient plus salubres

Voyage à Canton

et plus substantielles : car les salaisons perdent toujours dans la saumure, de leurs sucs et de leurs parties mucilagineuses, les seules nutritives. Je crois aussi que les viandes séchées seraient, après la cuisson, moins coriaces et plus agréables au goût ; et je pense qu'elles seraient antiscorbutiques. J'invite le gouvernement à faire l'essai de cette nouvelle méthode, dont le succès importe à la conservation des matelots.

L'auteur ajoute que « l'art de faire éclore les œufs de canard, par une chaleur artificielle, est, dès longtemps, pratiqué par les Chinois », et conjecture qu'ils ont pu *l'apprendre du crocodile, dont une petite espèce se trouve dans les rivières du midi de l'empire*. Ni le crocodile ni l'autruche n'emploient une chaleur artificielle pour faire éclore leurs œufs.

L'auteur aurait dû détailler quel est le procédé des Chinois : « Ils n'emploient pas le fumier pour l'incubation, comme les Égyptiens. Ils ont (dit le citoyen Paw) des caisses de bois, carrées, hautes à peu près d'un pied, qu'ils posent sur une plaque de fer, sous laquelle se trouve le fourneau, qu'ils chauffent avec du bois demi-vert et qui brûle lentement : on ^{p.346} y range les œufs sur une couche de sable qui est au fond de la caisse, dont on recouvre l'ouverture avec des nattes. Il n'y a que les œufs de cannes que les Chinois soumettent à l'incubation artificielle. » Ils élèvent infiniment plus de canards que de poulets, parce que la nourriture des premiers, fournie par les rivières et les étangs, ne leur coûte rien, et qu'ils sont plus faciles à élever et plus robustes.

Les canards sont aussi très communs dans le royaume de Siam. Comme les Chinois ont, dès longtemps, des relations de commerce avec les Siamois, il se peut que ceux-ci aient appris des premiers l'art de faire éclore les œufs par une chaleur artificielle, et celui de conserver pendant plusieurs mois les œufs de cannes, dont ils font grand cas et qui sont très abondants chez eux. Ils les enduisent avec de la terre glaise. Ce moyen simple pourrait être employé en Europe, pour conserver les œufs de poules, pour la saison où ils sont rares, et pour les voyages sur mer. Le célèbre Réaumur a indiqué un procédé différent ; c'est d'enduire les

Voyage à Canton

œufs d'une matière grasse, soit beurre, suif ou huile, pour en boucher les pores. J'ai fait souvent usage de ce moyen avec succès. J'ai même conservé des œufs en mer jusqu'à la ligue ; la grande chaleur qu'on éprouve ^{p.347} occasionne dans l'œuf une fermentation qui le gâte : c'est ce qui empêche qu'on ne puisse en avoir jusqu'à la fin d'un long voyage sur mer. Je voudrais qu'on essayât de dessécher le blanc et le jaune de l'œuf dans une étuve ; alors cette substance se conserverait très longtemps sans altération ; il me semble qu'en la délayant avec de l'eau, on pourrait en tirer parti, et en préparer différents mets.

CXCVIII

[Page 275](#). — On y voit croître la *plante annuelle qui porte le coton*. Il y a beaucoup d'espèces de cotonniers ; les unes sont annuelles, les autres vivaces ; les unes petites, les autres très hautes et très touffues. Ces dernières ne réussiraient pas dans un climat froid. Dans quelques parties de l'Inde, on cultive un cotonnier vivace. Cependant il est arraché tous les ans. Apparemment que le premier apport est plus abondant, ou d'une qualité supérieure. Plus les arbres sont vieux, plus le coton est fin, mais en revanche plus les brins sont courts. On ne dit pas si le cotonnier de la Chine est d'une espèce différente de toutes celles connues, ni quelle est sa culture, ni quels sont les procédés employés à la Chine, pour séparer les graines de la laine. Les missionnaires prétendent qu'on y cultive un cotonnier herbacé, et conjecturent qu'il ^{p.348} réussirait dans les provinces méridionales de la France.

CXCIX

[Page 276](#). L'auteur ne dit pas quel est le procédé des Chinois, pour extraire la fécule bleue de l'indigo, ni si la plante qui le fournit, est de la même espèce que celles cultivées dans les colonies européennes et dans les Indes. En suivant sur la carte la marche des voyageurs, je vois que le coton et l'indigo sont cultivés sous la latitude de trente-sept degrés, dans

Voyage à Canton

un pays où la température paraît être plus froide à cette hauteur que par la même latitude dans d'autres parties. J'en conclus qu'il serait possible d'établir ces deux cultures en Égypte, en Espagne et en Italie, à Corfou, Zante et Céphalonie, à Maroc, et même à Alger et à Tunis. Les cannes à sucre réussiraient vraisemblablement dans quelques-unes des îles de l'Adriatique.

Un mémoire très bien fait par les citoyens d'Arbois frères, sur les trois départements de Corcire, d'Ithaque et de la mer Égée, qui a été imprimé cette année, et qui me paraît propre à fixer l'attention du gouvernement sur ces îles intéressantes, me fait présumer que la plupart des productions de nos colonies, telles que le coton, l'indigo, la canne à sucre, et même le café, pourraient y être cultivées avec succès.

CC

[Page 276](#). — p.349 L'auteur dit dans la page suivante, que la destination des tours chinoises, que nous nommons improprement pagodes, a été de servir de vigie. « Elles sont en grand nombre dans les parties de la Chine où il y a des montagnes, sur le sommet desquelles elles sont souvent placées. Elles ont en général, depuis cent-vingt, jusqu'à cent-soixante pieds de haut », divisés en cinq, sept, ou neuf étages. Il y en a qui ont onze étages. Ne pourrait-on pas soupçonner qu'elles ont été construites dans le dessein de faire passer des avis prompts d'un lieu à un autre, par le moyen de quelques signaux. Les Chinois n'ayant point de lunettes, n'ont pas pu tirer le même parti de ces points élevés, que les Européens.

CCI

[Pages 293 et suivantes](#). — La culture du riz décrite par l'auteur, est la même dans la province de Shan-Tung, que celle des Indiens de la côte de Coromandel ; mais elle diffère un peu de celle des habitants des bords du Tigre, dans la province de Canton. Je ne m'arrêterai pas sur les

Voyage à Canton

deux méthodes détaillées, de séparer le grain de son enveloppe, puisque l'une est imparfaite, et peut aisément être ^{p.350} perfectionnée, et que j'ai déjà parlé de l'autre, qui consiste à faire passer le riz entre deux meules de pierres plates.

Je suis surpris que les Chinois fassent annuellement deux récoltes de riz, sous une latitude aussi haute, et je soupçonne qu'il est d'une espèce hâtive ; mais je ne suis pas étonné que les terres où ils cultivent le riz, ne reçoivent d'autres engrais que celui du chaume qu'ils enterrent, et du *limon qu'apportent les débordements*. L'eau qu'on entretient dans les rizières forme elle-même un des meilleurs engrais que l'on puisse donner aux terres, et fournit un aliment à la plante.

Il est fâcheux que les Anglais n'aient pas examiné, si l'on cultivait dans ce vaste empire, différentes espèces de riz, de blé, de maïs, etc. Ils n'ont pas parlé du *riz sec* que les Cochinchinois cultivent sur les montagnes, ni du *riz pérenne*, qui vient spontanément, dans les marais de leur pays. Peut-être que ces deux espèces n'existent pas à la Chine.

CCII

[Page 302](#). — Les Chinois ont rendu l'huile de Palma-Christi *propre à être mangée, et il est rare qu'ils s'en servent comme remède*. S'ils ont une espèce de Palma-Christi que nous ne connaissons pas, l'auteur aurait dû le dire ; mais s'ils ont un procédé particulier qui ^{p.351} détruit la vertu purgative de ce remède, il est fâcheux que l'auteur n'en ait pas fait mention.

CCIII

[Page 304](#). — Qu'il est sage le gouvernement, « dont la politique est de maintenir par des canaux, une communication facile entre les diverses parties de l'empire, parce qu'elle favorise le commerce et l'agriculture du pays, et par conséquent augmente les revenus de l'État et les ressources du peuple ». Espérons qu'à la paix, le gouvernement

Voyage à Canton

favorisera, par tous les moyens possibles, les entreprises de ce genre, et que la navigation de l'intérieur de l'empire, d'une extrémité à l'autre, dans tous les sens, sera aussi active que celle de la Chine. Attendons tout des efforts de la liberté, dirigés par un gouvernement démocratique.

CCIV

[Page 304](#) et suivantes. — Les prières, les sacrifices, les libations que font les Chinois à la divinité du fleuve Jaune, dans un passage dangereux, donnent lieu à l'auteur d'entrer dans une discussion savante, mais un peu longue. Je n'y vois qu'un usage superstitieux, imaginé par la crainte, consacré par la crédulité, qui inspire quelque confiance, et rend les matelots plus habiles à p.352 manœuvrer : car ils « ne croient pas que leurs offrandes suffisent pour leur faire traverser le fleuve Jaune ; ils font aussi beaucoup d'efforts, pour vaincre la violence du courant et atteindre le rivage sans accident ».

De tous les travaux qui font fleurir une nation, les plus importants, les plus fructueux, sont sans contredit les canaux de navigation. Ils portent l'abondance et la vie dans tous les pays qu'ils traversent ; ils excitent l'industrie, ils vivifient le commerce, ils augmentent la culture, ils accroissent la population, ils multiplient les richesses, Déjà plusieurs sociétés de capitalistes et de citoyens industriels se sont réunis, pour creuser des canaux dans l'intérieur de l'empire. Le gouvernement protégera sans doute leurs efforts, et s'il en est besoin, leur prêtera les secours que les circonstances pourront exiger. Il aura contribué par là à la prospérité et à la félicité de l'empire. Une compagnie puissante s'occupe en ce moment de la construction d'un canal navigable de Lisy à Paris, et de là à Dieppe. Une branche fera communiquer entr'elles les rivières d'Escaut, de Somme, d'Oise et de Seine. Je cite ce projet, non seulement parce qu'il est un des plus importants que l'on puisse former, mais encore parce qu'il p.353 est entrepris sur les principes d'une sage économie. Les bateaux qui seront employés ne porteront que six mille

Voyage à Canton

cent quatorze graves et tiers, faisant douze mille cinq cents livres. Ils auront sept à huit mètres de longueur sur deux mètres de largeur. Ils exigeront un volume d'eau peu considérable, et une force médiocre pour les mouvoir. Comme les bois qui composeront leur assemblage seront d'un échantillon médiocre, dix de ces bateaux ne coûteront pas plus qu'un seul dont le port serait décuple. Les entrepreneurs sont connus par leur probité, par leur intelligence, par leur exactitude, et méritent toute confiance. Ce système de navigation n'est pas une expérience nouvelle. Les peuples les plus commerçants de l'Europe l'ont adopté. Dans le moment actuel, les États-Unis de l'Amérique creusent un canal du même genre, qui doit partir du lac Ontario, et aboutir à Philadelphie, pour communiquer avec le nord de l'Amérique,

L'auteur des *Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois* prétend que le canal impérial n'a été construit qu'en 1280, par l'empereur *Koublay-Kan*, prince très instruit, qui aimait les arts, et qui appelait près de lui des savants, après avoir conquis la Chine. Le chef d'une horde de ^{p.354} Tartares, très instruit, me paraît un phénomène. Le citoyen Lalande qui a fait les plus grandes recherches sur les canaux de tous les peuples, dit, page 535, qu'on attribue à Yong-lo la réformation du canal impérial. « Il fit ménager de nouvelles décharges et de nouveaux réservoirs, il changea la route du canal, là où il était nécessaire ; il en fit refaire d'autres parties différemment, etc.

Il ajoute, page 542 : « Avant l'an 1260, on avait exécuté, en fait de canaux, des choses plus difficiles et plus savantes que le *Yu-Ho*, ou grand canal », et page 543 : « Dès le milieu du second siècle avant l'ère chrétienne, toutes les grandes rivières communiquaient l'une à l'autre par des canaux et étaient navigables. » En effet, on ne peut pas supposer qu'un canal aussi long, aussi large, aussi extraordinaire enfin, que le canal impérial, qui traverse des lacs beaucoup au-dessus de leur niveau, qui se partage en deux branches, ait pu être un coup d'essai.

Voyage à Canton

Yu surnommé *le Grand*, fondateur de la dynastie des *Hia*, fut chargé sous le règne d'*Yao* de remédier à une inondation considérable, qui causait depuis plusieurs années les plus grands maux à l'empire. Il en vint à bout, après neuf ans de travaux ^{p.355} extraordinaires, conduits avec la plus grande intelligence. Le détail qu'en donne le père de Moyriac de Mailla, dans *[l'Histoire générale de la Chine, tome I](#)*, prouve que 2.286 ans avant l'ère chrétienne, les Chinois avaient ces connaissances très étendues.

La quantité immense de ponts qui traversent les rivières de l'empire, est une preuve de l'industrie de ce peuple. On n'en voit point d'aucun genre dans tout le reste de l'Asie ; ainsi il a dû en concevoir l'idée, puisqu'aucun pays ne lui en a fourni le modèle. La construction de tel pont, peut être d'une exécution plus difficile, et plus savante, quoique moins longue et plus coûteuse que celle du canal impérial. Ainsi rendons aux Chinois le tribut d'éloges qui leur est dû. Ils ont été les premiers à construire des canaux de navigation, et des ponts, qui sont les travaux les plus utiles que puisse entreprendre une nation policée.

CCV

[Page 325](#). — « Les Chinois considèrent les Tartares en général, comme des barbares ». Les Chinois considèrent tous les étrangers comme des barbares, parce qu'ils se regardent comme le premier peuple du monde, le plus civilisé, le plus industriel, le plus spirituel.

CCVI

[Page 327](#). — ^{p.356} Il y a dans l'île de Madagascar une autre espèce de mûrier, qui est un grand arbre que nous avons transplanté à l'île de France, et qui réussit à merveille. Il s'élève droit, il a l'écorce noirâtre et lisse, les feuilles grandes et larges, glabres, épaisses ; il porte une mûre longue, verte ou verdâtre, qui a l'apparence d'une chenille, et qui est médiocre au goût. Je ne crois pas que la feuille de cet arbre nommé

Voyage à Canton

Ampalis par les Madécasses convint à la nourriture des vers à soie : ses feuilles sont trop dures.

Les Chinois ont une espèce de vers qui donnent une soie grossière dont ils font des étoffes peu coûteuses. Je ne connais pas cette soie, ni l'insecte qui la produit. Il y a dans les bois de Madagascar un ver qui a un très gros cocon, dont on pourrait tirer parti.

CCVII

Page 328. — L'auteur indique succinctement la manière des Chinois de faire éclore les œufs des vers à soie ; il n'entre pas dans le détail de leur éducation ¹, il ne dit rien _{p.357} des procédés qu'ils emploient pour blanchir la soie sans la décruer. Le citoyen Baumé, à qui la chimie, la pharmacie et plusieurs arts ont tant d'obligations, a deviné le secret des Chinois : il a fait plus ; il est parvenu à éteindre les cocons, par le moyen de l'esprit de vin, qui n'altère point la soie : il obtient par ce procédé, un neuvième de soie de plus, que des mêmes cocons fournoyés, c'est-à-dire, passés au four. Il donne à la soie jaune d'Europe, la même blancheur, le même lustre qu'elle avait auparavant, en lui conservant la même roideur, et la rend semblable à la plus belle soie de Nankin, par le moyen de l'esprit de vin, chargé d'un peu d'acide marin ; mais il a observé que cet acide devait être parfaitement pur, et absolument exempt d'acide nitreux. Ce dernier ternit la soie, et lui fait prendre ensuite au décruage, une belle couleur jaune dorée. Après cette importante découverte, il a reconnu, par des procédés très simples, que les industriels Chinois blanchissaient la soie par les mêmes agents que ceux qu'il emploie. Il a enlevé à la soie de Nankin, _{p.358} par le moyen de l'eau distillée et de l'esprit de vin séparément, un petit reste d'acide

¹ Le père Du Halde a donné l'extrait d'un livre chinois qui traite dans le plus grand détail de la méthode de ce peuple, d'élever et de nourrir les vers à soie, pour en obtenir la meilleure soie et en plus grande quantité. Rien n'est plus curieux et plus instructif. On voit qu'il fait dans l'année, trois récoltes de cette précieuse substance, l'une au printemps, l'autre en été, la troisième en automne, et qu'il élève aussi une autre sorte de vers qui donnant une soie plus abondante, mais inférieure en qualité

Voyage à Canton

marin qu'elle conserve quelquefois lorsqu'elle n'est pas complètement lavée.

Le citoyen Baumé a fait insérer un bon extrait du travail qu'il a fait sur la soie, dans le *Journal de Physique*, pour le mois de mai 1793.

Il serait curieux de savoir comment les Chinois, qui n'ont pas imaginé que la chimie était une science, viennent à bout de se procurer l'acide marin le plus pur, et de quel mixte ils l'extraient. Tous leurs procédés, dans les arts, ne sont dus qu'à l'expérience et à l'observation ; mais l'une et l'autre sont très anciennes chez eux, et se transmettent sans altération, de génération en génération, parce que la Chine n'a pas éprouvé ces révolutions qui changent la face des empires, et qui font perdre la connaissance des procédés compliqués des arts les plus intéressants.

CCVIII

[Page 329](#). — Les Madécasses et les Mozambiques mangent le ver palmiste, tout cru. Je les ai vus manger des sauterelles grillées sur des charbons ardents. Elles deviennent rougeâtres étant cuites ; ils prétendent qu'elles ont le même goût que les écrevisses.

CCIX

[Page 333](#). — Voilà un point d'histoire naturelle éclairci. La couleur des nankins est naturelle et non factice. C'est une espèce particulière de cotonnier qui produit un coton jaunâtre. *On assure que l'espèce dégénère, quand on la transplante dans une autre province.* Il serait bon cependant de l'essayer. On peut facilement faire venir à Canton des graines de ce cotonnier, pour les répandre dans nos colonies. Ces sortes d'acquisitions sont peu coûteuses, et peuvent contribuer à la prospérité du pays qui les encourage.

CCX

[Pages 338 et 339](#). — Il y a longtemps que j'ai transplanté l'arbre à suif à l'île de France. Ce que l'auteur dit de ses produits n'est ni exact,

Voyage à Canton

ni complet. On en retire de la cire, très belle, très blanche, très ferme ; elle a même un brillant que n'ont pas la cire et le blanc de baleine. On en retire aussi à volonté une espèce de suif et une huile. Lorsqu'on veut avoir la cire, on met les graines entières mais dépouillées de leurs coques, et fraîchement cueillies, dans de l'eau sur le feu : alors la substance qui enveloppe la graine se fond et nage à la surface ; c'est la cire. On pile ensuite les graines, on les remet dans p.360 de l'eau sur le feu, et on retire de l'huile, fournie par les amandes. Lorsqu'on veut avoir du suif, on commence par concasser les graines entières, on les met dans l'eau sur le feu ; la cire et l'huile qu'elles rendent, se mêlent ensemble, et forment une espèce de suif, propre à faire des chandelles.

Cet arbre n'a les feuilles rouges, que lorsque ses graines entrent en maturité, parce qu'alors les feuilles tombent.

CCXI

[Page 342](#). — « Le lecteur observera que les noms des Chinois cités dans cet ouvrage sont tous d'une syllabe, indépendamment des additions de qualités ou de titres. Chaque mot de la langue chinoise est également monosyllabique. » J'ajoute qu'elle n'a pas les lettres b, d, r, z, x, et que ses voyelles et ses consonnes ne sont pas distinctes. D'après cela, il me semble qu'elle doit être privée d'articles et de déclinaisons, qu'elle n'est pas susceptible de tous les modes des verbes, qu'elle ne peut pas peindre toutes les nuances des choses, qu'elle ne peut avoir ni liaison, ni nombre, ni harmonie ; qu'elle est dépourvue de grâces et de délicatesse ; qu'elle doit avoir des équivoques fréquentes, parce qu'une légère variation dans la prononciation change le sens des mots ; et que tout p.361 son mérite consiste dans une concision assez sèche. D'où je conclus que les Chinois ne peuvent pas connaître le style de la poésie, soit gracieuse, soit héroïque ; ce qui n'exclut pas la beauté et le sublime des pensées.

Voyage à Canton

CCXII

Page 343. — « Chaque nom de famille est porté par des personnes de toutes les classes ; cependant l'identité de ces noms indique quelque rapport. Tous ceux qui les portent peuvent fréquenter la maison de ceux qu'ils croient avoir des communs ancêtres. » La législation chinoise paraît avoir eu en vue de lier les hommes entre eux par la parenté. La philosophie qui isole l'homme, qui le rend indifférent et insensible aux sentiments de la nature, qui l'élève au-dessus de tous les préjugés quelconques de l'éducation, le rend égoïste, et ne doit pas être adoptée par le législateur. Celle qui lui inspire des sentiments d'affection pour sa famille, pour ses amis, pour ses concitoyens, pour l'humanité entière ; qui lui prescrit la pratique des actes de bienveillance, celle-là est faite pour l'homme en société ; c'est cette philosophie douce, politique, sublime, qui a dirigé les principes de la législation chinoise.

Elle a voulu que l'affection des vivants ^{p.362} s'étendît même sur les morts, sans doute afin de renforcer ce sentiment. « Il ne se passe guère de nuit (page 361) sans qu'on visite le cimetière des environs du Lac. Des Chinois s'y rendent avec des torches, pour y honorer les cendres de leurs parents. Ils décorent leurs tombes de banderoles d'étoffes de soie ou de papier peint ; ils y sèment des fleurs, et ils y brûlent des parfums. On voit par ces usages, et par tout ce que nous connaissons de leurs mœurs, que leur législation a un système dirigé par le même esprit.

Page 343. « En Chine les noms n'annoncent jamais aucune distinction ; il n'y existe point de noblesse héréditaire, et cependant chacun y fait beaucoup d'attention à sa généalogie. Celui qui jusqu'à une époque reculée peut citer ses ancêtres, comme s'étant distingués par leurs vertus privées, ou par des services publics, est plus respecté que des hommes nouveaux. » Cela veut dire qu'on rend hommage aux vertus et aux services d'un homme dans ses descendants. Le respect pour les ancêtres s'allie dans cette occasion avec celui qu'on doit aux vertus et aux services méritoires ; mais ce respect n'obtient aucune

Voyage à Canton

préférence, aucune faveur, aucun privilège à celui qui en est l'objet. Il n'y a point de noblesse à la Chine, point de division ^{p.363} de castes, comme dans l'Inde. Le système de l'égalité paraît avoir été un principe de la législation de cet empire. Tous sont admis à l'instruction et aux fonctions publiques. Elles seules font les distinctions, elles seules donnent des privilèges qui cessent avec elles. Ainsi l'espoir de la louange et la crainte du blâme sont deux ressorts de la police chinoise, pour engager les hommes aux bonnes actions et à s'abstenir des mauvaises.

CCXIII

[Page 375](#). — « L'ambassadeur passa devant un poste militaire, près duquel il y avait une douzaine de canons, de deux à quatre livres de balles, lesquels étaient grossièrement et pesamment faits. L'épaisseur du métal égalait le diamètre du calibre. Ils paraissaient fort peu en état de servir. »

Les Chinois font peu d'usage de canons à la guerre ; ainsi les Européens n'ont rien à apprendre d'eux sur la fabrication et sur l'emploi de cette arme meurtrière. Je crois même que les premiers ne connaissent pas les mortiers. Cependant on aurait désiré connaître le métal de leurs pièces, s'il y a de l'alliage, et dans quelle proportion, s'il y en a qui soient montées sur des affûts. À la page 41 du tome III, l'auteur dit : « Les pièces de campagne qu'on voit en Chine sont en ^{p.364} général, montées avec des porte-mousquetons. Il est vraisemblable que la prétention qu'ont les Chinois d'avoir connu très anciennement les effets de la poudre à canon n'est pas sans fondement. Cette réflexion est suggérée par la remarque des *trous qui paraissent avoir été faits, lorsqu'on a construit la grande Muraille, auxquels il est difficile d'assigner un autre objet que celui de servir pour le repoussement des armes à feu.* Comme la grande Muraille a été achevée trois siècles avant l'ère chrétienne, l'invention de la poudre, et même l'application qu'on a faite de son usage aux armes militaires, qui n'a pas dû être imaginée dans le

Voyage à Canton

même temps, datent bien plus haut, puisque cet immense monument a sans doute exigé plusieurs siècles pour sa construction.

Malgré le grand usage que font les Européens des pièces de canon depuis cinq cents ans environ, et l'importance de cet usage qui décide souvent du sort des batailles, et qui est nécessaire à l'attaque des places fortes, on ne connaît pas encore quel est le meilleur alliage pour les pièces de canon. On a employé différentes proportions d'étain avec le cuivre. Quelques personnes désireraient qu'on augmentât celle de l'étain, parce qu'on a reconnu qu'il rendrait le cuivre plus aigre, plus dur, en s'insinuant dans ses pores. Cet ^{p.365} effet est certain à froid ; mais lorsqu'il s'est échauffé par le service, l'étain entre en fusion dans les pores du cuivre, et celui-ci n'a plus alors de solidité. Aussi le citoyen Baumé, qui a fait beaucoup d'expériences sur les alliages des métaux, a proposé dans un mémoire lu à l'Institut national, le 26 germinal dernier, un alliage de nickel, au cuivre, dans la proportion d'un septième, ou de régule d'antimoine, dans la proportion d'un trentième, à la place de l'étain, qui entre trop facilement en fusion.

On a remarqué que le boulet faisait une cavité dans les pièces de bronze, de gros calibre, à l'endroit du logement, après un service actif ; d'où il résultait beaucoup d'inconvénients qu'il est aisé de deviner. On les prévient en partie, en armant les boulets d'un sabot ; mais si le métal a par lui-même assez de dureté, et d'élasticité, pour que ses parties résistent au degré de chaleur causé par la poudre, au poids du boulet, et à la pression qu'elle exerce sur lui, lors de son inflammation, on n'aurait pas besoin de recourir à l'expédient que je viens de citer.

J'ai imaginé un moyen chimique de prévenir l'affaissement du métal au logement du boulet. Les expériences que j'ai faites en petit, promettent du succès ; mais je suis loin de les regarder comme décisives. Il n'y a que ^{p.366} des essais en grand et comparatifs, qui puissent en donner la certitude, et l'usage fera voir, si l'exécution en est facile à la guerre, comme je le présume. La refonte de toute l'artillerie de

Voyage à Canton

France serait une opération longue et très dispendieuse. Que les nouvelles pièces soient fabriquées, suivant l'avis du citoyen Baumé, après des essais comparatifs qui ne laissent aucun doute sur le succès de l'alliage qu'il propose, rien de mieux ; mais il paraît convenable d'employer les anciennes pièces, jusqu'à ce qu'elles soient hors de service, si l'on trouve un moyen d'empêcher les inconvénients qui résultent de la trop grande fusibilité de l'étain.

CCXIV

[Page 376](#). — Les arbres desquels on *recueille le camphre en nature*, doivent être très vieux, comme ceux desquels on recueille le sagou, etc. J'ai déjà dit que d'après mes propres expériences, *les branches, les bourgeons, les feuilles* du jeune camphrier, mises dans un alambic avec de l'eau, donnaient par la distillation, une huile essentielle très odorante, et non cette substance concrète et volatile qu'on nomme camphre. Si cette même huile, qui est très fluide, et nullement *glutineuse*, redistillée avec de l'argile et de la chaux, se sublime sous forme ^{p.367} concrète, c'est ce que j'ignore, et que je n'ai pas essayé.

On trouve aux pages 336 et 337 de la *Description générale de la Chine*, par Grosier, an troisième de la république, une méthode tout à fait différente d'extraire le camphre. On n'emploie que les branches de l'arbre, que l'on coupe en petits morceaux ; on les met dans l'eau pendant trois jours, ensuite on les fait bouillir, en les remuant sans cesse. On passe la liqueur, on la laisse reposer ; elle se coagule par le refroidissement ; ensuite on distille ce camphre, avec un mélange, lit par lit, d'une terre de vieille muraille réduite en poudre. Le camphre se sublime. Pour l'avoir très pur, il faut réitérer l'opération deux ou trois fois.

Au Japon, et dans la grande île de Bornéo, on s'y prend autrement. *On coupe et on fend l'arbre qui produit le camphre*, dit sir Staunton, p. 377, *pour pouvoir recueillir en nature cette substance précieuse*. Il semblerait que ce narré très succinct voudrait dire, que les copeaux du

Voyage à Canton

camphrier, exposés sans mélange, à la chaleur du feu, rendraient le camphre dont ils sont pénétrés. Comme cette substance est volatile, ce ne pourrait être que par sublimation. Ce camphre est beaucoup plus ^{p.368} estimé par les Chinois, que celui qu'ils recueillent eux-mêmes.

D'après tout cela, je pense qu'il y a des essais à faire sur les différentes manières d'extraire le camphre, pour connaître la plus profitable.

CCXV

[Page 379](#). — Le traducteur aurait dû écrire Liéou-Kiéou. L'o doublé des Anglais se prononce *ou* en français. C'est une attention qu'il n'a eu nulle part, et dont le défaut induira bien des lecteurs dans une erreur de prononciation. Le mot chinois *fou* qu'il a écrit *foo*, désigne une ville du premier ordre.

On trouve dans Grosier, des détails curieux (page 248) sur les îles de Liéou-Kiéou, extraits d'un mémoire du père Gaubil, jésuite.

« Ces îles, placées entre la Corée, l'île Formose et le Japon, sont au nombre de trente-six. L'île capitale ou la grande île, s'appelle Liéou-Kiéou. Elle a du midi au nord près de 440 lys (quarante-quatre lieues marines) et 120 ou 130 lys d'orient en occident. Le palais du roi est par vingt-six degrés deux minutes de latitude, et par cent quarante-six degrés vingt-six minutes de longitude. Il paie tribut à l'empereur de la Chine. Il y a plus de neuf cents ans que ^{p.369} les bonzes ont introduit au Liéou-Kiéou le culte de Fo et les livres classiques de leur secte. Ce culte forme aujourd'hui la religion dominante. Ces insulaires se sont modelés sur les Chinois, et tiennent d'eux les lois par lesquelles ils se gouvernent depuis plusieurs siècles ; ils ont des manufactures de soie, de toile, de papiers, d'armes, d'ustensiles de cuivre, etc. Les vaisseaux qu'ils construisent sont estimés. Ils vont non seulement d'une île à l'autre, mais encore à la Chine, au Tonkin, à la Cochinchine, en Corée, à

Voyage à Canton

Nanga-Satki, à Satzuma, dans les îles voisines et à Formose. Ils ont des mines de soufre, de cuivre et d'étain. Ils cultivent le riz. Ils font un commerce considérable de leurs nacres de perles, de coquillages, de corail, d'écailles de tortues et de pierres à aiguiser, extrêmement recherchées tant à la Chine qu'au Japon. Ils n'ont jamais vu chez eux de vaisseaux européens. Ces insulaires seraient intéressants à connaître. »

@

Voyage à Canton

Observations sur le quatrième volume
du voyage dans l'intérieur de la Chine, par Lord Macartney

@

CCXVI

Pages 1 et 2. — p.370 Il eût été intéressant de savoir à quelle distance avaient été plantées les cannes à sucre dont il est question ; si elles étaient grosses et touffues ; si elles abondaient en feuilles ; quelle était la couleur de celles-ci et des tiges ; à quel âge on les coupait ; quelle était la nature du sol où elles croissaient ; s'il avait été fumé, ou engraisé ; si on lui donnait des arrosements ; si l'on en cultivait de plusieurs espèces ; combien l'on fait de coupes des mêmes cannes ; par quel moyen on se débarrasse des pailles. Dans les colonies des Européens, on y met le feu ; les souches n'en poussent que mieux, soit que les cendres qui en proviennent forment un engrais excellent ; soit que le feu ait par lui-même, comme je le présume, d'après d'autres observations, la propriété de fertiliser les terres ¹.

p.371 L'auteur ne dit point par quelle latitude étaient les plantations de cannes dont il parle ; mais la troisième des cartes qui sont à la fin du quatrième volume indique qu'elles étaient par vingt-sept degrés et demi : il y a des champs de cannes par vingt-huit degrés, cinquante minutes. Il se peut qu'elles soient différentes de celles des Antilles ; car il y a dans ce genre des variétés, comme dans toutes les espèces de plantes. Ces cannes chinoises pourraient peut-être se naturaliser dans nos départements méridionaux. Si cela était, ce serait une acquisition bien importante à faire.

¹ Ce n'est pas ici le lieu d'expliquer la cause de cet effet, mais le fait me paraît démontré dans plusieurs pays. À la Guyanne, au Cap de Bonne-Espérance, à Madagascar, à l'île de France et ailleurs, on met le feu dans les pâturages, lorsque les herbes sont sèches. On a éprouvé que par ce moyen leur reproduction était plus belle.

Voyage à Canton

Il y a dans les Antilles et à l'île de France, comme à la Chine, des cannes qui ont plus de huit pieds de hauteur, et dont les nœuds sont éloignés les uns des autres de six pouces et plus.

Dans les sucreries des Européens, aux Antilles, en Amérique et à l'île de France, un seul feu fait bouillir plusieurs chaudières : c'est un grand avantage, pour accélérer la fabrication, et une grande économie de combustibles et de main-d'œuvre : ainsi les Chinois, tout industriels qu'ils sont, n'ont pas perfectionné cet art, autant que les Européens.

Ils n'emploient que *deux cylindres ou rouleaux montés verticalement, quelquefois* ^{p.372} *de bois dur, et, plus souvent de pierre.* On ne dit point, s'ils passent une seconde fois les cannes pliées en deux, entre les cylindres, pour en exprimer tout le suc. Les Européens repassent les mêmes cannes entre le second et le troisième cylindre. On a imaginé à l'île de France une construction assez ingénieuse, en bois, qu'on adapte derrière les cylindres, et au moyen de laquelle les cannes repassent d'elles-mêmes entre le second et le troisième cylindre : on l'appelle une *servante* ; elle tient lieu d'un manœuvre. J'ai essayé de fabriquer du sucre avec le peu de vesou qui reste dans les cannes, après les deux expressions dont je viens de parler. Il ne m'a fourni qu'un sucre assez mauvais, en très petite quantité, rendant beaucoup d'écume, et difficile à fabriquer. Pour empêcher le manœuvre, qui travaille pendant la nuit, et qui serait emporté malgré lui par un sommeil assoupissant et qu'il ne pourrait vaincre, de se prendre la main entre deux cylindres, accident qui oblige, dit-on, de couper au plus vite le bras du malheureux qui est dans cette terrible position, j'ai fait placer à demeure une planche percée longitudinalement vis-à-vis le joint des deux cylindres, et je l'ai nommée *garde-main*. Les cannes passent facilement par l'ouverture ; mais la main qui tient le bout de la canne, et qui est, par ^{p.373} conséquent fermée, ne peut pas y passer : elle est donc arrêtée par la planchette, ou *garde-main* ; alors le manœuvre s'éveille, d'autant plus aisément qu'il sent une force qui tire la canne qu'il tient dans la main. L'utilité de cette

Voyage à Canton

invention et la facilité de son exécution m'ont engagé à en faire part au public.

On ne dit point si les Chinois ajoutent au vésou de la chaux ou un fossile alkalin, ni ce qu'ils font des écumes et des gros sirops. On ne dit point comment ils s'y prennent, pour faire cristalliser le sucre, ni s'il est de bonne qualité.

Ils ne connaissent pas vraisemblablement, l'art de la fabrication des eaux-de-vie de sucre, dont le goût est bien préférable à leur *sam-sou*. Celui-ci occasionne une grande consommation de riz, qu'il importe de ménager dans un pays sujet à des disettes. L'usage de la guildive ou du tafia économiserait le grain, qui fait la nourriture de l'homme ¹.

^{p.374} J'ai traité de la distillation des eaux-de-vie de sucre, dans deux mémoires, imprimés à l'île de France en 1781 et 1782, par l'ordre ^{p.375} du gouvernement qui m'avait engagé à ce travail ; et j'ai indiqué des procédés pour les rendre plus agréables et plus salubres, qu'on ne le faisait. J'ai décrit les procédés de la fabrication de l'araque de Batavia, de celle de

¹ Les Chinois font du vin avec du riz fermenté *d'une espèce particulière et différente de celui dont ils se nourrissent*.

« Ils laissent tremper le riz dans de l'eau, avec quelques ingrédients qu'ils y mêlent, pendant vingt et quelquefois trente jours ; ils le font cuire ensuite ; quand il est liquéfié au feu, il fermente aussitôt, et se couvre d'une écume vaporeuse assez semblable à celle de nos vins nouveaux. Sous cette écume se trouve un vin très pur ; on le tire au clair et on le verse dans des vases de terre bien vernissés. De la lie qui reste, on fait une eau-de-vie qui n'est guère moins forte que celle d'Europe.

Extrait de l'Histoire d'Yu-le-Grand et de Confucius, par le Clerc, in-4°, p. 542.

Je ne connais pas de riz d'une espèce particulière à la Chine, et je sais que les Chinois qui habitent Batavia, emploient le riz ordinaire pour faire la fameuse araque de ce pays. Les ingrédients qu'ils y mêlent, sont de la canelle de la Cochinchine, de l'ail, de la badiane, du suc de cocotier et du sirop.

Il font à la Chine un vin qu'ils nomment *ku-tchang*, avec du millet noir appelé *ku*, et une herbe odoriférante appelée *tchang*.

J'ai lu dans les [mémoires sur les Chinois des missionnaires de Pékin, tome V](#), que leur vin se fait avec le gros mil mondé, qu'ils cuisent d'abord à la vapeur de l'eau bouillante ; ensuite ils y ajoutent de l'eau et un levain fermentescible, fait avec une pâte de farine de blé, semblable à notre levain ; ils y mêlent souvent des herbes odoriférantes et des aromates, ou le suc exprimé de quelques fruits, ou du miel, du sirop, du sucre. Ils retirent de ce vin une eau-de-vie par la distillation, ou un vinaigre assez fort, en prolongeant la durée de la fermentation ; ils connaissent aussi la méthode des Européens, de faire germer et dessécher le blé, le seigle et le riz, pour en composer un ferment, qu'ils emploient quelquefois à la place du levain de pâte.

Voyage à Canton

Colombe dans l'île de Ceylan, de celle de Mozambique à la Côte d'Afrique, de celle de Goa à la côte Malabare, et de celle de la côte de Coromandel, où l'on distille deux espèces de liqueurs fortes, l'une dite *araque-patai* qui est la meilleure, et l'autre dite *araque-paria* qui est détestable.

CCXVII

Page 4. — Il y a en effet à la Chine beaucoup d'espèces d'oranges. Celles dont parle l'auteur qui sont *d'un rouge foncé*, que l'on préfère, et dont *la pulpe ne tient à l'écorce que par quelques légers fibres*, sont celles que nous nommons *oranges mandarines*. Elles ont la peau rouge et non la chair ; elles sont plates de deux côtés ; il y en a plusieurs variétés.

CCXVIII

Pages 4 et 5. — « Le dessert des voyageurs était ordinairement composé de raisins, etc. » L'auteur a dit ailleurs que les Chinois n'en faisaient pas de vin. Ils en ont fait autrefois mais les empereurs l'ont défendu, afin de réserver la terre à la culture ^{p.376} des végétaux nourriciers. Cependant plusieurs d'entre eux ont fait transplanter d'ailleurs, et particulièrement du pays de Hamy, dans l'empire, des espèces de vignes dont les fruits étaient plus agréables que ceux indigènes. Ils sèchent les raisins. *Les groseilles, les framboises, les olives* leur manquent. Je crois qu'ils n'ont ni fraises, ni cerises, ni prunes, ni avelines, ni la plupart de nos pêches. Il serait possible de leur porter tous ces fruits et plusieurs de ceux des Indes qui pourraient réussir dans les provinces méridionales, et surtout dans les îles qui dépendent de l'empire, et qui sont dans le sud de Canton.

CCXIX

Page 5. — La description que l'on donne du *lée-chée*, convient assez au fruit que nous nommons, *let-chi*, ou *lit-chi*, et qui est un des meilleurs fruits qui existe dans le monde. En général les descriptions de l'auteur sont incomplètes. Je ne connais pas le *sée-chée*.

Voyage à Canton

CCXX

Ibid. — L'amande des pins francs se mange aussi en France, comme à la Chine et en Italie. On imprime en ce moment un excellent mémoire, sur la culture des pins, par le citoyen Duplessy, qui fait voir les grands p.³⁷⁷ avantages qui résulteraient, pour les agriculteurs et pour la République, de la multiplication de cette espèce d'arbres, si utiles par eux-mêmes et par leurs produits.

CCXXI

Pages 6, 7, et 8. — Des voyageurs parcourant un pays dont ils n'entendent pas la langue, sont souvent trompés, sur les notions qu'ils prennent des mœurs, des usages, des cultures, des arts d'un peuple étranger. Ce que l'auteur dit du thé en est la preuve.

Il y a deux espèces d'arbres à thé, le vert et le noir, sans parler des variétés, comme il y a deux espèces de raisins, le blanc et le noir. La fleur est blanche ; ses cinq pétales sont disposés en rose, mais on ne peut pas dire que la fleur ressemble à la rose. Sans doute la qualité des feuilles *dépend du sol*, de l'exposition, du climat, de leur âge, de leur situation sur la branche, du moment où elles sont cueillies, et *de la manière dont on les prépare* ; mais il existe toujours une différence essentielle, indépendamment de toutes ces circonstances, entre le thé vert et le thé noir.

Tous les thés bouys, qui sont les thés noirs, croissent, dit-on, sur une seule montagne du côté d'Emouy. Le thé bou ou bouy p.³⁷⁸ vient au bas, le camphou dans le haut, le saot-chaon au milieu. Le pékao ordinaire est composé de petites feuilles blanches veloutées qui viennent au bout des branches ; mais le véritable pékao croît à un arbre particulier qui a des feuilles noires et d'autres blanches. Celles-ci sont les plus chères, et forment ce qu'on appelle *thé lintchessin*, que les Européens ont nommé improprement fleurs de thé. Il y a trois sortes de thé vert, le sonlo, le bin ou impérial et le haysuen, que les épiciers de Paris nomment hysvin. Le

Voyage à Canton

thé impérial vient d'un arbre différent. Sa feuille est plus grande et plus enflée que celles des deux autres. Les thés verts ne viennent pas dans la même province que les thés bouys.

Il paraît bien difficile d'admettre que *chaque feuille passe d'abord par les doigts d'une femme qui la roule*, d'autant plus que la chaleur du feu suffit pour opérer ce changement de forme. Cette manipulation augmenterait le prix de la denrée, et ne paraît applicable qu'aux thés fins, si en effet elle a lieu.

L'âpreté du thé vert est inhérente à sa nature. Les feuilles qui ont été cueillies de bonne heure, c'est-à-dire, peu après leur développement, sont beaucoup moins âpres, que les feuilles cueillies dans l'état de maturité.

p.379 *Le thé d'une bonne qualité est plus cher à Pékin qu'à Londres*, parce que les Anglais ne portent pas à Londres le thé de première qualité. Ce sont les caravanes russes qui en fournissent à l'Europe. Les frais sont les mêmes pour le transport d'une denrée commune et pour celui d'une denrée précieuse : ces frais peuvent quintupler l'achat de la première, tandis qu'ils augmentent celui de la seconde de moitié. Voilà pourquoi les Russes ne transportent que les thés de la première qualité.

Nous avons transplanté des arbres à thé à l'île de France, où ils n'ont pas réussi. Je crois que cet arbrisseau se plairait à Madagascar, où il serait facile de trouver sur les montagnes, le sol et l'exposition qui lui conviendraient. J'ai présenté cette vue parmi beaucoup d'autres dans les mémoires que j'ai remis au gouvernement en 1772, 1773 et 1774, sur Madagascar.

CCXXII

Pages 10 et 11. — Les fleurs du *cha-whaw* (*camelia sesanqua*) ainsi que les fleurs entières du jasmin d'Arabie, sont quelquefois mises dans les caisses de thé pour augmenter le parfum. Il y a longtemps qu'on a

Voyage à Canton

soupçonné les Chinois d'employer cette ^{p.380} tromperie. Cependant on ne trouve point de fleurs dans le thé.

Il y a dans l'Inde un jasmin à fleurs doubles et à fleurs simples, qu'on nomme *mogrîtes*, et qui répandent une odeur très suave et très forte. Les Chinois ont un arbrisseau charmant qui vient assez haut, et qui forme naturellement la pomme, dont les feuilles sont assez grandes, d'un beau vert, et comme vernissées, qui a des fleurs blanches, très belles et très odorantes, les unes simples, les autres doubles, qui est aussi une espèce de jasmin. Il y a longtemps que j'en ai fait venir des plants de la Chine à l'île de France, où cet arbrisseau réussit très bien, et où je l'ai beaucoup multiplié par le moyen des boutures. Lorsque les fleurs qui sont doubles, et que l'on peut comparer pour la blancheur et pour la forme à des roses blanches, si ce n'est que leurs pétales sont plus épais, se fanent, elles prennent une légère couleur jaune. Comme cet arbrisseau en porte beaucoup à la fois, il serait possible que les Chinois missent de ces fleurs dans le thé, et qu'ils les retirassent au bout de quelque temps. Étant grosses, elles seraient faciles à retrouver. Je suis fâché que l'idée ne me soit pas venue, pendant mon séjour à l'île de France, de faire cet essai.

^{p.381} Quant au *cha-whaw*, je ne le connais pas, et je n'ai pas ouï dire que les Chinois eussent *une huile aussi bonne que la meilleure huile de Florence*, provenant des noix de cet arbrisseau. Si cela est, nous avons tort de porter à Canton de l'huile d'olives pour notre usage. On aurait dû nous dire quel est celui que font les Chinois de cette huile si bonne.

CCXXIII

[Page 12](#). — « Il y avait une ville non murée et appelée Kin-té-Chin, où trois mille fourneaux pour cuire la porcelaine, étaient, dit-on, allumés tous à la fois ». Cette énorme consommation de combustible, aurait bien dû inspirer à nos voyageurs le désir de connaître d'où les manufactures de porcelaine le tiraient, et quelle est dans tout l'empire la police des Chinois sur les forêts.

Voyage à Canton

CCXXIV

[Page 19](#). Les Chinois cultivent *du grain, des légumes, des ignames, des patates douces, des oignons et plusieurs plantes potagères*. Si parmi celles-ci, il y en avait quelques-unes inconnues à l'Europe, c'eût été un présent à lui faire. Ils ont une espèce de radis blanc, croquant, aqueux, peu piquant, qui est très estimé, et une espèce de petits oignons blancs, très délicats qui ^{p.382} viennent par touffes. On prétend qu'ils ont des melons délicieux, dont l'espèce nous est inconnue.

Nous pourrions aussi leur donner des légumes et des fruits d'Europe qui n'existent pas à la Chine. La pomme de terre serait pour eux une acquisition précieuse. Si le manioc pouvait réussir dans les provinces méridionales, ce serait rendre un grand service à l'humanité, que d'en introduire la culture à la Chine. Ces sortes d'échange sont plus profitables aux hommes que les gains que procure le commerce. Il y a des îles sur les côtes de cet empire, où le manioc réussirait, tels qu'*Hainam* et *Formose*.

CCXXV

[Page 19](#) et suivantes. — Les détails que donne l'auteur sur l'agriculture chinoise, depuis la page 19 jusqu'à la page 30, sont la partie la plus curieuse, la plus intéressante et la plus complète de son ouvrage. L'attention des Chinois de recueillir les immondices des rues, des canaux, des rivières et des étangs, les débris des végétaux, les excréments des animaux, et ceux de l'homme, se fait remarquer dans tous leurs ateliers. Ils y placent des pots de terre cuite vernissés, où les urines sont rassemblées à part. Celles-ci servent non seulement ^{p.383} comme engrais, mais aussi pour en composer une espèce de colle, avec du sang de cochon et de la chaux, dont ils font beaucoup d'usage. Ils ont des pratiques agricoles très ingénieuses dont nous avons parlé. L'agriculture est l'art dans lequel ils excellent, et qu'ils ont porté plus loin que les Européens.

Voyage à Canton

CCXXVI

Pages 22 et 23. — L'auteur ne dit pas expressément que le *pé-tsai* soit pommé. J'ai cultivé à l'île de France, une plante annuelle, dont la graine m'était venue de la Chine, qui était une espèce de chou non-pommé, dont, les feuilles avaient une côte blanche très large, et qui avaient, par leur position respective, la forme d'une cloche très évasée ; mais cette plante n'est pas le *pé-tsai*. J'en ai envoyé il y a longtemps des graines en France qui ont réussi. J'en ai mangé quelquefois dans la soupe, en guise de chou ; mais il m'a semblé que notre chou pommé méritait la préférence.

Les missionnaires disent que les *pé-tsais* ont depuis deux jusqu'à trois pieds de hauteur, et qu'ils pèsent dix à vingt livres ; ils sont pommés. Ils ajoutent que les Chinois ont trouvé plusieurs moyens de les conserver frais pendant tout l'hiver. L'auteur prétend qu'ils en salent pour leur consommation ^{p.384} pendant l'hiver. Il est vraisemblable que ceux-ci sont à meilleur marché que les autres. Il aurait dû nous dire quel est le procédé de cette salaison, si les Anglais en ont apporté des graines en Angleterre, et quel en a été le succès.

CCXXVII

Page 27. — « En Chine l'arrosage des terres est réduit en système et considéré comme un des premiers principes de la science de l'agriculture. » Certes l'arrosage des terres est un des grands moyens de fertilisation. L'eau est le véhicule des sucs nourriciers ; elle est par elle-même un excellent engrais ; elle est nécessaire au riz aquatique. L'Europe qui cultive des végétaux plus secs et qui a des pluies plus fréquentes que la Chine, n'a pas le même besoin d'arrosages. Cependant ils pourraient être mis en usage avec succès, surtout dans les années sèches, et dans les pays où les pluies ne sont pas assez fréquentes.

Voyage à Canton

CCXXVIII

[Page 31](#). « À la Chine les auberges sont sur les grandes routes. » Cela prouve qu'il y a une communication suivie entre les différentes villes de l'empire. Dans l'Indoustan, il n'y a point d'auberges, mais on y trouve sur les routes des caravansérails, ^{p.385} bâtis par la bienfaisance, qui servent de gîte aux voyageurs.

CCXXIX

[Page 42](#). — « Le vol n'y est jamais puni de mort, à moins qu'il ne soit commis avec violence et avec cruauté ». Dans ce cas, ce n'est pas le vol qui est puni, c'est l'acte de violence ou de cruauté. Le vol par adresse, par filouterie, n'est pas puni à la Chine, à moins que le voleur ne soit pris sur le fait ; alors on a droit de se faire justice soi-même, mais il ne faut pas répandre une goutte de sang du coupable.

CCXXX

Ibid. — Dans les cas de famine, « le gouvernement se borne à tirer des secours de ses propres provinces, pour celles qui ont des besoins, et ces mesures ne peuvent avoir un effet aussi sûr que la vigilance intéressée et judicieuse des spéculateurs européens, qui ne manquent pas d'apporter des provisions là où elles manquent. Aussi la famine se fait plus souvent sentir dans une province chinoise que dans aucun pays de l'Europe ». Le gouvernement ne peut pas faire venir des provisions du dehors, puisqu'il est défendu aux sujets de sortir de l'empire. Il ne peut qu'établir des greniers dans les temps d'abondance. On sait qu'en effet cette mesure de ^{p.386} prévoyance a lieu. Les spéculations intéressées des négociants *qui ne manquent pas d'apporter des provisions là où elles manquent*, lorsque le commerce est libre, ne seraient pas aussi avantageuses qu'elles le paraissent, à une population aussi considérable que celle de la Chine. Supposons que mille *sommes* chinoises apportassent chacune deux cents tonneaux de riz, l'une dans l'autre,

Voyage à Canton

(hypothèse inadmissible dans le fait ; car tous les pays voisins ne pourraient fournir, à beaucoup près, cette quantité de grains,) cela ferait deux cent mille tonneaux de riz, et par conséquent quatre cents millions, qui ne donneraient que pour un jour de vivres à la population de la Chine. On objectera que la disette ne peut pas être générale dans tout l'empire ; mais aussi tous les pays voisins ne pourraient, dans aucun temps, fournir à la Chine plus de vingt millions de riz.

Ce n'est donc pas sur le commerce extérieur qu'un gouvernement sage doit fonder la subsistance du peuple : ce moyen est précaire et serait insuffisant. C'est dans l'extension et la perfection de l'agriculture qui doit être encouragée et favorisée ; c'est dans l'établissement des greniers d'abondance constamment garnis ¹ ; c'est surtout dans _{p.387} l'ordre et l'économie à établir dans la consommation, dès le moment où l'on prévoit une disette, ou même une récolte médiocre, que le gouvernement doit trouver des ressources, pour prévenir la famine. La défense de l'exportation des grains, les grands chemins bien entretenus, des canaux de communication entre les différentes parties de l'empire, sont des mesures qui n'échapperont pas à une administration surveillante. Elle excitera, par des récompenses ou par des exemptions, la culture des racines nutritives, dont les récoltes sont plus abondantes, plus hâtives et plus assurées que celles des grains. Elle accordera des primes, réglées sur les localités, au commerce intérieur et extérieur, car je ne prétends pas que l'on doive s'interdire cette dernière ressource ; je dis seulement qu'elle est insuffisante par elle-même.

_{p.388} Pendant la disette que la République a éprouvée il y a trois ans, le gouvernement a pris le parti le plus sage, en faisant faire lui-même

¹ Les Chinois ont mis en pratique ce qui n'est chez nous qu'un conseil, Le gouvernement de la Chine ouvre ses greniers dans les temps de disette et donne le grain à bas prix. C'est surtout dans ces circonstances qu'il fait faire des travaux publics, afin d'occuper le peuple et de lui fournir les moyens de gagner sa subsistance. Il faut convenir que le riz conservé avec son enveloppe est d'une garde plus facile, moins dispendieuse et plus sûre que celle du blé. Dans une disette qui survint, pendant le règne de Kien-Long, après trois années de sécheresse, on découvrit un souterrain rempli de riz, qui avait plus de deux cents ans ; il était encore mangeable

Voyage à Canton

la distribution des vivres, réglée sur les approvisionnements. S'il avait laissé le public maître des consommations, elles auraient été portées au-delà des ressources, et nous aurions éprouvé une famine horrible ; l'empire eût été en proie à mille maux affreux ; la constitution et la liberté auraient été renversées ; l'anarchie aurait divisé, déchiré toutes les parties de l'empire ; l'étranger l'aurait envahi, la guerre civile l'eût dévasté. Nous avons souffert ; cela était inévitable ; mais nous avons existé ; la tranquillité n'a pas été troublée ; et l'État a été sauvé. On n'a pas rendu justice aux citoyens qui tenaient alors le timon des affaires. Lorsque le gouvernement, par sa sagesse, par sa prévoyance, écarte les maux prêts à fondre sur le peuple, il mérite sans doute les plus grands éloges, mais c'est alors qu'on lui en donne le moins. On ne lui sait aucun gré d'avoir détourné les calamités qu'on n'a pas senties. C'est à l'histoire qu'il appartient de le venger de l'injustice qu'il éprouve. Si le gouvernement chinois, dans les temps de disette, prenait le parti de faire lui-même avec économie la distribution des vivres aux peuples des provinces qui en manquent, il préviendrait les révoltes, il apaiserait les ^{p.389} inquiétudes du peuple, il éloignerait tous les maux qui suivent la famine.

CCXXXI

[Page 44](#). — « L'emprisonnement pour dettes n'est que précaire. » Les Chinois n'emprisonnent pas pour *dettes*, comme je l'ai déjà dit. « Si après qu'un débiteur a livré à ses créanciers tout ce qu'il possédait, ils ne sont point encore satisfaits, on le condamne à porter publiquement un joug sur le cou pendant un certain temps, afin d'engager sa famille à payer ses dettes, et à mettre un terme à sa honte, si elle en a les moyens. » Cela peut être pour des cas particuliers. Il est difficile à des étrangers de saisir l'esprit des lois d'un peuple peu communicatif, qui ne leur permet pas une résidence habituelle dans le pays, et de faire l'application de ces lois à tous les cas.

Voyage à Canton

CCXXXII

Page 45. — « Lorsque les débiteurs de l'empereur le sont frauduleusement, on les étrangle... En Chine, les intérêts de l'empereur sont toujours le premier objet. C'est que les intérêts de l'empereur sont ceux de l'empire. Les revenus appartiennent à la nation, l'empereur n'en est que le ^{p.390} dispensateur, pour l'utilité générale. Il a des revenus particuliers en propre, et qui proviennent de ses domaines, pour l'entretien de sa maison et de sa famille. Dans ce pays, les dépenses publiques sont au-dessous des revenus. L'excédent est mis à part, pour les cas extraordinaires et imprévus.

CCXXXIII

Page 67. — Les Chinois font en effet du papier avec le bambou. Il serait curieux de y connaître leurs procédés, pour *réduire en pâte* cette substance ligneuse, et pour en former des feuilles minces et lisses. Ils ont beaucoup d'espèces différentes de papier, et ils en font une grande consommation. Le bambou n'est pas la seule substance qu'ils emploient à cet usage ; on sait qu'ils font du papier avec de la soie, avec *l'écorce de différents végétaux, les fibres du chanvre et la paille du riz.*

Je ne suis pas surpris qu'ils fassent du papier avec de la soie, avec des écorces d'arbres et avec les fibres du chanvre ; mais qu'ils en fabriquent avec le bambou et avec la paille du riz, c'est une industrie qui excite mon étonnement. Si les Anglais connaissent leurs procédés, et qu'ils les aient tenus secrets, pour en enrichir leur patrie, je n'ai rien ^{p.391} à objecter ; mais s'ils n'ont pris aucune information à ce sujet, je les taxerai de négligence. La paille du riz me paraît être de même nature que celle du blé. Si l'une est convertible en une pâte propre à faire du papier, l'autre est susceptible de la même transmutation. J'engage les artistes intelligents qui ont le moyen de faire des essais, à tenter cette entreprise. Si elle réussissait, ils se rendraient utiles à leurs compatriotes, et ils en retireraient des avantages.

Voyage à Canton

Peut-être, par l'expression *paille du riz*, l'auteur entend-il l'enveloppe du grain. Au reste cette enveloppe est de même nature que la tige, que le tuyau qui porte le grain.

« Ils mangent avec plaisir les jets de bambous qui commencent à pousser. » Je sais qu'ils les confisent au sucre et au vinaigre. Ce sont les rejetons tendres de la plante qu'ils apprêtent. Les Indiens, et par imitation, les habitants de l'île de France et de la Réunion, ont le même usage ; les Chinois apprêtent ces rejetons d'une autre manière, pour les manger ; ils les font cuire dans une lessive de cendres pour leur ôter leur âpreté, ensuite ils les salent. Le vinaigre qu'ils emploient pour les confire est un produit de leur vin qui est fait avec du riz ou du mil.

Le bambou est à la Chine un objet de revenu ; on en fait des plantations, on leur ^{p.392} donne des soins ; on transplante les rejetons avec leurs mottes de terre ; on a par ce moyen des jets forts et vigoureux dès la première année.

Il y a dans l'Inde un bambou épineux, qui vient très haut et très touffu. Les clôtures qu'on en fait, sont impénétrables ; elles servent de défense, en quelques endroits, pour empêcher l'entrée du pays. Elles rapportent une graine qui ressemble au millet, qui est farineuse et nutritive, et qui, dans des temps de disette, procure une ressource pour la subsistance du peuple. On prétend que les Chinois l'emploient dans le même cas. Je n'ai jamais vu les bambous rapporter graines à l'île de France ; mais cela provient vraisemblablement de ce qu'on les multiplie de boutures.

Il y a à la Chine un bambou dont les nœuds sont séparés de six, huit, et même dix pieds. On en retire des cannes très jolies, très légères, solides et très chères, que les Européens nomment improprement, *bambou sans nœuds*. Il est rare de trouver des jets bien proportionnés et bien droits.

Voyage à Canton

CCXXXIV

[Page 58](#). — « La province de Kian-Sée a beaucoup de manufactures de poterie commune et de très belle porcelaine. » On ^{p.393} doit regretter que les voyageurs anglais n'aient pas eu le temps de prendre des notions complètes sur les arts des Chinois. Ils ont plusieurs espèces de poterie, et même plusieurs espèces de porcelaine. Il eût été intéressant de connaître les détails des procédés de ces manufactures.

CCXXXV

[Page 82](#). — C'est une question de savoir si le *brick* qui avait déposé *Perron* et ses compagnons dans l'île d'Amsterdam était de bonne prise. Il avait été armé à l'île de France ; mais il était Américain, et il appartenait à des Américains, en société avec quelques Français. Son équipage était composé en grande partie d'Américains et d'Anglais.

CCXXXVI

Pages 84, 85 *et suivantes*. — L'auteur, dans le cours de son ouvrage, donne plusieurs listes des plantes observées à la Chine et en Tartarie ; il n'indique point leurs usages. Parmi celles du quatrième volume entre autres, j'en vois plusieurs qui ont des propriétés utiles. Il eût été intéressant de connaître le parti qu'en tirent les Chinois, afin d'essayer les mêmes procédés sur leurs analogues qui se trouvent en Europe. De nous apprendre que ^{p.394} la Chine produit telle ou telle plante, sans nous indiquer ses usages, ce n'est pas le moyen d'avancer nos connaissances.

CCXXXVII

[Page 89](#). — Les vaisseaux des Européens ne mouillent pas à Canton ; mais à trois lieues plus bas, près de l'île de Wampou ; c'était autrefois l'usage, mais il se peut qu'il ait changé, et que les vaisseaux mouillent aujourd'hui devant la ville. La rivière est très large en cet endroit. On y voit toujours des grandes sommes chinoises, mais je doute qu'elle y ait

Voyage à Canton

assez de profondeur pour les vaisseaux Européens, qui tirent beaucoup plus d'eau que ceux des Chinois.

CCXXXVIII

[Page 99](#). — L'auteur met au nombre des choses propres à frapper l'imagination des Chinois, pour leur faire sentir la supériorité *des nations européennes pour ce qui concerne beaucoup de sciences utiles et philosophiques, l'opération par laquelle on rend la vue aux personnes qui ont la cataracte*. J'ai connu une citoyenne à Pondichéry qui devint aveugle, dans sa jeunesse, à la suite d'une maladie, je crois que c'est la petite vérole. Un médecin malabare entreprit sa cure ; elle avait les paupières fermées ; il leur fit ^{p.395} très adroitement une incision, par laquelle il enleva la cataracte, et rendit par ce moyen la vue à deux très beaux yeux. Je ne crois pas que les médecins chinois eussent la même adresse ; mais je puis certifier la vérité de l'anecdote que je viens de citer, qui m'a été racontée par la personne très véridique qui en a été le sujet, et confirmée par son père et sa mère.

CCXXXIX

[Page 100](#). — Je pense, avec l'auteur, que l'art de la médecine est très peu avancé à la Chine ; mais il y est moins nécessaire qu'en Europe. La vie frugale et active qu'on y mène, exempte l'homme de beaucoup de maladies. Les Chinois ont des livres qui détaillent les propriétés de beaucoup de plantes et de drogues. Ils n'en ont guère de composées. Je crois qu'à cet égard, les Indiens sont plus avancés qu'eux.

CCXL

[Page 101](#). — Il n'est pas surprenant que *le même homme soit dans ce pays, à la fois médecin, chirurgien et apothicaire*. La science de la médecine y est très bornée. La chirurgie y est à peine connue, et la pharmacie n'a guère de procédés, puisque toutes, ou presque toutes

Voyage à Canton

leurs drogues sont simples. Les Chinois n'emmailotent pas leurs enfants. Voilà pourquoi il est rare de voir des personnes estropiées chez eux.

CCXLI

[Pages 102 et 103](#). — « Quand la personne, qu'on veut inoculer, a été bien préparée, en prenant des médecines, ordinairement apéritives, et en observant pendant quelque temps un régime exact, on choisit un jour heureux pour répandre un peu de poudre variolique sur du coton fin, qu'on introduit dans les narines ». Les Chinois ont plusieurs autres méthodes ; 1° Ils inoculent, en soufflant dans une narine, par le moyen d'un chalumeau d'argent, du virus sec réduit en poussière ; 2° Ils trempent un peu de coton dans le pus variolique et l'insèrent dans la narine ; 3° Ils font porter pendant deux ou trois jours une chemise que vient de quitter celui qui est dans la crise de la suppuration. Je crois qu'il serait plus convenable d'appliquer le venin sur le bras, ou sur le gras de jambe, retenu avec une compresse, pendant quelques jours, et je présume qu'il pénétrerait par les pores, dans la masse du sang, sans être obligé de faire une incision. Je ne sais pas que cette méthode ait été essayée. Les missionnaires de Pékin prétendent qu'à la Chine l'inoculation ne préserve pas de la contagion dans les grandes épidémies. Les Indiens ont ^{p.397} une opinion contraire. Ils pratiquent l'inoculation, dans le Bengale, avec plus d'art que les Chinois. Ils font une incision au bras, dans laquelle ils insèrent le virus variolique.

CCXLII

[Page 104](#). — L'usage de l'opium, pris intérieurement en petite dose *occasionne* en effet dans l'habitude du corps une *exaltation momentanée*, qui rend le corps plus dispos, plus propre aux exercices, et l'esprit plus agile ; mais il faut en continuer l'usage, si l'on veut entretenir cette disposition, sinon l'on tombe dans la langueur et dans l'affaiblissement.

Voyage à Canton

CCXLIII

[Page 105](#). — L'histoire naturelle et la chimie sont absolument dans l'enfance. J'ai vu chez un négociant de Canton un lithophyte superbe qui avait une très grande quantité de coquilles enfilées naturellement dans ses branches ; mais c'était un morceau unique qui prouvait seulement que le propriétaire en faisait cas comme d'un ornement rare et curieux. Les Chinois n'ont point de cabinets d'histoire naturelle dans aucun genre. S'ils ont, dans les arts, des procédés ingénieux, ils les doivent au hasard, ou à l'expérience, ou à l'imitation.

La Chine fournirait au naturaliste une ^{p.398} ample collection de morceaux curieux d'histoire naturelle dans les trois règnes. En 1753, j'y achetai trois espèces de crabes pétrifiés, qui entrent, m'a-t-on dit, dans la composition de quelques-uns de leurs remèdes. Je les donnai au célèbre Réaumur. Ils doivent être dans le cabinet national. J'ai vu des perles-mères qui se trouvent, dit-on, à Batavia. On les met dans une boîte avec du riz. Elles grossissent très lentement ; enfin elles se reproduisent. Ce fait m'a été attesté par des personnes dignes de foi.

CCXLIV

[Page 108](#). — Les Chinois ont l'art de dorer le cuivre et l'argent. Ils y réussissent parfaitement bien. J'ai vu des dorures très belles et très solides, sorties de leurs mains.

CCXLV

[Page 113](#). — Non seulement les Chinois *fournissent aux étrangers des bas de soie, faits au métier ou tricotés dans le pays*, mais même des bas de coton. Ils font des souliers, et taillent très bien des habits européens. Ils brodent supérieurement les étoffes ; ce sont des hommes qui se livrent à ce travail ; ils l'exécutent avec beaucoup d'adresse et de propreté.

Voyage à Canton

CCXLVI

Page 116. — p.399 « On ne sera peut-être pas surpris de voir avancer que chaque mille carré, en Chine, contient l'un dans l'autre, plus de trois cents habitants.

Le tableau n° 1, de la population de la Chine, page 209, donne au total trois cent cinquante-trois millions d'habitants, et un million deux cent quatre-vingt dix-sept mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf *milles* carrés. En divisant le premier nombre par le second, on a au quotient deux cent soixante et onze, et non pas trois cent. Si l'on multiplie les milles carrés, c'est-à-dire, un million deux cent quatre-vingt dix-sept mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf par trois cent, on a un total de trois cent quatre-vingt neuf millions trois cent quatre-vingt dix-neuf mille sept cent. Ainsi il y a erreur dans l'impression. Les réflexions de l'auteur, sur l'immense population de la Chine, sont justes et très philosophiques ; il aurait pu les étendre davantage ; on lui en aurait su gré, parce qu'il joint à un raisonnement sain, des connaissances très profondes.

Cette multitude extraordinaire d'hommes, vivant sous les mêmes lois, suppose nécessairement une police perfectionnée, une p.400 administration sage et surveillante, un gouvernement doux et paternel. Elle prouve aussi que le climat de la Chine est très sain, que la terre y est fertile, que l'agriculture y prospère, que les subsistances y sont plus abondantes qu'on ne le croit, d'après le rapport des disettes auxquelles on sait que l'empire est sujet. Elle prouve que le peuple y est frugal, que les épidémies y sont rares, et même que les maladies n'y sont pas aussi fréquentes que dans d'autres pays, ou que les Chinois ont des moyens d'en prévenir le danger et de les guérir. Elle semble prouver que la vie des hommes est à la Chine plus longue qu'ailleurs, que les femmes y sont fécondes, que les mœurs des Chinois sont favorables à la population, à l'entretien de la santé, à la longévité ; en effet, ils évitent tous les excès : le travail continuel auquel ils se livrent entretient leurs forces et leur vigueur, et les préserve en général des passions, qui n'y

Voyage à Canton

trouvent pas, comme ailleurs, autant d'occasions de se développer. L'amour y est inconnu ; l'ambition s'y fait à peine remarquer. La cupidité est générale, mais elle excite l'émulation, l'industrie et le travail ; ainsi l'on peut dire que les passions ne sont pas chez eux aussi funestes que chez d'autres peuples ; les maux qu'elles p.401 occasionnent ailleurs, n'ont à la Chine aucune influence sur la population.

Nous devons ajouter que le fléau de la guerre et les dévastations qu'il entraîne n'exerce pas ses ravages sur l'empire, que la navigation fait peu de victimes, que le célibat n'y est pas pratiqué. Enfin, nous dirons qu'il nous paraît vraisemblable que l'enfance n'y est pas exposée à autant de dangers qu'en Europe, et qu'elle n'y est pas sujette à autant de mortalités. Cette réflexion me paraît digne d'être accueillie par un observateur, pour en rechercher les causes sur les lieux. Quelle est la méthode des Chinois d'élever les enfants, depuis le moment de leur naissance ? Quelle nourriture leur donnent-ils ? Quelles sont les maladies auxquelles ils sont sujets ? Quel est leur traitement ? Combien en périt-il annuellement de l'un et l'autre sexe dans les villes et dans les campagnes, la première année de leur naissance, dans les deux années qui suivent, enfin jusqu'à l'âge de sept ans ? Nous qui sommes révoltés de la loi qui permet l'exposition des enfants à la Chine, ne sommes-nous pas indirectement coupables d'infanticide, en négligeant de nous occuper des soins qu'exige le premier âge, pour le préserver des maladies auxquels il est sujet, pour les combattre par des remèdes p.402 salutaires et convenables à la faiblesse du physique et du moral des êtres qui en sont l'objet. Le médecin des enfants, tel que je le conçois, est encore à naître parmi nous. Des préceptes généraux ne suffisent pas. Il faudrait un traité complet et approfondi de toutes les maladies auxquelles l'enfance est sujette, des moyens curatifs et des moyens préservatifs, et des soins qu'exige cet âge tendre. Le philosophe qui fera ce présent à sa patrie aura bien mérité de l'humanité, si ses préceptes sont à la portée des gens de la campagne, tant par leur clarté et leur simplicité, que par la facilité de leur exécution.

Voyage à Canton

Aux réflexions philosophiques de sir Staunton sur la population de la Chine, j'ajouterai celles-ci. Elle est plus du double plus considérable que celle de toute l'Europe, qu'on n'évalue qu'à cent soixante millions d'âmes. Par quel art merveilleux une législation, une police uniformes entretiennent-elles cette immense multitude dans la soumission ? Comment se fait-il que les passions y soient contenues au point, que, dans tout ce vaste empire, on compte à peine deux cents exécutions par an, pour des crimes capitaux ? Imaginerait-on qu'il fût possible de réduire sous les mêmes lois tous les peuples de l'Europe ? Quelle constitution ^{p.403} pourrait les contenir dans le devoir, je ne dis pas pendant quarante ou cinquante siècles, mais seulement pendant cent ans ? Quelle amélioration le plus profond politique voudrait-il donner à la législation chinoise ? Serait-elle sans danger ? Les changements les plus heureux qu'on apporterait à la constitution de cet empire, dans la vue de réformer les abus qui sont inévitables, n'amèneraient-ils pas des abus plus criants, plus funestes, plus multipliés, en inspirant à ce peuple le goût des innovations, après avoir détruit le préjugé qui lui inspire un respect religieux et profond pour ses lois pour ses mœurs, pour ses usages. Toutes ces questions, et beaucoup d'autres que je supprime, sont susceptibles des méditations les plus profondes. Leurs solutions donneraient peut-être des conséquences différentes de celles que l'on peut tirer de toutes les constitutions anciennes et modernes. Nous admirons Solon, Lycurgue, Numa, dont les institutions, faites pour des petites peuplades, n'ont duré, pour ainsi dire, qu'un moment. Nous ne connaissons pas les législateurs des Chinois et des Indiens, dont les institutions faites pour des peuples nombreux durent encore depuis plus de quarante siècles.

CCXLVII

Page 122. — ^{p.404} « Van-ta-zhin assura qu'en y comprenant les Tartares, la totalité de l'armée soldée en Chine, s'élevait à un million de fantassins, et à huit cent mille hommes de cavalerie ».

Voyage à Canton

Il est étonnant qu'un pays qui a rarement la guerre avec ses voisins, dont le peuple est soumis, doux, tranquille, entretienne un état militaire aussi considérable, et aussi dispendieux. Il n'est pas facile de deviner les raisons de sa politique. L'auteur n'en a détaillé aucune ; je ne me perdrai pas dans des conjectures qui seraient hasardées.

Lors de la conquête, et quelque temps après, les princes tartares durent entretenir une armée imposante, pour contenir le peuple sous le joug ; mais depuis qu'il est soumis, on ne voit pas la nécessité d'avoir autant de troupes sur pied. Il est vrai qu'elles ne sont pas astreintes à un service continuel, et qu'elles peuvent se livrer aux travaux des arts et même à ceux de l'agriculture. C'est peut-être le seul pays où les soldats soient laboureurs.

La Chine a été, pendant bien des siècles, en proie à des guerres intestines et étrangères, les plus cruelles et les plus meurtrières, dont l'histoire fasse mention. Elle ^{p.405} a été pendant longtemps divisée en plusieurs principautés ou royaumes ¹, dont les princes, vassaux de l'empereur, cherchaient à se rendre indépendants et à s'agrandir aux dépens les uns des autres. Après des faits aussi notoires consacrés dans l'histoire du pays, il est surprenant que cet empire soit aussi peuplé, aussi civilisé, aussi cultivé qu'il l'est, et que le nombre de ses villes soit aussi multiplié.

On a le préjugé de croire que les Chinois ont perdu l'esprit guerrier qu'ils avaient autrefois. Cependant les guerres qu'ils ont eues sous le dernier règne, ont prouvé qu'ils étaient capables de discipline, de constance et de bravoure. Ils ont une institution, entre autres, qui est bien propre à entretenir l'émulation et l'esprit militaire. Les généraux qui ont obtenu de grands succès sont honorés du triomphe à leur retour dans la capitale. L'empereur va au-devant d'eux en grande cérémonie. Il est accompagné de

¹ Elle a été divisée en vingt-une principautés, sous la dynastie des Tcheou, réduite à sept grandes vers l'an 244, avant l'ère chrétienne, réunie, redivisée ensuite et réunie plusieurs fois.

Voyage à Canton

tous les grands de l'État, des officiers de sa maison, des gardes du corps. Le général vainqueur précède l'empereur. Les lieutenants généraux ^{p.406} qui ont eu part à la victoire le suivent immédiatement, ensuite un certain nombre de prisonniers. Les trompettes, les timbales, les tambours, les drapeaux, les étendards de diverses couleurs, les banderoles donnent à la marche un appareil militaire. Près de l'empereur sont des musiciens chantant et s'accompagnant de leurs instruments. Arrivé au palais impérial, tout le cortège se met à genoux, sans excepter l'empereur, et frappe neuf fois la terre du front, pour remercier le ciel de la victoire.

CCXLVIII

[Page 139](#) *et suivantes*. — L'auteur plaide avec force la cause du privilège exclusif du commerce de la Chine. Il me semble qu'on pourrait répondre victorieusement à tous ses arguments, et qu'en établissant un consul à la Chine, on préviendrait les querelles et les événements qu'il redoute le plus. Cet agent, qui n'aurait pas un intérêt direct dans les opérations mercantiles, représenterait sa nation, et aurait un caractère plus imposant auprès du gouvernement chinois, qu'une compagnie de marchands. Quelque spécieuses que puissent être les raisons qu'on allègue en faveur des privilèges, nous pensons que la liberté a plus de ressources, plus d'industrie, plus de moyens, et qu'elle ^{p.407} fait toujours l'avantage des particuliers et du public.

CCXLIX

[Page 143](#). — Si le gouvernement chinois a établi une société de marchands à Canton, pour le commerce des Européens, c'est uniquement dans des vues intéressées ; Le vice-roi et le hou-pou, vendent ce privilège pour leur compte privé, et forcent cette compagnie à leur faire part de leurs profits.

Voyage à Canton

CCL

[Pages 144 et 145](#). — L'ancienne Compagnie des Indes de France, qui avait senti que « la connaissance du langage des pays où l'on fait le commerce, ne peut manquer d'être très utile, parce qu'elle met à l'abri des fraudes, auxquelles les étrangers sont ordinairement exposés, » entretenait à la Chine des jeunes gens, qu'on élevait dans l'étude de la langue et des usages des Chinois. Si cette compagnie avait subsisté, plusieurs Français qui avaient fait des progrès dans cette étude, seraient en état de nous donner une histoire de la Chine, plus complète, plus exacte, que toutes les relations que nous avons de cet empire.

CCLI

[Page 168 et suivantes](#). — Macao est bien ^{p.408} déchu de ce qu'il était autrefois. Si cette ville appartenait à une nation active, et industrielle, elle parviendrait promptement à un haut degré de prospérité. Sa situation à l'entrée de la bouche du Tigre, son voisinage de la Cochinchine, du Tonkin, du Japon, des Moluques, des Philippines et autres lieux, lui attireraient un commerce immense. Le gouvernement portugais néglige cette colonie, comme toutes celles qui lui restent dans les Indes Orientales.

Comme il est défendu aux Européens de passer l'hiver à Canton, les agents des compagnies européennes, qui sont obligés de résider à la Chine, vont passer ce temps à Macao. C'est là qu'ils pourraient élever les plantes chinoises, qu'ils destineraient à être transplantées en Europe, dans la vue d'en enrichir leur patrie. Pour remplir cette vue, je propose que le gouvernement français entretienne à Macao un jardin de botanique, dont le consul de la nation aurait la direction et la jouissance. Les frais à faire, pour remplir cet objet, ne sont pas considérables, et peuvent être payés par le commerce, en établissant un droit modique, sur les marchandises de la Chine, introduites dans l'empire

Voyage à Canton

...CCLVI

[Page 209](#). — Il y a une faute d'impression p.412 dans le tableau de la population de la Chine. Le total est porté à trois cent cinquante-trois millions d'âmes ; et par le calcul, il ne s'élève qu'à trois cent trente-trois millions. Comme dans le cours de la narration, l'auteur n'a pas fait mention du total, et qu'il n'y a point d'errata dans l'édition française, on ne peut pas corriger cette erreur. Mais en nous fixant au nombre moindre, comme le plus juste, on est ravi d'étonnement et d'admiration, en apprenant qu'il existe un peuple dont la population est aussi immense. Elle seule fait l'éloge de sa police, de sa législation, de son gouvernement. Que les détracteurs des mœurs, des lois et de la police de ce peuple se taisent devant un argument aussi prépondérant et aussi victorieux.

Si l'on voulait former des doutes sur l'exactitude des documents fournis à Lord Macartney par le premier mandarin de la cour, doutes qui ne seraient fondés que sur l'étonnement que produit un tableau qui nous paraît extraordinaire, on ne pourrait raisonnablement se dispenser d'adhérer aux états publiés par les missionnaires de Pékin. Dans le neuvième volume des *Mémoires concernant les Chinois*, par les mêmes missionnaires, on trouve [page 440](#), un dénombrement de la population de la Chine, p.413 envoyé en France par le père Amiot, en 1777, tel que l'avait remis le *héou-pou* (tribunal des Fermes), l'an vingt-six du règne de Kien-long. Le total montait à 198.214.624. Il était l'an vingt-cinq, de 196.837.977. La différence pour un an est de 1.376.647. L'an vingt-six du règne de Kien-long, répond à l'an 1762. Depuis cette époque, jusqu'en 1796, il y a trente-quatre ans, ce qui fait d'augmentation, en admettant la même proportion, 46.805.998. Nous convenons qu'elle doit être plus forte, parce que ceux nés avant 1762, et dans les années qui suivent, se régénèrent au bout de vingt et vingt-quatre ans. Nous supposerons donc une moitié en sus, c'est-à-dire, 23.402.999 ; ce qui fera 70.208.997, à ajouter au total de l'an vingt-six du règne de Kien-

Voyage à Canton

long, et je crois cette estimation faible ¹. On aura pour le p.414 dénombrement de la Chine, en 1796, le total de 268.423.621 têtes, ce qui est encore très éloigné du dénombrement donné par l'ambassadeur anglais. Si la population chinoise suit constamment le même accroissement, le gouvernement sera obligé d'envoyer des colonies, dans les pays circonvoisins.

@

¹ Dans une lettre du père Amiot, de Pékin, le 14 septembre 1786, il dit que la population *augmente au moins de deux cinquièmes par génération, et que les générations se succèdent rapidement* : en ajoutant deux cinquièmes au total de la population de l'an 26 du règne de Kien-Long, on a 277.500.473. Ce calcul est encore faible, parce qu'il y a plus d'une génération de l'an 1762, à l'an 1796 : ainsi l'on trouverait, d'après cette base, le total de plus de trois cent millions de têtes.

Voyage à Canton

Observations sur le voyage à la Chine de l'ambassade de la
Compagnie hollandaise des Indes Orientales.
tome premier

@

Première observation

p.415 Dans son [épître à George Washington](#), l'auteur avance que le peuple chinois est le plus ancien de tous ceux qui habitent actuellement ce globe. Il veut dire apparemment que ce peuple est celui qui a été réuni en société civilisée le plus anciennement, et qu'il est celui qui vit sous les mêmes lois depuis le plus de temps. Je crois que dans ce sens les Indiens sont encore plus anciens. Les Chinois ont changé souvent de dynasties ; ils ont été soumis plusieurs fois à des Tartares ; mais ces révolutions n'en ont apporté aucune dans leurs lois et dans leurs mœurs. Les conquérants ont adopté celles des vaincus. Il n'est pas difficile, ce me semble, de donner une explication de ce phénomène politico-moral. Les Tartares qui ont conquis la Chine étaient des peuples agrestes, sans p.416 lois positives, sans connaissances, et trouvaient un peuple soumis, dont la civilisation et l'industrie excitaient leur étonnement et leur admiration. Ils sentaient qu'il eût été difficile à contenir, s'ils avaient voulu changer sa législation, ses principes, ses mœurs, ses coutumes ; que sa subsistance n'eût pas été assurée, et que le défaut de vivres eût pu le jeter dans le désespoir, et lui donner l'énergie qui lui manquait, pour attaquer ses oppresseurs. D'ailleurs les Tartares n'avaient pas le talent d'imaginer des changements politiques, et, par conséquent, ne pouvaient pas en avoir la volonté. Formant le très petit nombre, les vainqueurs ont adopté les lois de la multitude, et ont été entraînés par cette masse imposante.

Ce qui a le plus contribué à perpétuer l'ancienne législation des Chinois, c'est le respect religieux et comme superstitieux, pour tout ce qu'ils tiennent de leurs ancêtres, pour leurs anciens usages, pour leurs lois, pour leurs principes. Ils croient avoir atteint le dernier degré de la

Voyage à Canton

perfection humaine, d'où il résulte qu'ils ne sont pas disposés à adopter des changements. C'est un point de conformité qu'ils ont avec les anciens Égyptiens. Platon dit qu'une loi d'Égypte défendait de rien changer, ni dans le chant, ni dans les instruments, ni dans ^{p.417} la peinture, ni dans la sculpture. Voici pourquoi je présume que les anciens philosophes regardaient toute innovation dans la musique comme dangereuse. Ce n'est pas seulement parce qu'elle ramollit et qu'elle relâche les mœurs, comme on l'a soupçonné ; mais c'est parce qu'une innovation quelconque en entraîne d'autres.

Les Indiens, qui ont eu, dans des temps très anciens, des relations de commerce avec les Égyptiens, ont le même respect pour l'antiquité, mais il est porté plus loin à la Chine qu'ailleurs. Les Indiens ont conservé, depuis un temps immémorial, leurs lois politiques et civiles, leur religion, leurs mœurs. Les Tartares Mogols qui les ont conquis n'ont point adopté leurs mœurs, ni leur religion. Attachés au mahométisme, ils méprisent tous les peuples qui ne sont pas de leur croyance : aussi ne s'allient-ils jamais avec les Indiens, qui auraient la même répugnance à contracter des alliances avec eux, par principe de religion. Les vainqueurs par mépris, plutôt que par tolérance ou par politique, ont laissé les vaincus suivre leurs lois, leurs coutumes, leur religion. Ils n'exigent d'eux que de l'argent, c'est-à-dire, le paiement des contributions.

II

[Page 4](#). — ^{p.418} M. Isaac Titsing est, je crois, le même qui a commandé à Chinsurat, en 1787 et 1788, et qui a passé quatorze ans au Japon. Il entretient correspondance avec le beau-père de l'empereur de ce pays, dont il a gagné les bonnes grâces.

III

[Page 6](#). On dit en français *une chape*, et non pas *un chap*. C'est un papier qui accorde une permission, ou qui est un certificat. Par exemple,

Voyage à Canton

lorsqu'un canot, ou un *champan* (on ne dit pas en français une *champagne*) ont été visités par les mandarins douaniers, ils remettent *une chape* qui certifie la visite. On la fait voir à chaque douane devant laquelle on passe, et il y en a plusieurs sur les bords de la rivière de Wampou à Canton, où l'on est obligé de s'arrêter. Les commis de ces douanes la visent, et par ce moyen les bateaux ne sont pas sujets à de nouvelles visites. Cette *chape* est ce que nous appelions ci-devant un *passavant*.

IV

Page 43. — « Ce moulin à sucre a deux rouleaux ou billots de bois cylindriques qui, avec deux chaudières, complètent tout l'appareil de cette manufacture. La p.419 canne est pressurée en passant entre ces deux cylindres fort pesants, que mettent en mouvement deux buffles, au moyen d'un arbre à queue auquel il sont attachés et qu'ils font tourner. Cette description est incomplète. Il semblerait d'ailleurs que la pesanteur ferait toute la pression, tandis qu'elle est occasionnée par la proximité et par le mouvement des cylindres. Les moulins des Européens en ont trois, au moyen desquels la canne éprouve deux pressions. Il en résulte vraisemblablement qu'elle retient moins de suc. J'ai essayé de passer une troisième fois, des cannes en les doublant, entre deux cylindres. J'ai retiré à part le peu de suc qu'elles ont donné, et je l'ai fait cuire ; j'ai obtenu fort peu de sucre d'une qualité très inférieure.

V

Page 67. — En parlant du chemin scabreux, qui traverse une montagne, et qui *est le long d'un précipice, coupé verticalement*, l'auteur dit, *qu'on a allumé des flambeaux à cause de la nuit*. Il aurait dû dire quelle était la composition de ces flambeaux : car tout intéresse d'un pays aussi éloigné de nous, et dont les habitants sont très industriels. Dans l'Inde, on fait des flambeaux cylindriques avec de vieux chiffons de toile ; p.420 on les arrose d'huile à l'extrémité qui brûle. Le domestique

Voyage à Canton

chargé de porter le flambeau se nomme *Massalgi*. Il le tient d'une main, et il a dans l'autre un vase de cuivre qui contient de l'huile, dont il arrose la flamme fréquemment, et qui est tirée de la moutarde ou du sésame, qu'on nomme gingeli. À l'île de France, on a pris la coutume des Madécasses. On fend en petites bûchettes languettes, le bois d'un arbre qu'on appelle bois de ronde et qui est résineux, on les assemble et on les lie avec des lianes ; elles brûlent très bien, et répandent une odeur qui n'est pas désagréable.

VI

[Page 71](#). — L'auteur parle souvent des plantations de tabac, sans dire quelle en est l'espèce, quelle en est la culture, quelle préparation on donne aux feuilles, à quel usage elles sont destinées. Il ne désigne pas non plus l'espèce des cannes à sucre cultivées, ni celle du blé sarrazin, etc.

VII

[Pages 71, 72 et 73](#). — L'auteur aurait dû accompagner d'un plan la description qu'il fait des moulins de la Chine, pour élever les eaux et les conduire dans les champs qu'elles arrosent. La simplicité, le bon marché et l'utilité de ces moulins pourraient ^{p.421} nous engager à en adopter l'usage ; Il est vrai qu'ils sont plus nécessaires à la Chine qu'en Europe, à cause de la culture du riz, qui demande de l'eau pour végéter ; mais dans les temps de sécheresse, les arrosements seraient très utiles à nos plantations.

VIII

[Page 75](#). « J'ai profité de cette circonstance pour aller voir un joli temple consacré au philosophe Kong-fou-Tsé (Confucius). Ce temple est fort grand et bien entretenu. La salle est terminée par un superbe dôme octogone. La coupole du dôme est chargée de dorure et embellie par des peintures. » Ce monument consacré à la mémoire du philosophe qui a

Voyage à Canton

éclairé les Chinois sur les préceptes de la morale, ne peut pas s'appeler un temple. Confucius n'est pas honoré comme un Dieu. La construction de ce dôme prouve que les Chinois sont plus habiles en architecture qu'on ne le croit. Je suppose que la coupole est en pierres, quoique l'auteur n'en dise rien, et qu'il ne parle ni des piliers ni des murs qui la soutiennent. Il ne dit pas quel est son diamètre, quelle est son élévation, etc.

IX

[Page 96](#). — Le savant M. Hooyman, dont ^{p.422} il est ici question, est le même que j'ai cité, à l'occasion du *Upas*. Il était membre de la Société Littéraire des arts de Batavia, à qui il a fourni plusieurs mémoires très instructifs. Les lettrés regretteront en lui un savant estimable, ses concitoyens un patriote, et ses amis un homme de bien. Qu'il me soit permis de jeter quelques fleurs sur la tombe d'un homme que je n'ai connu que par ses ouvrages, par sa réputation, et par la correspondance qu'il voulait bien entretenir avec moi.

X

[Page 105](#). — « Nous avons trouvé sur deux rivières des ponts que portent des bambous flottants. » J'avoue que sur ce récit, je ne puis pas prendre une idée de la chose. Il semblerait que ces ponts sont flottants, puisque leur point d'appui l'est lui-même. Ces ponts portés par des bambous, sont vraisemblablement d'un bois très léger. Ils ne peuvent pas avoir beaucoup de durée, et ne servent sans doute qu'aux piétons.

XI

[Page 108](#). — Rien n'est plus propre à faire connaître l'industrie laborieuse des Chinois, que la description des travaux qu'ils ont faits, ^{p.423} pour arroser les champs de riz et pour mettre en culture les terres des montagnes. Plusieurs d'entre elles ont été plantées de pins et de mélèzes, et de *camellia sesanqua* ; d'autres sont divisées en terrasses de

Voyage à Canton

quatre à cinq pieds d'élévation, placées par degrés, depuis le haut jusqu'en bas : chaque terrasse a un parapet, et des petites fosses destinées à égoutter l'eau de pluie surabondante. Il y a, sur les parties les plus élevées, d'amples réservoirs, où l'eau pluviale est recueillie et conservée, pour être distribuée dans les temps de sécheresse. Ils ont aussi des machines hydrauliques, au moyen desquelles ils élèvent l'eau de la plaine, jusqu'au sommet des montagnes. Ces travaux prouvent une grande population, beaucoup d'industrie, de patience et de labeur. Je ne sache pas qu'aucun autre peuple en ait fait de pareils, excepté les Arabes qui cultivent le café à Bendérabassy sur des montagnes. Il n'y ont pas élevé les eaux, mais ils ont profité des sources qui découlent du haut des montagnes, pour les faire passer successivement au pied des cafés qu'ils y cultivent.

XII

[Page 138](#). — « Nous avons passé sur un pont extrêmement long qui offre cette forme :  Il est au-dessus d'une ^{p.424} rivière d'une grande largeur, construit partie en pierres de taille partie en briques, parcourant un espace de huit cent cinq pas, sur une largeur de vingt pieds, à en juger par la simple vue. Le pont est composé de quinze arches qui ne se suivent pas, parce qu'il y a, dans différents points, cinq intervalles sans arches ni ouvertures. C'est le pont le plus vaste que mes yeux aient aperçu à la Chine. » Cette description me paraît aussi incomplète que toutes les précédentes. Les Chinois ont eu sans doute des raisons pour donner à ce pont une forme sinueuse ; on ne peut pas les deviner. Pourquoi cinq intervalles sans arches ni ouvertures ? Ces massifs sont-ils factices où naturels ? Dans l'un et l'autre cas, quelles sont les matières qui les composent ? Les arches sont-elles cintrées, elliptiques ou planes ? Y a-t-il un parapet ou des garde-fous ? etc. etc. Le Voyage de Lord Macartney ne fait mention d'aucun pont de ce genre ; mais il y est question d'un pont de quatre-vingt-dix arches sur le Grand canal, (t. III, p. 341) dont il ne donne pas les dimensions.

Voyage à Canton

XIII

Page 147. — « Dans l'après-dîner, nous avons passé sur un beau pont, tout de pierres de taille. Sa largeur est d'environ ^{p.425} trente-cinq pieds et sa longueur d'environ huit cents toises. Il est composé de cent de ces arches non voûtées, que j'ai indiquées ailleurs, et a, de chaque côté, une balustrade en pierres, de près de deux pieds et demi de hauteur, et ornée de quinze pieds en quinze pieds, d'une figure de lion couché, mais grossièrement sculptée. »

Il paraît que ce pont est le même que celui de quatre-vingt-dix arches, dont il est question dans le voyage de l'ambassade anglaise. Elle a fait en revenant, le même chemin que la hollandaise ; l'une et l'autre devraient être d'accord sur la quantité d'arches du pont. Je conçois qu'il n'est pas fort aisé de les compter, à des voyageurs qui ne font que passer, et qui sont obligés de s'en rapporter à ce qu'on leur dit. Il en résulte qu'on ne peut pas se fier à l'exactitude de la plupart de leurs récits.

XIV

Page 157. « La relation de notre voyage peut faire juger de la ponctualité avec laquelle les ordres de l'empereur, pour les commodités de notre voyage, sont exécutés ; mais puisque les mandarins n'ont pas sur les coulis un pouvoir capable de produire l'obéissance, on voit de quelle classe du peuple dépendent les désagréments qui ^{p.426} ne nous sont pas épargnés. » C'est nous donner une fausse idée du pouvoir des mandarins et de l'esprit de subordination qui règne à la Chine. L'ambassade anglaise, qui a été traitée avec beaucoup plus d'égards que la hollandaise, n'a pas été dans le cas de porter les mêmes plaintes. Si l'on avait fait accompagner les coulis par des soldats, le transport des effets de l'ambassade eût été plus régulier ; mais les services qu'on exigeait de ces porte-faix n'étaient pas libres, et vraisemblablement mal payés. Il n'est pas étonnant qu'ils s'y soient soustraits, toutes les fois

Voyage à Canton

qu'ils ont pu le faire impunément. ! Dans une aussi grande population que celle de la Chine, il eût été bien difficile de retrouver les déserteurs.

XV

[Page 161](#). — « Depuis quelques jours, j'ai vu de grands troupeaux de moutons, qu'on mène paître dans les champs ; ils paraissent très communs dans cette contrée. » C'est dans la contrée la moins fertile, et la moins propre à la culture que l'on élève des troupeaux. Les Chinois pensent que les bonnes terres rendent beaucoup plus, étant cultivées que mises en prairies ; mais les terres qui par leur aridité, ne paieraient pas les avances du cultivateur, sont abandonnées à la nature, p.427 et dans cet état fournissent de la pâture aux bestiaux.

XVI

[Page 167](#). — « Au sortir de la ville de Tso-tcheou, nous avons passé sur un joli pont de pierre d'environ trente pieds de large, et ayant neuf cent soixante pas de long. Dans les deux cents pas qui occupent le milieu de cette longueur, il est arqué, tandis que les deux bouts ou extrémités sont plats et sans pente sensible... » L'auteur n'a pas eu le temps d'en compter les arches. Neuf cent soixante pas font quatre cents toises. Certes c'est un beau travail qu'un pareil pont... Le Pont-Neuf à Paris, n'a que... mais il est plus large et il est arqué partout. Un peu plus loin, le voyageur a encore passé sur deux ponts, l'un qui a deux cents pas, l'autre cent pas de long, et le lendemain il en a trouvé un autre, près de la ville de Fee-Ching-Sé, *d'une rare beauté*, et qui est en pierres de taille. Sa longueur est de deux cent seize pas, ou quatre-vingt-dix toises.

XVII

[Page 198](#). — « On m'ajoute que nous sommes placés dans l'opinion du souverain et de son premier ministre fort au-dessus des Anglais, et tous ces détails sont p.428 assaisonnés d'autres louanges. Le bon Van

Voyage à Canton

Braam-Houck-Geest paraît avoir été la dupe de sa bonhomie, puisqu'il a la naïveté de répéter ce qu'on lui a dit. Les plus grands mandarins de l'empire avaient été au-devant de l'ambassadeur anglais, et l'ont accompagné à Pékin et jusqu'à Canton. Il a été dispensé de la cérémonie humiliante, pour un Européen, de la prosternation. Les Chinois ont bien su distinguer l'envoyé officiel d'un grand monarque, d'avec l'envoyé des commissaires d'une compagnie de marchands. Il est vraisemblable aussi que la magnificence, la richesse, le choix des présents de l'ambassade anglaise, comparés à la mesquinerie de ceux de la hollandaise a influé sur l'opinion que le gouvernement chinois a pris de l'un et de l'autre.

XVIII

[Page 259](#). — Van Braam pense qu'on ne peut guère supposer tout au plus que huit cent mille hommes de troupes, tant à pied qu'à cheval, pour les quinze provinces de l'empire chinois, tandis que sir Staunton, d'après des renseignements qui ont été fournis à Lord Macartney, par des mandarins militaires de la première classe, en porte le nombre à dix-huit cent mille hommes, dont un million de fantassins, et huit cent mille p.⁴²⁹ cavaliers. Le premier se fonde sur le petit nombre de troupes qu'il a vues sur sa route, et l'autre se fonde pareillement sur toutes celles qui faisaient parade, lors du passage de l'ambassadeur, pour lui faire honneur. Il paraît, par le récit des deux voyageurs, que l'Anglais a reçu partout des honneurs plus distingués que le Hollandais. il ne serait donc pas étonnant qu'au passage du premier dans les villes des trois ordres, et même dans les villages, les mandarins militaires qui l'accompagnaient, eussent ordonné à toutes les garnisons de chaque poste, de se rassembler, et que le second n'ait vu que les troupes qui étaient de service, au moment de son passage. On ne peut pas accuser sir Staunton d'exagération dans aucun de ses récits ; l'amour de la vérité paraît les avoir dictés ; la candeur semble être le principe de son caractère ; et d'ailleurs il appuie sa croyance, par celle de Lord Macartney et de toutes les personnes de l'ambassade, et par les

Voyage à Canton

témoignages des mandarins du premier ordre qu'ils ont eu occasion de connaître et d'étudier, et en qui ils ont pris confiance.

XIX

[Page 265](#). — « Le repas fini, on a apporté à chaque convive une tasse de lait de fèves (*catjang*) ». Ces prétendues fèves p.430 seraient-elles le *pois cattian*, dont il se fait à Batavia une grande consommation par le peuple et par les marins ? Les Hollandais en embarquent toujours sur leurs vaisseaux, pour leurs équipages. Ce *cattian* n'est guère plus gros que nos lentilles ; il est rond et non aplati. Nous ne l'avons pas introduit à l'île de France, parce qu'il nous a paru d'un goût médiocre, et parce que nous y cultivons beaucoup d'autres espèces de pois préférable à celles-ci. Il eût été bon de connaître la manière de préparer ce lait de fèves, qui est vraisemblablement une émulsion. On n'en fait pas mention dans le voyage de l'ambassade anglaise. Peut-être qu'on n'obtient ce lait, que lorsque les fèves sont nouvelles, et que la saison en était passée, lorsque les Anglais étaient à Pékin.

XX

[Pages 268 et suivantes](#). — L'auteur donne sur le palais impérial des détails curieux et intéressants, qu'on ne trouve pas dans le voyage de l'ambassade anglaise ; mais ils laissent à désirer, ceux que pourrait fournir un observateur intelligent qui aurait le temps de les examiner, pour en faire une description complète.

XXI

[Page 280](#). — p.431 « Dans l'avant-dernière rue de Pékin, nous rencontrâmes six grands éléphants... C'est un présent envoyé à Sa Majesté par un grand mandarin, résidant aux frontières de l'ouest. » Si l'empereur de la Chine désirait avoir des éléphants, pour la parade, il lui serait très facile d'en faire venir à la cour, de la Cochinchine, où il y en a

Voyage à Canton

une très grande quantité ; mais ces animaux supporteraient difficilement le climat de Pékin.

XXII

[Page 300](#). — « L'on nous a servi des pâtisseries et des confitures. Ayant goûté de quelques-unes, nous les avons trouvées aussi bonnes que nous aurions pu les désirer en Europe ». Les Chinois font d'excellentes confitures, qui ont la propriété de se conserver beaucoup plus longtemps que celles d'Europe. Peut-être dépend-elle de la qualité du sucre. Cependant les confitures de Batavia et celles de Manille ont la même propriété, et l'on emploie dans ces deux villes le sucre du pays. Cette substance, lorsqu'elle a voyagé par mer, aurait-elle éprouvé un commencement de fermentation qui affaiblirait sa propriété conservatrice ? ^{p.432} A-t-on dans ces pays, une méthode de cuire ou de clarifier le sirop, préférable à celle des Européens ? Cette qualité dépend-elle de la nature des fruits ? Quoi qu'il en soit, le fait est constant. J'ai employé à l'île de France, pendant de longues années, du sucre de Batavia pour des confitures, que j'ai fait faire avec soin ; elles ne se sont jamais conservées longtemps, quoique le climat de cette colonie soit beaucoup moins chaud que celui de Java.

XXIII

[Page 310](#). — Des feux d'artifice en plein jour sont une nouveauté pour les Européens. Notre Hollandais n'a pas été aussi satisfait de ce spectacle que les Anglais. J'ignore jusqu'à quel point les Chinois ont porté l'industrie dans ce genre mais je puis assurer que celle des Indiens a été fort loin. J'ai vu à Goretti près de Chandernagor, dans le Bengale, un feu d'artifice superbe, qui aurait fait honneur au plus fameux artificier italien. L'usage des artifices est général dans l'Indoustan. Lorsque les princes maures veulent témoigner de la considération à quelqu'un qui leur rend visite, ou qui passe chez eux, ils ne manquent pas, s'il s'arrête le soir, de le régaler d'un feu d'artifice ; mais ils ne connaissent pas ceux

Voyage à Canton

de jour. Il ^{p.433} me semble, qu'ils sont plus à craindre le jour que la nuit, parce que dans le premier cas, on n'aperçoit pas les étincelles. Je crois donc que la cour de Pékin a eu l'intention de donner aux Européens un spectacle nouveau pour eux.

XXIV

[Page 319 et suivantes](#). — C'est avec plaisir que j'ajouterai des éloges à mes critiques. Les réflexions de l'auteur sur le degré des connaissances, où les Chinois sont parvenus, dès la plus haute antiquité, sur le principal ressort de sa législation, qui est le respect filial, sur son attachement à ses lois, à ses usages, à sa morale, sont très philosophiques, et font honneur au jugement de l'auteur.

XXV

[Page 323](#). — L'auteur pense qu'il serait facile aux Européens de contraindre les Chinois, « à faire des réformes nécessaires, afin d'arrêter les criantes concussions et les fraudes que les mandarins de Canton portent jusqu'au dernier degré, et qui sont fort onéreuses au commerce de l'Europe ». Il croit « prudent de ne pas s'expliquer plus clairement sur ce sujet, et de passer sous silence et le projet et le plan ». Cette discrétion est louable, mais il n'est pas ^{p.434} difficile de deviner les vues de l'auteur. Au surplus, quels que soient les moyens qu'on imagine pour remplir ce but, dès qu'ils ont la force et la violence pour principes, ils ne sont ni justes, ni honnêtes. Les Chinois ne recherchent point les Européens, ne les invitent point à venir commercer chez eux. S'il convient à ceux-ci d'aller chercher du thé à la Chine, ils doivent se soumettre à toutes les entraves que ce commerce entraîne, et à toutes les conditions qu'y mettent les vendeurs, ou y renoncer, si elles leur paraissent trop dures et insoutenables. Des représentations sont la seule voie légitime qui leur soit ouverte, pour faire cesser les vexations dont ils se plaignent. Je suis persuadé qu'elles seraient écoutées de l'empereur ;

Voyage à Canton

mais il est très difficile de les lui faire parvenir. Si on réussissait, il est vraisemblable que leur effet ne serait que momentané, à moins que les Européens n'eussent, à la cour, un résident habituel, avec un caractère reconnu ; et les usages de l'empire s'y opposent.

Cette manie des Européens de vouloir soumettre tous les peuples à leurs volontés, ne peut être mieux prouvée que par la déclaration franche et publique d'un Hollandais, à l'occasion de l'empire le plus étendu et le ^{p.435} plus puissant du globe, pour des intérêts purement commerciaux.

XXVI

[Page 337](#). — « Nous n'avons peut-être pas aperçu la vingtième partie de toutes les beautés que renferme *Yuen-Ming-Yuen* : car l'on m'a assuré que la circonférence totale de ce séjour est de près de trois cents lys (trente lieues) ». Un jardin qui a trente lieues de tour, paraît une chose incroyable. On est porté à supposer de l'exagération. Cependant on doit se rappeler qu'une grande partie du terrain est cultivée, qu'on y élève beaucoup de troupeaux de toute espèce, et que cette habitation est une des propriétés utiles de l'empereur, dont il tire des revenus. Les dépenses particulières de sa maison sont payées avec les revenus de ses terres. Il en a dans plusieurs parties de l'empire. Les plus considérables sont, dit-on, en Tartarie.

@

Voyage à Canton

Observations sur le voyage de l'ambassade hollandaise à la Chine.
tome second

@

XXVII

Page 9. « Un ouvrier réparait et soudait des poêles à frire, de fer fondu, qui étaient trouées ou fendues et les ^{p.436} rétablissait dans leur état primitif, de manière à s'en servir, comme auparavant. Il prenait même si peu de peine, pour y parvenir, et il y réussissait si promptement que j'en fus étonné, et cela doit sembler impossible à quiconque ne l'a pas vu ». L'auteur entre dans le détail des outils de l'ouvrier, et de la manière dont il opérait. Il n'y manque qu'une chose, c'est de nous apprendre quel était le fondant du fer ; car sûrement il en employait un.

XXVIII

Pages 16 et 17. — Voilà donc un semoir en usage, chez la nation la plus nombreuse, l'une des plus anciennes et la plus fameuse en agriculture. Il nous serait très facile de l'imiter, et même de perfectionner cette machine. Le citoyen Brun, que j'ai déjà cité, à l'occasion d'une machine de son invention, pour battre le blé, en a inventé une autre très ingénieuse pour semer le grain, qui a été, dit-il, essayée et approuvée. Il se propose d'en rendre compte au gouvernement qui s'empressera sans doute d'encourager l'industrie, et de prendre les mesures nécessaires, pour propager les inventions utiles, et pour en rendre l'usage général. L'ancien gouvernement, malgré son insouciance et son impéritie, en a favorisé plusieurs. J'ai donné ^{p.437} dans mon ouvrage sur la fabrication de l'indigo, imprimé à l'île de France en 1779, la description et le plan d'un semoir propre à la culture de l'anil. Il pourrait être employé à d'autres graines.

L'ambassade hollandaise n'a rien dit sur la méthode chinoise de cultiver le blé. L'anglaise ne s'est pas assez étendue sur ce sujet intéressant. J'aurais voulu savoir si les Chinois ont plusieurs espèces

Voyage à Canton

de blé, et si elles diffèrent de celles de l'Europe. On nous dit qu'ils le plantent à la houe ? Mais cet usage est-il général ? Labourent-ils plusieurs fois la terre ? Quelle est celle préférée pour cette culture ? La fument-ils ? L'engraissent-ils ? Avec quelle substance ? Trempent-ils le grain dans une liqueur préparée, avant de la confier à la terre ? Attendent-ils qu'elle ait été arrosée par la pluie, avant d'en faire la plantation ? Combien de temps est-il en terre ? L'arrosent-ils, avant et après les semailles, et pendant qu'il végète ? Laissent-ils reposer la terre après la récolte ? Le blé a-t-il chez eux les mêmes maladies qu'en Europe ? Quel est son rapport ? Échangent-ils les semences d'un pays contre celles d'un autre ? Laissent-ils le chaume pourrir en terre ? Quel usage font-ils de la paille ? Est-elle haute et forte ? Comment font-ils la moisson ? Comment séparent-ils le grain de sa paille ? Ont-ils des ^{p.438} oiseaux destructeurs ? Comment s'y prennent-ils pour les détruire, ou pour les repousser ? Le grain est-il plus ou moins gros, plus ou moins farineux que les nôtres, etc. J'aurais voulu qu'ils eussent essayé d'en faire du pain, à la façon européenne. J'ai présenté le détail de toutes ces questions, pour rappeler aux voyageurs qui veulent s'instruire et instruire les autres, qu'ils ne doivent pas s'en tenir à des connaissances superficielles, sur les objets de leurs observations.

XXIX

[Page 26](#). — « On remarque un temple très bien entretenu et couvert de tuiles vertes vernissées ». Les Chinois vernissent les tuiles qui couvrent leurs édifices, et leurs donnent différentes couleurs, sans doute, pour qu'ils aient plus d'apparence. Ce luxe présente un coup d'œil plus agréable que celui de nos ardoises. On aurait désiré savoir si leurs tuiles sont plus longues, plus larges, plus épaisses que les nôtres, et de quelle manière elles sont assujetties sur les toits.

Voyage à Canton

XXX

Page 27. — « Vis-à-vis de la ville de Canton sur *Honam*, je connais une pagode, où l'on dépose les cercueils de la même ^{p.439} manière, dans de petites chambres ou espaces séparés. L'on m'a assuré qu'il y avait de ces dépôts qui datent de plus d'un siècle. Il existe à la Chine un bois considéré comme impérissable, et qu'on emploie aux cercueils. Il est de ces cercueils qui coûtent plus de cent cinquante louis de France ».

Il n'est pas étonnant que du bois, qui est à l'abri du soleil et des injures de l'air et de l'humidité, dure plus d'un siècle ; mais il est surprenant que des Chinois tiennent en dépôt aussi longtemps les ossements de leurs pères, avant d'en faire les funérailles, qui se célèbrent avec beaucoup de pompe. L'auteur aurait bien dû nous dire quel est l'arbre qui produit ce bois regardé comme impérissable, et d'où on le tire. Il est sans doute très rare et vient de très loin, puisqu'il coûte si cher. C'est vraisemblablement un bois résineux et odorant. Les voyageurs anglais et hollandais ne nous ont pas dit, pourquoi les Chinois attachaient tant d'importance à loger leurs propres dépouilles et celles de leurs pères, et pourquoi ils avaient tant de respect pour les morts. Confucius leur a dit : *rendez aux morts les mêmes devoirs que s'ils étaient présents et pleins de vie*. C'était un conseil, ajoute Grosier ; mais à la Chine, les conseils de Confucius sont ^{p.440} devenus des préceptes. Le respect pour les pères n'est point éteint par leur mort. Ce n'est pas seulement un conseil, ou un précepte, c'est un sentiment religieux qui naît de la persuasion, que les âmes des pères existent. Les Chinois croient à l'immortalité de l'âme, depuis un temps immémorial. « Ce peuple tel qu'il existe, dit Grosier (page 690), est à coup sûr, pour tout le reste de la terre, le plus curieux monument que nous ait transmis la haute antiquité ».

XXXI

Page 34. — Voilà des poires, des carottes, des navets *dont la peau est de couleur cramoisie*, d'une grosseur extraordinaire, dans la province

Voyage à Canton

de Kiang-Nam. Les hommes instruits savent très bien que les végétaux ont tous des variétés très nombreuses ; mais les philanthropes désirent qu'on en fasse l'acquisition, et qu'on les multiplie partout, pour augmenter les moyens de subsistance, ou les jouissances des hommes. Nos voyageurs auraient dû prendre des jeunes arbres de cette espèce de poiriers, et des graines de ces végétaux, pour en enrichir leur patrie, d'où ils se seraient répandus avec le temps dans toute l'Europe. Le philanthrope Bernardin de Saint-Pierre est peut-être le premier écrivain, parmi le Français, qui ait encouragé, par ses ^{p.441} écrits, la transplantation des plantes exotiques, qui peuvent être utiles à l'humanité. Les Anglais ont adopté cette méthode digne d'un peuple commerçant, chez qui la philosophie a fait les plus grands progrès. Mais je dois dire, à la gloire de la nation française, qu'elle a été la première à en donner l'exemple. L'ancienne compagnie des Indes avait fait transplanter à Bourbon des cafés de Moka, dans un temps très ancien, et avait chargé Labourdonnais, en 1735, de transporter du Brésil à l'île de France des plantes de manioc. Elle avait ordonné qu'on y cultivât un jardin, qui fût placé au quartier des Pamplemousses, et qui est le même que celui qui existe aujourd'hui, et qui appartient à la nation. Il réunit des végétaux des quatre parties du monde, dans le genre utile, plutôt que dans le genre curieux. On a formé quelque temps après un second jardin dans un autre quartier de l'île, où j'ai vu multiplier, en 1756, les premiers canneliers et les premiers poivriers qui aient été introduits à l'île de France, et beaucoup d'autres végétaux utiles.

XXXII

[Page 62](#). — Le bambou, dont les Chinois font des cordes et des cordages, est sans doute d'une autre espèce que celui de l'Inde, qui ne ^{p.442} paraît pas propre à cet emploi. « Je doute qu'aucun point du globe offre, dans le règne végétal, une substance qui ait une utilité aussi générale que le bambou. » On a dit la même chose du cocotier, et je crois que c'est à plus juste titre. Il fournit une nourriture et des

Voyage à Canton

cordages, comme le bambou chinois, il est propre à la bâtisse et à la couverture des maisons ; mais il procure de plus une boisson (l'eau contenue dans le fruit) un vin, un vinaigre, de l'eau-de-vie et du sucre.

Je remarquerai que la nourriture que fournit le bambou mérite à peine ce nom. Le bambou des îles de France et de la Réunion, originaire de l'Inde, ne rapporte point de graines, quoiqu'il vienne très haut, très touffu et assez gros. J'en ai cependant vu dans l'Inde de plus gros. Le bambou épineux de la côte Malabare produit une graine qui ressemble au petit mil. Je crois qu'on en pourrait nourrir les oiseaux de basse-cour ; mais je pense que ce serait une très médiocre ressource pour la nourriture de l'homme. On tire encore parti du bambou, en faisant confire au vinaigre les rejetons de la plante, qu'on enlève au sortir de terre ; mais par ce moyen la tige qu'il devait fournir est détruite.

La manière de multiplier le bambou est ^{p.443} simple et facile. On prend un jet mûr de dix, douze, quinze pieds de long : dans cet état il est jaune. On le place dans une fosse étroite de la même longueur, et on le couvre de terre. Chaque nœud du bambou fournit ordinairement des tiges nouvelles.

XXXIII

[Page 73](#). — L'Hollandais confirme, par son rapport, ce que nous a dit l'ambassadeur anglais, que les nankins doivent leur couleur jaune à la couleur naturelle d'une espèce de coton qui croît dans la province de Kiang-Nam, au district de Fong-Kiang-Fou, le long de la mer. Le premier ajoute que les Américains ayant doublé les demandes des nankins, les fabricants, pour les remplir, *mêlèrent au coton roussâtre du coton blanc ordinaire, ce qui donna une couleur pâle à la toile*. Pour éviter cet inconvénient, ils auraient pu, ce me semble, teindre le coton blanc. J'ai teint plusieurs fois des pantalons de nankin qui avaient blanchi, en les mettant tremper, pendant vingt-quatre heures ou plus, dans une décoction d'écorces de chênes, sans les aluner ; il faut les retourner souvent, afin que la couleur

Voyage à Canton

prenne également. Plus la décoction est forte, plus la toile est roussâtre. On les trempe ensuite dans l'eau pour les faire dégorger, et on ^{p.444} les met sécher à l'ombre. La Cochinchine produit aussi un coton roussâtre, avec lequel on y fabrique des nankins semblables à ceux de la Chine. Au reste les nankins qui ont été lessivés plusieurs fois blanchissent. J'ai vu des pantalons qui, après plusieurs blanchissages, étaient devenus aussi blancs que des toiles ordinaires. Si l'on voulait conserver leur couleur primitive, il faudrait ne les blanchir qu'à l'eau.

XXXIV

[Page 77](#). — « La quantité de riz envoyée annuellement à Pékin, est de plus de 750.000.000 livres (françaises), quantité vraiment étonnante. Si cette capitale de l'empire a trois millions d'âmes, cette quantité de riz ne donnerait la subsistance à cette population, que pendant cent soixante-six jours, à raison d'une livre et demie par jour pour chaque personne. Mais tout ce riz appartient à l'empereur ; il est destiné à *payer la plus grande partie de ceux qui servent dans l'armée, et ceux qui sont attachés à la cour*. J'observe à l'auteur que l'armée est répartie dans toutes les provinces y et que ce riz destiné à Pékin doit avoir une autre destination. Au surplus, il provient des contributions imposées sur les terres ; elles se paient en nature.

XXXV

[Pages 79 et 80](#). — ^{p.445} L'auteur parle d'un engrais pour les rizières, qui est inconnu à l'Europe : ce sont des os brûlés, dont on répand les cendres sur le riz, lorsque la plante a un pied de hauteur. Les os ne se réduisent pas facilement en cendres. Les Chinois ont peut-être quelque procédé particulier pour opérer leur incinération. Quoiqu'il en soit, les matières combustibles, qui ont servi à l'opération, et qui sont vraisemblablement imprégnées de la substance oléagineuse des os, peuvent être propres à servir d'engrais. « Il est connu que toutes les

Voyage à Canton

espèces de cendres conviennent à la terre. » J'ai vu, ajoute-t-il, répandre de la même manière de la chaux sur le terrain où vient le riz, entre Canton et Macao. C'est apparemment de la chaux éteinte ; car la chaux vive réduite en poussière pourrait incommoder ceux qui la répandraient sur le terrain. C'est encore un engrais trop peu employé en Europe, et qui convient aux terres argileuses.

Nous avons vu dans le voyage de l'ambassade anglaise que les Chinois emploient les matières fécales, les immondices des eaux, et les débris des végétaux, pour engraisser leurs terres ; mais le moyen qu'ils emploient ^{p.446} le plus généralement est celui des arrosements.

XXXVI

Page 99. — « Ngok-si-faa-Nuntsi, mandarin d'un rang très élevé, que sa vertu et sa fidélité ne purent sauver de la décapitation, accusé par ses ennemis, auprès de l'empereur *Song-cau-Tsong*, sa mort fut ordonnée. La calomnie ayant été découverte peu de temps après, le corps de cet infortuné ministre d'État fut, par ordre du même empereur, enterré avec toute la pompe imaginable, et il lui fit y ériger un magnifique tombeau. Il éleva en dignité le fils de cet infortuné, en même temps que ses perfides accusateurs furent condamnés au supplice. » Les annales de tous les peuples fournissent des traits semblables. On ne saurait trop le répéter. La condamnation d'un homme à mort, (puisque toutes les législations les ordonnent, jusqu'à ce que la philosophie ait détruit les préjugés qui regardent ces homicides comme nécessaires à la sûreté des sociétés), la condamnation d'un homme à mort ne doit être portée, que sur les preuves les plus convaincantes du délit. Il vaut mieux sans doute, il vaut mieux mille fois, faire grâce à cent coupables, que de faire périr un seul innocent. ^{p.447} Cet axiome est sur toutes les lèvres, il est gravé dans tous les cœurs. Par quelle fatalité ne reçoit-il pas son application dans la pratique ?

Voyage à Canton

XXXVII

Ibid. — « Nous sommes arrivés au faubourg de Von-si-Chen, dans le voisinage duquel nous avons vu au moins une douzaine de pagodes. Cinq en sont très rapprochées, et elles sont même très voisines l'une de l'autre. » C'est un fait sans doute très remarquable, qu'une aussi grande quantité de pagodes, dans le même lieu, pour ainsi dire. Cela ne se voit nulle part ailleurs qu'à la Chine. Les Indiens, qui sont aussi superstitieux, ne les ont pas autant multipliées. Je ne connais que « le grand et le petit Canji-varon qui rassemblent deux pagodes très près l'une de l'autre : car il n'y a qu'une lieue de distance entre elles. Mais aussi les pagodes des Indiens sont des monuments bien plus considérables que celles des Chinois. Une seule des premières a plus coûté de dépense que trente de celles des derniers.

Cette multiplicité de pagodes, dans le même lieu, prouve nécessairement que le pays est très peuplé et très abondant. On eut désiré que l'auteur eût pu donner quelques détails sur cet objet ; mais il est p.⁴⁴⁸ impossible à un voyageur, qui ne peut pas s'arrêter, et qui ne connaît pas la langue du pays, de faire les perquisitions nécessaires à son instruction.

XXXVIII

[Page 105.](#) — « Le rouge qu'on emploie à la Chine est généralement meilleur que celui dont on se sert en Europe. » Cette assertion me paraît hasardée. Quoi qu'il en soit, l'auteur, après avoir fait l'éloge de ses propriétés, aurait bien dû nous apprendre quelle est la substance qui fournit ce rouge, la manière d'en extraire la teinture, et celle de l'employer. Nous savons qu'ils teignent quelquefois en cochenille, mais alors les étoffes sont plus chères, et leur couleur est plus vive et plus solide.

J'ai parlé des cotons teints en rouge, dont les Chinoises se servent pour se farder ; cette couleur est tirée du règne végétal ; voilà tout ce

Voyage à Canton

que j'en sais. La garance et le carthame sont peut-être les plantes qui fournissent cette teinture.

Les Indiens cultivent une plante qu'ils nomment *chaya-ver*, dont les racines très longues et menues fournissent une couleur rouge, avec laquelle ils teignent leurs toiles d'une manière très solide. J'en avais fait venir des plantes à l'île de France elles n'y ont ^{p.449} pas réussi ; la terre y est trop compacte, et le climat n'est pas assez chaud. Cette plante veut une terre légère, sablonneuse, et qui ait de l'humidité. Les Européens ne l'ont pas encore employée dans leurs teintures. Il serait facile de connaître exactement le procédé des Indiens.

XXXIX

[Page 120](#). — « On est étrangement surpris lorsqu'on réfléchit à la quantité de pierres de taille employées seulement dans les lieux de cette province, qui se sont trouvées sur notre passage, tant en quais qu'en ponts, et qu'on sait cependant que le point le plus proche d'où l'on puisse les tirer, est éloigné de cinquante à cent lys (cinq à dix lieues) et quelquefois plus. Ces travaux doivent avoir occasionné un travail et une dépense énorme ».

Ils me rappellent la pagode de Chalembon, à la côte de Coromandel, près Naour. Elle a cinq enceintes très élevées, toutes en pierres de taille. L'intérieur qui est vaste est entièrement pavé en grandes pierres de taille. Les cinq flèches ou pyramides très élevées, qui servent de portes, sont en pierres de taille, jusqu'au premier étage, élevé de quarante-cinq pieds environ au-dessus du sol ; le haut est en briques ; il a ^{p.450} sept étages. Tous les bâtiments que renferme cette immense et curieuse pagode sont en pierres de taille. Je n'en ferai pas la description ; elle ne pourrait qu'être inexacte, je n'en ai pas pris les détails sur les lieux. Je ne parlerai pas de son étang qui est dans la première enceinte, qui sert aux purifications, qui est carré, qui est entouré de marches en pierres de taille, et d'une galerie couverte, à colonnes, en pierres de taille ; je ne

Voyage à Canton

dirai rien du sanctuaire, c'est-à-dire la dernière enceinte, où tous les brames n'entrent pas, où je n'ai pas pénétré ; mais je parlerai d'un bâtiment où j'ai logé, qui a neuf cent quatre-vingt dix-neuf colonnes de pierres d'un seul fût ; les murs, le pavé, la couverture elle-même qui est en terrasse, sont en pierres de taille. Ce monument étant élevé de six ou sept pieds environ au-dessus du sol, a des marches sur le devant du frontispice ; elles sont toutes en pierres de taille, et occupent toute la largeur du bâtiment. L'on m'a assuré que toutes ces pierres avaient été tirées de vingt lieues, et qu'on n'en trouvait point plus près. Le goût et le génie n'ont pas présidé à cette architecture ! Mais quelle dépense énorme ! Quelle patience ! Combien de temps a-t-il fallu, pour achever tant d'édifices réunis dans la même enceinte !

p.451 Je reviens à mon auteur. Il ne parle pas du ciment qui lie les pierres des ponts et des quais de la Chine.

Suivant les relations des deux ambassades, l'architecture de ce pays n'offre rien de remarquable que la construction de ses ponts. C'est en ceci que paraît le génie inventif et vraiment créateur des Chinois. Ni l'Inde, ni même la mer Rouge n'ont pu leur en fournir des modèles. Il n'y a pas un seul pont dans tout l'Indoustan, excepté celui, très moderne, construit par les Anglais, à Sédapet, près Madrast, sur une ravine large et profonde. Les connaissances que suppose la construction en pierres d'un pont de quatre-vingt-dix arches (voyez Tome III, page 341, du voyage de l'ambassade Anglaise) et celle de leurs ponts cintrés et elliptiques, prouvent que les Chinois, dans un temps très ancien, se livraient à l'étude de la géométrie, et qu'ils savaient en appliquer les principes à la pratique des arts utiles. Si la construction de leurs temples n'a rien de remarquable, c'est que la religion n'est pas considérée chez eux comme une affaire d'État, et qui soit du ressort du gouvernement ; c'est que les temples ne sont pas destinés à des assemblées publiques. Les palais des empereurs, ont une architecture assez simple, parce que le goût des Chinois p.452 ne consiste pas dans la grandeur et dans

Voyage à Canton

l'élévation des bâtiments, et que leurs idées de luxe sont dans la quantité. Ceci tient à leurs mœurs. Les empereurs ont un sérail ; ils tiennent leurs femmes dans des maisons séparées les unes des autres. Il faut donc à chaque maison toutes leurs dépendances, leurs cours, leurs jardins, etc.

XL

[Page 121](#). — L'usage de brûler les morts à la Chine n'est pas général, tant s'en faut. La multiplicité des tombeaux qu'on y voit en est la preuve. Il serait curieux de connaître l'origine et le motif de cette coutume. L'ont-ils prise des Indiens ? Est-ce la religion qui la commande ? Est-elle particulière à une secte, à une province ? Est-ce, comme on l'a dit à l'auteur, parce que « les terres étaient si basses, qu'on ne pouvait pas inhumer les corps, vu qu'ils seraient dans l'eau, idées que les Chinois ne peuvent adopter, puisqu'ils sont persuadés que les morts aiment un séjour sec ». Ce motif ne me paraît pas concluant. Il y a sans doute, dans le pays, des collines, où l'on aurait pu mettre les morts à sec. L'auteur ne dit pas si l'on recueille les cendres des morts.

XLI

[Page 123](#). — p.453 « Ici le terrain est redevenu uni ; et comme tout est planté sur couches, les champs ont l'apparence de jardins potagers. Il n'y a pas jusqu'aux mûriers (qu'il paraît qu'on arrête à hauteur d'homme), qui ne soient aussi sur des couches. Il est vraisemblable que ce canton est sujet à de fortes pluies, qui exigent cette précaution, pour accélérer leur écoulement, et préserver les terres de leurs dommages. » Si les couches sont larges, c'est-à-dire, si les fossés sont éloignés les uns des autres, ils ont été pratiqués pour donner de l'écoulement aux eaux trop abondantes ; si, au contraire, les couches sont étroites et les fossés très rapprochés, alors ce travail a été fait pour faciliter l'arrosage.

Voyage à Canton

XLII

[Page 129](#). — Si le mûrier était unisexe, les arbres à fleurs femelles donneraient seuls du fruit, tandis que ceux à fleurs mâles n'auraient que des fleurs. Il semble qu'il y a ici une erreur de la part de l'auteur, à moins que le mûrier de la Chine ne soit d'une autre espèce que ceux que nous connaissons.

XLIII

[Page 130](#). — p.454 « Près de ce pont sont sept arcs de triomphe de pierres. Deux points différents en offrent chacun trois réunis ensemble ; l'autre est isolé. » Les arcs de triomphe sont très communs à la Chine ; ils sont consacrés à honorer la vertu. C'est une très belle institution, dont aucun autre peuple n'offre l'exemple. Les ponts sont encore plus communs. L'ambassade hollandaise en rencontre à chaque pas, pour ainsi dire. Une partie de ces ponts prouve les connaissances des Chinois dans la coupe des pierres.

On sait que plusieurs de ces ponts ont été construits aux frais de quelques riches philanthropes pour la commodité du public. Alors la reconnaissance nationale élève à leur mémoire des arcs de triomphe qui perpétuent le souvenir du bienfait, qui excitent l'émulation, qui entretiennent les hommes dans les sentiments de bienfaisance envers l'humanité.

Les Romains décernaient des couronnes ; mais elles n'étaient la récompense que des vertus militaires que ce peuple guerrier prisait plus que toutes les autres. Les Chinois estiment davantage les vertus civiles ; c'est une suite de leur position. Celle où se trouve p.455 la France exige qu'elle honore les unes et les autres. En effet, le corps législatif a décerné les honneurs du Panthéon à des militaires, à des ministres, à des philosophes, à des écrivains du premier ordre, à des savants qui ont éclairé leur siècle et la postérité.

Voyage à Canton

XLIV

[Page 133](#). — Il est assez étonnant que les Chinois transportent l'indigo nouvellement fabriqué, et dans l'état d'humidité, c'est-à-dire en bouillie, pour être employé à la teinture. Vraisemblablement ce transport est assez court, ou bien ils ont quelques moyens d'empêcher la fermentation de s'établir dans la pâte et de la détériorer. Peut-être ne connaissent-ils pas les procédés qui opèrent la dissolution de l'indigo, dans l'état de siccité. Quoi qu'il en soit, leur méthode me paraît profitable. L'indigo nouvellement fabriqué se dissout beaucoup plus facilement que lorsqu'il a été desséché. Comme on n'est pas obligé de le réduire en poudre, on ne perd pas les parties que cette opération mécanique fait évaporer.

XLV

[Page 153](#). — L'auteur ou le traducteur emploient très souvent le mot *palanquin*, pour désigner une chaise à porteurs de la Chine, p.456 semblable aux nôtres et dans laquelle on est assis, avec cette différence qu'elle est portée sur le dos de quatre hommes. Le palanquin est une voiture en usage dans l'Inde, et non à la Chine ; on s'y tient couché, et non assis. Il ne ressemble point pour la forme à une chaise à porteurs.

XLVI

[Page 167](#). — L'auteur a raison de dire que « les briques, lorsqu'elles sont bien cuites et liées avec une très bonne chaux ne le cèdent point en solidité à d'autres matériaux ». Nous avons en Europe des constructions en briques très anciennes. La pagode de Chalambron dans l'Inde et toutes celles que j'y ai vues, grandes et petites, plus anciennes que tous nos monuments, ont des parties, même très considérables par leur masse, telles que leurs flèches qui sont très élevées, construites en partie en briques, qui ne donnent aucun signe de caducité. J'y ai vu des voûtes cintrées, faites avec beaucoup d'exactitude et de symétrie, et des voûtes plates, qui, quoiqu'elles fussent très anciennes, n'avaient aucune

Voyage à Canton

apparence de dégradation. La solidité des briques dépend de la nature de l'argile, dont elles sont composées, de leur préparation et de leur cuisson.

XLVII

[Page 169](#). — p.457 « Lorsqu'on prépare à manger aux bateliers, je suis incommodé par la fumée et par l'odeur abominable de l'huile ou de la graisse avec laquelle ils apprêtent leurs mets. » Puisque cette huile ou cette graisse ont une *odeur abominable*, il faut bien que l'habitude y ait accoutumé les Chinois. Ils ne font pas usage du beurre ; ils n'ont pas assez de troupeaux pour en avoir mais ils pourraient employer le saindoux, puisqu'ils élèvent une très grande quantité de cochons. L'huile avec laquelle ils apprêtent leurs mets est vraisemblablement végétale, et ne devrait pas être si puante ; sir Staunton prétend qu'ils ont une espèce d'huile semblable à la bonne huile d'olives.

XLVIII

[Page 170](#). — « Cela me donne occasion de réfléchir combien il y a peu d'analogie dans les usages des habitants des diverses provinces, tellement qu'on croirait à peine qu'ils composent le même peuple, la même nation. Pas un seul point, pour ainsi dire, dans lequel ils s'accordent. Idiome, habillement, ornement de tête, navire, forme d'administration, agriculture, tout enfin diffère dans chaque province... D'une p.458 province à l'autre, il y a changement de dialecte, et nos domestiques de Canton avaient beaucoup de peine à entendre le langage des Chinois des autres parties. » J'avoue que je croyais qu'il y avait beaucoup plus d'uniformité dans l'empire de la Chine. Il me semble même que l'opinion contraire est particulière à l'auteur. Les dissemblances qu'il y a remarquées, ne sont peut-être pas aussi frappantes qu'il le dit. L'idiome est le même dans tout l'empire, toute langue écrite est univoque, mais la prononciation peut être différente

Voyage à Canton

d'une province à une autre. Il se peut aussi qu'elle aient toutes des dialectes particuliers. L'habillement des provinces septentrionales ne doit pas être précisément le même que celui des méridionales, à cause de la différence du climat. Quant aux ornements de tête, on conçoit qu'ils peuvent varier d'un lieu à un autre, d'un individu à un autre, et dans le même individu, suivant l'âge et le caprice, ou les circonstances. Les navires (il me semble que l'auteur veut parler des bateaux qui naviguent sur les rivières) doivent être nécessairement différents, suivant les circonstances locales. L'agriculture est dans le même cas. Le climat, la nature du sol, la facilité des arrosements, la variété des végétaux cultivés apportent ^{p.459} indispensablement de grandes différences dans les méthodes d'agriculture. Quant à la forme d'administration, j'ai peine à croire qu'elle ne soit pas uniforme dans tout l'empire.

XLIX

[Pages 203 et 204.](#) — L'auteur parle des moulins à piler le riz, sans en expliquer la mécanique. Je suppose qu'il veut parler du dépouillement de l'enveloppe du riz, qui se fait au moyen de la percussion. Nous avons vu des détails plus étendus sur cette opération dans le voyage de l'ambassade anglaise, et nous avons observé que les Chinois employaient tantôt le frottement, pour séparer la balle du grain, et tantôt la percussion. L'auteur hollandais entre dans quelques détails sur cette opération, aux pages 218, 219 et 220 ; mais il ne décrit pas la mécanique des Chinois. Il dit qu'un *moulin met en jeu six ou sept pilons, agissant dans autant de mortiers, qui fournissent chacun, environ soixante et quelques livres de riz pilé par jour.* C'est à peu près ce que peut faire un homme : *aussi leurs pilons, ajoute-t-il, travaillent trop lentement. En Caroline on s'applique à diriger les moulins, de manière que chaque pilon donne seize coups par minute.* L'auteur a fait construire *une machine que deux chevaux faisaient* ^{p.460} *mouvoir ; chacun des six pilons frappaient vingt-quatre coups par minute.* Les pilons des moulins à poudre, au nombre de trente ou trente-six, mus par

Voyage à Canton

l'eau, frappent cinquante à soixante coups par minute, et ils pèsent soixante-quinze à quatre-vingt livres.

L

[Page 216](#). — « On ne peut se rappeler qu'avec un grand étonnement que les empereurs ont abandonné leur ancienne résidence dans le pays riche et abondant de Nankin, (où la température est douce) pour la mettre dans le territoire ingrat et sablonneux de Pékin. » L'étonnement cesse, quand on fait attention, qu'ils sont ici plus voisins de la Tartarie, qu'ils ont un palais immense à Pékin, et une habitation plus considérable à Yuen-Min-Yuen. On prétend que l'empereur a des biens territoriaux considérables, qui lui appartiennent en propre à Zhé-Hol, situé en Tartarie, et que leurs revenus suffisent à la dépense de sa maison. L'empereur Kien-Long, qui vient d'abdiquer, allait tous les ans dans l'été passer quelques mois à Zhé-Hol.

LI

[Page 231](#). — Les notes et explications de l'éditeur me fourniront quelques observations.

Il dit, à l'article *arbres*, que ceux de la province de Canton ne perdent point leurs feuilles, parce que l'hiver y est à peine sensible. Ce n'est point la véritable raison : c'est uniquement parce que telle est leur nature. Les arbres d'Europe transplantés à Canton, ou même dans des climats plus chauds, où il n'y a pas la moindre apparence d'hiver, perdent annuellement leurs feuilles. Il y en a quelques-uns en Europe qui ne les quittent pas dans l'hiver. Il y en a d'autres, propres aux climats chauds qui s'y dépouillent entièrement de leurs feuilles tous les ans, tels que le bois-noir, espèce d'acacia, l'arbre immortel, autrement dit *nourouk*, au pied duquel les habitants de la côte Malabare, plantent le poirier, le ouettier, le bois-puant de l'île de France, etc., etc. Cette espèce de mue tient à la nature particulière du végétal.

Voyage à Canton

LII

[Page 233](#). — « Cati, poids chinois qui vaut seize taëls, ou seize onces, dont chacune est égale à une once et un quart poids de marc. » Le cati est la livre chinoise, le taël est l'once chinoise. Comme le cati équivaut à dix-neuf onces dix-sept vingt-cinquièmes, le tael vaut une once vingt-trois centièmes, poids de marc, ce qui ne fait pas tout à fait une once un quart.

LIII

[Page 235](#). — *Cobido* est un mot portugais, nous disons *cove* en français.

LIV

[Page 244](#). L'éditeur rapporte à l'article *nids d'oiseaux*, un passage de *l'Histoire générale de la Chine* par Mailla, qui est erroné.

Les nids d'oiseaux ne sont pas *formés de petits poissons*, mais d'une espèce de glu dont on ne connaît pas encore l'origine, soit que les oiseaux la trouvent toute formée dans l'écume ou sur quelques végétaux de la mer, soit qu'ils la tirent de leur estomac. Ce comestible qui n'a aucun goût par lui-même, ne peut pas relever celui des viandes qu'on lui associe. J'en ai mangé très fréquemment à la Chine, à Batavia et à l'île de France, dans différents ragoûts et même dans la soupe. J'en ai fait goûter à quelques personnes à Paris, où j'en avais apporté par curiosité. Je ne crois pas que les nids d'oiseaux les plus chers valent en Chine jusqu'à six louis le cati. J'en ai acheté de fort beaux à bien meilleur marché à la Chine et à Batavia. Les Chinois estiment ce mets, parce qu'ils lui attribuent une vertu aphrodisiaque.

LV

[Page 246](#). — p.463 Le mot *picol* est apparemment hollandais ; nous disons *pic* ; ainsi un pic est égal à cent catis, et non *latis*, qui font cent vingt-trois livres poids de marc, et non pas cent vingt-cinq livres.

Voyage à Canton

LVI

[Page 253 et suivantes](#). — Les dessins de M. Van Braam, second de l'ambassade hollandaise, sont faits pour fixer l'attention des curieux, des artistes et des philosophes, d'après la description intéressante qu'en donne l'éditeur. On peut y étudier les mœurs, les arts, l'agriculture, la religion, et en quelque sorte la législation des Chinois, et j'ai presque ajouté le sol de l'empire.

Celui-ci regarde la nation chinoise (p. 258) comme la plus ancienne du globe. Je penche à croire que les Indiens sont encore plus anciens, et je ne sais si les Japonais n'auraient pas des titres à fournir, pour disputer aux uns et aux autres une plus haute antiquité.

Une note qui termine l'ouvrage, nous apprend que M. Van Braam a offert sa précieuse collection de dessins chinois au directoire exécutif de France, et qu'elle a été acceptée. J'ignore quelles peuvent avoir ^{p.464} été les conditions de cette offre ; mais si elle est gratuite, le gouvernement ne manquera pas sans doute de reconnaître cette générosité, d'une manière qui convienne à la noblesse et à la dignité de l'empire français. Je présume que tous ces dessins seront gravés et enluminés, afin d'en multiplier et d'en répandre les exemplaires dans le public ; mais il serait à désirer qu'on pût les donner à un prix très bas. Le gouvernement ne doit pas, ce me semble, en faire une spéculation de lucre. Le profit qu'il doit en retirer, c'est d'augmenter nos connaissances, et vraisemblablement d'exciter l'industrie de la nation.

Il paraît que l'ambassade hollandaise n'a pas été traitée à la Chine avec la même distinction que l'ambassade anglaise. L'ambition a conseillé celle-ci ; la rivalité a dicté celle-là. La haute régence de Batavia a craint que les Anglais n'obtinsent le privilège exclusif du commerce de la Chine. Elle a voulu parer ce coup, qui eût été très funeste à la Compagnie de Hollande. Cependant il me semble qu'elle aurait pu, au moyen des sommes chinoises qui se rendent tous les ans à Batavia, et qui y transportent des marchandises de la Chine, en continuer le

Voyage à Canton

commerce ; mais il aurait fallu purger la mer des détroits des pirates qui les fréquentent ^{p.465} quelquefois. Je suis même surpris que les Hollandais qui y entretiennent des garde-côtes, n'y envoient pas de temps en temps quelques frégates pour détruire ces brigands.

Je conjecture que les deux nations (les Anglais surtout) chercheront à peindre les Français, auprès du gouvernement chinois, comme des esprits turbulents, qui veulent détruire tous les gouvernements monarchiques, qui prêchent aux peuples la désobéissance et la révolte, qui ont porté le trouble dans la plupart des États de l'Europe, et qui favorisent, par leurs conseils et par leurs armes, les insurrections populaires. Il se peut que ces insinuations perfides soient accueillies par le plus méfiant de tous les gouvernements, et par celui qui redoute le plus les innovations. Je ne serais donc pas absolument surpris que l'entrée de la Chine fut interdite aux Français, ou du moins que l'autorité ne fût très fort en garde contre les premiers qui se rendront à Canton. Voilà pourquoi leur conduite doit y être très circonspecte. Le choix d'un consul sage, prudent, avisé, ferme, est nécessaire, si la République veut entretenir des liaisons de commerce avec la Chine. Il serait à propos qu'on lui donnât sur les nationaux, une certaine étendue d'autorité, afin qu'il pût les contenir dans les bornes du devoir.

^{p.466} L'ambassade hollandaise n'a pas complété ce qui manquait aux détails fournis par l'ambassade anglaise. L'une et l'autre ont ajouté fort peu de choses, aux connaissances que nous avons sur la Chine. Il est fâcheux que cette dernière surtout, composée d'hommes de mérite, n'ait pas obtenu de résider à Pékin pendant l'hiver... L'immense population de ce peuple fameux, son industrie incomparable en agriculture, la tranquillité dont il jouit, et qui est une preuve de la bonté de ses lois, sont des phénomènes politiques qui ne seront plus contestés.

*

Le commerce des Anglais à la Chine est devenu, pour leur Compagnie, le plus considérable de celui qu'ils font dans les Indes

Voyage à Canton

Orientales ; et il est vraisemblable qu'il augmentera, jusqu'à ce que le Bengale leur fournisse la quantité de thé nécessaire à leur consommation, si cet arbre y prospère. Les cargaisons de la Chine sont moins riches que celles du Bengale, mais elles sont beaucoup plus nombreuses. Le thé est devenu une boisson nécessaire aux trois royaumes par l'habitude. Le gouvernement doit contribuer à en maintenir l'usage, parce qu'elle éloigne le peuple du goût des liqueurs fortes, et qu'elle est beaucoup plus saine. Par la ^{p.467} même raison, on devrait tâcher d'en introduire l'usage en France, surtout si l'on parvenait à naturaliser et à multiplier l'arbre de thé dans une colonie française. J'ai indiqué l'île de Madagascar, dans la partie méridionale, comme le pays où je présume que ce végétal prospérerait le mieux. On pourrait aussi essayer de le naturaliser dans l'île de Corse.

Les marchandises, est-il dit, dans le tome IV de l'ambassade anglaise, page 215, au Tableau n° 5, « Les marchandises, que la compagnie anglaise a tirées de la Chine en 1794, coûtaient de premier achat plus de 1.500.000 livres sterlings, indépendamment du fret et des frais. Elles ont dû produire plus de 3.000.000 livres sterlings, qui font soixante millions de francs. »

L'Inde fait avec la Chine un commerce encore plus avantageux en lui-même, mais bien moins considérable. « En 1792, le commerce légal des colonies anglaises de l'Inde à Canton montait à près de 700.000 livres sterlings, sans y comprendre l'opium qui est introduit clandestinement en Chine et qui monte à environ 250.000 livres sterlings ; » ce qui fait 950.000 livres sterlings. *L'Inde anglaise n'a tiré de* ^{p.468} *Canton la même année, que pour 330.000 livres sterlings de marchandises, ce qui fait en sa faveur une balance considérable payée en argent.* Elle se monte à 620.000 livres sterlings, ou douze millions, quatre cent mille francs.

@

Esquisse des arts des Indiens et des Chinois, dont la connaissance exige des recherches, pour les transplanter en France

@

p.473 On croit ordinairement que les Européens, qui ont porté les arts mécaniques à un point de perfection inconnu aux anciens, n'ont rien à apprendre dans ce genre, des autres peuples du globe. On se persuade même que depuis le long espace de temps qu'ils fréquentent les nations les plus anciennement civilisées, ils ont dû s'instruire à fond de tous leurs procédés, qui présentent quelque genre d'utilité ou d'agrément. Ce préjugé, qui prend sa source dans l'amour-propre, et dans la supériorité réelle des connaissances des peuples de l'Europe, sur celles des habitants de l'Asie, est une erreur, dont ce tableau fournira plus d'une preuve. On sera sans doute surpris d'apprendre que nous ignorons beaucoup de procédés très simples, dans les arts des Indiens et des Chinois, qu'il eût été facile de connaître, si les voyageurs avaient été excités par un sentiment de curiosité, ou par cette noble émulation qui p.474 porte l'homme sensible et bienfaisant à désirer d'être utile à ses semblables.

Les Indiens nous ont appris à faire des toiles de coton, des basins et des mousselines, et à imprimer sur ces étoffes des couleurs ineffaçables. Ils nous ont fait connaître l'art d'extraire le sucre des cannes, et la fécule nommée indigo, de l'anil, etc. Les Chinois nous ont enseigné à fabriquer de la poudre à canon ¹, à travailler la soie, à faire des porcelaines, des

¹ On attribue en Europe l'invention de la poudre à canon, à différentes personnes. On n'est pas d'accord sur la date de cette découverte. Ces incertitudes me portent à rejeter toutes ces traditions. Il me paraît plus probable de supposer que les Européens, qui allaient en caravane à Pékin, ont dû être frappés des effets étonnants de la poudre dans les artifices, s'informer du procédé de cette composition et l'apporter dans leur patrie. Les Indiens revendiquent aux Chinois l'invention de la poudre, mais je ne sais si cette prétention est bien fondée ; car sans remonter plus haut, nous ne voyons pas que du temps d'Alexandre, la poudre fût connue dans l'Inde. Cependant il ne serait pas impossible que cette composition qui n'était employée que pour des artifices, eût été ignorée ou négligée par des guerriers plus avides de conquêtes que d'instructions, et qui n'auraient vu dans ses effets qu'un amusement momentané et frivole.

Voyage à Canton

émaux, des vernis, à émailler les métaux, peut-être même à fabriquer du papier ; mais combien ^{p.475} nous ignorons de procédés, dans les arts particuliers à ces deux peuples, dont la connaissance nous procurerait des jouissances, étendrait la sphère de notre industrie et accroîtrait l'activité de notre commerce. Il ne m'appartient pas de donner des détails satisfaisants sur ces objets. Je ne puis que présenter une espèce de nomenclature qui fera sentir combien nous avons de connaissances à acquérir, et qui mettra sur la voie des recherches, les patriotes qui seront à portée de les faire et qui désireront se rendre utiles. Mon but est donc de réveiller, par ce tableau, l'attention des voyageurs, et de leur indiquer les objets sur lesquels il est à propos qu'ils prennent des instructions détaillées, dans la vue de les communiquer à leurs compatriotes.

Je commencerai par citer quelques arts des Indiens ¹, dont les pratiques ne sont pas complètement ou généralement connues ; ensuite, je parlerai de ceux des Chinois qui me paraissent être dans le même cas.

@

¹ [c.a. : passant au large des arts des Indiens, on abordera uniquement ceux des Chinois.]

Voyage à Canton

Seconde partie

Des arts des Chinois, dont les procédés ne sont pas bien connus, et qui exigent de nouvelles recherches

@

p.548 La Chine est l'empire le plus vaste et le plus peuplé du globe ; c'est aussi l'un de ceux dont la civilisation remonte aux temps les plus anciens. Le tableau de sa population, publié par l'ambassade anglaise auprès de l'empereur de la Chine, en 1793 et 1794, porte le total à trois cent trente-trois millions, ou trois cent cinquante-trois millions d'habitants, non comprises les émigrations qui se font tous les jours à la Cochinchine, à Java, à l'île Luçon, dans le golfe de Siam, à Bornéo, aux Moluques, à Malac, à Sumatra, aux îles voisines de la Chine et ailleurs.

p.549 C'est là, c'est dans un sol si étendu, et dans une température si variée, qu'il serait intéressant d'étudier les productions de la nature et de l'art. Que de choses curieuses ou utiles, sont encore inconnues aux Européens !... Le court séjour que j'ai fait à Canton, ne m'a pas permis, dans un âge tendre, d'approfondir les secrets de ce peuple industrieux dans les arts, qu'il pratique depuis un temps immémorial. Puisse cette esquisse, que je vais présenter, inspirer à quelques philanthropes que le destin conduira à la Chine, le désir d'enrichir sa patrie de connaissances utiles !

1° J'ai vu à la Chine, une étoffe qui mérite quelque attention, par son bas prix et par son brillant ; elle est de soie ou de filoselle ; elle est brochée avec des lanières très fines de papier doré, qui représentent toutes sortes de dessins, et qui ont l'éclat des lames d'or, surtout à la lumière. Elle imite nos riches étoffes de Lyon, et a plus de durée qu'on ne croirait ; il y en a de toutes les couleurs.

2° Les Chinois font aussi une étoffe avec des fils tirés des écorces d'un arbre ; je ne connais ni le nom ni l'espèce du végétal qu'ils emploient, ni la préparation qu'ils p.550 donnent aux écorces. J'ai vu de

Voyage à Canton

ces étoffes, j'en ai même fait usage. Elles ne laissent pas que de durer, et sont à très bon compte à la Chine.

3° C'est ce peuple industrieux qui a fait connaître la soie à tous les autres, et la manière de la fabriquer. Il y a des étoffes dans ce genre, que les Européens n'ont pas encore imitées ; telles que les mandarines, le concho, le saye-a-saye, et celle que nous nommons la soie-torse, qui est faite avec du fil tors : elle est de la plus grande beauté, et d'une longue durée. La mandarine et le con-cho sont des étoffes riches, à fleurs, très fortes et très épaisses ; le saye-a-saye est très souple et très moelleux, ils en font des chemises et des pantalons qui se lavent comme la toile.

Ils font avec la laine une étoffe légère, qui a du rapport avec les châles de Cachemire, qui est très chaude, et qu'ils nomment sou-chon.

4° Ils assemblent des tiges vertes d'herbes, que je crois être des espèces de joncs, au moyen de fils de soie de toutes couleurs, qui représentent des hommes, des animaux, des oiseaux, des arbres, des fleurs, etc. Cet ensemble forme une espèce d'étoffe qui sert p.551 d'ornement dans les maisons. Comme les tiges dont j'ai parlé ne se touchent pas, on peut voir au travers, mais on n'est pas vu. Les Français les nomment des stores, parce qu'on les met devant des portes et des fenêtres, et qu'on les tient élevés à la hauteur que l'on veut.

On m'a assuré que ces stores étaient faits avec des brins de rotin artistement fendus et teints en vert. Ils se vendent au plus bas prix, et prouvent l'industrie ingénieuse de ce peuple.

5° On connaît le ginseng et ses propriétés étonnantes ¹, qui sont dues en partie à la préparation qu'on lui donne. La décoction théyforme de

¹ L'académie des Sciences de Paris s'exprime ainsi, année 1718, art. ginseng. « Ses principales vertus sont de purifier le sang, de fortifier l'estomac, de donner du mouvement au pouls faible, de réveiller la chaleur naturelle, et d'augmenter l'humeur radicale.

Voyage à Canton

cette racine coupée menu a des vertus cordiales et astringentes ; mais ce ne sont pas celles qui rendent cette substance d'un si haut prix à la Chine. Ils exposent le ginseng pendant quelque temps à la vapeur d'une décoction de riz, et le font sécher avec soin ; il prend alors, dit-on, une sorte de transparence et devient ^{p.552} semblable au sucre d'orge. C'est dans cet état qu'il a la propriété d'être le restaurant le plus efficace. Ce procédé chimique n'est point employé en Europe, et mérite d'être essayé.

Les Chinois riches prennent habituellement et journallement du ginseng, pour fortifier leur santé, et pour multiplier leurs jouissances.

Ce peuple qui en connaît le prix, plus que tout autre, a plusieurs autres espèces d'aphrodisiaques beaucoup moins chers et beaucoup moins efficaces ; il paraît s'être attaché à l'étude des spermatopées ; il en connaît plusieurs dont il fait usage, tels que les nids d'oiseaux ¹, les ailerons de requins, les *bitches de marre* (bêtes de mer) ; ceux-ci sont une espèce de poissons assez singulière que l'on trouve sur les rochers de la mer. Il y en a une très grande quantité sur les cotes de l'île de France et sur celles de Madagascar. Comme ils se vendent bien à la Chine, j'ai essayé autrefois ^{p.553} d'en préparer, mais sans succès. Les habitants de Quéda sont mieux instruits, et en vendent aux vaisseaux qui passent chez eux, en allant à la Chine.

Les peuples de cet empire ont vraisemblablement d'autres aphrodisiaques qui me sont inconnus. Je pense que nous devrions prendre chez eux les premiers éléments de la spermatologie, science toute nouvelle pour l'Europe, science qui intéresse l'humanité en général, en lui procurant des jouissances qui l'attachent à son existence, en entretenant la santé et la vigueur, en réparant l'abus des excès, en contribuant à l'augmentation de la population. Il serait digne de la sollicitude des gouvernements de s'occuper des recherches qui

¹ Ces nids d'oiseaux sont ceux d'une espèce d'alcyons ou hirondelles de mer. On les trouve sur les rochers. Ils sont composés d'une espèce de gluten qui ne se dissout pas dans l'eau. On les fait cuire, et on les mêle avec d'autres ragoûts. Ils n'ont pas beaucoup de saveur par eux-mêmes.

Voyage à Canton

pourraient donner des connaissances sur une science à peine soupçonnée des peuples éclairés de l'Europe.

Les aphrodisiaques que je viens de citer ne sont ni échauffants, ni irritants, ni même stimulants, et ne causent point d'épuisement leur usage même habituel n'a rien de dangereux. Ils sont restaurants, et conviennent dans beaucoup de maladies, dans la plupart des convalescences, et après des fatigues excessives.

L'avocat, qui est un fruit de l'Amérique, transplanté dans les îles de France et de la Réunion, et de là dans plusieurs parties des Indes Orientales, mangé avec du sel et du poivre, a des vertus aphrodisiaques ; mais lorsqu'on prépare ce fruit avec du jus de citrons, il n'a plus les mêmes vertus. On pourrait en faire des conserves, sur les lieux, et en envoyer en Europe ; elles deviendraient bientôt d'un usage général. J'engage les habitants de l'Amérique à faire ce présent aux Européens.

Je connais la préparation d'une espèce de pastilles, d'autant plus agréables, qu'on peut y mêler la plupart des parfums connus, tels que la vanille, la cannelle, la rose, l'orange, la menthe et autres, sans nuire à leurs propriétés. Ces pastilles sont aphrodisiaques, peut-être autant que le ginseng, et conviennent dans la phtisie, dans les maladies de langueur, dans les dysenteries, dans les flux de sang, dans l'étisie, dans toutes les convalescences, lorsque les forces sont épuisées, et surtout aux vieillards, et à ceux qui ont fait des excès. Je ne puis pas révéler le secret de la composition de cet excellent remède. Je n'en parle que pour réveiller l'attention de nos pharmaciens, sur un genre de médicament trop peu usité.

6° Les Chinois préparent, avec le jus de viande et avec une espèce de pois très ^{p.555} petits, que je crois être le *cattian* de Java, une liqueur qui sert à assaisonner les mets, et qui se conserve très longtemps, parce qu'elle est très salée. On en mêle un peu avec du bouillon, du jus de

Voyage à Canton

citrons, ou du vinaigre, du poivre ou d'autres épices. Cette sauce est très bonne avec le bouilli, le rôti et le poisson, et avec toutes sortes de légumes. Cette liqueur se nomme *souy* ; celui du Japon est le plus estimé. C'est le seul dont les Européens fassent usage dans les grandes Indes.

7° Il y a des choses peu importantes par elles-mêmes, auxquelles on ne fait d'ordinaire aucune attention. Cependant tout ce qui peut être utile aux hommes, même dans le genre de l'agrément, ne doit pas être négligé.

Les Chinois confisent des oranges douces au sucre, et les aplatissent ; nous les nommons des oranges tapées. Cette espèce de confitures qui se conserve très longtemps est fort bonne au goût : elle a de plus, des propriétés médicinales. Une orange tapée, cuite dans une pinte d'eau, forme une tisane très agréable, qui convient dans beaucoup de maladies, surtout lorsqu'on est enrhumé. Elle passe aussi pour être cordiale et pectorale. Toutes les confitures des Chinois se p.556 conservent très longtemps. Je crois que cette propriété est due à la qualité du sucre qu'ils emploient ; celui qu'ils tirent de la Cochinchine est préféré à celui qu'ils fabriquent dans leur pays.

D'autres prétendent que les confitures faites avec le sucre candi sont plus fines et se conservent mieux que celles faites avec la cassonade. Je puis assurer que le vin de framboises ¹ que je faisais à l'île de France, pour mon usage, et qui a été trouvé excellent en France, était plus moelleux et plus agréable, lorsqu'il avait été édulcoré avec du sucre candi, que celui qui avait été sucré p.557 avec la cassonade la plus

¹ Les framboises de l'île de France viennent de l'île de Bourou, l'une des Moluques. C'est l'illustre Commerson, qui a fait le tour du monde avec le célèbre Bougainville, qui en a apporté des graines dans cette colonie, où elles se sont multipliées étonnamment. Ces framboises forment une variété intéressante ; elles sont plus grosses, plus rondes, et d'un rouge plus vif que celles de France. Elles n'ont presque pas de parfum, à moins qu'elles ne soient sucrées. Les confitures qu'on en fait ont un peu de parfum ; mais le vin en a beaucoup ; la fermentation et le sucre le développent. Ce fruit est mucilagineux et très rafraîchissant. La colonie doit encore au même Commerson un fruit d'Otaïti, qui se nomme *Evy* dans cette île, et que nous nommons *fruit de Cythère*. L'arbre qui le produit est très multiplié dans les îles de France et de la Réunion.

Voyage à Canton

blanche. Quoi qu'il en soit, voici la manière des Chinois de confire les oranges tapées.

Ils les cueillent un peu avant leur maturité : ils les mettent tremper pendant plusieurs jours dans une eau de chaux ; ensuite ils y font quelques incisions latérales, et les mettent à la presse pendant vingt-quatre heures, au bout desquelles ils les font cuire dans du sirop ; après quoi ils les font sécher dans une étuve.

Les oranges tapées se conservent dix ou douze ans, en les tenant dans un lieu sec. Il y en a deux espèces ; l'une faite avec les oranges douces ordinaires, et l'autre qui est plus estimée, avec des orangines. Celles-ci sont aigres, de la grosseur d'une petite bille de billard ; elles ont la peau d'un jaune foncé et très fine. L'arbre qui les porte est de la grandeur des orangers ; il a les feuilles et les fleurs plus petites, et vient ordinairement en boule. C'est le plus beau des orangers. On fait à Nankin des gâteaux d'oranges confites : ils sont très rares, très chers, et beaucoup plus estimés que les oranges tapées.

8° Le Japon fournit une mousse qui croît sur les rochers de la mer, et que l'on trouverait peut-être sur les côtes de France. On retire les petits coquillages qui peuvent y ^{p.558} adhérer ; on la lave à plusieurs reprises dans de l'eau froide, pour la dessaler, et pour enlever l'odeur de marée qu'elle a souvent ; ensuite on la fait bouillir dans de l'eau. Celle-ci se charge de la substance gélatineuse que cette mousse contient ; ensuite on passe la liqueur au travers d'un linge ; on la met sur le feu avec du sucre ; c'est du candi qu'on emploie par préférence. On y ajoute du suc de quelques fruits, tels que celui d'oranges, de citrons, d'ananas, etc. Lorsque le tout est refroidi, il a la consistance d'une gelée très ferme et très belle, et le goût du fruit qu'on a employé ; car la gelée n'a par elle-même aucune saveur. Elle convient aux malades, dans bien des cas, aux convalescents, aux personnes épuisées, et peut être rangée dans la classe des spermatopées. Si l'on découvrait cette mousse sur les côtes de l'Europe ; ce serait une ressource de plus à l'art de la médecine, un

Voyage à Canton

moyen d'industrie à l'art de l'office, et par conséquent une jouissance de plus qui serait aussi utile qu'agréable.

Cette mousse est en général très fine et très courte ; elle est couleur de paille et comme transparente. Elle est souvent mêlée avec de la terre calcaire ; ce qui me ferait soupçonner qu'on la trouve parmi des madrépores.

9° ^{p.559} Les Chinois ne connaissent pas l'usage du sucre en pain : aussi presque toute la cassonade qui leur vient de la Cochinchine est convertie en sucre candi. Ils en mettent un morceau dans la bouche, pour prendre le thé ; ils ne le sucent jamais avec la cassonade. J'ignore leurs procédés pour candir celle-ci, mais je sais bien que le plus beau candi de France n'approche pas de la blancheur, de la netteté et du brillant de celui de première qualité de la Chine. Les confitures, les sirops, et même les liqueurs de table, faits avec le sucre candi, sont meilleurs au goût, que ceux faits avec le terré le plus beau ; les confitures sont moins sujettes à moisir, et les sirops se conservent plus longtemps.

10° Leurs pratiques médicales demanderaient d'être étudiées. Il est impossible qu'un peuple si ancien, si nombreux, si industriel, n'ait pas quelques pratiques, quelques remèdes particuliers, dont la connaissance nous serait utile. Nous tenons d'eux la préparation et l'usage du moxa. Ils nous ont appris le massage, remède purement mécanique, adopté par les Indiens, et qui devrait l'être parmi nous ; ils nous ont donné l'usage de la rhubarbe et de la squine ; ils nous ont ^{p.560} fait connaître le camphre, le gin-seng, l'okiao, la cheuleline ; mais combien d'autres moyens curatifs, employés chez ce peuple ingénieux nous sont inconnus !...

Ils ont un champignon qu'ils nomment *lint-chy*, qui croît sur les montagnes, qui ressemble beaucoup à notre agaric, qu'ils réduisent en cendres, et qu'ils emploient dans cet état, pour arrêter le sang des veines et des artères coupés.

Voyage à Canton

Ils attribuent beaucoup de propriétés au cinabre, et le font prendre intérieurement dans bien des cas. Ils le regardent comme un sudorifique et comme un alexipharmaque.

Ils font grand cas du sang de cerf avalé tout chaud, pour réparer les forces épuisées. Ils prétendent aussi que le sang desséché du même animal, et délavé dans du vin, est un spécifique, pour faciliter l'éruption de la petite vérole, et pour en corriger la malignité, contre les maux de reins, contre les crachements de sang, pour refaire un sang appauvri, pour rétablir un homme épuisé.

Les médecins chinois attribuent au borax ¹ une vertu spéciale, pour apaiser _{p.561} les maux de gorge, et pour en dissiper l'enflure.

11° Nous avons plusieurs recettes, pour faire de l'encre de la Chine, mais elles ne sont vraisemblablement pas complètes, ou pas exactes, puisque nos artistes n'ont pas réussi jusqu'à présent à en faire de bonne.

12° Il en est de même de l'okiao, ou colle de peau d'âne, remède des Chinois, vanté contre les crachements de sang, dont la recette est connue. S'il devenait d'un usage familier, peut-être réussirait-on en France à le préparer. J'en ai vu de très bons effets.

13° Ils ont une colle de poisson qui est employée dans plusieurs arts, et qui est à un prix très bas. J'en ignore la préparation.

Ils emploient une autre colle, pour appliquer du papier sur les caisses à thé. Elle est composée d'urine, de sang de cochon et de chaux.

14° Ils font du papier de beaucoup d'espèces, avec le bambou, avec les fibres d'une espèce de mûriers qu'ils cultivent pour cet objet, avec celles du chanvre, avec la paille du riz et avec la soie. Leurs procédés

¹ On trouve du borax à Canton, mais il vient du Thibet. On le recueille aux environs d'un lac qui est dans ce royaume. Le nitre et l'arsenic peuvent, suivant les Chinois, suppléer au borax, pour la soudure, la fonte et la purification des métaux.

Voyage à Canton

seraient ^{p.562} curieux à connaître, et nous indiqueraient peut-être le moyen de convertir en papier la paille de nos blés et les dépouilles de quelques-uns de nos végétaux dont nous ne tirons pas parti.

Nos papiers peints sont une imitation de ceux de la Chine ; mais les couleurs ne sont ni aussi fraîches, ni aussi vives.

15° Leurs pratiques agricoles mériteraient aussi d'être connues. Ils aiment beaucoup les arbres nains dans leurs jardins. J'ai ouï dire, mais je n'ose l'assurer, que pour rendre nains les arbres et les arbustes, ils les enlevaient de terre avec leurs racines, lorsqu'ils sont encore jeunes, et qu'ils les transplantaient à rebours, c'est-à-dire, les branches dans la terre, et les racines en haut. Je ne puis pas assurer ce fait, auquel je n'ose ajouter foi.

Feu Duhamel a fait cette expérience, pour s'assurer si les branches se changeraient en racines, et si celles-ci donneraient des boutons, des feuilles et des fleurs. Il a obtenu ce résultat, mais il n'a pas porté son observation plus loin.

Cette transplantation exige sans doute des précautions et des soins, qu'un agriculteur intelligent devinera sans peine, tant pour le choix de la saison où elle doit se faire, que pour le retranchement d'une partie des ^{p.563} racines, et pour les préserver du soleil et du grand air dans les premiers temps.

Ils ont l'art de rendre nains des citronniers, et de leur faire produire un fruit singulier, qu'on nomme *monstre*, qui a beaucoup d'odeur, qui est charnu, sans pépin et sans suc, qu'ils confisent entier, après l'avoir pelé. C'est une de leurs meilleures confitures.

16° L'art de la teinture paraît porté chez eux à un haut degré de perfection. Leurs nankins roses ont une fraîcheur, une vivacité, que nous ne savons pas donner à la toile de coton. Ils ont aussi des couleurs très vives pour la peinture.

Voyage à Canton

Ils emploient les fleurs de carthame pour leur rouge, et l'indigo pour le bleu. Ils savent extraire cette fécule de l'anil et de plusieurs autres plantes. « Celle de Pékin, disent les missionnaires, est une espèce de persicaire. On divise la récolte en deux parts, dont l'une qu'on pile est réduite comme en pâte, et après l'avoir délayée dans de l'eau, pour en tirer tout le suc. On arrose de ce suc l'autre part, qu'on n'a fait que concasser ou écraser ; on jette dessus de la chaux bien tamisée, on mélange le tout et on le passe. On laisse précipiter la fécule, et on décante l'eau. »

Ils en retirent aussi une bleue des feuilles ^{p.564} du *polygonum*, et une verte d'une petite espèce de *colutea*.

Les Européens pourront, quand ils le voudront, récolter dans leur pays, les féculs colorantes soit bleues, soit vertes, soit rouges, que la nature a parsemées dans quelques végétaux indigènes. Si les circonstances et mes moyens me le permettent, je ferai des recherches sur cet art intéressant, dont les résultats heureux seraient si utiles à ma patrie. Les expériences très nombreuses et très variées que j'ai faites sur la fabrication de l'indigo, me font concevoir les plus grandes espérances du succès.

17° Un chimiste de Strasbourg, (Keysselmeyer,) s'est fait un nom, il y a environ trente ans, par la découverte d'une substance animale dans la farine de froment. Les Chinois ont cette connaissance, depuis un temps immémorial. Ils préparent, avec cette substance, qu'ils mêlent avec du blanc d'œuf, et qu'ils laissent fermenter quelques jours, une colle qui sert à lier ensemble les morceaux des porcelaines cassées. J'en ai fait usage avec succès, il y a plus de quarante ans.

18° Nous ne connaissons pas en France leur porcelaine commune, qui est à la vérité grossière et à vil prix, ni leur ^{p.565} porcelaine de pierres : c'est ainsi que les Français la nomment. Celle-ci est beaucoup plus fine que la porcelaine ordinaire, et les couleurs, qui y sont appliquées, sont

Voyage à Canton

plus vives. On prétend que la pâte en est plus soignée que celle de la porcelaine ordinaire.

19° Nos fleurs artificielles sont d'une grande beauté ; cependant celles des Chinois ont un coloris plus frais et plus animé. Il est bien étonnant que nous ne connaissions pas encore la matière qui les compose. Est-ce du papier de soie ou de bambou ? Est-ce la moelle d'un végétal ?

Ils font en outre des fleurs et des arbres nains en ivoire, auxquels ils donnent une perfection et des couleurs qui imitent si bien celles de la nature, qu'on y est souvent trompés.

20° Nous savons qu'ils fabriquent de la poudre à canon par le moyen du feu ; mais nous ignorons leur procédé. C'est sur cette simple notice, que j'ai tenté d'en fabriquer, par le moyen du même agent, et que j'ai obtenu le plus grand succès, confirmé par des épreuves décisives. Elle peut se fabriquer, sans mécanique et sans danger, en soixante-quinze ou quatre-vingt minutes au plus.

Les Chinois sont habiles dans le genre des artifices, ainsi que les Indiens, et donneraient vraisemblablement des leçons sur cet art aux Européens.

21° Leurs connaissances en métallurgie, mériteraient d'être étudiées. Je conviens que la chimie, considérée comme science, n'a pas fait chez eux de grands progrès ; mais l'expérience aidée de quelques circonstances particulières et locales et de l'industrie, peut leur avoir appris des procédés qui nous soient inconnus, et dont nous retirerions de l'utilité. Leur fer est un des plus doux qu'il y ait. Ils le fondent avec la plus grande facilité, et ils réparent par ce moyen des ustensiles de fer troués par vétusté ou par accident. J'ignore quelle est la substance qu'ils emploient comme fondant. Nous savons que le soufre a cette propriété.

Voyage à Canton

Ils ont un alliage soit naturel, soit factice, qu'ils appellent *toutenague*, qui imite la blancheur, l'éclat, le poli, le son de l'argent, quand on le nettoie journellement ; mais s'il est négligé, il prend la couleur jaune.

22° Les Chinois peignent sur le verre. Pourquoi ne les imitons-nous pas ? Rien n'est plus agréable, rien n'orne mieux un ^{p.567} appartement que ces sortes de peintures, qui conservent toujours la fraîcheur de leur coloris. Si les amateurs sont choqués de voir un miroir à côté de la peinture, je leur répondrai que la glace peut être peinte en entier.

Nous ne connaissons pas les tableaux des grands peintres de cet empire, nous ne savons pas si les couleurs qu'ils emploient s'altèrent avec le temps. Ce serait une recherche digne de nos plus habiles chimistes, que celles des couleurs indélébiles et inaltérables.

Les Chinois sont de bons copistes. Nos peintres dédaignent mal à propos ce genre, qui multiplierait les bons modèles, et contribuerait à l'embellissement de nos maisons. Une bonne copie d'un grand maître est bien préférable à un tableau médiocre.

23° L'apprêt des soies de Nankin, dont le blanc est éclatant, et que l'industrie des Européens n'a pas pu encore imiter, demande des recherches pour connaître à fond le procédé des Chinois.

24° Ils font une étoffe, soie et coton, qui imite le camelot, et qui est d'une bonne durée. Le fil en est un peu plus gros que celui du camelot.

25° ^{p.568} La couleur jaune étant celle de l'empereur exclusivement, a sans doute excité leur industrie dans l'art de la teinture plus que les autres couleurs : aussi le jaune qu'ils donnent à leurs étoffes, est-il très beau. Ils ont surtout excellé dans la nuance jonquille. J'ignore quelles sont les substances, et quels sont les procédés qu'ils emploient.

Voyage à Canton

26° J'ignore aussi comment ils font leur maroquin. Ils ont l'art de le vernir et de le dorer ; ce qui donne à leur meuble beaucoup de brillant, de propreté et d'agrément.

27° Ils font des parapluies avec du papier ; ils sont huilés et comme vernissés ; ils sont peints, très propres, très légers, et à bon marché ; ils ne laissent pas que de durer ; les branches sont en bambou. Ces parapluies sont absolument impénétrables à l'eau. Il me semble que nous pourrions les imiter et en faire de papier huilé et peint, qui serait d'un grand usage, vu le bas prix auquel on pourrait les donner.

Ils en font d'autres avec des feuilles d'arbres. Ceux-ci sont pour les pêcheurs et pour les gens de la campagne ; ils ne coûtent presque rien. Les Chinois ont mis la mer à contribution. La quantité immense de ^{p.569} bateaux pêcheurs que l'on rencontre sur les côtes de ce vaste empire, est étonnante.

28° Nous appelons *chatons*, des petites boîtes dans lesquelles on conserve chauds, pendant longtemps, du bouillon, de la tisane ou toute autre liquide. Ces boîtes sont cylindriques, ordinairement de bois de rose ; elles ont un couvercle du même bois. Elles contiennent un autre cylindre d'étain qui a un bec saillant, dont le couvercle s'ouvre et se ferme à volonté, comme nos cafetières d'argent. Ce cylindre est entièrement enveloppé d'un matelas de coton en laine, ou de bourre de soie, ou de houette légèrement piquée, et recouvert d'une étoffe de soie moelleuse. On chauffe le cylindre d'étain avec de l'eau bouillante ; on la vide et on y verse le bouillon ou la tisane bouillants ; ensuite on recouvre le cylindre avec son matelas, et on ferme la boîte. On prend de la liqueur quand on veut, sans l'ouvrir puisque le cylindre d'étain a un bec saillant en dehors.

29° Les bouilloires de la Chine qui ont une forme sphérique, tronquée par la base, et qui durent très longtemps, sont fort estimées. On s'en sert pour chauffer l'eau avec laquelle on fait le thé, etc.

Voyage à Canton

30° ^{p.570} Le procédé qu'ils emploient pour sécher le thé, mérite d'être connu. Ils le mettent sur des plaques de cuivre exposées à la vapeur de l'eau bouillante. Les feuilles de thé saisies par la chaleur se recoquillent d'elles-mêmes, dans l'état où nous les voyons. Ce procédé ne pourrait-il pas être employé à la dessiccation des fleurs d'oranges, de sureau, de tilleul, de violettes, etc. et de toutes les feuilles des plantes qui sont d'usage dans la médecine.

31° Des artistes que nous nommons modeleurs, imitent parfaitement, en petit, la figure d'un homme, dans trois ou quatre séances d'une heure chaque ; ils font ces figures avec une espèce d'argile bien préparée ; ils la peignent ensuite en couleurs naturelles. J'en ai vu d'une ressemblance étonnante. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que le prix de ces imitations est extrêmement modique. Cet art est connu en Europe ; mais il n'y est pas d'un usage aussi familier qu'à la Chine.

32° Les barques, qui voguent à Canton sur le fleuve du Tigre, qui le traversent et qui le remontent, sont plus élégantes, plus commodes et plus vîtes que les nôtres. Elles sont pontées, elles ont toutes une espèce ^{p.571} de toit, fait en voûte, au moyen duquel on est à couvert du soleil, de la pluie et du vent. Elles n'ont ni perches, ni avirons, ni voiles. Un levier placé en poupe, qui a la queue plate et dans l'eau, porté sur un poteau auquel il est attaché, sert de gouvernail et de pagaye, au moyen d'un mouvement alternatif de droite à gauche, que lui imprime un homme qui se tient debout. Les Chinois nomment ce levier *you-you* ; c'est une onomatopée. Au reste cette mécanique est très simple et très commode.

33° Les femmes, quoique renfermées à la Chine, ont dans ce pays, comme partout ailleurs, le même instinct qui les porte à plaire. La beauté ne néglige aucun des moyens que la coquetterie invente pour faire valoir, ou pour augmenter ses charmes. Les femmes chinoises se peignent le visage avec un rouge artificiel qui imite mieux la nature que

Voyage à Canton

le nôtre, et qui pénètre la peau au point qu'on ne peut l'enlever avec de l'eau. Cependant la transpiration vient à bout de l'effacer entièrement ; mais il faut quinze ou vingt jours pour qu'il n'en reste plus de trace. Ils colorent du coton coupé en cercles aplatis et peu épais. La couleur approche d'un cramoisi très foncé. Lorsqu'on veut l'employer, on met un de ces cotons dans ^{p.572} un peu d'eau qui se charge de la teinture et qui est plus ou moins foncée, suivant la quantité employée ; on se frotte les joues à plusieurs reprises avec le même coton, et elles sont colorées.

34° La manière de compter des Chinois est très facile et très expéditive, beaucoup plus que la nôtre. Je les ai vus faire des additions considérables dans un instant. Ils ont adopté le calcul décimal. Leurs boîtes arithmétiques sont portatives. On pourrait en faire de la grandeur d'une tabatière. J'invite les artistes à s'essayer sur cet objet

35° En parlant de la résine élastique de Madagascar, j'ai dit que les Chinois en avaient une dont je ne connaissais pas l'origine. Les uns prétendent qu'elle est extraite d'une espèce de poisson particulier à cet empire ; d'autres croient qu'elle est le produit d'un végétal ; enfin quelques personnes assurent que les Chinois la préparent avec une huile de leur pays ; mais on ignore si elle est tirée du règne végétal ou du règne animal, et l'on n'en connaît pas la préparation. On a dit qu'ils mêlaient de la chaux à l'huile de ricin. J'ai essayé ce procédé avec cette huile et avec plusieurs autres, sans succès. On m'avait donné une bouteille ^{p.573} contenant une espèce d'huile venue de la Chine à l'île de France qui n'était pas propre à la peinture. Broyée avec du blanc de céruse et appliquée sur le bois, elle n'y formait pas une couche unie ; elle se levait par écailles et n'adhérait pas au bois.

Je mêlai de cette huile dans une fiole avec beaucoup d'eau de chaux vive ; j'agitai le mélange quelque temps, et j'obtins, par ce procédé une espèce de beurre surnageant sur le fluide, et pareil à celui que plusieurs autres huiles m'ont fourni. Ce beurre se forme dans un instant. Il a

Voyage à Canton

beaucoup plus de volume que n'en avait l'huile avant le mélange. L'eau de chaux devient laiteuse, savonneuse et propre à blanchir le linge ; elle tient en dissolution une partie de l'huile ; celle qu'elle ne peut pas dissoudre se convertit en beurre. On trouve le détail de ces expériences ¹ dans mon Traité sur la p.574 fabrique de l'indigo, imprimé à l'île de France en 1779, in-4°, pages 128, 129 et 130.

Je mêlai de la même huile chinoise avec de la chaux vive, et j'exposai le mélange au feu dans une casserole. Après l'évaporation des parties aqueuses, j'obtins une matière brunâtre, transparente, qui avait de l'élasticité, mais qui ne formait pas une masse ; elle était en grumeaux. Cette dernière circonstance est peut-être due aux bouillons que prend la liqueur pendant la cuisson. Je n'avais pas assez de cette huile pour répéter et pour varier mes essais.

Je soupçonne que cette huile est le produit de la graine de *tcha*, qui est un grand arbre. Je ne doute pas que les Chinois n'aient quelque procédé pour la rendre propre à divers usages ; il me semble même qu'ils l'emploient fréquemment ; j'en ai reconnu l'odeur, quoiqu'il y eut très longtemps que j'eusse été à la Chine, lorsque j'ai fait les expériences que je viens de rapporter.

Tous ces détails sont sans doute incomplets, mais l'on doit se rappeler que mon objet, dans ce tableau des arts des Indiens et des Chinois, est de fixer l'attention des p.575 voyageurs sur les procédés de ces peuples, dans des arts, dont les procédés nous sont inconnus.

Depuis que ceci est écrit, j'ai lu dans les mémoires des missionnaires de Pékin, qui sont curieux, intéressants et instructifs, que la gomme

¹ Je les ai répétées en France, et j'en ai rendu compte au comité du commerce de la Convention nationale, parce que l'eau savonneuse, formée par le mélange de l'huile, avec l'eau de chaux, et une lessive de cendres, peut être employée à blanchir le linge. Deux commissaires du même comité ont constaté ces expériences en ma présence, et en ont rendu compte dans un procès-verbal signé par eux. L'huile de noix, ensuite celle de chenevis rendent l'eau plus blanche, que toutes celles qui ont été soumises aux expériences, telles que celles de poisson clarifiées ou non, d'œillet, de sperme, de lin, de navette.

Voyage à Canton

élastique de la Chine était, suivant le père Bourgeois, dans une lettre datée de Pékin, le 19 Novembre 1784, une composition dont il n'a pas pu découvrir le secret. Elle se fait avec l'huile tirée d'un arbre appelé *tong* ou *long*, et de la cire.

36° Les magots de la Chine sont des figures d'hommes et de femmes en terre colorée, qui ont été autrefois très à la mode parmi nous, qui faisaient l'ornement de nos cheminées, et qui marquaient parfaitement les traits caractéristiques, et bien prononcés des Chinois. Ils font en outre d'autres figures d'une matière plus solide qui ressemble à l'albâtre ou à l'agate, suivant la couleur. On prétend qu'elles sont faites avec une pâte composée de riz cuit, de chaux et d'alun, et que ce mélange prend la dureté et le poli du marbre, par une simple dessiccation et sans cuisson. Il serait très facile d'en faire l'essai. S'il réussissait, nos artistes pourraient donner à cette pâte toute sorte de formes agréables, qui feraient l'ornement ^{p.576} de nos cheminées, de nos consoles et de nos salons. On en ferait des moulures, des tables, qui imiteraient aussi le marbre, et même de la vaisselle pour le dessert. J'ignore si cette pâte, qui prendrait toutes les couleurs qu'on voudrait lui donner, et qui recevrait toutes les peintures qu'on y appliquerait, pourrait soutenir la chaleur de l'eau bouillante. C'est un genre d'industrie nouveau qui occuperait et qui exercerait nos artistes, les potiers, les modeleurs, les sculpteurs, les peintres. Comme le riz est une denrée assez chère en France, il me semble qu'on pourrait la remplacer par l'amidon ou par la fécule des pommes de terre, ou par celle des marrons et des glands de chêne.

37° Parmi les plantes que j'ai fait venir, il y a très longtemps, de la Chine à l'île de France, il s'est trouvé un arbrisseau charmant par sa foliature, et par ses bouquets de fleurs jaunes, très nombreux, qui se renouvellent chaque fois qu'on le taille : ainsi on peut en avoir des fleurs toute l'année, dans les pays chauds. J'en ai formé des haies très agréables, par le moyen des boutures ; les graines n'ont jamais levé à

Voyage à Canton

l'île de France. Cette plante est une espèce d'hypericum, avec laquelle je composais un baume souverain contre les plaies et les contusions, et p.577 qui avait la propriété de redissoudre le sang caillé, et de le rendre à la circulation ; j'en ai vu des effets admirables et surprenants. Je prenais des sommités de l'hypericum chinois, feuilles et fleurs, je les faisais piler, je les mettais dans une casserole, sur un feu doux, avec un peu de vin et de cassonade, et j'appliquais le tout sur la plaie.

Un de mes ouvriers, qui était allemand, composait un autre remède avec les fleurs de cet arbrisseau ; il les mettait dans de l'huile d'olives, où il les laissait infuser. Il assurait que ce vulnéraire, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, était le plus efficace qu'il eût connu. J'en ai, comme lui, éprouvé les bons effets.

J'ignore quel parti les Chinois tirent de leur hypericum, je juge qu'ils en font cas, puisque ce charmant arbrisseau faisait partie d'une collection de végétaux précieux, que l'on m'a envoyés de leur pays. Ils en ont sans doute beaucoup d'autres, qu'il serait intéressant de connaître.

38° On sait que le camphre est une production des Indes Orientales. Il y en a au Japon, à Bornéo, à la Chine, à Quéda, à Sumatra et ailleurs. On a même découvert depuis peu d'années, une forêt de camphriers au Cap de Bonne-Espérance, dont on n'a p.578 pas encore tiré parti. Kæmpfer a donné la description de celui du Japon, et nous a appris la manière employée par ces insulaires de retirer le camphre : elle consiste, suivant lui, à mettre les racines et le bois en petits morceaux dans un alambic avec beaucoup d'eau ; le camphre s'élève au chapiteau, mais il est *cru et grossier*. Il est encore si rempli de choses étrangères, qu'il faut le sublimer pour qu'il acquière les propriétés du camphre des boutiques.

J'avoue que j'ai des doutes sur le succès de cette méthode. D'abord on sait que la distillation n'enlève aucune matière grossière ou étrangère. Ensuite je dirai que j'ai soumis plusieurs fois à la distillation des branches du camphrier avec leurs feuilles vertes, et je n'ai jamais

Voyage à Canton

obtenu qu'une huile essentielle très odorante, très pénétrante, très limpide, sans aucun mélange d'impuretés ; cette huile est un produit de l'art entièrement inconnu, qui doit participer des vertus du camphre.

Je sais qu'il y a plusieurs espèces de camphrier ; je n'ai pu faire des expériences que sur celle qui est à l'île de France, et qui nous est venue de la Chine ; je vais en donner la description. Elle diffère un peu de celle que l'on trouve dans les auteurs.

Description du camphrier de la Chine

Il y a deux espèces de camphriers ; l'un donne le camphre ordinaire, qui est dans le commerce : l'autre donne un camphre supérieur estimé, dit-on, au centuple, par les Chinois. Ils cultivent le camphrier commun, l'autre se trouve à Bornéo et à Quéda, où il est très rare.

Le camphrier qui est à l'île de France, provient de graines apportées de la Chine, c'est donc le commun.

Cet arbre s'élève droit, et vient très haut ; il croît promptement, il est du genre des lauriers. Les jeunes branches ont l'écorce verte et lisse, les vieilles l'ont grise ; les feuilles naissantes sont rougeâtres et verdissent en s'étendant, les nouvelles sont d'un vert plus pâle que les vieilles ; elles sont alternes, oblongues, pointues, un peu creusées en gouttières, fermes, luisantes, lisses, entières, simples, ayant un long pétiole, avec une côte saillante, et d'un vert blanc en-dessous. Cette blancheur provient d'une substance qui n'y est pas adhérente ; car elle s'enlève par le frottement. Elle y forme une couche si mince, qu'il est bien difficile d'en recueillir assez pour la reconnaître. C'est sans doute une transsudation de la sève, qui trouve vraisemblablement les pores plus p.580 ouverts en-dessous qu'en-dessus de la feuille ; celle-ci n'a pas moins d'odeur, après qu'on lui a enlevé cette substance qu'auparavant.

Les tiges sont droites, le bois est fort et pliant. Elles ont comme les feuilles, une odeur aromatique qui tient du camphre ; celles-ci conservent cette odeur, même lorsqu'elles sont sèches.

Voyage à Canton

Les fleurs sont très petites et viennent en bouquets, aux aisselles des feuilles. Elles sont toutes portées par une tige commune, qui se divise en plusieurs rameaux ; elles ont toutes un pédicule particulier, d'abord blanc, ensuite vert, et se terminant par une bordure rouge, six pétales blanchâtres, très petits, oblongs, aigus, sinués, ayant une poussière brunâtre et blanchâtre. Les étamines sont au nombre de six, plus courtes que les pétales, velues à leurs extrémités, d'une couleur brunâtre, recoquillées, comme écailleuses, portées sur autant de filets implantés dans le réceptacle. Le pistil est au milieu, ayant deux mamelons et un style.

Le fruit qui est presque entièrement enveloppé dans le calice est sphérique, d'abord blanc, ensuite noir quand il est mûr, ayant une pulpe très mince et très aromatique, une coque ligneuse à une seule loge, dans laquelle il y a une amande blanche à deux lobes, laiteuse, ayant un goût et une odeur ^{p.581} un peu aromatiques, plus forts quand il est desséché, que lorsqu'il est frais ; il n'est pas plus gros que des petits pois verts.

39° Le vernis de la Chine est le produit d'un arbre qui croît dans une province de l'empire. Un missionnaire jésuite en apporta un plant à l'île de France qui me fut confié. Il a produit quelques drageons. Cet arbrisseau a une végétation très lente, et n'est pas du nombre de ceux qui paraissent se plaire dans le climat de cette colonie. Il a fleuri une seule fois, et a péri deux ou trois ans après. Voici la description que j'ai faite alors de ce végétal.

Description de l'arbre à vernis de la Chine

Cet arbre, transporté de la Chine à l'île de France, en 1766, n'avait alors que quatorze pouces de hauteur. Il a, en 1778, quatre pieds et plus de haut. Le tronc a deux pouces de diamètre. Il a été cassé par les ouragans de 1772 et 1773, ce qui lui donne un air rabougri ; il a l'écorce grise, il est laiteux ; il a fleuri, pour la première fois, cette année 1778, en novembre. Il perd entièrement ses feuilles tous les ans dans l'hiver,

Voyage à Canton

c'est-à-dire, qu'elles commencent à tomber en mai ou juin, et qu'elles ne repoussent qu'en octobre. Les feuilles sont pinnées, ^{p.582} composées de folioles opposées, avec une impaire, au nombre de treize ou quinze. Chaque foliole est pétiolée, entière, oblongue, se termine en pointe aigue. Elle a environ quatre pouces, sur dix-huit à vingt lignes de largeur ; elle est velue en dessous, ainsi que la tige qui les porte, d'un vert un peu pâle en dessous. Elle a dans le milieu une nervure qui est très saillante en dessous, d'où partent d'autres nervures parallèles entre elles, saillantes et velues. Les feuilles sortent à l'extrémité des branches et point ailleurs, verticillées. La tige qui s'élève avec elles, et du milieu d'entre elles, est verte d'abord et velue. Les côtes ou filets des feuilles sont rougeâtres d'abord et verdissent avec le temps. Elles sont ordinairement accompagnées de quelques stipules petits et bruns, comme écailleux, à l'articulation. La tige naissante porte elle-même des feuilles alternes qui ont moins de folioles, mais toujours impaires.

Les fleurs forment un pannicule qui sort au-dessus de chaque feuille ; quelquefois il sort deux pannicules du même endroit. Elles sont petites, d'abord rondes comme un petit bouton ; elles s'épanouissent et sont composées de six pétales oblongs, vert pâle, tirant sur le jaune, une nervure dans le milieu et plusieurs autres de chaque côté, ayant un calice épais, court, vert, découpé en six ^{p.583} parties, six étamines, dont les sommets sont quadrangulaires, jaunes, épais ; longs proportionnellement à la fleur, et portés sur des filets blanchâtres ; un pistil vert pâle, ayant une coiffe, qui en s'ouvrant laisse voir une poussière d'un jaune beaucoup plus foncé que le reste de la fleur ; le pistil est moitié plus petit, mais il est plus gros que les filets des étamines ; il est implanté au milieu du réceptacle : les filets sont velus ; on ne peut distinguer leurs poils qu'à la loupe. Le stigmate paraît irrégulier, et comme divisé en deux parties. Tout autour du pistil et sur le réceptacle est une substance charnue, jaune pâle, qui paraît de nature gommeuse ou résineuse. Chaque fleur a son pédoncule particulier, vert pâle plus ou moins long. La chute des feuilles laisse apercevoir d'une année à l'autre sur la branche, à l'endroit où elles

Voyage à Canton

étaient implantées, une marque qui ne se dissipe qu'à la longue, mais qui n'est pas une plaie, et qui ne procure aucun écoulement de la sève. Immédiatement au-dessus de cette marque est un petit bouton que je n'ai pas vu s'épanouir.

J'avais cru que cet arbre était stolonifère. Il y a sept ans que je fis labourer la terre au pied, dans le temps de la morte-sève ; j'y fis mettre du terreau, et on l'arrosa. Lors de la sève, il donna plusieurs rejetons. Comme il n'en a pas donné avant et depuis cette opération, quoiqu'on ait labouré la terre au pied plusieurs fois, je suppose que dans le premier labour, on a pu couper quelques racines qui ont donné des rejets.

Je ne puis pas encore parler des racines ; je sais seulement que cet arbre en a de latérales. Le fruit vient en grappes ; les grains sont aplatis comme les lentilles. Voilà tout ce que je puis en dire. Je n'en connais pas la germination.

Nos artistes ont imité le vernis de la Chine ; mais leurs compositions sont inférieures au produit de la nature. Ne pourrait-on pas transplanter en France l'arbre de vernis ? Je présume qu'avec des soins, l'on viendrait à bout de le naturaliser dans nos provinces méridionales.

40° Dix parties de charbon de terre, autant de potée ¹, trois parties de feuilles d'arbres desséchées et réduites en poudre, forment une composition, qui, étant embrasée, conserve longtemps son feu. Les Chinois donnent à cette pâte la figure de différents animaux ; et dans les fêtes, ils les _{p.585} exposent embrasés. On prétend que ces feux font un bel effet pendant la nuit. Il me semble qu'on pourrait tirer quelque utilité de cette industrie dans les arts, ou employer ce combustible dans nos cheminées et dans nos poêles, pour chauffer nos appartements.

¹ Je demande quelles sont les matières qui composent la potée chinoise et quelles en sont les proportions.

Voyage à Canton

41° Ils font des vases extrêmement minces avec de l'argile qu'ils ont délayée dans le jus de laitue sauvage. Ces vases sont très fragiles, mais ils procurent l'avantage, étant exposés au feu pleins d'eau, de la voir bouillir très promptement.

42° Pendant qu'on était persuadé en Europe que la germination était un procédé préliminaire, nécessaire à la fermentation des graines, pour en obtenir une liqueur spiritueuse, les Chinois préparaient dès longtemps des vins et des eaux-de-vie de grains, sans les faire germer. Ils y mêlaient un ferment qui suffisait au développement des esprit ardents. Il semble que le mélange de substances odorantes, de jus de fruits, de miel, de sirop, avec les graines en fermentation, devrait fournir une liqueur saine et agréable, si elle était préparée avec soin. C'est un vaste champ livré à l'industrie, qui pourra trouver les moyens de varier les jouissances des Européens.

43° ^{p.586} Le vin a été autrefois en usage dans quelques provinces de l'empire ; mais le gouvernement a fait arracher toutes les vignes, afin que le cultivateur donnât tous ses soins à la culture des subsistances. Lorsqu'elles sont abondantes, les Chinois font du vin et de l'eau-de-vie de grains. J'ai parlé de la manière dont ils font un vin avec le riz, à la CCXVI observation.

Ils en font aussi avec le gros mil mondé. On le met tremper dans de l'eau froide pendant deux ou trois jours, pour lui ôter son âpreté ; après quoi on le fait cuire à la vapeur de l'eau bouillante, ensuite on le mêle dans un vase, avec de l'eau froide et un levain fermentescible qu'on a préparé d'avance. Il est composé de farine de froment, délayée et pétrie avec de l'eau qu'on laisse fermenter et dont on fait des briques, ou des pains carrés longs, qu'on laisse sécher, pour s'en servir au besoin.

Lorsque la fermentation est achevée, on soutire le vin qui est clair ; on le fait bouillir environ une heure à un feu modéré ; on enlève l'écume

Voyage à Canton

qui surnage pendant la cuisson, et lorsqu'il est refroidi, on le met dans des vases de terre ou de porcelaine, dont on lute le couvercle.

On mêle quelquefois avec le levain, des herbes odorantes ou des substances ^{p.587} aromatiques, des fruits séchés ou réduits en poudre ; ou bien on le prépare avec des liqueurs fermentantes, telles que le suc des fruits. Quelques personnes mêlent ces fruits ou leur suc, ou du miel, ou du sirop, ou du sucre, avec le marc dont elles ont retiré le vin, et y ajoutent souvent des raisins secs ou frais, et font ainsi différentes sortes de vins ; mais il faut toujours un nouveau levain avec de l'eau, pour exciter une seconde fermentation. Lorsqu'elles veulent de l'eau-de-vie, elles distillent la liqueur ; elles la laissent aigrir, lorsqu'elles désirent du vinaigre.

Il y en a qui font torréfier le grain, avant de lui faire subir la fermentation.

On compose aussi un levain avec du blé, ou du seigle, ou du riz, qu'on a fait germer, en les trempant dans de l'eau ou en les arrosant. On les fait ensuite sécher ; on les réduit en farine, et on en forme une pâte que l'on fait sécher, pour s'en servir au besoin.

On voit par là que les Chinois connaissent l'art de la fermentation dans tous ses moyens.

... Je ne me flatte pas d'avoir indiqué toutes les découvertes qui nous restent à faire dans les Grandes Indes. Cette esquisse suffira pour faire sentir combien nous avons de connaissances à acquérir, chez les peuples les plus anciens de la terre, et pour exciter les recherches des voyageurs.

@